This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

225 - 16
2

[redacted]

2 bos

MÉMOIRES

INÉDITS

DU BARON DE GRIMM.

I.

[redacted]

MÉMOIRES

INÉDITS

DU BARON DE GRIMM.

I.

Première édition

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
rue de la Vieille-Monnaie, n. 12.

MÉMOIRES

POLITIQUES ET ANECDOTIQUES,

INÉDITS,

DU BARON DE GRIMM,

AGENT SECRET A PARIS

DE L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE, DE LA REINE DE SUÈDE, DU ROI DE POLOGNE, DU DUC DE DEUX-PONTS, DU PRINCE DE SAXE-GOTHA, ET AUTRES SOUVERAINS DU NORD,

DEPUIS L'ANNÉE 1743 JUSQU'EN 1789;

TRADUITS DE L'ALLEMAND,

Par M. Zimmann.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ LE ROUGE-WOLFF, LIBRAIRE,

RUE DE L'ODÉON, N° 23.

1830.

D304
G7 A3514
v.1

NOMS

DES PERSONNAGES CÉLÈBRES OU FAMEUX

DES RÈGNES

DE LOUIS XV ET DE LOUIS XVI,

DEPUIS 1740 JUSQU'EN 1790,

QUI SONT CITÉS DANS CET OUVRAGE.

Adhémar (le comte d').
Agenois (le duc d').
Aguesseau (le chancelier d').
Aiguillon (le duc d'), ministre de Louis XV.
Albaret (le comte d').
Albermale (le comte d').
Alberoni (le cardinal).
Alembert (d').
Allard (mademoiselle), danseuse de l'Opéra.
Alluye (la marquise d').
Amecourt (d'), conseiller au parlement.
Archevêque (l') de Lyon.
Arcq (le chevalier d').
Argenson (d'), ministre, ci-devant lieutenant général de police.
Argental (d'), neveu du cardinal Tencin.
Armentière (le maréchal d').
Arnaud (l'abbé).
Arnaud de Baculard, homme de lettres.
Arnoux (Sophie), actrice de l'Opéra.

Arquinto, gouverneur de Rome.
Artis (l'abbé d').
Artois (le comte d').
Assas (le chevalier d').
Aubeterre (M. d').
Aumont (le duc d'), premier gentilhomme de la chambre.
Ayen (le duc d').

Bachaumont, homme de lettres.
Bailly, député aux états-généraux.
Béarn (madame de), dame de la cour de Louis XV.
Beaujon, banquier de la cour.
Beaumarchais.
Beaumont (M. de), archevêque de Paris.
Beauvais (l'abbé de).
Beauveau (le prince de), capitaine des gardes.
Beauveau (la princesse de).
Beauvilliers (la duchesse de).
Belle-Isle (M. de), ministre de Louis XV.
Belle-Isle (de), secrétaire des commandements du duc d'Orléans.
Benoît XIV, pape.
Bernis (l'abbé de), depuis ministre et cardinal.
Berry (le duc de), depuis Louis XVI.
Berryer, lieutenant général de police.
Bertin, trésorier des parties casuelles.
Besenval (le baron de), lieutenant général.
Betzki, général.
Bigot, intendant du Canada.
Billard du Monceau, caissier général des postes.

Bing (l'amiral).
Biron, maréchal de France.
Bissy (le cardinal de).
Blache (l'abbé et le comte de La).
Blondel (l'abbé), chargé d'affaires à Vienne.
Boismont (l'abbé de).
Bombel (le marquis de), agent de la correspondance secrète de Louis XV.
Bon (le baron de), agent *idem*.
Boncerf, principal commis du contrôle général.
Bosquier, confesseur du chevalier de La Barre.
Bourbon (la duchesse et le duc de).
Bourdelin, professeur.
Boutin, fermier général.
Boynes (de), premier président au parlement de Besançon et ministre de la marine.
Brancas (le duc de).
Braschi (la comtesse de), amie de la Pompadour.
Bréard, contrôleur au Canada.
Breteuil (l'abbé de).
Briasson, libraire.
Bridje, valet de chambre de Louis XV.
Brionne (madame de).
Broglie (l'abbé de).
Broglie (le comte de), évêque de Noyon.
Broglie (le maréchal de).
Broutelle, l'un des juges d'Abbeville.
Brunois (le marquis de).
Burigny (M. de).
Bussy, principal commis des affaires étrangères.

Cadet, munitionnaire général.
Cadet de Senneville.
Cagliostro, aventurier fameux.
Cahusac, amant de mademoiselle Fel.
Caillaud, acteur de la Comédie-Italienne.
Caillot et Richer, régisseurs du théâtre de la cour.
Calas et Sirven.
Calonne, maître des requêtes et depuis ministre des finances.
Capron, mari de la nièce de Piron.
Caradeuc de La Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne.
Carmontel, auteur des proverbes.
Castellanne (la vicomtesse de).
Castries (de), ministre de la guerre sous Louis XVI.
Catherine II, impératrice de Russie.
Castel, jésuite.
Chabannes (le marquis de).
Chalotais (Jacques-Raoul de La), procureur général au parlement de Bretagne.
Champcenetz (le marquis de).
Champfort, membre de l'Académie.
Chapt (M.), homme de cour.
Chartres (le duc de).
Chassé, chanteur de l'Opéra.
Châteauroux (madame de).
Châtelux (le chevalier de).
Chaulnes (le duc et la duchesse de).
Chauvelin (l'abbé de).
Chauvelin (le marquis de).
Chevaliers de Mont-Carmel (les).

Chevignar, intendant de M. de Chavigny.
Choart, président de la cour des aides.
Choiseul (le duc de), ministre de Louis XV.
Claire (mademoiselle), actrice.
Clément XIV, pape.
Clément (le marquis de).
Clerck, général écossais.
Clercy (madame de).
Condamine (La), académicien.
Condé (le prince de).
Conti (le prince et la princesse de).
Coqueley de Chaussepierre.
Corny, israélite de Metz.
Crébillon père.
Crussol (le chevalier de), capitaine des gardes.
Curé (le) de Saint-Eustache.
Curé (le) de Saint-Jean-de-Latran.
Curé (le) de Saint-Roch.

Darcet, ami de Montesquieu.
Daumerval, frère de la baronne La Garde.
Dauphin, fils de Louis XV.
Defresne, courtisane célèbre.
Delarosière, agent de la correspondance secrète de Louis XV.
Delille, capitaine au régiment de Champagne.
Delon (mademoiselle), de Genève.
Denis (madame), nièce de Voltaire.
Dervieux, courtisane.
Desmarets, jésuite.
Desrues.

Destouches (madame), épouse du secrétaire général des fermes.
Diderot.
Dorat.
Doublet (madame).
Douville de Maillefer, impliqué dans l'affaire du crucifix d'Abbeville.
Dreux-Brezé, maître des cérémonies.
Dubarry (madame), maîtresse de Louis XV.
Dubois (mademoiselle), actrice et courtisane.
Dubois, sergent.
Duclos, membre de l'Académie.
Du Deffant (la marquise).
Dumesnil, commandant à Grenoble.
Dumouriez, agent de la correspondance secrète de Louis XV, ensuite ministre de Louis XVI et général des armées de la république.
Dupré de Saint-Maur.
Dupuis, jésuite.
Durand, agent de la correspondance secrète de Louis XV.
Duras (M. de), premier gentilhomme de la chambre.
Durfort (le duc de).
Dusson, ambassadeur.
Duthé (mademoiselle), actrice et courtisane.
Duvivier (madame).
Duvoisin, époux de la fille de Calas.

Édouard (le prince), ou le prétendant.
Égremont (milord d').
Éloi (l'abbé), jeune séminariste.

Éon (la chevalière d'), agent de la correspondance secrète de Louis XV.
Épinay (madame d').
Esparbès (madame d'), maîtresse du maréchal de Soubise.
Estrées (le maréchal d').
Eugène (le prince), général de l'empereur.
Évêque (l') de Senlis.
Évêque (l') de Troyes.

Favart (madame), actrice.
Favier, agent de la correspondance secrète de Louis XV.
Favier, maître de danse de la reine.
Fel (mademoiselle), actrice de l'Opéra.
Fitz-James (le duc de).
Fizes, docteur-médecin.
Flachard, procureur général des jésuites.
Flammarens (M. de), homme de cour.
Fleury (le cardinal de).
Fleury (le marquis de).
Franklin, envoyé des États-Unis d'Amérique.
Frédéric II, roi de Prusse.
Fréret, auteur des *Apologistes du christianisme.*
Fréron, auteur de *l'Année littéraire.*
Friese (le comte de), neveu du maréchal de Saxe.
Fronsac (le duc de).

Galiani (l'abbé).
Gallic, assistant général de la compagnie de Jésus.
Gauthier (l'abbé) et le curé de Saint Sulpice.

Gaya (madame de), veuve du lieutenant de Compiègne.
Geliote, chanteur de l'Opéra.
Genlis (le marquis et la marquise de).
Geoffrin (madame), célèbre par la réunion dans ses salons des philosophes et des grands, où chacun racontait les nouvelles de la cour et de la ville.
George (de Saint-), fameux maître d'escrime.
Gérault, agent de la correspondance secrète de Louis XV.
Gerbier, avocat au parlement de Paris.
Germain (le comte de Saint-), ministre de la guerre.
Gilbert, poète.
Girardin (M. et madame de).
Gluck.
Grammont (la duchesse de).
Grand duc de Russie (le).
Gribauval, lieutenant général.
Grisel (l'abbé).
Gontault (madame de); ses amours avec le duc d'Orléans.
Gor (milord).
Gourdan (la), courtisane célèbre.
Gourgues (le président de).
Guerchy (de), ambassadeur à Londres.
Guérin, chirurgien du prince de Conti.
Guiche (le comte de).
Guillemain de Nozière.
Guilleret (le père), jésuite.
Guimard (mademoiselle), danseuse de l'Opéra.
Guines (le comte de), ambassadeur à Londres.
Guyton de Morveau, avocat général au parlement de Dijon.

Haremberg (M. d'), ministre de Marie-Thérèse.
Hautefort (le marquis d').
Hautoy (le comte du).
Helvétius ; son épouse, sa famille et ses amis.
Hénault (le président).
Hennin (d'), agent de la correspondance secrète de Louis XV.
Hérouville (le comte d').
Heuse (madame de La).
Holbach (le baron d').
Hôpital (la comtesse de l').
Horace Walpole.
Hus (mademoiselle), actrice de la Comédie-Française.

Jakuboski, général polonais, agent de la correspondance secrète de Louis XV.
Janet, directeur du cabinet noir.
Jean V, roi de Portugal.
Joseph II, empereur d'Allemagne.
Julie (mademoiselle), première femme de chambre de madame de Pompadour.
Jumonville, officier français.

Kaunitz (le prince de), ministre de l'empereur.
Klupffel, chapelain du prince de Saxe-Gotha.

La Barre (le chevalier de).
Labbat (l'abbé).
Labourdonnais, premier président du grand conseil.
Lacroix (Nicolas-Gilles de).
La Fayette (M. de), général.

Lafraglaye (madame de), fille de M. de La Chalotais.
La Garde (la baronne de), maîtresse de l'abbé Terray.
Lagarde, coiffeur fameux.
La Harpe.
Lally, général.
Lamarche (le comte de).
Lamartinière, médecin du roi.
Lambesc (le prince de).
Lamoignon de Blancménil, chancelier.
Lamoignon (de), président à mortier.
La Mothe (la comtesse de).
Langeac (M. le marquis de), colonel.
Lanjuinais, principal du collége de Moudon.
La Roche-Aimon, grand aumônier, cardinal.
La Salle de Rochemore (madame de), abbesse.
Latour-Dupin.
Laugier (l'abbé), prédicateur du roi.
Lauraguais (le comte de).
Lauzun (le duc de).
Lavalette, jésuite, banqueroutier.
La Vauguyon (le duc de), gouverneur des enfants de France.
Laverdy, ministre de Louis XV.
La Ville (l'abbé de).
Lavaur, jésuite.
La Vrillière (le duc de), ministre de Louis XV et de Louis XVI.
Le Bel, valet de chambre du roi Louis XV.
Leblanc, ministre de Louis XV.
Le Breton, imprimeur de l'Encyclopédie.
Lebrun, jésuite.

Legros, coiffeur fameux.
Le Kain, acteur du Théâtre-Français.
Lemée, conseiller au parlement.
Lenoir, lieutenant de police.
Lenormand, mari de madame de Pompadour.
Léoncy, négociant de Marseille.
Lespinasse (mademoiselle de).
Letellier, chancelier.
Liancourt (le duc de).
Linguet, avocat au parlement.
Lobrot (madame), directrice du théâtre de Lyon.
Loménie de Brienne, archevêque de Sens, ministre de Louis XVI.
Lorraine (mademoiselle de).
Lowendal (le maréchal de).
Lustrac (l'abbé de).
Luxembourg (la maréchale de).

Machault, ministre de Louis XV.
Madame Louise, carmélite.
Maillebois (le maréchal de).
Maine (la duchesse du).
Mairan, docteur-médecin.
Mairobert.
Malesherbes, ministre.
Marchand, homme d'affaires du duc de Rohan.
Marie-Antoinette, dauphine.
Marie-Thérèse, impératrice et reine de Hongrie.
Marigny (de), frère de la Pompadour.
Marmontel, membre de l'Académie-Française.
Marsan (madame de).

Martange (le comte de).
Maupeou (de), chancelier.
Maurepas (le comte de), ministre de Louis XV et de Louis XVI.
Maynon d'Invault, contrôleur général.
Mazarin (la duchesse de).
Ménard (madame de).
Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, filles de Louis XV.
Mignot (l'abbé), neveu de Voltaire.
Mirabeau (le comte de).
Miromesnil (Hue de), comédien-amateur et depuis chancelier de France.
Moisnel, impliqué dans l'affaire du crucifix d'Abbeville.
Mokronoski, général polonais, agent de la correspondance secrète de Louis XV.
Monaco (la princesse de).
Monnet (le général), sa femme et ses fils, agents de la correspondance secrète de Louis XV.
Montauciel.
Montazet, archevêque de Lyon.
Montbarrey (le prince de), ministre de Louis XVI.
Montesquieu.
Monteynard (de), ministre de la guerre.
Morangiez (le comte de).
Morellet (l'abbé).
Morsi (mademoiselle de).
Mortemart (M. de).
Moudoux (l'abbé), confesseur de Louis XV.
Moustiers (le marquis de), ambassadeur.

Murat (la comtesse de).

Narbonne (l'archevêque de).
Nardin, agent de la correspondance secrète de Louis XV.
Necker (M. et madame).
Nevers (le duc de).
Nicolaï, président du parlement.
Nivernois (le duc de).
Noailles (le duc et la duchesse de).

Orgemont (Pierre d'), chancelier.
Orléans-Sainte-Geneviève (le duc d').
Orloff (le comte), favori de Catherine II.

Palissot.
Pankoucke.
Parc-aux-Cerfs (les demoiselles du).
Pàris Duverney, financier.
Paters (madame), Hollandaise.
Paul Ier, empereur de Russie.
Pean, major au Canada.
Penthièvre (le duc de).
Perinet de Chatilmont.
Petrowna (Élizabeth), impératrice de Russie.
Piccini, musicien célèbre.
Pigalle, sculpteur.
Piron.
Polignac (madame de).
Potocka (la princesse).
Pompadour (madame de).
Poniatowski, roi de Pologne.

Pontelima (le marquis de), seigneur de la cour du roi de Portugal.
Ponteuil, acteur.
Poplinière (madame de La).
Porto-Carrero (l'abbé).
Prades (l'abbé de).
Provence (le comte de).

Quesnais (le révérend père).

Radix de Sainte-Foy, trésorier de la marine.
Radonvilliers (l'abbé), jésuite.
Rancé (l'abbé de).
Raucourt (mademoiselle), actrice.
Raynal (l'abbé).
Richelieu (le maréchal de).
Remi (M.), exécuteur testamentaire de d'Alembert.
Rohan (le cardinal de), grand aumônier de France.
Rohan (la duchesse de).
Rohan-Guémenée (le prince de).
Rolland de Chaleranges, membre du parlement.
Romans (mademoiselle de), maîtresse de Louis XV.
Romansow (le comte de).
Rouelle, chimiste célèbre.
Rouhault-Gamaches (de).
Rouillé (de), ministre de Louis XV.
Rousseau (J.-J.).
Routh (le père), jésuite.
Rulhière.

Sabatin (madame), maîtresse du duc de La Vrillière.
Sades (le comte de).

Saint-Florentin (de), ministre de Louis XVI.
Saint-Germain-l'Auxerrois (le curé de).
Saint-Lambert.
Saint-Vincent (la présidente de).
Saint-Wast (de).
Salvador, banquier de Londres.
Sartines, lieutenant de police.
Saurin, homme de lettres.
Saxe-Gotha et Altemberg (la duchesse de).
Saxe (le maréchal de).
Schomberg (le comte de).
Séguier, avocat général.
Ségur, agent de la correspondance secrète de Louis XV.
Seguy, ami de J.-J. Rousseau.
Senac, médecin de la cour.
Sens (mademoiselle de).
Silhouette, chancelier du duc d'Orléans.
Soicourt, lieutenant civil d'Abbeville.
Soubise (le maréchal de).
Soyecourt (le marquis de).
Sulton, médecin anglais.
Sumarokoff, poète moscovite.

Talmont (la princesse de).
Tarbes (l'évêque de).
Tencin (le cardinal de).
Tencin (mademoiselle de), sa sœur.
Terray (l'abbé), ministre de Louis XV.
Tersier, agent de la correspondance secrète de Louis XV.
Tétard (mademoiselle), maîtresse du duc de Lauzun.
Thomas, membre de l'Académie-Française.

Thoynet (de), neveu de l'abbé Terray.
Thun (le baron de), gouverneur du prince de Saxe-Gotha.
Tingry (le prince de).
Torcy (le comte de).
Tort, secrétaire d'ambassade à Londres.
Tourny (de), intendant de Bordeaux.
Tresmes (le duc de).
Tronchin (le docteur).
Turgot, ministre de Louis XVI.

Valade, imprimeur-libraire.
Valentinois (de), lieutenant-colonel.
Varennes (mademoiselle La), élève de la fameuse Paris.
Valori, ambassadeur.
Vaudreuil (le comte de).
Vaugelas (de), lieutenant.
Vaupeline (de La), seigneur de la cour.
Vauvernier-Lange (mademoiselle).
Vergennes (de), ministre de Louis XVI.
Vermont (l'abbé de).
Veron et Dujonquay.
Villers (le chevalier de), frère de Jumonville.
Visconti (le père), général des jésuites.
Voisenon (l'abbé de).
Voltaire.
Vrillière (le duc de La), ministre de Louis XV.

Washington, officier anglais, et depuis chef des insurgés d'Amérique.

Zamor, nègre de madame Dubarry, nommé gouverneur de Lucienne.

VIE

DU BARON DE GRIMM.

Nous nous empressons de prévenir les lecteurs que ces mémoires sont exclusivement historiques, et n'ont de commun avec la *Correspondance littéraire* que le nom de l'auteur. Grimm avait pour collaborateurs de cette correspondance littéraire Diderot et Raynal, qui l'ont commencée seuls : les premières années sont leur ouvrage ; Grimm n'y a travaillé ensuite que par intervalles. Ces mémoires deviennent indispensables à ceux qui ont la *Correspondance littéraire*, dont ils sont le complément nécessaire.

Nous devons ajouter ici quelques détails biographiques à ceux donnés dans l'introduction par l'auteur lui-même, et réparer les omissions, peut-être volontaires, que l'on pourrait y remarquer.

Né à Ratisbonne, le 26 décembre 1723, Frédéric-Melchior Grimm semblait condamné, par le peu de fortune de ses parents, à une inévitable obscurité. Il témoigna dès son jeune âge le plus vif désir de se montrer hors ligne : aucun obstacle n'étonna son courage. Son premier début littéraire

fut une tragédie intitulée *Banise*, aujourd'hui tout-à-fait oubliée, même en Allemagne.

Il brûlait surtout de voir la France. Il trouva dans son éducation même, qui avait été très-soignée, et dont il avait bien profité, l'occasion de faire ce voyage d'une manière honorable : il accompagna les enfants du comte de Schomberg en qualité de gouverneur.

Arrivé à Paris, il vit encore changer heureusement sa situation, et fut nommé lecteur du duc de Saxe-Gotha. Toutes les circonstances qui précédèrent et accompagnèrent cette époque importante de sa vie sont suffisamment détaillées dans l'introduction de ces mémoires, et nous y renvoyons le lecteur ; mais Grimm n'eût eu encore qu'une existence obscure si la fortune ne l'eût attaché au comte de Friese, neveu du maréchal de Saxe.

Son nouveau patron lui assura des appointements considérables ; il put avoir un état de maison, et convaincu qu'il ne pourrait parvenir que par les femmes dans le grand monde, au milieu duquel il se trouvait lancé, il ne négligea aucun moyen de leur plaire. La nature ne l'avait pas traité très-favorablement : il y suppléa par l'art. De gros yeux, une physionomie peu expressive, étaient peu propres à en faire un homme à bonnes fortunes ; mais il savait se mettre avec tant d'élégance et de goût, qu'il était cité comme un coryphée de la mode. Ses amis lui avaient donné le sobriquet

de *tyran Leblanc*, parce qu'il était opiniâtre dans ses opinions, et qu'il remplissait de céruse les inégalités de son visage.

Les circonstances le servirent à merveille, parce qu'il eut l'adresse de les exploiter à son avantage. Le comte de Friese fut pour lui une seconde Providence; ce fut lui qui l'introduisit dans la brillante société de Chambord et à la cour. Ce jeune seigneur, unique héritier du maréchal de Saxe, voyait s'ouvrir pour lui le plus bel avenir; mais il était sans ambition, et ne s'occupait que de ses plaisirs.

Il n'avait point de secrets pour Grimm, qui se trouvait ainsi initié à toutes les intrigues galantes de la cour et de la ville. Il dut aussi au comte de Friese ses relations si intimes avec le baron de Besenval, que des rapports de convenances et d'affection unissaient aux ducs de Choiseul et d'Aiguillon, à la reine, à madame de Polignac, aux princes de la famille royale, et à tous les ministres qui ont eu une si grande influence sur les principaux événements des règnes de Louis XV et Louis XVI.

Le comte de Friese mourut fort jeune, et survécut peu de temps à son oncle. On ne lira pas sans le plus vif intérêt les circonstances trop peu connues de la mort de l'illustre maréchal et de son neveu. Grimm avait voué à son jeune patron l'attachement le plus tendre et le plus vrai; le chagrin que lui causa cette perte, aussi douloureuse qu'imprévue, ne peut être comparé qu'à celui

qu'il éprouva de l'infidélité de mademoiselle Fel, chanteuse de l'Académie royale de musique, qui lui préféra Cahusac.

Ce fut pour le distraire de son excessive douleur, qui alarma tous ses amis, que Diderot imagina l'intéressant épisode de sa *Religieuse*. Grimm crut de bonne foi à la réalité d'une infortune imaginaire. Il fallut bien enfin le détromper, lorsqu'on le vit déterminé à voler au secours de cette malheureuse recluse; mais Diderot avait atteint le but qu'il s'était proposé; il avait donné le change à la sensibilité de son ami.

Grimm ne renonça pas sans regret à une illusion qui lui était chère, et il bouda quelque temps l'ingénieux auteur de ce roman. Ses voyages en Suisse avec l'aimable madame d'Épinay, et dans le midi de la France avec quelques seigneurs russes qui lui avaient été recommandés par S. M. l'impératrice Catherine II, de graves occupations diplomatiques, firent oublier à Grimm l'officieuse mystification de *la Religieuse*, et l'amitié reprit tous ses droits.

Une brochure qui, dans toute autre circonstance, aurait passé inaperçue, avait donné à Grimm la réputation d'homme d'esprit et de goût, et l'avait placé à la tête du parti qu'on appelait *le coin de la reine*: il s'agissait tout simplement de musique.

Rousseau, alors intimement lié avec Grimm, s'était, comme lui, prononcé contre la vieille musi-

que française. Rousseau traita la chose au sérieux dans sa lettre sur la musique. Grimm suivit un autre plan ; il n'employa que l'arme de la plaisanterie ; il écrasa ses adversaires en les rendant ridicules, et sa brochure du *Petit Prophète* fit fortune.

Le voilà homme à la mode, et en France, surtout à la cour, un homme à la mode pouvait prétendre à tout. Cette polémique avait commencé sous le règne de Louis XV ; elle reprit une nouvelle activité après le mariage du dauphin, depuis Louis XVI, avec l'archiduchesse Marie-Antoinette.

Cette princesse avait fait venir de Vienne Gluck, qui fit bientôt oublier Lully et Rameau lui-même, et qui possédait au plus haut degré le génie de la musique dramatique. L'abbé Terray, toujours empressé de faire sa cour à madame Dubarry, avait imaginé d'opposer à Gluck un autre compositeur étranger, Piccini, qui vint en France sous le patronage de la favorite.

Tout Paris fut gluckiste ou picciniste. Les deux partis avaient établi leur camp à l'Opéra. Le quartier général des premiers était au *coin de la reine*, celui des autres au *coin du roi*. Cette guerre inoffensive agitait aussi les provinces. On n'admettait point de neutralité. Les gluckistes avaient pour eux la supériorité du nombre et celle des succès ; ils opposaient à *Didon*, l'*Armide*, l'*Alceste* et les autres chefs-d'œuvre du maître sous la bannière duquel ils s'étaient placés.

Grimm était déjà correspondant de la duchesse de Saxe-Gotha et d'autres cours du Nord, lorsque, après la mort du comte de Friese, il fut nommé secrétaire du duc d'Orléans, aïeul du prince actuel. Si cette correspondance n'eût été réellement que littéraire, ces doubles fonctions n'eussent pas été incompatibles; aussi Grimm garda-t-il long-temps le plus profond secret sur ses fonctions diplomatiques. Il ne cessa son emploi de secrétaire du duc d'Orléans qu'en 1776; il fut accrédité alors par le prince de Saxe-Gotha, en qualité de chargé d'affaires de cette cour auprès de celle de France.

Ce fut alors qu'il reçut réellement le titre de baron, et qu'il se montra décoré de plusieurs ordres de diverses cours du Nord; mais il y avait long-temps qu'il jouissait de l'estime et de toute la confiance de la duchesse de Saxe-Gotha. Il nous suffira, pour le prouver, de rapporter ici une lettre qu'il reçut de cette princesse en 1763. Il nous eût été facile d'en citer un plus grand nombre; mais elle suffira pour démontrer combien cette correspondance, d'ailleurs si honorable pour Grimm, était active et intime.

D'Alembert, voyageant dans les cours du Nord, avait passé à Gotha sans se présenter à la cour. D'Alembert était philosophe, dans toute l'acception du mot, et bien qu'il ait eu la certitude d'y être parfaitement accueilli, il ne s'arrêta point dans cette ville. La duchesse régnante en fut vivement

affectée. Les philosophes, si opiniâtrément, si indécemment poursuivis dans la France, leur patrie, étaient mieux appréciés par les puissances étrangères.

Laissons parler la princesse elle-même à propos de cet *incognito* philosophique du secrétaire perpétuel de l'Académie-Française.

« 3 octobre 1763.

« Mon bon et cher profane, nous ne sommes « de retour ici que depuis samedi au soir, ce qui « est cause que je ne puis accuser qu'aujourd'hui « la réception de vos dernières lettres.

« Je suis très-mortifiée de n'avoir pu faire con-« naissance avec M. d'Alembert. Plus je m'en étais « flattée, et plus je suis outrée d'avoir manqué une « occasion qui ne se retrouvera peut-être jamais. « Mais pourquoi aussi ne m'a-t-il pas fait dire un « mot en arrivant ici ? A coup sûr nous lui aurions « volontiers fait le sacrifice de notre sommeil et de « quelques heures de notre voyage.

« Je vous trouve inhumain, ainsi que lui, de ne « m'en avoir parlé qu'après coup ; j'eusse cent fois « mieux aimé ignorer tout-à-fait qu'il a été ici, « que de l'apprendre quand il n'y a plus moyen « de rattraper un avantage si désiré.

« Le temps ne me permet pas de vous en dire « davantage.

« Recevez, mon très-honoré profane, les assu-

« rances de mon amitié d'aussi bon cœur que je « vous les donne.

« Mon chancelier vous dira le reste... »

Ce chancelier, c'était la grande maîtresse, madame de Buchwald, qui, après avoir pris l'ordre de sa dame et souveraine, ajouta au bas de la lettre de cette princesse ce qui suit :

« Ce pauvre chancelier n'est qu'un sot, dont la « faible existence vient d'être rudement boulever- « sée par un voyage où tous les guignons possibles « nous ont accablés.

« Pour combler la mesure, nous apprenons le « lendemain de notre retour ici que M. d'Alem- « bert y a passé et que nous l'avons manqué. Ah! « mon cher ami, que de sujets d'humeur! il faut que « la dose soit d'une force insurmontable, puisque « votre lettre même n'a pas eu le pouvoir d'en « triompher, etc... »

Il règne dans ces lettres une aisance, une facilité d'expression, un abandon vraiment remarquables. Ce style du cœur n'appartient qu'aux femmes. La langue française entrait alors dans l'éducation des princesses et des princes étrangers.

C'est encore Grimm qui, dans ses mémoires, nous apprend que l'impératrice-reine Marie-Thérèse avait demandé à M. de Choiseul un homme capable d'apprendre aux archiduchesses, ses filles, la langue, les mœurs et les usages de la cour de

France. Quant aux mœurs, elles n'étaient pas alors d'une étude fort nécessaire, et il eût été dangereux d'en donner une juste idée aux jeunes princesses.

M. l'abbé de Vermont fut envoyé à Vienne. C'était un véritable abbé de cour, parfait épicurien, et qui sut habilement profiter des nouvelles relations que lui donnèrent ses fonctions de précepteur des archiduchesses. Il ne désirait la fortune que pour subvenir à ses plaisirs; il eut une grande influence à la cour de France après son retour de Vienne, et sous le titre modeste de lecteur de la reine, il était plus que ministre; un porte-feuille lui eût donné des envieux et des rivaux, et sans sortir des petits appartements, il jouit d'un grand pouvoir et du premier des biens, l'indépendance.

L'heureux abbé jouissait paisiblement de tous les avantages de sa position, et son bonheur eût été parfait si, par reconnaissance pour M. le duc de Choiseul, alors exilé à Chanteloup, il n'eût pas servi d'intermédiaire à ce ministre disgracié. Mais le vieux Maurepas, malgré son indolence et sa légèreté, tremblait pour son porte-feuille, auquel il tenait beaucoup. Son neveu, le duc d'Aiguillon, veillait pour lui, et on découvrit bientôt que le lecteur de la reine n'était que le facteur mystérieux de la correspondance secrète de l'ex-ministre avec la reine et la cour de Vienne.

Des lettres furent interceptées, et l'abbé de Ver-

mont reçut immédiatement l'ordre de quitter la cour et de se rendre à son abbaye; et voici dans quelles circonstances. Nous trouvons cette anecdote dans les nombreuses notes détachées qui sont jointes aux mémoires que nous publions, et qui, comme le texte, sont écrites en allemand, précaution à laquelle Grimm n'a jamais manqué, pour ne pas avoir à redouter l'indiscrétion de son secrétaire, qui ignorait cette langue.

L'abbé de Vermont devait tout à M. de Choiseul, sans lequel il eût langui dans une monotone obscurité. C'est lui qui l'avait placé auprès de la reine. Cette princesse l'avait elle-même présenté à l'empereur, son frère, lorsqu'il vint à Paris. Le prince lui fit l'accueil le plus gracieux, et l'œil perçant des gens de cour pénétra bientôt un mystère que l'on croyait couvert d'un voile impénétrable. On soupçonna l'abbé de recevoir, sous son couvert, les lettres de l'impératrice-mère et de son fils à la reine, et les réponses de cette princesse.

Le duc d'Aiguillon et sa cabale s'alarmèrent de cette correspondance du duc de Choiseul avec la reine et la cour de Vienne. Ils tremblaient que la reine, adorée de son époux, et dont la grossesse était fort avancée, ne profitât de cette circonstance pour faire rappeler le duc de Choiseul au ministère.

Ils parvinrent, par des moyens honteux, à intercepter deux lettres de l'abbé et de l'impératrice-

reine, et ils s'empressèrent, sous l'apparence d'un beau zèle, de les remettre à M. de Maurepas, qui se hâta de les donner directement au roi. On s'est fort récrié sur le danger de cette correspondance clandestine, qui livrait à l'étranger les secrets du conseil. M. Amelot, qui avait le département de la cour, fut entraîné.

Madame de Lamballe elle-même, surintendante de la maison de la reine, ne fit nulle difficulté de se charger de l'ordre verbal du roi pour l'abbé, à qui elle ne pouvait pardonner d'avoir donné directement à la reine des mémoires qui auraient dû passer par les mains de la surintendante.

L'abbé reçut fort mal l'ordre qui l'exilait à son abbaye; il répondit, avec l'accent de la fureur, qu'il ne quitterait pas la cour. Madame de Lamballe lui répliqua avec la même vivacité que la reine pouvait opter entre eux; que s'il ne quittait la cour, elle était déterminée à donner sa démission.

La reine, pour prévenir un éclat, pria l'abbé de s'en aller : il obéit. A peine fut-il à Paris, qu'il reçut de M. Amelot une lettre de cachet qui lui ordonnait de se rendre à son abbaye; mais dès le lendemain, on lui fit savoir qu'il pouvait rester à Paris, et ce jour-là même, il reçut de Vienne des lettres qu'il envoya à la reine. Ainsi finit ce débat domestique.

Grimm attachait beaucoup d'importance à être

informé de ces petits événements de famille; mais il était impénétrable sur ce point avec ses plus intimes amis. Il ne s'oublia pas un seul instant dans les brillantes sociétés qu'il fréquentait. Il était de toutes les réunions philosophiques. Le cercle littéraire de madame du Deffant était le seul où il ne se montrât que rarement; mais il se piquait d'une grande exactitude aux dîners du baron d'Holbach, aux soupers du comte de Boulainvilliers, chez madame Geoffrin et chez mademoiselle de Lespinasse; on le trouvait partout; chez madame de La Poplinière[1], madame Necker, madame du Châtelet, etc.

Il était aussi de cette joyeuse et spirituelle *société du bout du banc*, qui se réunissait chez mademoiselle Quinault la cadette. Là se trouvaient les hommes les plus aimables et les plus éclairés de l'époque : Pont-de-Vesle, Destouches, Marivaux, le comte de Caylus, M. d'Argenson; Voltaire lui-même était fort assidu avant qu'il se retirât à Ferney.

[1] Madame de La Poplinière était fille de la comédienne Mimi Dancourt. Elle était depuis long-temps la maîtresse du fermier général de La Poplinière avant de devenir son épouse; mais le cardinal de Fleury, par les intrigues de madame de Tencin, ayant refusé de maintenir M. de La Poplinière sur la liste des fermiers généraux, à moins qu'il n'épousât sa maîtresse, le financier obéit, et c'était pour lui une question d'existence.

On s'assemblait le soir ; les soupers de mademoiselle Quinault étaient charmants par l'excellent choix des convives. Le plat du milieu était une écritoire ; elle restait en permanence ; les convives s'en servaient tour à tour pour écrire leurs pensées.

C'est là que furent improvisées les *Étrennes de la Saint-Jean*, le *Recueil de ces Messieurs*, et d'autres brochures piquantes d'originalité et de folie, dont le comte de Caylus a grossi la collection de ses œuvres.

L'amitié la plus franche unissait les membres de la *société du bout du banc*. On n'y connaissait pas l'orgueil des rangs; c'était un vieux préjugé qu'on laissait à la porte.

Ce fut à cette époque que M. d'Argenson fut appelé au ministère ; mademoiselle Quinault s'empressa d'aller le complimenter. Le nouveau ministre lui fit l'accueil le plus aimable, et en la reconduisant, il l'embrassa devant tout le monde.

L'antichambre, les salons, étaient remplis de solliciteurs, au nombre desquels figurait un chevalier de Saint-Louis, qui s'imagina que l'heureuse actrice était au mieux avec le nouveau ministre, et qu'elle allait devenir le canal des grâces. Il courut après elle, et lui demanda sa protection.

Mademoiselle Quinault se retourne, le considère, et lui tendant les bras ; « Monsieur le che-

« valier, lui dit-elle, je ne puis mieux faire pour « vous que de vous rendre ce que le ministre « m'a donné; » et sans le connaître, elle l'embrassa avec la plus franche cordialité.

Les notices jointes aux mémoires sont remplies de traits aussi singuliers, et qui peignent parfaitement les mœurs du temps. Nul observateur ne s'est trouvé dans une position plus heureuse que Grimm, pour saisir dans son ensemble et dans ses moindres détails ce tableau si vaste, si varié, des hommes et des événements extraordinaires qui ont fixé l'attention de l'Europe entière, pendant près d'un demi-siècle.

Nous ne craignons point d'affirmer que ses mémoires réunissent tout ce qu'il y a de plus intéressant dans cette longue période, qui déjà a fourni la matière d'un si grand nombre de volumes.

Il peint à grands traits, avec une grande indépendance d'opinion, et avec un talent d'observation qu'on ne trouve point dans les autres contemporains. Il était heureux sous le double rapport de la considération et de la fortune.

Il est toujours intéressant, parce qu'il est toujours vrai. On trouve dans son ouvrage les faits, les personnages célèbres ou fameux, et l'histoire philosophique des trente dernières années du règne de Louis XV, et des dix premières du règne de Louis XVI; il s'arrête à l'année 1790. Ce fut alors

qu'il quitta la France, avec tout le corps diplomatique.

Il se retira d'abord à Gotha, où il resta presque toujours jusqu'en 1795, que l'impératrice de Russie le nomma son ministre plénipotentiaire près les États du cercle de la Basse-Saxe. Il remplit cet emploi jusqu'à l'époque funeste où une maladie cruelle le força de renoncer aux affaires.

Il revint alors à Gotha, où il passa les dernières années de sa vie au milieu de ses nombreux amis et de ses livres, et mourut en 1807, le 19 décembre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Ce fut dans les loisirs de sa retraite qu'il composa les mémoires que nous publions. Nous osons espérer que cette publication sera favorablement accueillie du public.

Les historiens y pourront puiser des documents utiles et peu connus ; les gens du monde, la connaissance des mœurs et les usages d'une génération qui n'est plus, et une connaissance exacte de l'origine et des progrès de l'ère nouvelle de la civilisation européenne.

INTRODUCTION.

Les grands événements qui ont marqué la seconde moitié du dix-huitième siècle, occuperont une grande place dans l'histoire politique et littéraire de l'Europe. Placé au centre de ce grand mouvement, le baron de Grimm a vécu dans la plus étroite intimité avec les savants et les hommes d'État qui ont joué les principaux rôles dans ce grand drame.

Correspondant avoué de l'impératrice de Russie, de la reine de Suède, du roi de Pologne, du duc de Deux-Ponts, du prince de Hesse-Darmstadt, du prince George de la même maison, de la princesse de Nassau Saarbruck, de la princesse régnante et du prince héréditaire de Saxe-Gotha, il avait besoin d'être bien informé, et ses relations l'avaient mis à même de connaître, promptement et dans leurs moindres détails, toutes les intrigues de cour et de boudoir,

qui ont eu une si grande influence sur la révolution de 1789.

Une correspondance littéraire avec quelques princes des cours du Nord avait été commencée par Raynal et Diderot en 1753; le baron de Grimm, devenu leur ami, fut bientôt associé à leurs travaux épistolaires. Mais il s'était réservé une correspondance personnelle et secrète à laquelle celle qu'il partageait avec ses collaborateurs, ne servait que de voile et de passe-port.

Les principaux souverains de cette époque avaient leurs correspondants, leurs agents secrets dans les autres cours. Louis XIV et Louis XV leur en avaient donné l'exemple. On sait comment fut organisée et dirigée successivement par M. le prince de Conti et M. de Broglie cette minutieuse investigation diplomatique; elle n'avait point pour organes des hommes ordinaires. Peu d'ambassadeurs et de ministres ont été initiés dans le secret.

C'est ainsi que M. de Vergennes a été initié, en 1755, par le prince de Conti; le baron de Breteuil, en 1759, par le comte de Broglie; le chevalier de Saint-Priest, par le même, lors de son départ pour l'ambassade de Constantinople. D'au-

tres, sans caractère officiel, avaient été s'établir à Varsovie, à Genève, en Suède, à Londres.

Leurs noms, comme leurs attributions, ne sont plus un mystère ; leur mandat n'avait rien qui dût les faire rougir, et il faut le dire, leurs révélations n'étaient à craindre que pour les ministres ineptes ou de mauvaise foi. Ces principaux correspondants étaient Durand, Hennin, Gérault, les chevaliers d'Éon, Desrivaux, le général Monnet, sa femme, d'Argental, Dubois Martin, les généraux polonais Mokronoski, Jakuboski, et enfin Delarosière, Nardin, Tersier, le marquis de Bombelles, etc.

Les nouvelles politiques, les anecdotes privées des personnages qui, par leur rang, leur goût, leurs hautes fonctions, avaient une grande influence sur la marche et les projets du gouvernement, avaient, pour les cours du Nord, une tout autre importance que des nouvelles littéraires. Un événement frivole, et qui paraissait n'être que scandaleux, pouvait révéler un fait du plus grand intérêt.

C'était cette partie de correspondance que s'était reservée le baron de Grimm ; et, en quittant la France en 1789, il emporta les précieux

documents qu'il y avait recueillis pendant quarante années. Tels sont les éléments des Mémoires que nous publions, et qui forment l'histoire la plus complète des arts, des sciences, des mœurs et des faits les plus importants de cette longue et mémorable époque.

Sa correspondance littéraire, à laquelle il attachait beaucoup moins d'importance, était restée entre les mains de quelques amis et de son savant collaborateur; c'est dans les loisirs d'une retraite de vingt années qu'il passa soit à Hambourg, soit à la cour de Saxe-Gotha, auprès de laquelle il avait conservé le titre et les attributions de chargé d'affaires de Russie, qu'il a coordonné les autres matériaux qui appartiennent exclusivement à l'histoire. On y remarquera une foule d'anecdotes piquantes tout-à-fait inédites ou peu connues. Là souvent une intrigue privée expliquera, sans voile, le mystère d'un grand événement. C'était le règne des favorites et des systèmes. La Pompadour, La Dubarry, les courtisans, les ministres, les savants, les généraux, se montrent tour à tour dans cette véridique et souvent scandaleuse galerie.

L'auteur lui-même était un personnage mys-

térieux; maître de son secret, et sous un air franc, ouvert, étourdi, il ne se laissait jamais pénétrer, et possédait l'art de provoquer les confidences et de surprendre les plus secrètes pensées des autres ou de les deviner. C'était pour lui une nécessité de position. N'avait-il pas aussi à se justifier des graves reproches que lui avait faits, dans ses fameuses *Confessions*, le philosophe de Genève, qu'il fallait admirer et fuir, et que ses passions et ses malheurs ont immortalisé comme ses ouvrages? On s'étonnait du long silence de Grimm, mais le temps des révélations n'était pas arrivé.

Depuis son départ de France, il occupait à la cour de Saxe-Gotha une charge plus honorable que pénible, et la gravité de son caractère diplomatique, le besoin du repos, le temps qui affaiblit les ressentiments les plus vifs, les plus légitimes, expliquent assez ce silence. Loin du tourbillon au milieu duquel il avait passé ses plus belles années, il interrogeait ses notes et ses souvenirs. Il pouvait juger les hommes et les choses sans prévention, et ses fonctions lui permettaient de disposer de ses instants. Le titre de plénipotentiaire de la cour de Saint-Pé-

tersbourg près de celle de Gotha n'était qu'un brevet de retraite.

Une guerre générale de vingt-cinq années avait élevé une insurmontable barrière entre la France et les autres puissances liguées contre elle. Le baron de Grimm n'a pas vu la fin de cette lutte si longue, si orageuse, si féconde en grands événements; mais il a vu naître et grandir le nouvel empire qui plus tard s'est écroulé avec la rapidité et le fracas de la foudre.

Ses Mémoires ne laissent rien à désirer sur les principaux événements et les principaux personnages qui ont dirigé le gouvernement et l'opinion depuis l'élévation de la Pompadour jusqu'en 1789. Cet intervalle est de quarante années. Ses relations intimes avec Diderot, d'Alembert, Voltaire, J.-J. Rousseau, Mably, Montesquieu, l'abbé Galiani, Morellet; mesdames d'Épinay, d'Houdetot; la famille Helvétius, le comte de Friese, neveu du maréchal de Saxe, son bienfaiteur et son ami, le baron d'Holbach, le comte de Boulainvilliers, et tous les hommes célèbres ou fameux de l'époque, lui ont révélé les mystères des intrigues les plus secrètes. Ses Mémoires se terminent par une es-

quisse rapide, mais fidèle, des révolutions qui se sont succédé en France ou dans les principaux États de l'Europe et en Amérique. Mœurs, sciences, arts, politique, tout est changé. Une ère nouvelle a commencé.

Les investigations en tout genre, et surtout en histoire, sont le besoin dominant de notre âge, et c'est pour répondre à ce besoin que l'éditeur a publié ces Mémoires. Cette publication était un devoir que lui imposaient les dernières volontés de l'auteur et la reconnaissance. Pour être intéressant, il lui avait suffi d'être vrai ; et si, par une hypocrite délicatesse, quelques prudes, quelques chefs de coterie s'effarouchent de la crudité de certaines anecdotes, qu'ils veuillent bien se rappeler que l'auteur avait prévu leurs singuliers scrupules, et qu'il n'a pas cru devoir à leur ombrageuse susceptibilité le sacrifice de vérités utiles.

Ses Mémoires seront, suivant ses intentions, imprimés sans subir aucune mutilation. Les convenances n'en seront pas moins respectées, et nul écrivain ne les a mieux connues et mieux observées que le baron de Grimm. Ses preuves à cet égard sont faites ; et la justesse de son goût,

son habitude et son talent d'observation, l'indépendance de ses opinions, ne peuvent être contestées que par la prévention et la mauvaise foi. Ici finit la tâche de l'éditeur, il va laisser parler l'auteur lui-même.

MÉMOIRES

INÉDITS

DU BARON DE GRIMM.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

J.-J. Rousseau. — Mes premières relations avec lui. — Diderot. — Le comte de Friese. — Le prince de Saxe-Gotha. — Mon entrée dans le monde. — Le pape Klupffel. — M. et Mme de La Poplinière. — Le maréchal de Saxe. — Chambord. — Madame de Pompadour. — Lettre singulière. — Madame Favart. — Le spectacle. — Le champ de bataille. — Le maréchal de Saxe et le maître à danser de la reine. — Le traité de paix. — Le prétendant à l'Opéra et à Vincennes. — Son départ de France. — Les jésuites. — Banqueroute fameuse. — Le danger d'avoir trop d'esprit. — M. de Maurepas. — Madame de Pompadour. — La lettre et le quatrain.

J.-J. Rousseau qu'il fallait estimer, admirer en dépit de lui-même, et qui ne put conserver un seul ami, a écrit ses *Confessions* moins dans

le dessein de se montrer lui-même tel qu'il était, que d'accuser, sans nulle réserve, ceux-là même qui lui avaient voué le plus sincère attachement ; il n'a jugé les autres qu'à travers le prisme de la plus injuste, de la plus inconcevable prévention. Il m'a donné une grande place dans cette partie de ses ouvrages et dans sa correspondance, dont le respect pour sa mémoire et pour les convenances aurait dû empêcher la publication. Ce grave reproche, je ne l'adresse point à l'auteur, mais à ses imprudents amis; son génie, l'irrésistible influence de son talent, prête à ses opinions un redoutable appui. Me taire, quand une accusation aussi publique pèse sur moi, ce serait m'avouer coupable de tous les torts qu'il lui plaît de me supposer.

J'étais néanmoins déterminé à m'imposer ce pénible silence; je me rappelais avec délices nos premières relations, cette intimité si franche qui fit le charme et l'orgueil de mes plus belles années. Le désir de me rapprocher de lui, pour ne plus m'en séparer, n'était pas un des moindres motifs qui m'avaient fixé en France. La patrie de J.-J. Rousseau devait être la mienne; lui seul a rompu cette union qui ne devait finir qu'avec ma vie. Je me félicite néanmoins de ne pas être obligé, dans l'intérêt de

ma justification, d'accuser celui que j'ai cessé de voir sans cesser de l'estimer. Mais il m'a fallu céder à de plus puissantes considérations, et rendre aux faits, défigurés par une aveugle prévention, toute la pureté de la vérité historique.

Notre siècle est celui des investigations. La vérité n'a plus de voiles impénétrables. Tous les hommes célèbres ou fameux dont j'ai si long-temps partagé les vœux, les opinions et les travaux, et qui ont eu une si grande influence sur les grands événements dont nous avons été les acteurs et les témoins, ne sauraient être trop connus. Ils ont préparé l'ère nouvelle de la civilisation européenne. Tous les publicistes, les philosophes, les écrivains de tout genre, les hommes d'État de tout rang, avec qui j'ai passé quarante années, sont jugés à leur juste valeur.

J'ai vécu au milieu de toutes les gloires, de toutes les infortunes de cette époque sans exemple dans l'histoire des empires et des nations. Je puis fournir quelques pages aux annales du dix-huitième siècle, et remplir une lacune importante, par les volumineux documents que j'ai recueillis, pour l'histoire contemporaine. J'ai conservé tous ceux qui intéressaient les événements politiques et les mœurs, et les personnes

qui ont joué un grand rôle dans ce long drame, dont on croit avoir vu le dénouement!

Combien d'hommes extraordinaires ont paru dans cette dernière moitié du dix-huitième siècle! Je me trouvais placé au centre de tous ces mouvements si rapides, si féconds en résultats. La cour et la ville n'avaient point de secrets qu'il ne me fût facile de pénétrer. J'étais de sang-froid au milieu de ce conflit de toutes les passions, je n'avais dans cette lutte rien à craindre ni rien à espérer. J'observais sans engouement comme sans prévention, et je n'avais point de confidences à échanger.

Je dirai ce que j'ai vu. Je ne tairai que ce qu'il importe peu de faire connaître. Je ne serai qu'historien dans l'acception rigoureuse de ce mot. Peu m'importe que l'on crie à l'indiscrétion, au scandale, quand je ne serai que vrai; il n'y a de honteux et de lâche que la calomnie. J'ai dit quel motif aussi honorable que nécessaire m'a fait écrire ces Mémoires. J'aurai vécu quand ils seront publiés. J'en ai fixé l'époque, et je suis certain que mes intentions sur ce point seront fidèlement exécutées.

J'ai moins à m'occuper de moi que des autres; qu'importent à mes contemporains d'obscurs et inutiles détails sur ma naissance et mes

parents! Qu'il me suffise de dire que ma famille est honorable. Quant à mon éducation, au plan de vie que je me suis tracé et que j'ai constamment suivi, ces Mémoires le diront : telle est la variété et l'importance des faits et des personnes dont je vais retracer l'histoire, que me placer au premier rang dans ce tableau si vaste, si animé, c'eût été me montrer indigne de le peindre.

Mon existence littéraire et politique date du jour où j'entrai à Paris, vers le milieu du siècle que j'ai vu finir. Également avide de fortune et de considération, et ne pouvant me résoudre à sacrifier mon indépendance, je ne pouvais espérer me créer dans ma patrie un avenir conforme à mes goûts; nul n'est prophète dans son pays, et cela est plus vrai en Allemagne que partout ailleurs. Dans l'ivresse du jeune âge, j'avais essayé de me faire remarquer dans la carrière dramatique, et je donnai ma tragédie de *Banise*. Cet essai ne fut pas heureux, et ma *Banise* fut impitoyablement sifflée et sévèrement critiquée par Lessing et tous les aristarques allemands. Je repris bientôt courage, et déterminé à aller tenter, loin de mon ingrate patrie, un destin plus prospère, je n'attendais qu'une occasion de m'en éloigner sans honte. Elle se présenta bientôt.

Le comte de Schomberg, après le décès du chevalier de ***, venait d'obtenir le régiment de *dragons allemands* composé des débris des *houlans* formés par le chevalier : il était parti pour Paris, où d'honorables relations et des protecteurs puissants l'appelaient à des grades supérieurs qu'il obtint dans la suite. Il désirait avoir près de lui ses jeunes fils. Je fus chargé de les accompagner et d'y rester près d'eux pour terminer leur éducation. Je brûlais de voir cette capitale célèbre, et de connaître les savants, les écrivains que l'impératrice de Russie et le roi de Prusse honoraient de leur estime et de leur confiance.

Je savais déjà que le comte de Schomberg vivait dans la plus intime familiarité avec le comte de Friese, neveu et héritier du maréchal de Saxe, le baron de Besenval qui venait de débuter à la cour d'une manière si brillante, et l'aimable de Martange qui n'était encore que capitaine d'infanterie; je savais aussi que le baron de Thun, gouverneur des fils du jeune prince de Saxe-Gotha, était souvent admis dans la société intime de ce prince et du comte de Friese.

Je sentis en arrivant à Paris le besoin de faire de nouvelles études; je m'y livrai avec une ar-

deur, une persévérance qui fixa l'attention du prince de Saxe-Gotha. Les fils du comte de Schomberg pouvaient se passer de mes leçons, et je me voyais menacé d'un effrayant abandon, quand M. Klupffel, chapelain du prince, me procura le modeste emploi de lecteur de son altesse.

M. Klupffel aimait passionnément la musique; j'étais assez fort sur le clavecin : il avait la manie de composer, et j'exécutais ses œuvres avec une courageuse docilité, qu'il prit pour de l'admiration; mais je partageais bien cordialement son aversion pour la musique française. La même sympathie réunissait le chapelain et J.-J. Rousseau; ils étaient devenus presque inséparables. J'étais de toutes les parties de M. Klupffel; il me menait partout où il était sûr de trouver un bon dîner et un clavecin. Chaque repas était suivi d'un petit concert improvisé. Il se plaisait surtout chez M. Dupin. L'épouse de ce fermier-général faisait avec une grâce exquise les honneurs de sa maison.

J'y avais remarqué J.-J. Rousseau : je le retrouvai souvent chez un autre financier de la même compagnie, M. de La Poplinière, et chez M. Seguy. J'entendis un jour, avec une délicieuse surprise, le baron de Thun inviter J.-J. Rousseau et M. Seguy à venir passer quelques jours à la

jolie maison du prince à Fontenay-sous-Bois, au-delà de Vincennes. Des commissions dont son altesse m'avait chargé devaient me retenir quelques jours à Paris, et M. de La Poplinière nous offrit sa voiture pour ce petit voyage. M. Seguy et moi acceptâmes son offre obligeante; mais Jean-Jacques refusa tout net de partir avec nous. Rien ne put le déterminer à renoncer au dessein de faire cette longue course à pied. « J'y « suis habitué, nous répétait-il, et un de- « voir sacré m'impose une station sur la « route; mais je ne me ferai pas attendre. » Un douloureux soupir, qu'il ne put retenir, nous révéla son secret. Les mots *donjon*, *Diderot*, que M. Seguy prononça à voix basse, me pénétrèrent d'une soudaine admiration pour Rousseau. O divine amitié! le cœur de Rousseau était alors ton sanctuaire! Je serai aussi son ami, et dès cet instant je lui vouai le plus sincère, le plus inviolable attachement... Je serai son compagnon de voyage, et je ne songeai plus qu'à dégager la promesse que je venais de faire à M. Seguy; mais bien déterminé à le laisser partir seul dans le carrosse du fermier-général, j'irai attendre Rousseau sous les murs du château de Vincennes.

Tout réussit comme je l'espérais; et le jour

fixé pour le départ, je ne voulus pas même prendre de voiture jusqu'à la barrière. J'oubliai ce jour-là le soin de ma santé et même de ma toilette, et au risque de me hâler le teint et d'étouffer de chaleur, je ne voulus m'épargner aucune fatigue du pélerinage; et depuis deux heures, les yeux fixés sur la porte du redoutable château, j'attendais avec la plus vive impatience l'apparition du héros de l'amitié. Enfin je l'aperçois.

C'est bien lui! Sa marche est lente, et déjà j'entends sur les planches du pont-levis le bruit de sa canne, qu'il agite et presse avec une extrême vivacité. Il paraît ému, un feu extraordinaire brille dans ses regards; je lis sur ses traits la double empreinte de la douleur et d'une inspiration soudaine... J'allais m'élancer à sa rencontre... Je m'arrête... je crains de le distraire par ma brusque apparition... Il passe près de moi sans m'avoir aperçu. Bientôt il semble absorbé dans les plus graves méditations; mais je ne puis résister à mon impatience : me voilà près de lui, cheminant à ses côtés. Je puis parler enfin. J'attribue au hasard notre rencontre. Je n'avais pu rejoindre M. Seguy à l'heure convenue; il était parti sans moi.

« Quoi! seul, à pied... braver la poussière et

une chaleur étouffante? (Un sourire effleura ses lèvres : je le compris.)

— « Ma toilette est ce qui m'occupe le moins dans ce moment, lui dis-je; mais parlons du malheureux ami que vous venez de quitter. Verra-t-il enfin le terme d'une injuste autant qu'insupportable captivité?

— « Vous ne partagez donc pas l'opinion du sévère Klupffel?

— « Non, sans doute; un homme tel que Diderot doit dominer l'opinion de ses contemporains : nulle considération ne doit le déterminer à transiger avec sa conscience; il n'a pas dû céler les vérités utiles que lui révélait son génie.

— « Ils ont cru lasser son courage à force de persécutions; ils se sont trompés. Tenez, tout à l'heure, dans cet affreux donjon, il m'entretenait avec la même force d'âme, la même sérénité, la même indépendance qu'au sein d'une entière liberté.

— « Avez-vous lu le programme du prix proposé par l'Académie de Dijon?

— « Oui, *si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs*.

— « Sujet vaste et intéressant.

— « Eh bien! ce titre m'avait séduit; déjà

j'avais arrêté un plan que je croyais superbe. Je l'ai communiqué à Diderot : un mot de lui a changé toutes mes idées. Il a envisagé la question dans le sens inverse. Il m'a développé avec cette chaleur d'expression que vous lui connaissez la thèse contraire; j'ai été frappé de la piquante originalité de son projet; j'ai abandonné le mien, et j'ai trouvé singulier d'envoyer au concours de l'Académie bourguignonne un discours qui ne serait que la contre-partie du sujet qu'elle avait proposé.

— « Et vous serez couronné par elle.

— « Je m'y prendrais tout autrement si j'ambitionnais le succès; mais advienne que pourra, je suivrai le plan de Diderot. »

L'entretien continua sur le même ton jusqu'à notre arrivée près de la maison de campagne du prince. M. le baron de Thun, M. Klupffel, M. Seguy en sortaient. Ils viennent à notre rencontre. « Nous aurons de la musique, » s'écrie M. Klupffel; et il nous entraîne, M. Rousseau et moi, dans le salon, et sans nous donner le temps de respirer, il veut me placer au clavecin. Nous obtenons avec peine un moment de répit, et on ne se mit à table qu'après avoir *musiqué* pendant une bonne heure. Il fallut reprendre une plus longue séance après dîner.

la même occupation. Je lui vou
ment un attachement sans bornes
échangions nos pensées avec tout
tout l'abandon d'une vieille amiti

De retour à Paris, nous nous
chez Diderot, qui venait d'être
berté. Rousseau paraissait ivre d
de joie. Je partageais ses transp
les exprimer avec la même exalta
lations avec Diderot, depuis si f
intimes, si fraternelles, avaient
mencé avant sa captivité; mais j
lors l'espoir de resserrer des nœ
taient si honorables et si chers. M
changé. Le comte de Friese m
comme secrétaire. Je devins bien
leur ami, le confident de toutes
Un traitement considérable fut at
faciles fonctions. Sa protection m
correspondance *littéraire* de plusie

jouissances que donne à Paris une fortune aisée et indépendante.

Neveu et unique héritier du maréchal de Saxe, le comte de Friese voyait toute la cour et tout ce que la ville avait d'hommes distingués par leurs talents et leurs succès. Guerrier aussi courageux qu'habile, courtisan poli sans bassesse, homme d'esprit et d'instruction sans jalousie, avide de tous les genres de jouissanees et de gloire, il passait sa vie au milieu des affaires les plus sérieuses et des plaisirs les plus variés, il se multipliait sans être nulle part le même. Il était l'homme de tous les lieux, de tous les caractères, sans jamais se dégrader. Grave dans le cabinet d'un ministre, profond et léger dans un cercle d'académiciens, galant sans fadeur et sans insolence auprès des dames, il ne pouvait être fixé par aucune; ses affections amoureuses, toujours vives et passagères, conservaient, pendant leur courte durée, tout le délire d'une grande passion. Il séduisit et abandonna toutes ses maîtresses, sans avoir eu l'idée de les trahir.

Tel était l'aimable grand seigneur auquel j'avais attaché ma destinée et tout l'espoir de mon avenir. Mes voyages à Fontenay-sous-Bois, cette délicieuse retraite champêtre du

prince de Saxe-Gotha, devinrent plus rares; je ne voyais plus Rousseau, Diderot et d'Alembert, que chez MM. de La Poplinière et Helvétius. Je ne quittais Paris que pour aller à Chambord, où le maréchal de Saxe recevait toute la cour : le héros n'était plus qu'une ombre illustre; il subissait déjà toutes les infirmités d'une vieillesse anticipée. Fils d'un roi, un trône l'attendait, si le préjugé attaché à une naissance illégitime ne l'en avait exclus. Sa grande âme n'en fut point affectée; il n'avait dépendu que de lui de régner sur la Courlande et de partager le trône impérial de Russie. La main de l'héritière de cette vaste monarchie lui fut offerte. Époux de la princesse *Élisabeth Petrowna*, il eût pu changer tout le système politique de l'Europe. Grand homme d'État et le premier homme de guerre de son époque, devenu par l'hymen qui lui était proposé chef d'une puissante monarchie, il lui eût été facile de réaliser ces grands plans de réforme dont il avait esquissé les bases dans ses *Rêveries*. Mais également incapable de dissimulation et de constance, il n'était fidèle qu'à la gloire et à l'amitié : l'amour était chez lui moins une passion qu'un besoin; toute femme aimable avait droit à ses hommages.

La princesse *Élisabeth*, soit dépit ou raison, renonça à l'espoir de posséder seule celui dont elle voulait faire son époux; elle abandonna son projet, et un événement qu'elle était loin de prévoir l'ayant placée sur le trône de Russie, elle eut du moins la consolation de n'avoir pas été oubliée. Le maréchal ne put supporter sans regret un revers irréparable.

Son aventure avec la princesse de Bouillon n'avait peut-être pas peu contribué à l'affranchir de tout engagement sérieux; pouvait-il oublier que la passion qu'il avait inspirée à l'intéressante Lecouvreur lui avait coûté la vie? Cette reine de la scène française, que son amour, ses malheurs et ses talents ont rendue si fameuse, avait vendu ses diamants et tout ce qu'elle possédait de plus précieux, et en avait envoyé le produit à son amant, que la pénurie du trésor public, épuisé par tous les genres de dilapidations, avait laissé sans ressource à la tête des armées. La princesse de Bouillon, plus passionnée que généreuse, et furieuse de se voir préférer une actrice, se vengea de sa rivale par un crime; et l'infortunée Lecouvreur mourut empoisonnée.

Son buste, couvert d'un crêpe et couronné de cyprès, était placé dans la chambre à cou-

cher du maréchal, et à côté une coupe renversée avec ces mots :

Duchesse de Bouillon, 1730.

Cependant rien n'était changé dans le château de Chambord, ni dans la manière de vivre du maréchal; c'était la même affluence d'artistes et de jolies femmes. Aux plaisirs de la table succédaient les bals, les concerts et les spectacles. Madame Favart, qui avait fait ses premiers débuts dans la troupe de comédiens qui suivait le maréchal aux armées [1], avait été reçue aux Italiens; elle venait souvent animer par le charme de ses talents et de son jeu le théâtre de Chambord; son inséparable abbé de Voisenon, qui ne pouvait se montrer sur la scène, allait se blottir dans le trou du souffleur, mais il n'exerçait ce modeste emploi qu'aux représentations de vaudevilles de la façon du *couple ami* et de la sienne.

Parmi les jolies Parisiennes qui visitaient le plus souvent Chambord, se faisait remarquer

[1] La veille de la bataille de Rocoux, madame Favart, actrice de la troupe du maréchal, et sa maîtresse, fit sur le théâtre cette singulière annonce : « Messieurs, il y aura demain relâche au théâtre, à cause de la bataille : après demain nous aurons l'honneur de vous donner, etc. »

madame de La Poplinière. Le maréchal ne venait jamais à Paris sans voir son ami La Poplinière, dont la bourse lui était toujours ouverte; et pour un homme de la trempe du maréchal, l'amitié tout-à-fait désintéressée d'un riche financier avait bien son prix, et le maréchal se vantait hautement de son intimité avec le fermier général.

Madame de Pompadour, passionnée pour la comédie, et qui la jouait avec un talent très-remarquable, se serait volontiers associée aux plaisirs des délicieuses soirées de Chambord; mais elle n'osait perdre de vue son royal amant: elle savait *tout* ce qu'il lui en avait coûté de soins et d'intrigues pour obtenir ce titre de favorite, qu'elle avait si long-temps ambitionné sans pouvoir se promettre le moindre espoir de succès. Elle n'était alors, comme madame de La Poplinière, que la femme d'un financier. On sait à quel prix elle acheta la protection du valet de chambre Bridge et de l'officieux Binet. Sans cesse aux aguets, elle interrogeait tous les regards et toutes les physionomies. Parvenue au comble de ses désirs, elle voyait dans chaque femme qui se présentait sur le passage du monarque, une rivale. Le roi, dans une rencontre de chasse, avait paru remarquer madame de La

Poplinière : madame de Pompadour n'a plus de repos, son orgueil humilié ne lui permet plus de se contraindre; elle cède aux inspirations d'une indiscrète jalousie, et se hâte d'écrire à celle qu'elle croit déjà sa rivale.

Madame de La Poplinière n'éprouva que de la surprise en recevant la lettre [1] de la marquise, qu'il lui aurait été facile de désabuser. Mais elle aima mieux se taire par respect pour elle-même et pour ne point troubler le repos de son époux, et peut-être compromettre sa fortune et sa liberté. M. le comte de Friese n'obtint qu'avec peine copie de cette lettre singulière, dont j'ai vu l'original; la voici. Madame de Pompadour se croit presque reine; mais elle se trahit elle-même, et sous la couleur d'une dignité affectée, on remarque l'ambition d'une favorite plus intéressée que tendre.

« Je n'imaginais pas, madame, que nous au-
« rions jamais quelque chose à nous dire. Vous
« m'avez écrit une lettre violente, et je vous fe-
« rai une réponse modérée. Je sais que vous
« êtes depuis quelque temps à la tête des belles
« femmes qui ont des desseins sur le cœur du
« roi. Vous le suivez partout : il vous trouve

[1] Elle lui avait écrit elle-même, mais elle n'attendait point de réponse.

« toujours quelque part en embuscade pour le « surprendre, et cela nous fait rire. Je vous « en demande pardon, madame; il faudrait plu- « tôt plaindre la folie que d'en rire. Vous fai- « tes plus aujourd'hui, vous m'insultez par une « lettre qui n'a ni sens ni justice, comme si « j'étais le seul obstacle qui s'oppose à votre « ambition. J'ai le malheur, madame, de ne « pas connaître tout votre mérite; et quoique « vous ayez fait tout votre possible pour le « faire connaître au roi très-chrétien, il n'en « sait pas davantage que moi. Vous êtes la fem- « me d'un homme riche et estimable, tâchez de « ne plaire qu'à lui; mais si vous vous obstinez « à vouloir plaire au prince, travaillez paisi- « blement à ce projet, sans vous fâcher contre « moi, qui n'ai pas l'honneur de vous connaî- « tre ni de vous estimer. Voici la première fois « que je prends la liberté de vous écrire : ce « sera aussi la dernière. La charité m'a dicté « cette lettre, et si la folie d'une femme n'est « pas un mal incurable, je souhaite qu'elle pro- « duise un bon effet. »

Cette intrigue, dont madame de Pompadour fut dupe, et dont madame de La Poplinière faillit être la victime, si les conseils du comte de Friese ne l'avaient engagée à terminer cette singu-

lière correspondance, était l'ouvrage du maréchal de Richelieu. Madame de Pompadour voyait avec peine l'intimité du maréchal de Saxe et du financier La Poplinière. Elle demandait un jour au vainqueur de Fontenoy quelles pouvaient être les causes de son intimité avec ce fermier général. « Madame, lui avait répondu « le maréchal, il a une qualité que je trouve « excellente; car lorsque j'ai besoin de cent « mille livres, je les trouve dans son coffre, au « lieu que quand je m'adresse au contrôleur « général, il me répond toujours qu'il n'a pas « d'argent. »

Le maréchal n'était rien moins que littérateur, il ne savait pas même l'orthographe [1],

1 Voici une de ses lettres à Favier, maître à danser de la reine :

« Enfein voilla ma chesse partye, et mon valet de cham-« bre vous remeteras saite laitre et vous rameneras dans ma « chesse. Je ne puis en envoier une pour M. de Braquel, « mais il en trouveras une a Paris assez aisement. Je me fais « une faite de vous revoir et de vous embrasser, mon cher « Favier. Je vous ai logé dans la chambre a coté du senieur « de Ckorunisbrock *. Le maréchal de Leuvendal ait assez « mal a Namur, j'espere pourtant que vous le verez ici. « Adieu mon cher Favier.

« M. DE SAXE. »

* Le comte de Frisen, que j'ai écrit Friese pour me conformer à l'usage des auteurs de l'époque.

et il n'a dépendu que de lui d'être membre de l'Académie-Française. Il eut le bon esprit de refuser. L'auteur des *Rêveries* y avait sans doute plus de droits que tant de grands seigneurs aussi mauvais grammairiens, et qui, pour bonnes raisons, faisaient écrire par leurs secrétaires jusqu'à leurs *billets doux*. Le maréchal n'en avait pas moins fait son excellent livre qu'il appela ses *Rêveries*. Mais cet ouvrage, dont toutes les pensées lui appartiennent, avait été écrit par son neveu le comte de Friese; ce livre, si recommandable par la profondeur des vues, la force et la justesse des principes, a changé tout le système de la tactique. Il a fait une heureuse révolution dans toutes les parties de la stratégie; il a été composé en quinze jours, et dans le cours des accès d'une fièvre brûlante qui retenait le maréchal dans son lit. Son neveu ne le quitta pas un seul instant.

Madame de Pompadour parut avoir oublié madame de La Poplinière. D'autres soins occupaient toutes ses pensées et tous ses instants. Toujours aux expédients pour distraire le roi, elle ne pouvait plus le retenir par l'attrait du plaisir; une dégoûtante incommodité l'avait exilée du lit du prince. Elle lui inspira le goût des bâtiments; c'était un moyen de rendre né-

France surtout, tiennent souvent aux causes les plus frivoles. Aussi la diplomatie étrangère a-t-elle toujours mis la plus grande importance à connaître les moindres détails de la vie intérieure des monarques. La France avait vu avec autant de surprise que de douleur terminer par une paix honteuse les campagnes glorieuses qui avaient immortalisé ses armées et leur chef le maréchal de Saxe. Les puissances belligérantes s'étaient étonnées de l'extrême modération du monarque vainqueur. Ce n'était pas un mystère à la cour. Les autres généraux, moins guerriers que courtisans, oubliant qu'ils étaient Français, n'avaient réuni leurs efforts et leurs intrigues pour terminer la guerre que par jalousie contre le maréchal de Saxe. Ils avaient été puissamment secondés par la marquise, dont la paix seule pouvait assurer l'empire sur le roi.

la présence d'un commissaire anglais pour s'opposer à toute espèce de réparation de ce port devenu depuis si important, mais l'expulsion brutale du prince Édouard à qui la France avait accordé une généreuse hospitalité, tout fut sacrifié aux intrigues de l'envieuse médiocrité et au caprice intéressé d'une favorite.

L'honneur national se trouvait également blessé par ces honteuses concessions, que l'on décorait vainement du nom de sacrifice fait au besoin de la paix. L'opinion publique ne prit point le change, et la favorite et le roi, dont ces basses concessions attestaient la faiblesse, furent confondus dans cette foule de libelles, de satires, d'épigrammes, qui furent le premier signal des troubles qui éclatèrent bientôt dans les assemblées des états de Bretagne, dans les parlements et dans les assemblées du clergé.

Le mécontentement général ne put être ignoré des ministres. La princesse de Talmont avait écrit à M. de Maurepas : « Le roi vient de se « couvrir d'une gloire immortelle en faisant ar-« rêter le prince Édouard; je ne doute pas que « sa majesté ne fasse chanter un *Te Deum* pour « remercier Dieu d'une victoire qui lui fait tant « d'honneur; mais comme mon laquais, nommé « Picard, qui a été pris dans cette journée, ne

« peut rien ajouter aux lauriers de sa majesté,
« je vous prie de me le renvoyer. »

L'arrestation du *prétendant* occupa longtemps le conseil intime du roi. M. de Vaudreuil, major des gardes, fut chargé de cette expédition. Le roi lui donna carte blanche. Le major savait que le prince anglais était toujours armé, et qu'il avait hautement déclaré qu'il tuerait le premier qui oserait mettre la main sur lui.

Vaudreuil fit toutes ses dispositions pour s'emparer du prince à son arrivée à l'Opéra. L'entrée de ce spectacle, alors à l'ancien Palais-Royal, était dans un impasse. La représentation était commencée quand le prince arriva. A peine descendu de voiture, il se trouva environné de toutes parts. Vaudreuil s'avance brusquement, lui annonce ses ordres, et lui demande ses armes; le prince affirme qu'il n'en a pas; on le fouille, on lui enlève ses pistolets. Jeté dans un carrosse, il est conduit à Vincennes, où son logement et son souper avaient été préparés d'avance. Il ne témoigna ni surprise ni plainte. Cinquante hommes avaient été envoyés pour renforcer la garde du donjon. Il invita Vaudreuil et les autres officiers à souper avec lui. Tous les gens de sa suite avaient été conduits à la Bastille. Il lui tardait de sortir de

prison, et de s'éloigner d'une terre inhospitalière; il annonça sa résolution de se retirer à Rome, où le chevalier de Saint-Georges s'était réfugié.

Pendant son séjour à Vincennes, l'illustre prisonnier fut servi par des officiers de la maison du roi. Il en sortit sous une forte escorte, qui l'accompagna jusqu'à Fontainebleau, où il lui fut permis de respirer deux jours. Deux capitaines des gardes françaises se placèrent dans sa voiture; on prit la route de Lyon, et le prince, arrivé à Marseille, y fut embarqué pour Rome.

Cet événement ramena l'attention publique sur la conduite de la cour et la scandaleuse banqueroute des jésuites Lavalette et de Saci. Les plaintes énergiques des Léoncy, négociants de Marseille, que cette banqueroute jetait de l'opulence dans la plus profonde misère, n'avaient pu distraire l'opinion, qui ne voyait dans cette énorme banqueroute qu'un malheur privé, déplorait les folies et les inconcevables écarts d'une cour qui comptait pour rien la considération, et prenait pour de la dignité ce qui n'était que l'oubli de toutes les convenances. L'orage s'annonçait par des épigrammes. Je n'en citerai qu'une seule, qui irrita d'autant plus madame de Pompadour, qu'elle révélait à la

France entière une infirmité que son amant ignorait. Elle lui fut adressée à elle-même; elle la trouva sous sa serviette, à Marly.

« La marquise a bien des appas:
« Ses traits sont vifs, ses grâces franches,
« Et les fleurs naissent sous ses pas;
« Mais, hélas! ce sont des fleurs blanches. »

Ce quatrain ne pouvait avoir été placé sous son couvert que par un courtisan auquel ses fonctions donnaient à la cour les entrées les plus intimes. M. de Maurepas, dont l'indiscrétion et la légèreté étaient bien connues, et qui se piquait d'être satirique, fut d'abord soupçonné.

La marquise ne se croyait pas assez puissante pour obtenir son renvoi. Pouvait-elle le demander au roi sans lui en dire le véritable motif? Sa vengeance ne fut que différée. Elle attendit l'occasion; et pour effrayer du moins le ministre qu'elle n'osait pas encore faire punir, et l'obliger du moins à être plus circonspect, elle lui écrivit :

« Vous êtes, monsieur, le plus ancien servi-
« teur du roi, et vous devriez en être le plus
« sage; faut-il qu'une femme ait à se plaindre
« d'un vieillard qu'elle n'a jamais offensé? J'ap-
« prends que vous vous égayez tous les jours

« dans vos petits soupers, non-seulement à mes « dépens, mais même à ceux de votre maître, « que vous devez respecter. Vous vous servez « alors d'expressions aussi injustes qu'indé- « centes, qui ne conviennent ni à votre âge ni « à votre rang. Si vous n'attaquiez que moi, je « vous pardonnerais et vous mépriserais; mais « quand un homme, oubliant la décence de son « caractère et les lois de son devoir, ose insulter « le meilleur des princes, qui l'a comblé d'hon- « neurs et de bienfaits, permettez-moi de vous « dire que c'est une lâcheté honteuse.

« Malgré tous vos torts, monsieur, je ne serai « pas injuste; je reconnaîtrai sans peine que « vous êtes un bon ministre, et que vous avez « bien servi le roi. Mais vous ne devez pas vous « contenter de le bien servir : votre devoir et « la reconnaissance vous obligent encore de le « respecter. S'il a des faiblesses, vous n'êtes pas « son juge : il est le vôtre. Daignez excuser cet « avis, qui vaut mieux qu'un compliment.

« Je suis, etc. »

Le vieux courtisan ne fut point dupe de ce ton de modération, et ne changea rien aux propos de ses petits soupers. Il continua de s'égayer sur la conduite du roi et de sa maîtresse. Une lettre de cachet l'envoya dans ses terres : il y

réunit tous les plaisirs. Il passait sa vie à la chasse, à table, au billard, et à jouer la comédie. Un jeune magistrat se fit remarquer par son adresse à jouer les rôles de Crispin, et Maurepas, rentré en faveur sous le successeur de Louis XV, paya son talent d'amateur d'une manière digne du protecteur et du protégé : l'espiègle Crispin fut nommé chancelier de France.

L'exil de Maurepas n'a pas suffi à la vengeance de madame de Pompadour. Tous les suppôts de la police furent mis en mouvement. Aucun faiseur d'épigrammes ne fut épargné; des hommes de lettres de tous rangs furent arrêtés et renfermés, les uns à la Bastille, d'autres à Saint-Michel, où ils furent parqués dans les fameuses cages de fer.

CHAPITRE II.

Versailles, Paris et les provinces. — La cour, les parlements et le clergé. — Réforme monacale. — J.-J. Rousseau. — Confidence, capitaux perdus. — Émeute au faubourg Saint-Antoine. — Les mères en insurrection. — M. Berryer et son valet de chambre. — L'auteur des *Épreuves du Sentiment.* — La chevelure du génie. — Voyage à Chambord. — Le camp de campagne. — Le roi, le héros et le médecin. — Noblesse militaire. — Diderot. — D'Alembert. — Le baron d'Holbach. — Helvétius. — Heureux mariage. — Retour à Chambord. — Mademoiselle de Sens. — La princesse de Conti. — Le duel. — Le maréchal de Saxe est blessé. — Le docteur Senac. — Opinion du maréchal sur les femmes. — Mort d'un grand homme. — Le comte de Friese part pour l'Allemagne. — Je reste à Paris. — Le baron de Besenval. — Lettre de madame de Pompadour au comte de Friese.

La turbulente opposition des parlements et du clergé mit le comble aux embarras du ministère et à l'irritation de la cour, et les remontrances de ces deux corps si puissants trouvèrent de l'écho dans toute la France, parce que tout le monde souffrait. L'agitation se manifesta avec plus de violence dans ce qu'on appelle *les pays d'état.* Opposés dans les motifs de leur commune résistance au pouvoir royal, la magistrature et

le clergé étaient unanimes dans leur animadversion contre la cour. Le clergé, fidèle à ses traditions ultramontaines, demandait l'enregistrement de la fameuse bulle *Unigenitus*, que l'on sait avoir été fabriquée à Paris par les jésuites, et envoyée à Rome; mais sur ce point même il n'y avait pas unité dans le clergé : une partie s'était prononcée pour la bulle, l'autre en appelait du pape au futur concile, et ces derniers reçurent le nom d'*appelants*. C'était une vieille querelle, dont le régent s'était peu occupé; mais la seule promesse de faire recevoir la bulle en France avait valu à son premier ministre Dubois le chapeau de cardinal, et encore le nouveau prélat n'avait obtenu qu'un simulacre d'enregistrement au conseil. Les parlements persistèrent dans leur refus. Un scandale plus grave vint combler le désordre. Les partisans de la bulle imaginèrent les billets de confession, et de là le refus des sacrements. Le parlement de Paris lança des arrêts contre les délinquants; d'autre part, le roi faisait sommer par des commissaires l'assemblée du clergé de verser au trésor le dixième de ses revenus : c'était toucher à l'arche sainte.

Au milieu de ce conflit de prétentions intéressées, de controverses religieuses et politiques,

la nouvelle philosophie, étrangère aux querelles des deux partis, popularisait par des écrits brûlants d'évidence, de raison et d'énergie, l'amour de l'humanité, de la patrie, et la tolérance de toutes les opinions. Les philosophes, sans autre appui que leurs écrits et leurs exemples, formaient déjà une puissante opposition, et leurs voix éloquentes avaient retenti jusqu'au trône. Une ordonnance annonça qu'ils avaient été entendus. Cet acte du gouvernement royal pouvait faire oublier ses erreurs et ses fautes, et rendre au trône cette confiance respectueuse et franche qui en est le plus solide et le plus honorable appui.

On a pu croire un instant que le gouvernement de Louis XV voulait franchement se réhabiliter dans l'opinion; mais il n'était que timide et ballotté par de continuelles oscillations. S'il faisait un pas vers un meilleur système, il revenait bientôt à ses habitudes et à ses traditions. Cette marche, toujours incertaine, trahissait sa faiblesse; il sacrifiait aux nécessités des circonstances.

Ainsi un premier arrêt du conseil avait supprimé quelques menus droits établis pour subvenir aux dépenses de la dernière guerre; mais cet arrêt fut bientôt suivi d'un édit qui conver-

tit le dixième établi au mois d'août 1741 en un vingtième indéfini pour couvrir les dépenses de l'État, avec les fonds versés dans une caisse d'amortissement. La perception de cet impôt s'opéra presque sans difficulté dans les pays d'élection; on appelait ainsi les provinces qui n'avaient pas leurs états particuliers : mais tout le corps du clergé, qui possédait la plus grande partie des propriétés territoriales; mais les pays d'état, qui comprenaient les provinces les plus populeuses, les plus riches, les plus étendues, refusèrent de s'y soumettre, et invoquèrent cette maxime fondamentale du droit public français, qui n'admet d'impositions légales que celles qui sont votées par les états-généraux, ou du moins légalisées par la formalité de l'enregistrement dans les cours souveraines. Les intendants furent chargés de répartir et de recevoir les impôts, et ils éprouvèrent une forte résistance.

Cependant l'esprit philosophique du siècle influait déjà sur les opérations du ministère, et semblait avoir dicté cette autre ordonnance, qui limita, pour la première fois, les établissements des gens de main-morte, et leur ôta la faculté de toujours acquérir sans pouvoir aliéner. On apercevait les funestes conséquences qui tendaient inévitablement à faire passer dans leurs

mains la plus grande partie des fonds de l'État; on songeait enfin à arrêter les progrès de cette foule de monastères dont la France était couverte. Mais l'ordonnance avait prescrit un mode de réformation sagement calculé, et se borna, pour le moment, à défendre tout nouvel établissement de chapître, collége, séminaire ou maison religieuse, sans autorisation spéciale du gouvernement, expédiée et enregistrée dans les cours souveraines. Il fut défendu aux gens de main-morte, c'est-à-dire aux membres du clergé régulier et séculier, de recevoir ou posséder à l'avenir aucun fonds, maison ou rente, sans autorisation légale.

Cette ordonnance fut accueillie avec d'unanimes applaudissements. Le clergé même fut obligé d'y souscrire; mais il ne renonça pas à ce système d'opposition qu'il suivait depuis plusieurs siècles, avec une infatigable persévérance. L'ultramontanisme se montra plus intolérant que jamais. Les sacrements furent refusés à des mourants, s'ils n'acceptaient pas la bulle *Unigenitus*.

Le parlement de Paris ne pouvait se taire en présence d'un aussi scandaleux abus, qui jetait l'alarme et la douleur dans toutes les consciences et dans toutes les familles. Le refus fait à un conseiller au Châtelet devint l'objet d'une grave

procédure ; mais le clergé, tout-puissant à la cour, fit évoquer l'affaire au conseil.

Je ne fais qu'indiquer les faits ; ils peignent l'opinion de l'époque ; mais tout se terminait par une polémique de plume. Le temps où une semblable controverse aurait armé les Français les uns contre les autres, et donné l'affreux signal d'une guerre civile, était passé. On discutait à tort ou à raison ; les partis opposés ne s'épargnaient pas même les injures ; mais on n'apercevait ni bûcher, ni échafaud, ni rassemblements armés. Ce n'était une affaire sérieuse que dans certaines coteries presque inaperçues ; partout ailleurs on chansonnait les *appelants* et les *non-appelants*.

La nouvelle révolution musicale, aussi inoffensive, mais plus gaie, provoquait une autre polémique dans les salons et les théâtres. Cette autre polémique ne faisait que de naître, et chaque faction mélomane comptait déjà de nombreux et opiniâtres partisans. Les chefs des dissidents étaient gens d'esprit et de bonne compagnie, et on se chansonnait à qui mieux mieux. J.-J. Rousseau et notre docteur Klupffel, que nous nommions *le pape*, tenaient pour la musique italienne, et toute musique française était bannie de nos petits concerts. Elle trouvait sa

place ailleurs. Je pris parti parmi ces ultramontains d'une espèce nouvelle. Nos disputes ne furent interrompues que par une singulière confidence du citoyen de Genève, à qui seul il était donné d'offrir, dans les moindres circonstances de sa vie privée et dans ses écrits, les plus étonnants contrastes. Il me confia sous le sceau du secret qu'il venait de mettre à l'hôpital son troisième enfant ; et le voilà s'évertuant à entasser paradoxe sur paradoxe pour me prouver qu'en violant ainsi les lois les plus sacrées de l'honneur et de la nature, il faisait la chose du monde la plus raisonnable; et il m'apprit bientôt que ce secret si important, qu'il confiait à mon amitié, il l'avait dit à Diderot, à madame d'Épinay, et de plus il a mis le public dans sa confidence, par la publication de ce qu'il appelle ses *Confessions*.

Tandis qu'un philosophe abjurait ainsi de sang-froid le caractère d'homme et de père, on vit des mères, sans autre instinct que celui de la nature, offrir dans la capitale un spectacle tout différent.

Pour purger Paris de cette tourbe d'oisifs sans moyens d'existence connus, sans domicile fixe, et qui sont à la fois le fléau et le scandale de son immense population, la police n'avait imaginé

rien de mieux que des enlèvemens clandestins, qu'elle faisait exécuter par ces agents qu'elle salarie sans les estimer, et dont les services sont encore plus vils que nécessaires. Les actes arbitraires entraînent toujours de graves abus. C'est l'inévitable vice de tous les procédés que la loi n'autorise pas. Un exempt, plus intéressé que prudent, avait enlevé un enfant, dans le seul but de faire payer bien cher sa rançon aux malheureux parents.

La mère du petit prisonnier fait retentir le quartier de ses gémissements; d'autres mères se joignent à elle : l'alarme devient générale. Bientôt ce ne fut plus un, deux, plusieurs enfants enlevés par les agents de la police, mais des milliers; on allait jusqu'à dire que, nouvel Hérode, Louis XV allait renouveler le massacre des innocents. Ailleurs on annonçait gravement qu'un illustre malade, pour ranimer les sources de son existence épuisée, devait, par ordre des médecins, prendre des bains de sang humain, et du plus pur.

Les têtes s'exaltent, les bruits les plus sinistres se répandent, les contes les plus absurdes sont accueillis avec avidité; un mouvement rapide, spontané, a réuni toutes les mères de famille plébéienne du faubourg Saint-Antoine.

Malheur à qui portait une figure d'exempt de police !

La foule se porte en tumulte à l'hôtel du lieutenant de police Berryer. Nous revenions ce jour-là même de la campagne du prince ; nous fûmes prévenus en entrant à la barrière, ou plutôt à ce qui en tenait lieu alors ; et notre voiture fit un long détour pour ne pas traverser les attroupements. La populace cassa les vitres de M. Berryer, qui s'enfuit à travers son jardin. Un de ses gens, plus hardi et plus prudent, fit ouvrir les portes. Ce trait de hardiesse en imposa à cette multitude de femmes : elles s'imaginèrent que c'était un piége. Toutes crurent voir un gouffre ouvert pour les engloutir. Bientôt accoururent à pas précipités les gardes françaises, les gardes suisses, deux compagnies de mousquetaires, et divers détachements de la maison du roi. Les groupes, composés en grande partie de femmes, se dissipèrent à la vue des premières baïonnettes. Quelques hommes, quelques curieux, dont la retraite fut plus lente, se virent bientôt cernés ; les premiers pris furent pendus sans forme de procès. Le parlement, après cette exécution pour *l'exemple*, manda le lieutenant de police Berryer, lui enjoignit d'être plus circonspect dans l'exercice

de sa charge. La cour, pour le consoler de cette humiliation, s'empressa de le nommer conseiller d'État.

On devait ce dédommagement au magistrat qui, le premier, avait envoyé à la cour ces bulletins scandaleux qui égayaient les soirées du monarque et de ses familiers.

Cette émeute, que la seule présence d'une force armée avait dissipée, fut présentée au monarque comme le signal d'une vaste et effrayante conspiration contre son trône et sa personne. Le guet à pied et à cheval fut organisé militairement; on établit des casernes nouvelles; on multiplia les corps de garde; on eut grand soin d'entretenir les terreurs et les préventions de Louis XV.

Le voyage de Compiègne eut lieu quelques mois après cette émeute. Le roi, suivant l'usage, devait passer par Paris pour s'y rendre; mais on lui persuada qu'il n'était pas de sa dignité d'honorer de son auguste présence une ville rebelle. On improvisa un nouveau chemin de Versailles à Saint-Denis, et on le nomma *chemin de la Révolte*. Ce nom, qui existe encore, rappelle moins le souvenir d'un crime imaginaire que la faiblesse du monarque, et l'insolence intéressée de ses courtisans. Depuis, ce prince

ne se montra plus dans sa capitale qu'à de rares intervalles, et toujours dans l'appareil de la puissance ombrageuse et irritée.

J'avais suivi le comte de Friese au camp de plaisance de Compiègne, où se rendait le maréchal de Saxe. Le comte ne m'avait point prévenu de ce voyage. Il m'avait averti par un billet de passer chez lui. J'avais heureusement mis ordre à ma toilette. Je trouvai le comte à la sienne. Il n'avait auprès de lui que son valet de chambre et le fameux auteur des *Épreuves du Sentiment*, qui lui faisait une cour assidue. M. de Friese avait la meilleure maison de Paris et de très-beaux cheveux. « Ah! monsieur le comte, s'écrie Arnaud de Baculard avec l'accent de l'admiration, voilà vraiment les cheveux du génie. — Vous trouvez? Si vous voulez, je les ferai couper, pour vous en faire une perruque. » Arnaud sentit l'épigramme, et la prit de bonne grâce : il espérait dîner à l'hôtel... Mais quel fut son désappointement quand il entendit le comte me dire : « Nous allons à Chambord. — Aujourd'hui ? — Tout à l'heure; ma chaise nous attend. » Sa toilette finie, nous descendons; Arnaud nous souhaite un bon voyage, et nous allâmes tout d'une traite à Chambord. Nous trouvâmes le maréchal debout, et en grand

uniforme. Nous déjeûnâmes à la hâte ; le maréchal monta, ou plutôt se fit monter dans sa voiture avec Senac, et nous voilà courant à marches forcées à Compiègne.

A peine aperçut-on la voiture du maréchal, qu'une foule d'officiers, qui sortaient du château pour se rendre au camp, se dirigèrent vers nous. Jamais le vainqueur de Fontenoy ne s'était vu entouré d'une aussi brillante escorte. Les officiers revinrent sur leurs pas, entourèrent la voiture, et ne nous quittèrent qu'à la grille du château.

Cette longue traite avait beaucoup fatigué le maréchal. Le docteur Senac insistait pour qu'il prît un peu de repos dans l'appartement que le roi lui avait fait préparer ; mais on n'attendait plus que Sa Majesté pour commencer les exercices du camp, que le maréchal devait commander. Je ne vous quitterai pas, mon ami, lui dit Senac. — Tout comme vous voudrez ; nous ne sommes pas ici à Maestricht ; il y fera moins chaud. Vous m'attendrez dans ma voiture, et cette fois je suis sûr que vous ne brûlerez pas la consigne[1]. »

[1] A ce siége fameux, le maréchal, voulant visiter à pied quelques ouvrages avancés, avait laissé Senac dans son carrosse. « Attendez-moi là, docteur ; je serai bientôt de re-

Le maréchal se hâta de se rendre auprès de sa majesté. « Allons, maréchal, lui dit le prince, encore une bataille. En attendant mieux, allons voir si mes grenadiers de France ont profité de vos leçons; » et toute la cour suivit le prince et le maréchal.

Le comte de Friese et moi étions déjà au camp, qui présentait le plus beau spectacle. On distinguait la place qu'occupait madame de Pompadour. Elle était à l'entrée d'une tente magnifique. Les plus jolies femmes de la cour étaient groupées autour d'elle, et les ministres, les généraux, la foule des courtisans qui se pressaient autour de la tente royale, se rangèrent en haie dès qu'ils aperçurent l'escorte de sa majesté. Une salve de toute l'artillerie du camp, le bruit des tambours et des fanfares, annoncèrent l'arrivée du roi et le commencement des exercices.

Le maréchal commanda les manœuvres nouvelles, qui furent exécutées avec une admirable précision. Le roi était enchanté. Le maréchal profita de cette heureuse disposition pour

tour. — Mais, monseigneur, et le canon! les artilleurs vont prendre pour but votre carrosse, et moi qui serai dedans! — Eh bien! levez les glaces. » Le docteur fit mieux, il partit aussi, et courut s'abriter à la queue de la tranchée.

proposer à sa majesté la création d'une nouvelle noblesse militaire, et le même jour une ordonnance déclara anoblis de plein droit les militaires roturiers dont l'aïeul et le père seraient parvenus au grade de capitaine. Cette noblesse valait bien sans doute celle que d'inutiles parvenus achetaient avec une charge de robe ou de secrétaire du roi ; ce qu'on appelait plaisamment une *savonnette à vilain*.

Le roi et le maréchal ne devaient plus se revoir.

La présence de madame de Pompadour au camp avait scandalisé l'armée. Son frère avait su se concilier l'opinion. Il se faisait pardonner son élévation par les services qu'il rendait aux arts et aux artistes. Un grand seigneur n'eût vu dans la surintendance des bâtiments qu'une charge commode et lucrative, et n'eût songé qu'aux intérêts de sa caisse particulière et de sa vanité.

M. de Marigny appela l'attention et les bienfaits du roi sur les hommes dont les talents pouvaient honorer son règne. Jusqu'alors la riche collection des tableaux du roi n'était connue que des courtisans admis dans l'intérieur de ses palais ; M. de Marigny ouvrit, au nom du roi, la galerie du Luxembourg. Les meilleures com-

positions des peintres anciens et modernes, français et étrangers, furent exposées dans la galerie de ce palais, qui fut ouvert au public deux fois par semaine.

Je ne fus pas des derniers à m'y rendre. J'y trouvai Diderot, à l'ouverture des portes. Aucun art ne lui était étranger, et l'indépendance de ses opinions égalait la précision de son coup d'œil et la justesse de son goût. L'ouverture de cette galerie, la publication de ses savantes notices sur les salons d'exposition, fera époque dans l'histoire de l'art. Il a reproduit ses observations dans le vaste tableau des connaissances humaines dont il méditait alors le plan et préparait les matériaux; plan immense, que lui seul a pu concevoir, et dont seul il a pu coordonner les parties. Je dirai bientôt quels obstacles s'opposèrent à son exécution, et il n'a pas dépendu d'une coterie puissante que la France ne fût privée d'un monument qui l'honore à tant de titres. Je dirai quels furent ces obstacles, et avec quel courage et quel bonheur Diderot et ses savants collaborateurs de l'Encyclopédie parvinrent à les surmonter.

Le maréchal de Saxe était parti de Compiègne aussitôt après les exercices. Il lui tardait de revoir sa délicieuse retraite de Chambord : il ne

vivait que là. Son neveu ne se plaisait qu'à Paris, et cette diversité de goût m'accommodait assez. Après une absence de quelques jours, je n'étais pas moins impatient de reprendre mes douces habitudes. Ce voyage de Paris à Chambord, de Chambord à Compiègne, et le retour, avait interrompu toutes mes relations; j'avais cependant recueilli quelques notes à la cour, elles me servirent utilement pour ma correspondance obligée.

L'amitié eut mes premiers instants : je revis avec transport Diderot, d'Alembert; j'ajournai au lendemain ma visite au baron d'Holbach et à Helvétius, dont le prochain mariage n'était plus un mystère, et le même soir je courus entendre l'aimable Fel à l'Opéra. Elle parut ravie de mon prompt retour. J'étais encore sous le charme; mon illusion ne devait pas durer long-temps; je passai le reste de l'automne dans une continuelle variété de plaisirs. Diderot avait déjà publié le prospectus de l'*Encyclopédie*, et disposé les articles des deux premiers volumes de cet important ouvrage.

Les soirées du baron d'Holbach et les dîners du comte de Boulainvilliers valaient mieux que les graves conférences de la *Société de l'entresol*, dont les soupers du baron et les dîners

du comte n'étaient que la continuation. Nos réunions valaient bien celles des politiques de l'abbé Alary.

Je me promettais de nouveaux plaisirs pour l'hiver; mais l'homme propose et Dieu dispose, et un événement douloureux, imprévu, allait renverser tous mes projets.

Le comte de Friese, rassuré sur la santé de son oncle, ne s'occupait que de ses plaisirs. Il me persifflait parfois sur ma fidélité pour la Philomèle de l'Académie royale de musique; mais j'aimais de toutes les facultés de mon âme; j'étais heureux et fier des talents comme des attraits de ma belle maîtresse, et je ne manquais pas une représentation de l'Opéra lorsqu'elle devait y jouer un rôle. Un amour aussi constant avait quelque chose de romanesque, j'en conviens; mais je ne sais ni aimer ni haïr à demi. Le comte prenait souvent pitié de ma faiblesse, et m'emmenait plus rarement à Chambord. Je ne pouvais sans ingratitude abuser de sa complaisance. Il ne revenait jamais de Chambord, sans aller présenter à mademoiselle de Sens les hommages du maréchal, que cette princesse allait souvent visiter dans sa retraite. Le maréchal répondait à sa bienveillance par le dévouement le plus sincère et le plus respec-

tueux attachement. Elle était parvenue, sinon à réconcilier tout-à-fait le maréchal et le prince de Conti, du moins à suspendre toute voie de fait. Il n'avait fallu rien moins que les ordres et même les prières de la princesse pour empêcher les deux rivaux de se battre; elle avait été témoin de leur querelle, et tous deux s'étaient engagés à suspendre leur ressentiment tant qu'elle vivrait; et dans l'ordre ordinaire des choses, elle devait leur survivre.

Cette querelle, qui avait fait tant de bruit à la cour, paraissait oubliée par ceux même qui en avaient été les témoins, quand une nouvelle affreuse, inattendue, vint en rappeler le douloureux souvenir.

J'étais depuis trois jours à Chambord avec le comte de Friese, et déjà notre retour à Paris était arrêté; le maréchal souffrait moins de ses infirmités, et son neveu avait obtenu de lui la promesse qu'il viendrait passer à Paris tout l'hiver. Nous avions vu entrer au château un homme sans livrée qui donna mystérieusement au maréchal un billet cacheté. Le maréchal était seul dans son cabinet. L'émissaire attendait dans la pièce voisine; le maréchal lui avait remis sa réponse, et le courrier mystérieux était reparti sur-le-champ. Le maréchal, ren-

tré dans son cabinet, s'y fit consigner pour tout le monde. Nous avons su depuis qu'il s'y était occupé à ranger des papiers et à écrire... Il sortit, demanda son neveu, avec lequel il s'entretint quelques instants, et se rendit au parc sans vouloir être suivi. Je le vis s'y promener seul et toujours dans la même allée; il fixait parfois ses regards vers la grille qui communique avec le bois.

J'étais rentré au château avec une sorte d'inquiétude mélancolique dont je ne pouvais définir la cause. On s'entretenait au salon de la mort toute récente de mademoiselle de Sens. A cette nouvelle M. de Friese s'était écrié brusquement : *Où est mon oncle?* et se levant avec une agitation extrême, il me prend par la main et m'entraîne vers le parc. Nous apercevons un groupe de domestiques portant un brancard : nous approchons... c'était le maréchal blessé, sans mouvement et d'une effrayante pâleur. Aux cris de son neveu il ouvre les yeux, fait un effort pour lui tendre la main, et les seuls mots qu'il put prononcer nous révélèrent la cause de sa blessure : « Le prince de Conti est-il encore « ici? Assurez-le que je ne lui en veux nullement. Faites prévenir Senac : je sens qu'il « arrivera trop tard; mais j'ai besoin de revoir

« mon ami. Je demande le plus grand secret « sur ce qui vient de se passer. »

Senac était au château, mais il ne pouvait faire de miracle : la blessure était mortelle. Le maréchal ne se fit pas illusion sur sa fin prochaine, et jusqu'au dernier moment il fut toujours lui-même. « Docteur, dit-il à Senac, la vie n'est qu'un songe; le mien a été beau, mais il a été court [1]. »

Le comte de Friese était inconsolable; il perdait plus qu'un père : il devait tout au maréchal; son existence était attachée à la sienne. Sa douleur fut jusqu'au délire : il prit Chambord en horreur; le séjour de France même lui devint insupportable : seul héritier du maréchal, il aurait racheté sa vie au prix de la sienne.

Je ne le quittai que lorsque les accès de sa douleur ne me firent plus craindre pour ses jours. Ses amis et moi ne fûmes rassurés que lorsque nous le vîmes déterminé à voyager. Une aventure singulière rendit bientôt son ab-

[1] Ses amis l'avaient souvent pressé de se marier : ils ne purent jamais vaincre sa répugnance sur ce point. « Comme le « monde va à présent, leur disait-il, il y a peu d'hommes dont « je voulusse être le père, et peu de femmes dont je voulusse « être l'époux... » Il jugeait de la génération tout entière d'après les mœurs de la cour.

sence nécessaire : le soin de ses intérêts me retint à Paris.

M. de Friese était lié depuis quelque temps avec le baron de Besenval, qui commençait alors sa fortune militaire : ils sont devenus depuis amis intimes. A peine le comte avait-il rendu les derniers devoirs au héros, son bienfaiteur et son ami, qu'il reçut de madame de Pompadour la lettre suivante. Cette dame connaissait mal le cœur de celui à qui elle écrivait.

« 1750.

« Toute la France pleure avec vous la perte « du grand homme qui lui a fait tant d'honneur. « Il était vieux et accablé d'infirmités : la mort « était un bien pour lui. Il n'y a que l'État qui « soit à plaindre d'avoir perdu son défenseur ; « tous les bons Français sont dans l'affliction : « le roi, qui la partage, veut vous donner des « marques de son estime pour le maréchal de « Saxe, et l'honorer après sa mort dans son « neveu. Il vous laisse le château de Chambord « avec toutes ses dépendances, les mêmes pri- « viléges dont feu votre oncle jouissait. Quant « à sa pompe funèbre, il en fera les frais d'une « manière digne de lui et du héros qu'il re- « grette : il aurait bien voulu lui donner une « place dans la sépulture des rois de France ;

« mais comme il est mort luthérien [1], les pré-
« jugés de notre religion ne permettent pas à
« ce bon prince de lui donner cette dernière
« preuve de sa reconnaissance. Il sera donc
« enterré, selon ses désirs, dans le temple de
« Saint-Thomas à Strasbourg; et je ne doute
« pas que, dans le transport des tristes restes de
« ce grand homme, les peuples n'accourent en
« foule sur la route pour donner à sa mémoire
« des larmes semblables à celles qui furent ver-
« sées pour le maréchal de Turenne.

« Quant à moi, monsieur, je l'honorerai
« toujours en vous, et j'ose dire que vous lui
« ressemblerez un jour. Quand il se présentera
« une occasion de vous servir, je vous prie de
« ne pas accorder à d'autres le plaisir de vous
« obliger.

« Je suis très-sincèrement, etc. »

Cette singulière missive de condoléance, si

[1] Le maréchal de Saxe, né protestant, resta fidèle à sa croyance religieuse : l'exemple de tant d'autres généraux ne l'avait point séduit. La reconnaissance publique plaçait son tombeau à côté de celui de Duguesclin et de Turenne; un préjugé, qui semble appartenir à un autre siècle, en ordonna autrement. Sa dépouille mortelle fut transférée à Strasbourg dans le temple luthérien, et renfermée dans un magnifique mausolée exécuté par Pigalle, chef-d'œuvre de cet artiste, et digne du héros auquel il était consacré.

froide, si compassée, surprit étrangement le comte de Friese. Il ne lui vint jamais dans la pensée de mettre à l'épreuve les offres brillantes de la fière marquise. Il n'avait pas compté sur les bienfaits du roi pour honorer la mémoire de son oncle, et consacrer ses regrets par un monument digne du héros.

CHAPITRE III.

Ma fortune change. — Je suis chez moi. — L'aveu difficile. — Une conférence à l'Opéra. — Prodige de fidélité. — Plus d'amour. — Je perds la tête. — Consolation. — Raynal et Rousseau. — Les vrais amis. — Les dames de cour et les demoiselles. — Les roués. — La double ivresse. — L'amour et la musique. — Parler anglais. — Le comte de Friese et la maréchale de Luxembourg. — Les amours de garnison. — Une pour deux et deux pour une. — Le bon père. — Helvétius fermier général. — Les lettres et la finance. — Mariage de raison. — Le philosophe en ménage. — Rousseau. — Boutade. — Montesquieu. — La favorite. — La petite bibliothèque. — Le grand ouvrage.

Le temps put affaiblir la douleur filiale du comte de Friese, mais non pas ses regrets : il avait la mémoire du cœur. Il ne parlait jamais de son oncle qu'avec tendresse et admiration. Il se rendit enfin à la société, et reprit peu à peu ses habitudes. C'est dans ces circonstances qu'une aventure singulière mit mes jours dans le plus grand danger. La solitude dans laquelle on vivait à l'hôtel de Friese, où je logeais, ne m'avait point fait perdre mon goût pour la musique ; je manquais rarement la représentation d'un opéra. En voyant presque chaque jour mademoiselle Fel, je l'aimai davantage. L'état

de ma fortune avait changé ; je pouvais recevoir mes amis, et souvent une société brillante. Je me flattais que des offres avantageuses seraient favorablement accueillies. Je ne voulus point employer d'agent intermédiaire. Admis quelquefois dans la loge de l'aimable cantatrice, je profitai de la première occasion où il me fut possible de lui parler sans témoin. Je m'étais bien aperçu qu'elle recevait Cahuzac; mais pouvais-je craindre un tel rival? il ne pouvait offrir que sa personne, qui n'avait rien de séduisant, et, sans vanité, je pouvais croire que, sous ce rapport, je valais mieux, et je pouvais faire beaucoup pour le bonheur et la fortune de mademoiselle Fel.

Elle écouta tranquillement mes propositions, et sa réponse fut pleine de franchise et de dignité. « Je ne puis ni ne dois m'offenser de vos « offres; mon état ne permet pas l'orgueil « d'un refus sévère; mais je ne m'appartiens « plus; je ne puis vous aimer, et je ne veux « rien devoir à quelqu'un qui me serait indif- « férent. Pardonnez-moi ma franchise, j'en « aime un autre, et vous le savez, puisque « vous m'imposez pour condition celle de ne « plus le voir. Je ne serai jamais à d'autres; et

« dussé-je le voir infidèle, je ne lui donnerai
« jamais de rival... »

J'insistai, mais l'approche de quelqu'un que j'entendis marcher dans le corridor me força de cesser l'entretien.... La porte s'ouvre... on entre; c'était Cahuzac... « Ma résolution est invariable, » me répéta froidement mademoiselle Fel; et en me priant d'excuser sa prompte retraite, elle prit le bras de Cahuzac, et ils sortirent tous deux.

Je restai quelques instants immobile de surprise et de douleur. La femme de chambre suivit sa maîtresse; je sortis à mon tour et allai m'enfermer chez moi.

Le comte de Friese me fit avertir pour le souper, mais déjà j'étais au lit. Une fièvre brûlante faisait bouillonner mon sang, et dans les accès de mon délire, je nommai mille fois Fel et Cahuzac; un lourd assoupissement suivit cette douloureuse agitation; et le lendemain, je m'éveillai. Senac, que le comte de Friese avait été chercher lui-même, était près de mon lit. J'aperçus près de lui mes deux amis les plus chers, Rousseau et Raynal; mais je ne pus articuler un seul mot. Cette longue et effrayante atonie dura plusieurs jours; j'ai su depuis que Rousseau et Raynal ne m'avaient point quitté, qu'ils m'avaient veillé tour à tour chaque nuit;

que Rousseau, pendant le cours de cette inconcevable léthargie, me faisait prendre des cerises confites.

Pendant plusieurs jours je ne pus prendre aucun autre aliment, pas même du bouillon. Il n'y a peut-être pas d'exemple d'une pareille maladie. Mais cet état violent ne pouvant durer, ma convalescence fut rapide; je repris mes forces et ma raison, et il ne me resta qu'un vague souvenir d'une passion qui avait failli me coûter la vie.

Ce fut en sortant de ce long sommeil, que j'appris du comte de Friese une aventure aussi singulière, mais absolument différente sous tous les rapports. Les traditions de la régence n'étaient point perdues, et les *roués* avaient eu des émules et des successeurs. Point de seigneur qui n'eût sa petite maison; de grandes dames se montraient sans scrupule dans ces orgies avec des filles; ces Messalines de salon rivalisaient avec les courtisanes d'impudence et d'impudicité, et méritaient peut-être plus qu'elles le nom d'*impures* que l'on donnait alors à toutes les Phrynés subalternes.

Tous les *roués* de la cour se pressaient chez madame de B***, pour qui tout était bon, et qui ne se faisait pas faute de ses laquais. Rien de

plus commode qu'un amant bête et opulent ; et madame de B*** disait que c'était pour cela qu'elle s'était donné M. de Luxembourg. Le duc de Durfort, depuis duc de Duras, eut un *caprice* pour elle ; il arrangea un souper, il fit venir le fameux chanteur *Chassé* pour varier les plaisirs de cette partie. Madame de B*** mettait au nombre de ses qualités celle de bien boire. Le vin et la belle voix de Chassé la jetèrent dans une double ivresse ; elle ne quittait le verre que pour accabler Chassé de baisers et de caresses. L'amphitryon, qui ne l'avait fait venir que pour l'entendre chanter, le fit brusquement sortir de table et de l'hôtel. Madame de B***, furieuse, s'arrache des bras de Durfort qui veut la retenir, et tout échevelée et dans tout le désordre d'une bacchante, elle court après Chassé jusque dans la rue, en criant avec l'accent de la plus effrénée lubricité..... *Je le veux, je le veux.* On eut toutes les peines du monde à la ramener à l'hôtel.

Le mariage ne la rendit pas plus circonspecte, et peu de temps après avoir épousé le maréchal de Luxembourg, elle ne changea rien à sa conduite et conserva toute son indépendance ; elle ne refusait aucune partie, elle soupait rarement chez elle.

M. de La Vaupelière lui donna une fête à laquelle il invita tous les aimables de la cour; le comte de Friese ne fut pas oublié, on but largement, et il fut convenu qu'on parlerait anglais[1]. Le souper fini, toute la compagnie en goguettes alla se promener au boulevard; c'était l'usage de la bonne compagnie d'alors. La maison de M. de La Vaupelière était proche, et la bande joyeuse, après quelques tours d'allée, entra aux Fantoccini, petit spectacle forain fort à la mode.

La jeune maréchale s'était emparée du comte de Friese, qui s'en trouvait passablement embarrassé. A la table, sur le boulevard et au spectacle, elle se permettait toutes les privautés du tête-à-tête; elle accablait le comte de ses lascives caresses : tous les regards se fixèrent sur elle; elle fit oublier Polichinelle. Le scandale allait toujours croissant. Le maréchal fut obligé de se lever; toute la compagnie l'imita, et le comte de Friese, à peine sur le boulevard, revint tout d'une traite chez lui. Je rentrais en même temps; il paraissait vivement

[1] C'est-à-dire appeler chaque chose par son nom. Cet usage datait de la régence. Le *parler anglais* était le prélude des *fêtes d'Adam*. Tous les acteurs étaient dans une entière nudité. Richelieu, Nocé, et les filles du duc d'Orléans, présidaient à ces dégoûtantes saturnales.

ému; et certes il n'était rien moins que scrupuleux. « Plus de femmes de cour, me dit-il; j'en suis excédé. — A qui en avez-vous donc? — C'est cette Messaline de duchesse. On ne m'y rattrapera plus : je m'en tiens aux filles du métier; du moins on ne court pas risque de se compromettre. — Et c'est la duchesse qui vous a joué ce vilain tour? — Il n'y avait qu'elle au monde capable d'un pareil dévergondage; et elle prétend à la considération, au respect! et la moindre vétille dans les autres la met en fureur, elle crie au scandale! bigotes et libertines, les voilà bien toutes. — C'est cela, les plaisirs du vice et les honneurs de la vertu. Bonsoir, monsieur le comte; madame la maréchale vous a donné ce soir une répétition de sa petite scène de l'hôtel de Duras, mais on ne vous a pas traité comme Chassé. — La leçon est bonne, et je ne l'oublierai pas. »

Ce pauvre comte succombera à la première occasion; et si je donnais le journal de ses aventures galantes, il faudrait à chaque page dire comme la chanson :

Il est toujours, il est toujours le même.

Les colonels, les officiers supérieurs, portaient dans les garnisons la même *facilité de mœurs*,

et ces hommes si corrupteurs et si corrompus n'auraient pas manqué une messe ni une procession. Le mariage, cette union chaste et sainte, n'était plus considéré que comme une affaire de convenance. Cette madame de B***, dont je viens de citer deux traits sur mille, ne s'était donnée au maréchal de Luxembourg qu'à condition qu'il rendrait mère madame de Noailles, sa maîtresse, et le maréchal accepta cette honteuse condition et la remplit. C'était déshonorer une femme peut-être plus malheureuse que coupable, porter le désordre et la honte dans une famille. N'importe, les grands seigneurs devaient-ils se conduire comme le vulgaire!

Encore un dernier fait qui m'a été raconté par M. de Vaugelas, lieutenant général du régiment de Penthièvre, et dont deux officiers de son régiment, l'un capitaine et l'autre lieutenant, ont été les héros.

Tous deux allaient souvent chez un vieux gentilhomme veuf et qui n'avait qu'un seul enfant; c'était une fille âgée de dix-huit ans, et fort jolie. La demoiselle devint enceinte. Le père, furieux, s'apaisa enfin, et après les questions ordinaires en pareil cas, il lui demanda qui l'avait mise dans cet état. Elle répondit sans

s'émouvoir que c'était le capitaine, à moins que ce ne fût le lieutenant. Ils sont mandés tous deux par le père ; il leur fait part de la situation de sa fille, leur déclare que l'un d'eux doit se résoudre à l'épouser, ou qu'il se sent encore assez de force et de courage pour se venger de l'un et de l'autre.

Les jeunes officiers étaient rivaux sans s'en être jamais doutés : tous deux déclarèrent qu'ils étaient également disposés à faire ce que désirait le père outragé, mais aucun d'eux ne voulut céder à l'autre l'honneur de la réparation demandée. Le père proposa de s'en rapporter à la demoiselle. Autre embarras : elle répondit qu'elle les aimait également tous deux, qu'elle l'avait prouvé de reste, qu'elle ne pourrait jamais se résoudre à sacrifier l'un à l'autre ; qu'on arrangeât cette affaire comme on voudrait, qu'elle se soumettrait à tout, que c'était assez faire pour elle.

On adopta, pour en finir, le seul moyen qu'il y avait à prendre ; le sort en décida. Le traité fut exécuté avec la plus scrupuleuse fidélité. Le rival exclu resta l'ami des jeunes époux. Le sort avait prononcé en faveur du capitaine, qui mourut quelques années après : sa veuve épousa le lieutenant, et ils n'éprouvèrent d'autre cha-

grin que d'avoir perdu un ami dont la mémoire leur fut toujours chère.

Je laisse à des casuistes plus instruits à décider de la moralité de cette aventure ; je reviens à mes amis, dont le nombre s'était augmenté. La petite église, comme nous appelions alors notre association philosophique, comptait au nombre de ses fidèles les deux Helvétius, père et fils. Le mariage de celui-ci était arrêté depuis long-temps : il allait se conclure. Les futurs n'avaient rien de commun avec les amants de garnison dont je viens de rappeler la singulière histoire.

Le jeune Helvétius, devenu fermier général, se montra constamment généreux et bienfaisant. Il payait souvent de ses propres deniers la dette de la probité malheureuse. Maître d'une grande fortune, dont il faisait le plus honorable usage, il acheta des terres et prit la résolution de s'y retirer pour s'y livrer entièrement aux lettres et à la philosophie. Mais il lui fallait une femme qu'il pût aimer, et que la retraite dans laquelle il voulait vivre ne rendît point malheureuse.

Son choix fut bientôt fait; mais, avec une prudence au-dessus de son âge, il ne voulut pas s'exposer à compromettre son avenir. Il avait vu chez madame de Graffigny mademoiselle de

Helvétius l'écoutait avec une patience vraiment philosophique. Madame Helvétius semblait souffrir des boutades fréquentes et souvent brutales du vieux secrétaire. « Mais est-il pos-« sible, ma chère amie, lui disait Helvétius, « est-il possible que j'aie tous les défauts que « me trouve Baudot? Non, sans doute; mais en-« fin j'en ai un peu; et qui est-ce qui m'en par-« lera, si je ne garde Baudot? »

L'absence d'Helvétius laissait un vide pénible dans mes relations habituelles. Rousseau aurait pu le remplacer; mais il semblait se complaire à tourmenter ses amis en se tourmentant lui-même. Obligé de travailler pour vivre, il mettait un orgueil déplacé à n'avoir pour ressource unique que sa copie de musique. Quant à ses ouvrages, il était d'une méfiance indicible. Il avait besoin de tout le monde, et tout, jusqu'aux conseils de l'amitié, lui était suspect; et parce que je le voyais moins souvent, il crut que j'avais rompu avec lui.

Je venais donner à l'amitié quelques instants dérobés aux affaires. La partie la plus assujettissante, la plus sérieuse de mes travaux, devait être un mystère qui ne pouvait admettre aucune confidence. Je ne pouvais ni ne devais m'expliquer sur la véritable cause de mes fré-

quentes absences : le meilleur de mes amis ne pouvait faire exception. Rousseau attribua à un goût effréné pour la dissipation et le plaisir, ce qui n'était qu'une nécessité de ma position. Il ne me laissa pas long-temps dans le doute.

J'arrivais chez lui, heureux de pouvoir lui donner une partie de la journée, et je reçus cette singulière mercuriale : « Grimm, vous « me négligez ; je vous le pardonne : quand la « première ivresse des plaisirs bruyants aura « fait son effet, et que vous en sentirez le vide, « j'espère que vous reviendrez à moi, et vous « me retrouverez toujours. Quant à présent, ne « vous gênez point : je vous laisse libre, et je « vous attends. »

Devais-je, pour faire cesser cette injuste prévention, lui dévoiler les motifs qui me retenaient si souvent dans mon cabinet pour un travail obligé de tous les jours et de tous les instants ? Devais-je lui dire que ces plaisirs bruyants, que ces fêtes du grand monde, qu'il m'accusait de préférer aux tranquilles entretiens de sa paisible retraite, étaient de ma part de véritables sacrifices ? Devais-je enfin acheter ma justification au prix d'un secret qui ne m'appartenait pas ?

Telle était la triste alternative que m'impo-

sait son injuste prévention. Avec plus de confiance en moi, il m'eût conservé la même amitié. J'eusse moins souffert auprès de lui, et il eût été plus heureux. Je lui devais Diderot et Raynal, et plus récemment Gauffecourt. Mais ces sociétés qu'il me reprochait de cultiver avec trop de persévérance et d'affection, pourquoi n'y paraissait-il plus lui-même qu'à de rares intervalles? On ne le rencontrait plus que de loin en loin chez mesdames de Chenonceaux et d'Épinay, chez le baron d'Holbach et chez Diderot même. Son apparition chez nos amis communs était un véritable événement. Fallait-il rompre avec tout le monde, s'isoler, fronder sans cesse le gouvernement avec une cynique intolérance? Non, sans doute. Les philosophes, pour opérer une partie du bien qu'ils pouvaient faire, ne devaient pas se placer au-dessus des convenances. C'est ce que me disait un jour le sage Montesquieu, en suivant sa manière de chercher à persuader moins par des raisonnements que par des faits. L'auteur de l'*Esprit des Lois* me communiqua une lettre qu'il venait de recevoir de la favorite, lui qui, dans ses *Lettres persanes*, avait stigmatisé, avec toute l'indépendance de la vertu et du génie, et la

Maintenon, et toutes les favorites de Louis XIV, qu'on appelait encore *le grand roi.*

Je l'avouerai, rien ne m'a autant surpris que cette lettre de madame de Pompadour. C'est l'expression d'un esprit délicat et élevé. Le bon président me permit d'en prendre copie, et je puis maintenant la publier; elle appartient à l'histoire.

« 1751.

« J'ai reçu votre livre[1], et je vous en suis très-« obligée. Il est admirable, et je lui ai donné la « première place dans ma petite bibliothèque, « qui n'est composée que d'auteurs qui, comme « vous, font honneur à la France, et excitent « l'envie des étrangers. Vous méritez le titre de « *législateur de l'Europe*, et je ne doute pas « qu'on ne vous l'accorde bientôt unanime-« ment.

« Comme j'ai à présent un peu de loisir, cau-« sons un peu ensemble. Vous dites qu'il est « impossible que la religion chrétienne subsiste « encore plus de cinq cents ans en Europe[2]. Il « est vrai que la plupart des prêtres font ce « qu'ils peuvent pour la détruire, par leur am-

[1] *L'Esprit des Lois.*

[2] Montesquieu n'entend parler que de la puissance papale, et non du christianisme, ce qui est bien différent.

« bition et leur intolérance. Le monde a été « long-temps aveugle; mais il commence à avoir « des yeux et à s'en servir. Je crains surtout que « les philosophes, qui voient le double des au- « tres, ne soient trop zélés dans cette occasion.

« La religion chrétienne est vraie, sainte et « consolante; il ne s'agit pas de la détruire, « mais de réformer ses abus. Coupez les bran- « ches inutiles, mais ne coupez pas l'arbre.

« J'ai quelquefois ouï parler des quakers d'An- « gleterre; je n'aime pas qu'ils se croient ins- « pirés par le Saint-Esprit pour dire des sottises « dans leurs assemblées, mais j'aime la sagesse « qu'ils ont eue de se passer de prêtres. La reli- « gion est bonne : il n'y a que ses ministres qui « sont souvent mauvais. Il sera, dit-on, bien- « tôt ridicule d'être chrétien. Si cela arrive, « ce sera leur faute. D'ailleurs je vois tous les « jours que la religion romaine fait de mauvais « sujets, en reconnaissant une puissance étran- « gère supérieure à celle du pays. Nos évêques « ne sont pas Français, mais sujets du pape.

« Une pratique qui m'a toujours déplu dans « notre religion, mais qu'il faut pourtant res- « pecter, c'est la confession. Comment parler à « cœur ouvert à un inconnu qui se moque peut- « être de vous, et qui est peut-être aussi grand

« pécheur ? Le jeûne qu'on nous ordonne ne me « plaît pas davantage : c'est l'affaire du méde- « cin. Il est fort bon contre l'intempérance ; « mais je doute fort qu'un fripon qui est à jeun « soit plus agréable à Dieu qu'un honnête homme « qui a bien dîné. Je vais quelquefois au ser- « mon, et je m'y ennuie. Ces saintes harangues « ont produit mille fanatiques, et n'ont jamais « fait un homme de bien. Quant aux sermons « de morale, ils sont bons, mais inutiles. Pour- « quoi exhortez-vous un Anglais à devenir « humble, un fermier général à devenir dés- « intéressé ? Il vaudrait autant dire à un ma- « lade : Monsieur, je vous prie de n'avoir plus « la fièvre. Les vices sont des maladies de l'âme. « Ce n'est pas par des sermons qu'on les gué- « rira.

« Malgré tous les abus et les pratiques qui « me paraissent inutiles dans notre religion, j'ai « pour elle le plus profond respect ; mais ce « respect ne m'empêche pas de condamner l'es- « prit d'intolérance de notre clergé. On dit que « les dévots se préparent à vous attaquer, parce « que vous avez parlé librement, non pas contre « la foi, mais contre la superstition. J'espère « que Louis XV ne sera jamais persécuteur ; il « est honnête homme, et point du tout dévot.

« Si toutefois la cabale lui arrachait quelque « résolution violente, cette lettre vous répon- « dra de moi, et vous ne pourrez m'accuser d'y « avoir part.

« Je vous remercie, monsieur, de vos com- « pliments. Quoique je ne les mérite pas, ils ne « laissent pas de me donner quelque vanité, en « m'apprenant que vous avez quelque estime « pour moi. Je vous prie de faire mes civilités à « madame la duchesse d'Aiguillon : elle est bien « heureuse de vous voir et de vous parler tous « les jours. Je n'ai pas la même satisfaction « de converser avec des sages; car il n'y en a « point ici; nous n'avons que des automates, et « pas un homme, excepté le roi. Venez quel- « quefois me voir, m'instruire et me consoler.

« Je suis, etc. »

CHAPITRE IV.

La Sorbonne. — L'abbé de Prades. — Les miracles. — Esculape et Jésus. — Le bachelier à Berlin. — Le tombeau de la Sorbonne. — Naissance d'un prince. — Influence de la philosophie. — On marie partout. — Le dauphin et la favorite. — Les fêtes de Bellevue. — L'excellent coucher. — Le bon mot et l'exil. — Rousseau à la cour. — La peur lui coûte une pension. — Le duc d'Orléans-Sainte-Geneviève. — Il est fou. — Anecdote singulière. — Comme il faut parler aux princes. — Ligue contre les bouffes. — Je suis de l'opposition. — Les sonates italiennes et les billets de confession. — Les deux coins. — Gluck et Piccini. — Les deux manifestes. — La lettre sur la musique. — Mon petit prophète.

Madame de Pompadour avait de grands motifs pour ne pas approuver la turbulente intolérance du clergé ; il eût été honorable pour elle et avantageux pour la France qu'elle eût pu inspirer les mêmes sentiments au roi, le seul homme de la cour qui, suivant elle, ne fût pas un automate. Elle nous eût épargné le scandale d'une évocation au conseil, à propos des billets de confession : mais ce ne sont pas les bons avis qui manquèrent à ce prince. Les remontrances du parlement de Paris auraient dû le

convaincre que le frère Bouctou, curé de Saint-Étienne-du-Mont, s'était bien réellement mis en état de rebellion en refusant de se soumettre à l'autorité royale, représentée par le parlement.

Ce fut bientôt le tour de la Sorbonne. L'abbé de Prades y soutint la proposition suivante : « Toutes les guérisons opérées par Jésus-Christ, « si vous les séparez des prophéties qui y ré- « pandent quelque chose de divin, sont des « miracles équivoques, attendu qu'elles res- « semblent aux guérisons faites par Esculape. » Cette fois la Faculté de théologie eut pour auxiliaire le parlement; cette thèse fut dénoncée en Sorbonne au *primâ mensis* de décembre, condamnée le 27 février 1752 par un décret de la sacrée faculté; le 29, par un mandement de l'archevêque de Paris; et sur un réquisitoire du procureur-général, l'auteur fut décrété de prise de corps et forcé de s'enfuir au-delà des frontières avec l'abbé Yvon, son maître [1]. La nation s'amusa beaucoup des censures de la Sorbonne, de l'arrêt du parlement et du mandement de l'archevêque. Les philosophes donnèrent le ton, et leur coryphée publia le *Tombeau de la*

[1] Ils se réfugièrent en Prusse. Le premier eut la faiblesse de se rétracter, et mourut avant le temps; le second est devenu un des suppôts les plus ardents du clergé.

Sorbonne; il versa dans ce pamphlet sur le parlement et la Sorbonne un indélébile ridicule.

On accuse les Français de légèreté dans leur opinion, d'inconstance dans leur goût; mais pour qui l'observe bien, cette versatilité n'est qu'apparente. Ce n'est que l'impatience d'être mieux. Si jamais les esprits suivent une direction fixe, cette nation se placera à la tête de la civilisation européenne. On vante l'immense population de nos États du nord, mais s'il faut compter pour quelque chose les capacités individuelles, la population de la France sera la plus forte, parce qu'il n'y a pas un individu dont il ne soit possible de faire quelque chose : peut-on en dire autant des populations du nord, essentiellement stationnaires?

Pierre le Grand avait commencé cette grande réformation; il n'a pu qu'ébaucher son ouvrage. La czarine régnante suit ses plans avec une admirable persévérance, et ce sont des Français qu'elle appelle à sa cour, comme autrefois Charlemagne y appela les savants étrangers : elle sera plus heureuse.

La philosophie avait déjà fait en France de grands progrès; elle avait pénétré dans les cabinets du ministère : plus de doute à cet égard quand on sait apprécier les changements opérés

dans les fêtes publiques données pour la naissance du duc de Bourgogne.

Jusqu'alors on s'était borné à dépenser des millions pour bâtir des palais, des temples de toiles peintes, pour des repas dont le peuple faisait les frais, et dont il n'était pas même le témoin : on substitua à ces vaniteuses futilités, des mariages.

Des dots furent assurées aux nouveaux époux dans toutes les communes de la France. Ces solennités, vraiment nationales, avaient un but utile ; le bureau de la ville dota, par ordre du roi, six cents pauvres filles. Des corps, des communautés ouvrirent des souscriptions pour le même objet. Une généreuse émulation se manifesta dans les grandes et dans les petites villes, et parmi les princes, les seigneurs et les financiers. Madame de Pompadour dota et maria toutes les filles nubiles dans ses domaines. Le nom du roi se rattachait à ces actes de sagesse et de bienfaisance.

Le dauphin, que la naissance d'un héritier aurait dû combler de la joie la plus vive, semblait ne point partager la commune allégresse ; il était, depuis la mort de sa première épouse, atteint d'une incurable mélancolie. On faisait partout l'éloge de ses mœurs, de sa modération,

de ses vertus domestiques : s'il eût eu les défauts contraires, mais avec plus d'énergie dans le caractère, plus de dignité dans sa conduite, il eût plu davantage. Il avait une piété minutieuse; il passait une partie de la journée dans sa chapelle; il se complaisait à chanter au lutrin, et s'offensait de voir une gorge découverte, et à la cour nulle femme titrée ne pouvait la cacher, quelque fût son âge, sans manquer à l'étiquette. Le temps de réformer cette gothique routine n'était pas encore arrivé. Ce prince ne pouvait dissimuler son invincible répugnance pour la favorite; celle-ci s'épuisait en efforts toujours nouveaux et toujours impuissants, pour faire cesser cette antipathie. Il tomba malade, après les fêtes dont je viens de parler, mais sa maladie fut de courte durée, et la marquise se hâta de célébrer sa convalescence par des fêtes nouvelles à son château de Bellevue : elle appela à son secours tous les poètes, tous les artistes les plus distingués, mais dans ces représentations allégoriques elle eut la maladresse de ne pas s'oublier.

Dans les petits spectacles, où elle jouait elle-même, elle avait fait composer par un poète suivant la cour, *Vénus et Adonis;* elle était la mère de l'amour, et le roi y était désigné sous

le nom du plus beau des mortels. On représenta ensuite l'*impromptu* de *la Cour de Marbre*, autre pièce allégorique en l'honneur de la naissance du duc de Bourgogne; mais le dauphin fut insensible à toutes ces cajoleries de madame de Pompadour.

La cour se partageait entre l'héritier du trône et la favorite. Louis XV n'épargnait rien pour faire oublier, à sa maîtresse, de continuelles humiliations : il lui accorda le tabouret et les honneurs de duchesse. Le dauphin ne put dissimuler son ressentiment, et lorsqu'elle lui fut présentée, il tira la langue en lui donnant l'accolade d'usage; c'était assez déclarer combien la cérémonie, qui lui était imposée, lui déplaisait.

Le roi eut encore la faiblesse de s'en fâcher, et il exila le dauphin de sa présence. Il eût été plus prudent, et surtout plus convenable de paraître ignorer l'affront fait à sa maîtresse. Les autres princes, un seul excepté, se montraient plus dociles; ils se tenaient debout devant elle : ces égards ne restaient pas sans récompense, et ils obtenaient toutes les grâces qu'ils demandaient.

Le seul prince de Conti conserva la dignité de son rang, et sans affecter d'éviter la favorite, il se montrait ce qu'il devait être, mais sans

morgue et sans inconvenance. Un jour qu'elle le laissait dans une posture de suppliant, il se plaça familièrement sur son lit en disant : *Vous avez là un excellent coucher*. La marquise, outrée jusqu'aux larmes, s'en plaignit : le roi n'a jamais pardonné cette action et ce propos au prince de Conti, et ce prince s'imposa dès-lors un exil volontaire. Il ne reparut à Versailles qu'aux cérémonies d'éclat, et lorsque son absence eût été une insulte à la personne du monarque.

On parlait à la cour d'une représentation qui m'intéressait vivement. Le *Devin du Village* avait été joué à Versailles et avait obtenu le plus brillant succès. C'était déjà une piquante singularité qu'un opéra dont les paroles et la musique avaient été composés par le même auteur, et cette singularité était peut-être pour quelque chose dans ce prodigieux succès. Je n'avais eu garde de manquer à la première représentation. Le prince de Saxe-Gotha, le comte de Friese, m'y emmenèrent avec le docteur Kupffel, que je n'ai jamais vu plus heureux.

Je partageais bien sincèrement sa joie. Cet événement pouvait changer la situation de Rousseau ; ce fut encore lui qui mit obstacle au

bien que le roi voulait lui faire. Je courus me jeter dans ses bras après la représentation; j'ai pu croire que son amitié allait m'être rendue. On l'avait calomnié; on avait osé dire que sa musique n'était qu'un plagiat : les applaudissements de toute la cour et de tous les honnêtes gens l'avaient vengé de cette absurde accusation; lui seul encore ne l'avait point oubliée.

Le soir même de la représentation, M. le duc d'Aumont le fit prévenir de se trouver au château le lendemain à onze heures, et qu'il le présenterait à sa majesté. M. de Curcy, en lui portant l'invitation du premier gentilhomme de la chambre, ajouta qu'il s'agissait d'une pension, et que le roi voulait lui annoncer lui-même cette grâce.

Rousseau ne ferma pas l'œil de la nuit. Il m'a dit depuis que cette nuit avait été la plus cruelle de sa vie. Être présenté au roi, recevoir du monarque lui-même et des éloges et le brevet d'une pension.... cette idée bouleversait tous ses sens. Il finit par un trait de folie qui affligea tous ses amis, mais qui n'en étonna aucun. Il donne dans ses confessions une assez vilaine excuse pour justifier son éloignement de la société. « Je me figurais ensuite [1], ajoute-t-il, devant

[1] *Confessions*, part. II, liv. 8.

« le roi, présenté à sa majesté, qui daignait
« s'arrêter et m'adresser la parole. C'est là qu'il
« fallait de la justesse et de la présence d'esprit
« pour répondre. Ma maudite timidité, qui me
« trouble devant le moindre inconnu, m'au-
« rait-elle quitté devant le roi de France, ou
« m'aurait-elle permis de bien choisir ce qu'il
« fallait dire? Je voulais, sans quitter l'air et
« le ton sévère que j'avais pris, me montrer
« toutefois sensible à l'honneur que me faisait
« un si grand monarque. Il fallait envelopper
« quelque grande et utile vérité dans une
« louange belle et méritée. Pour préparer une
« réponse heureuse, il aurait fallu prévoir juste
« ce qu'il pourrait me dire, et j'étais sûr après
« cela de ne pas retrouver en sa présence un
« mot de ce que j'aurais médité. Que devien-
« drais-je en ce moment, et sous les yeux de
« toute la cour, s'il allait m'échapper dans mon
« trouble quelqu'une de mes balourdises ordi-
« naires! Ce danger m'alarma, m'effraya, me
« fit frémir au point de me résoudre, à tout
« risque, de ne pas m'y exposer.

« Je perdais, il est vrai, la pension qui
« m'était offerte en quelque sorte; mais je
« m'exemptais aussi du joug qu'elle allait m'im-
« poser. Adieu la vérité, la liberté, le courage;

« comment oser parler d'indépendance et de dé-
« sintéressement ! Il ne fallait plus que flatter ou
« me taire en recevant cette pension. Encore,
« qui m'assurera qu'elle me serait payée ? Que de
« pas à faire ! Que de gens à solliciter ! Il m'en
« coûterait plus de soins, et bien plus désa-
« gréables pour la conserver que pour m'en
« passer. Je crus donc, en y renonçant, prendre
« un parti très-convenable à mes principes, et
« sacrifier l'apparence à la réalité. Je dis ma
« résolution à Grimm, qui n'y opposa rien ;
« aux autres j'alléguai ma santé, et je partis le
« matin même. »

Ce départ fit du bruit, comme il le dit lui-même, et fut généralement blâmé.... Mais où a-t-il pris que je n'opposais rien à sa résolution ? Que peut-on opposer à un homme tel que lui, quand il a pris son parti d'avance ? Il ne consultait ses amis qu'après l'événement, et c'est ce qu'il fit alors. A peine avais-je échangé quelques mots que l'on était venu m'avertir que le prince de Saxe-Gotha et M. de Friese m'attendaient. J'avais laissé Rousseau au milieu du groupe qui se pressait autour de lui, et je courus rejoindre la voiture de son altesse. Je n'appris que le lendemain le brusque départ de Rousseau.

Je ne me permettrai sur cet événement aucune réflexion. Rousseau fit alors ce qu'il a toujours fait, en pareille circonstance. C'était un besoin pour lui que d'avoir toujours à se plaindre de lui-même et des autres. Son génie n'était excité que par les contrariétés, et son ombrageuse susceptibilité le tenait toujours en verve.

Les bons avis ne lui manquèrent pas, et dès le lendemain Diderot lui fit sentir vivement toutes les conséquences de sa conduite de la veille. S'il était désintéressé pour son compte, lui était-il permis de l'être au détriment de ceux qui avaient attaché leur destinée à la sienne? Il n'y avait rien à répliquer à cela. La discussion fut vive : Diderot avait mille fois raison. Aurais-je été plus heureux la veille? non, sans doute.

Il me reproche encore de n'avoir pas insisté pour le déterminer à répondre à l'honneur que lui faisait le roi, et le voilà boudant Diderot pour lui avoir parlé avec toute la chaleur, tout l'abandon de l'amitié, et c'est sur mon silence bien involontaire et sur cette énergique mercuriale de Diderot qu'il a bâti la fable d'un complot, d'une ligue offensive et défensive contre lui. Malheureux par sa faute, il s'en prenait à ses meilleurs amis.

Toute la cour était à cette première représentation du *Devin du Village*. Le jeune duc d'Orléans, dont le grand deuil était passé, s'y trouvait aussi. On répétait encore dans tous les salons les anecdotes singulières de son père, à qui l'on avait donné le sobriquet de *d'Orléans Sainte-Geneviève*. Ce prince avait d'abord vécu comme tous les jeunes seigneurs de l'époque.

Les femmes, le jeu, la table, avaient partagé sa vie; mais, soit que les excès de tous genres auxquels il s'était livré sans frein et sans mesure eussent altéré toutes ses facultés, il était, dans ses dernières années, tombé dans toutes les petitesses de la plus minutieuse bigoterie. Il passait sa vie à Sainte-Geneviève, ne manquait pas un office, disputant avec les moines sur des passages de la Bible ou des psaumes, ergotant sur tout comme un bachelier de la Sorbonne : s'imposant toutes les autérités d'un vieux pénitent, il était rigoureux observateur des jours de jeûnes; et à travers cette mysticité monacale il conservait un reste de son ancienne passion pour les femmes; il était vraiment amoureux de la fameuse madame de Gontaut, qui, ayant comme lui épuisé toutes les jouissances mondaines, s'était faite dévote pour être encore quelque chose. Son chancelier d'Argenson le

suivait partout; il était souvent en tiers avec madame de Gontaut, et lorsque le prince les quittait pour aller faire le catéchisme aux enfants de la paroisse, il disait gravement à sa maîtresse : *Mon chancelier vous dira le reste ;* et le chancelier s'acquittait ponctuellement de sa commission. Lui et madame étaient depuis longtemps en parfaite intelligence ; le duc d'Orléans seul ignorait leur intimité.

Le prince avait encore la manie de croire qu'il ne naissait ni ne mourait personne; et pour ne pas le contrarier, M. d'Argenson continuait à porter sur l'état des dépenses de son altesse la pension qu'il faisait à madame de Gontaut, décédée depuis quelques années. Cette manie du prince n'était pas nouvelle, et dans le commencement de ce qu'il appelait sa conversion, il avait conçu la plus vive passion pour mademoiselle d'A... Déjà il avait donné sa démission de colonel général des Suisses et de toutes les charges qu'il avait à la cour, et pour concilier son penchant avec la rigueur de ses principes, il était déterminé à épouser sa maîtresse. Il s'était rendu chez elle pour lui en faire la proposition; elle était dans sa garde-robe; il la fit avertir, mais tandis qu'il l'attendait, la ceinture de sa culotte cassa : il prit cet accident pour

un avertissement du ciel qui n'approuvait pas cette union, et il y renonça, sans pourtant rompre tout-à-fait avec cette demoiselle.

Elle mourut à quelque temps de là; il ne voulut jamais croire à son décès; il allait répétant partout que le roi l'avait fait enlever, pour l'empêcher de l'épouser.

Madame de Gontaut, dont j'ai parlé, avait succédé à mademoiselle d'A... dans le cœur du prince, et quand celle-ci mourut, il n'en voulut rien croire, et entra dans des accès de fureur quand M. d'Argenson vint lui annoncer cette nouvelle; il refusa même la proposition que lui fit la mère de madame de Gontaut de le mener sur le tombeau de sa fille. Il s'obstinait toujours à soutenir qu'elle n'était pas morte et qu'on le trompait.

M. de Silhouette, que nous verrons dans la suite jouer un rôle très-important dans la révolution parlementaire, avait remplacé M. d'Argenson dans la charge de chancelier du duc d'Orléans, ayant, par un oubli involontaire, choqué la manie de ce prince, il se tira d'affaire assez plaisamment.

Dans un rapport qu'il faisait à son altesse sur quelques prétentions financières que la maison d'Orléans avait à former sur l'Espagne, il

cita le *feu* roi. A ces mots, le duc fronça le sourcil, et interrompant son chancelier : « *Mon-* « *sieur*, lui dit-il en colère, qu'est-ce que *feu* ? « le roi d'Espagne n'est pas mort. — Certai- « nement, répond M. de Silhouette, mais *feu* « est un titre que prennent les rois d'Espagne. » Il n'en fut plus question. Mais ce qui est vraiment extraordinaire, c'est que le duc d'Orléans était fort instruit. Il porta jusqu'au tombeau une haine invincible aux enfants du duc de Chartres, qu'il ne voulut jamais reconnaître. Son confesseur insista sur ce point, et lui refusa même le viatique à ses derniers moments, à moins qu'il ne se soumît à cette condition. Ce prince, malgré sa piété, persista dans sa résolution. Bientôt sa tête s'étant embarrassée, il mourut sans être administré. Les dévots ont fort blâmé la conduite du confesseur.

La dévotion du duc d'Orléans n'était qu'un travers inoffensif. Mais quel nom donner à celle d'un autre prince contemporain[1] ? Il vivait publiquement avec une religieuse ; il n'allait jamais chez elle sans se faire accompagner par son confesseur et son médecin. Celui-ci lui tâtait le pouls, et quand il trouvait sa majesté dans un état convenable, le roi entrait chez sa maîtresse

1 Jean V, roi de Portugal.

et y passait la nuit; si au contraire les pulsations indiquaient que le roi était mal disposé pour la circonstance, le prince se faisait donner l'absolution par son confesseur, et revenait chez lui.

Dans un de ces moments d'ivresse où les amants ne savent rien refuser, sa religieuse lui demandait une grâce. Il ne daigna d'abord pas même répondre. Elle insista. « Comment pou-« vez-vous différer à m'accorder une chose si « peu importante, et que je désire ardemment, « seriez-vous capable de me refuser? — Non, « répond le prince, et je vous promets que de-« main j'en parlerai au roi. »

Il allait très-souvent entendre les matines au couvent des dominicains, portant à la main un bâton long de deux à trois pieds, et dès qu'il apercevait un moine endormi, il lui lançait son bâton à la tête; un frère laïque allait aussitôt le ramasser et le rapporter à sa majesté.

Comme le duc d'Orléans, ce roi aimait à disputer, mais non pas sur des controverses théologiques. Il se piquait d'être savant en droit public. Comme tous les monarques, il soutenait la doctrine du pouvoir absolu. Le marquis de Pontelima lui tenait tête, et soutenait au contraire que le pouvoir royal avait des bornes. « Si je

« vous ordonnais de vous jeter à la mer, lui dit « le roi, vous devriez, sans hésiter, y sauter la « tête la première. » Le marquis se retourne brusquement et se dispose à sortir... « Où allez-« vous? lui crie le roi. — Apprendre à nager, « sire. » Un courtisan moins adroit se serait fait jeter à la tête le royal réveil-matin des RR. PP. du couvent de Saint-Dominique.

On ne remarque pas de pareilles folies dans nos cours du nord : serait-ce parce que les souverains comme les derniers de leurs sujets savent se passer de confesseurs, et n'en sont que meilleurs chrétiens.

Nous autres, mondains, regardions ces momeries comme des choses de l'autre siècle ; nous préparions une révolution nouvelle, toute de plaisir et de paix, et soit dit sans entendre faire un mauvais jeu de mots, elle devait mettre à la fin tout le monde *d'accord*. Nous avions un Opéra Italien à Paris ; c'était une fureur, un engouement irrésistible. On ne voyait plus sur tous les clavecins que des sonnates italiennes : c'était charmant. Une opposition formidable se ligua contre les *bouffons*. Je crois même que les dévots n'y furent pas étrangers. La cabale l'emporta enfin, et tout Paris apprit que l'Opéra d'outre-mont cesserait, à la fin de l'année théâtrale. Mais ces

chanteurs, si justement regrettés, nous reviendront.

Le refus des sacrements, les billets de confession, mettaient en émoi tout le clergé. Le parlement lançait des arrêts contre les curés de Sainte-Geneviève et de Saint-Médard. Le conseil n'avait plus un instant à donner aux affaires d'État. Une commission de cardinaux, d'évêques, de docteurs, de magistrats, conféraient gravement sur la fameuse bulle qu'ils ne comprenaient pas plus que nous, qui ne nous en occupions pas le moins du monde; mais beaucoup de l'Encyclopédie, dont on imprimait les premiers volumes, et beaucoup plus encore de musique.

Les deux partis avaient marqué leurs camps. Les états-majors s'étaient établis à l'Opéra. Les partisans de la musique française s'étaient campés au coin du roi, et nous autres, rebelles, au coin de la reine. Les premiers attendaient Piccini : nous comptions sur Gluck; et en attendant l'ouverture de la campagne, nous procédions dans les formes d'usage. Je me plaçai parmi les novateurs, heureux d'avoir l'auteur du *Devin du Village* pour compagnon d'armes. Nous lançâmes deux manifestes de notre façon : lui sa *Lettre sur la musique française;* il avait pris la chose au sérieux. Je suivis un autre plan,

et mon *Petit Prophète* fit fortune. Il obtint rapidement l'honneur de plusieurs éditions. Ce pauvre Rousseau perdit bientôt courage : il était presque honteux d'avoir eu raison.

CHAPITRE V.

La cour et la ville. — Division des partis. — Le dauphin. — L'archevêque de Paris. — Les jésuites. — Choiseul. — La favorite. — Les économistes. — Les philosophes. — Montesquieu. — Marie-Thérèse et madame de Pompadour. — L'abbé de Bernis. — Sa marchande de modes. — L'Académie-Française. — La duchesse de Rohan. — La petite chambre et l'hôtel. — Le *favorisme*, M. de Kaunitz et l'abbé de Bernis. — L'âne de Mirepoix. — La petite horreur. — Le gros cochon. — Le pigeon pattu. — Le duc d'Agenois. — Pauvre sot. — Les cinquante louis. — Le scrupule de J.-J. Rousseau. — Les manifestes. — Le clergé. — Le duc de Richelieu. — Guerre à l'*Encyclopédie*. — Diderot et madame de Pompadour. — Un ministre honnête homme. — M. de Machault. — Le nouveau marquis. — Il est de la famille. — Louis XV. — Le dîner à trois. — Projet de mariage. — Orgueil et bassesse. — Encore le duc de Richelieu. — Le parc-aux-cerfs. — Éducation de ces demoiselles. — Dotation de ces dames. — Le comte de Friese. — M. de Cahuzac.

Tout semblait néanmoins annoncer une explosion prochaine et terrible. La cour et la France se partageaient en deux partis : d'un coté le dauphin, l'archevêque de Paris et les jésuites ; de l'autre, le ministre Choiseul, madame de Pompadour et les économistes, auxquels se ralliaient parfois les philosophes. C'est

à cette époque que se manifesta cet esprit d'innovation politique et littéraire qui domina tous les événements de la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Toutes les lettres que je recevais n'étaient plus qu'une longue série de questions sur les hommes et sur les choses. Intimement lié avec tous les chefs du parti que l'on appela bientôt *encyclopédiste*, il ne me fallait pas faire de grands efforts pour deviner leur marche et leur but. Ils se montraient partout à découvert. Montesquieu, que ses ouvrages avaient placé au premier rang, se renfermait dans une timide neutralité, mais son âme franche et noble était incapable de toute dissimulation. A l'insu même de ses amis, il s'était constitué leur médiateur auprès du premier ministre et de madame de Pompadour, qui croyait tout faire, et qui se laissait aussi gouverner par ses entours. Cependant son influence était justement appréciée par les cours étrangères ; l'impératrice-reine s'est hâtée de la circonvenir, et la favorite était devenue autrichienne sans s'en douter.

Au milieu de cette fluctuation de vœux et d'intérêts, on vit sortir de la foule et s'élever aux plus hauts emplois, des hommes que leur naissance et même la médiocrité de leurs moyens

semblaient condamner à une éternelle obscurité; et quand tout marchait ainsi sous l'influence de coteries opposées, il suffisait aux plus chétives ambitions de se placer sous le vent de la faveur.

Qui pouvait alors soupçonner l'existence de cet abbé de Bernis, parvenu depuis à la pourpre romaine et au ministère? Il est peu d'exemples, même dans les temps modernes, d'une élévation aussi rapide et aussi imprévue. Né d'une famille titrée, mais pauvre, il n'était, en 1738, que chanoine de Brioude. Il avait obtenu ce bénéfice avant même d'entrer dans les ordres, et peut-être même sans l'intention de les recevoir plus tard. C'était pour le jeune abbé un commode bénéfice, qui ne lui imposait pas même la résidence.

Il arrive à Paris, s'abrite dans une petite chambre garnie que lui louait un perruquier, qu'il ne pouvait pas même payer exactement. Une jolie marchande de modes fut sa première conquête, et le lança dans les salons de ses pratiques titrées. L'abbé était d'une physionomie intéressante, d'une complexion robuste, faisait avec facilité de jolis vers; et dès 1748 il fut reçu à l'Académie-Française. Devenu à la mode, il profita de tous les avantages de sa position, et

regarda peut-être comme une de ces bonnes fortunes sans conséquence son intimité avec madame Le Normand d'Étioles, qui, de son côté, avait pu oublier le nom de l'abbé, mais non pas sa personne. Dans son opulente obscurité, madame Le Normand ne lui aurait pu ouvrir les portes de l'Académie; mais la princesse de Rohan, veuve et maîtresse d'une grande fortune, se chargea de celle de l'abbé : elle se piquait de littérature et de bon goût, et bientôt l'abbé fut à ses yeux le premier poète de France.

Elle le logea dans son hôtel; il l'aidait à en faire les honneurs. Ses salons étaient le rendez-vous de tous les étrangers et de tous les Français à qui leur rang ou leurs talents avaient acquis une considération distinguée. J'obtins assez souvent cet honneur, et le cercle de l'hôtel de Rohan me fournissait les meilleurs matériaux de ma correspondance.

J'y voyais le prince de Kaunitz, ambassadeur d'Autriche. Sous les airs évaporés d'un petit maître tout occupé de sa personne et de ses plaisirs, le diplomate autrichien ne s'occupait réellement que de la grave mission qui lui avait été confiée. Il savait quelle prévention il avait à combattre pour obtenir quelque influence dans le cabinet de Versailles. Depuis Riche-

lieu, la politique française était nécessairement anti-autrichienne. Le mariage d'une princesse de cette maison avec l'héritier de Henri IV n'avait rien changé à cet égard.

Mais M. de Kaunitz connaissait tous les avantages qu'il pouvait tirer du *favorisme*, et le régne de madame de Pompadour lui offrait des chances de succès que jusqu'alors il n'avait pas osé se promettre. En attendant le moment d'agir utilement, il plantait ses jalons. Il n'ignorait pas l'ancienne liaison de la favorite avec l'abbé de Bernis : par elle, il pouvait parvenir à tout; et ce fut lui peut-être qui suggéra à la princesse de Rohan de *pousser l'abbé dans l'administration*. Il fallait, avant tout, le mettre à même de tenir lui-même un état de maison.

Le théatin Boyer, ancien évêque, que Voltaire appelait plaisamment l'*âne de Mirepoix*, avait la feuille des bénéfices. L'abbé avait déjà obtenu un canonicat du noble chapitre de Lyon, mais il sollicitait une abbaye. L'évêque-ministre refusa tout net, en disant « que n'é-« tant pas engagé dans les ordres, il ne pouvait « lui conférer un bénéfice de cette importance; « que d'ailleurs, comme il n'y avait rien de « moins ecclésiastique que sa conduite, il « n'obtiendrait rien de lui tant qu'il serait en

« place. » L'évêque était vieux; Bernis était brillant de jeunesse; il répondit gaiment à cette sévère mercuriale : « Eh bien, monsei-« gneur, j'attendrai. »

Madame de Rohan, qui voulait à tout prix avancer son cher abbé, s'adressa au prince de Soubise, depuis maréchal, et au duc de Nivernois; tous deux le recommandèrent à madame de Pompadour : l'insouciant abbé les laissait faire, sans se donner le moindre mouvement. Il se trouva un beau jour nommé ambassadeur à Venise [1]. Ses liaisons avec les frères Pâris n'avaient pas peu contribué à cette nomination : l'abbé a été du moins fidèle à l'amitié; et parvenu depuis au cardinalat et au ministère, il a toujours vécu dans la même intimité avec MM. Pâris Montmartel et Pâris Duverney. Mais alors madame de Pompadour ne se rappelait que vaguement et la petite chambre du perruquier logeur et son gentil voisin; elle avait oublié son nom, bien qu'elle eût déjà renouvelé connaissance avec lui. Mais dès ce moment elle lui porta le plus tendre intérêt. « J'ai oublié, écrivait-elle à M. Pâris Duverney, j'ai « oublié, mon cher nigaud [2], de vous deman-

[1] Le 2 novembre 1751.

[2] Madame de Pompadour s'amusait à donner des sobri-

« der ce que vous avez fait pour l'abbé de Ber-
« nis : mandez-le-moi, je vous prie; il doit
« venir dimanche. »

Reçu à l'hôtel de Rohan, je ne fus pas des derniers à aller complimenter le nouveau diplomate. Il ne me parut pas émerveillé de son changement d'état : il me fit beaucoup de questions sur Venise; et, à l'entendre, il aurait déjà voulu en être revenu. On aurait dit qu'il partait pour un exil.

Le comte de Friese était parti pour Dresde; Diderot n'avait plus un moment à lui, et sa prodigieuse activité pouvait à peine suffire au travail qu'il s'était imposé. Rousseau était en Suisse auprès de madame de Warens : il devait y rester jusqu'au retour des beaux jours. Je ne voyais plus que Raynal et le baron d'Holbach, et excepté deux voyages à Voré chez Helvétius, je ne bougeai pas de Paris.

Je pus suivre ma correspondance secrète, qui devenait chaque jour plus compliquée. Tout annonçait une nouvelle guerre européenne, et la France était à peine remise de la dernière : elle ne devait jouir que d'une trève de quelques

quets aux ministres qui lui étaient affectionnés. Elle appelait M. de Moras, son *gros cochon*; M. de Paulmy, sa *petite horreur*; et l'abbé de Bernis, son *pigeon pattu*.

années. Cette guerre étrangère était néanmoins moins à craindre pour le roi que celle que lui faisaient le clergé et le parlement. Toute la Bretagne était dans une effrayante agitation.

Les états de cette province et son parlement, tantôt de concert et tantôt désunis, étaient en pleine insurrection. L'exaltation des esprits allait toujours croissant : l'autorité du roi se trouvait compromise; il fallait, pour apaiser cette effervescence toute populaire, que le représentant du roi dans la province joignît à une grande considération personnelle une extrême prudence et des formes nullement acerbes; et le duc d'Agenois, plus connu depuis sous le nom de duc d'Aiguillon, fut chargé de cette mission si délicate. C'était l'homme de toutes les favorites, toutes l'ont vu successivement à leurs pieds; et le duc d'Agenois devait le gouvernement de cette importante province à madame de Pompadour.

Les divisions intérieures de la France se liaient aux plus graves opérations des gouvernements étrangers. Les instructions que le comte de Kaunitz laissa à M. d'Haremberg, son successeur, avaient pour objet de s'assurer des alentours de la favorite, et de contrarier le parti du dauphin, resté fidèle aux maximes

de politique adoptées depuis deux siècles par le cabinet de Versailles. L'entêtement de M. l'archevêque de Paris à résister aux ordres du roi contre l'abus des billets de confession et du refus des sacrements était généralement blâmé, et ce prélat fut à son tour l'objet d'une foule d'épigrammes et de chansons. Le public, fatigué de cette polémique de mandements, de mémoires et d'arrêts, accueillit avec transport les épigrammes et les chansons dont l'opiniâtre prélat devint le héros. Voici la plus courte et la meilleure, sur l'air d'un noël très-connu :

Air : *Laissez paître vos bêtes.*

Pauvre sot que vous êtes,
Croyez-moi, monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes
Autant qu'elles voudront.

Ces bonnes gens
Sont peu friands ;
Avec des petits croquets blancs
Vous les renverrez tous contents.
Pauvre sot, etc.

De tels repas
Ne coûtent pas ;
C'est pourtant ce qui rend si gras
Moinillons, prêtres et prélats.
Pauvre sot, etc.

On est touché
Du bon marché ;
Mais on en serait rebuté,
Si vous y mettiez la cherté.

Pauvre sot que vous êtes,
Croyez-moi, monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes
Autant qu'elles voudront.

C'est au milieu de cette turbulente bagarre que *le Devin du Village* parut à l'Opéra, et bientôt après au château de Bellevue, où le roi et la favorite jouèrent les principaux rôles. Rousseau, de retour d'un court voyage qu'il avait fait en Suisse, aurait pu réparer la faute qu'il avait commise l'année précédente, et se rappeler les sages avis de Diderot. On lui avait même épargné l'embarras des excuses : on avait été au devant de lui. Madame de Pompadour avait fait plus ; après la représentation de son *Devin du Village* à Bellevue, elle lui envoya cinquante louis.

La réponse de Rousseau est poliment maladroite. Il reçut le cadeau de la dame, et voici sa lettre :

« Paris, 7 mars 1753.

« Madame,

« En acceptant le présent qui m'a été remis

« de votre part, je crois avoir témoigné mon « respect pour la main dont il vient; et j'ose « ajouter, sur l'honneur que vous avez fait à « mon ouvrage, que des deux épreuves où vous « mettez ma modération, l'intérêt n'est pas la « plus dangereuse.

« Je suis avec respect, etc.

« J.-J. Rousseau. »

Cet homme qui, quelques mois auparavant, avait cru compromettre son honneur et son indépendance, en se présentant devant le roi qui l'avait fait demander par son premier gentilhomme de la chambre, pour lui annoncer lui-même qu'il lui accordait une pension, n'hésita pas à recevoir quelques pièces de la maîtresse du prince et à l'assurer de sa respectueuse reconnaissance. Eh quoi donc! une pension donnée par le prince sur le trésor de l'État, est-elle moins honorable pour l'homme de lettres qu'une simple gratification, qu'un présent offert par la maîtresse du monarque? La conduite de Rousseau dans cette circonstance est encore moins excusable que dans la première, où il avait pu être entraîné par un sentiment exagéré, mais honorable.

Dans tout autre temps, la première repré-

sentation d'un opéra si vanté, si impatiemment attendu, aurait fait époque; mais les débats de la cour, du clergé et des parlements, absorbaient l'attention publique. Chaque parti avait lancé son *ultimatum*.

Au ton que prenait le clergé, à l'audacieuse exaspération des maximes ultramontaines qu'il proclamait, on croyait entendre Grégoire VII ou Boniface VIII. Le manifeste du clergé de France au dix-huitième siècle, nous ramenait aux guerres religieuses du quatorzième.

« La charge des évêques, disait le clergé « dans ses représentations au roi, est d'autant « plus grande, qu'ils doivent rendre compte « des rois mêmes au jugement de Dieu. Car « vous, sire, encore que votre dignité vous « élève au-dessus du genre humain, vous bais- « sez la tête devant les prélats; vous recevez « d'eux les sacrements, et vous leur êtes sou- « mis dans l'ordre de la religion; vous suivez « leur jugement, et ils ne se rendent pas à vo- « tre volonté.... » Ce qui est encore plus étonnant, c'est que ces prélats, si fiers dans leurs remontrances, accablaient la favorite de lettres, et sollicitaient sa protection auprès du prince contre les parlements et les philosophes. Le cardinal de Tencin, parvenu de si bas à la préla-

ture et même au ministère, écrivait dans le même sens à l'homme le plus corrompu de France, mais tout-puissant par ses relations avec le monarque et sa maîtresse. Et dans cette lettre, il accuse cette maîtresse d'être l'auteur de toutes les persécutions que souffre l'Église, de tous les maux plus grands encore dont la religion est menacée. Le grand crime de la favorite aux yeux de ce prélat n'était pas avoué par lui : la religion n'était que le prétexte. Madame de Pompadour l'avait expulsé du ministère : voilà la véritable cause de sa haine contre elle.

Tous les moyens lui étaient bons pour arriver à son but. Il ne pouvait ignorer l'intimité du maréchal de Richelieu avec elle : il savait, comme toute la cour, comme toute la France, qu'il s'honorait d'être l'un des plus humbles serviteurs de la marquise; mais il connaissait la valeur des amitiés de cour, et il ne craignait pas de s'expliquer à son sujet avec une entière liberté. Le cauteleux prélat espérait-il enlever le maréchal au parti de la favorite? Elle régnait, et Richelieu est toujours resté fidèle au pouvoir. Mais on retrouve, dans l'épître du cardinal, l'acte d'accusation de la favorite et l'éternel refrain du clergé, quand il se sent bles-

sé dans son intérêt. « Elle (madame de Pom-
« padour) ne veut dans le ministère ni d'un
« cardinal, ni d'un ami du dauphin, ni d'un
« partisan des vues de Louis XIV, pas même
« du maréchal de Noailles. Ses philosophes la
« vendront aux Anglais et aux Prussiens, et
« ses jansénistes à Marie-Thérèse. Elle per-
« dra le clergé, et avec le clergé la religion
« et la monarchie. »

Mais la monarchie peut bien se soutenir sans le clergé : tous les souverains du Nord sont là pour l'attester. Ils pensent qu'il n'en est pas de leurs droits comme de ceux d'un marguillier, et on commence à penser de même en France. Quant aux philosophes au milieu desquels je passais ma vie, ils ne songeaient à vendre la France à personne, mais à l'éclairer, et se souciaient aussi peu des jansénistes que ceux-ci de Marie-Thérèse.

Les prétentions des parlements, sans être plus fondées, s'annonçaient du moins avec plus de convenance et de dignité, en déclarant au monarque « que dans l'impossibilité où ils se trou-
« vaient de faire parvenir la vérité au pied du
« trône, par les obstacles qu'opposaient des gens
« malintentionnés, ils n'avaient plus de res-
« sources que dans leur vigilance et dans leur
« activité continuelle ; que pour vaquer à cette

« fonction importante et indispensable, les « chambres demeureraient assemblées, et tout « autre service cesserait jusqu'à ce qu'il eût « plu audit seigneur roi de recevoir leurs re- « montrances... »

Il est bien vrai que les parlements n'étaient que des cours de justice; qu'ils devaient être étrangers à l'administration; qu'ils n'avaient pas le droit de s'immiscer dans les fonctions du gouvernement. Mais qui avait changé leurs attributions primitives? Les rois eux-mêmes, en supposant aux parlements l'autorité des états-généraux. Il fallait donc subir toutes les conséquences de cette imprudente concession.

Le gouvernement se crut assez fort pour imposer silence à toutes les passions déchaînées contre lui, et affecta une sorte d'impartialité dans le coup d'État qu'il exécuta bientôt. Le roi interdit toute discussion sur les affaires de la religion, rappela le parlement qu'il avait exilé; l'archevêque de Paris fut relégué à son château de Conflans. Les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* venaient de paraître. Le clergé cria au scandale, à l'impiété, à la ruine imminente du trône et de l'autel.

Diderot, qu'on n'accusera pas de flatter le pouvoir, ni d'avoir jamais manqué à la dignité

d'homme de lettres, n'hésita pas à recourir à madame de Pompadour elle-même, pour détourner le coup qui le menaçait. J'aime à rapprocher cette lettre des remontrances des parlements et du clergé, à faire apprécier les accusateurs et les accusés. Diderot ne s'annonce pas comme chef d'un parti puissant; il ne menace point; il parle en citoyen lésé dans ses droits privés et qui ne demande que justice :

« Paris, — 1753.

« Madame,

« J'ai été surpris de ne pouvoir pénétrer chez « vous, dans un moment où j'étais sûr que vous « voyiez du monde. Vous ne nous avez pas ac- « coutumés à cette rigueur; aussi n'en suis-je « point rebuté. Madame la princesse de B*** « vous a déjà dit de quelle nature est le service « que nous espérons de vous. Je n'ai point vou- « lu qu'elle vous sollicitât, et je me contenterai « de vous rappeler, en peu de mots, ce qu'elle « vous a dit.

« Une société d'hommes laborieux, et qui « n'ont d'autre prétention que celle d'être uti- « les à leurs semblables, consacrent plusieurs « années à la rédaction d'un ouvrage[1] qui doit

[1] Leur travail avait commencé en 1750.

« être le dépôt des connaissances humaines.
« Tout ce qu'il y a de plus honnête et de plus
« instruit dans toutes les classes de la société,
« contribue avec empressement à cet important
« travail. Tous les coopérateurs montrent à
« l'envi un zèle dont ils ne se doutent pas qu'on
« puisse jamais leur faire un crime. Ils n'am-
« bitionnent rien. Plusieurs même d'entre eux
« se cachent sous le voile modeste de l'anonyme,
« et leur désintéressement va jusqu'à dédaigner
« la gloire qui leur revient de leurs travaux,
« qui est le seul salaire digne de la vertu. L'é-
« difice s'élève et l'Europe l'admire. Tout à coup
« il est attaqué par d'obscurs persécuteurs, qui
« lui portent des coups d'autant plus dangereux,
« que les ouvriers dédaignent, par une fierté
« peut-être outrée, de repousser leurs insultes.
« Cependant on commence à taxer notre modé-
« ration de faiblesse; il faut nous justifier, mais
« avec une grande circonspection. Nous crai-
« gnons d'avoir un parti, si nous prenons la
« peine de nous défendre trop publiquement.
« Nous ne voulons point de défenseurs; nous
« ne voulons que des juges. Soyez le nôtre,
« madame, et soyez en même temps notre avo-
« cat, si vous trouvez que cela convienne, et rien
« ne me paraît plus convenable. La vérité et la

« philosophie n'auront plus d'adversaires, si l'es-
« prit et la beauté se chargent de les défendre.

« Je suis, etc.,

« Diderot. »

Le petit madrigal qui termine cette lettre la dépare, et il n'avait pas dépendu de l'auteur qu'elle ne finît plus dignement. Cette phrase fut substituée à celle qu'il avait d'abord écrite, et il avait cédé aux instances de quelques-uns de ses collaborateurs, auxquels il devait plus que des égards. Aussi Diderot refusa-t-il long-temps de me laisser copie de cette lettre, et j'ai été obligé de me procurer la réponse non moins remarquable de madame de Pompadour, que je ne sache pas d'ailleurs avoir été publiée; elle a plus d'un genre d'intérêt.

« Monsieur,

« Je ne puis rien dans l'affaire du *Diction-
« naire Encyclopédique;* on dit qu'il y a dans
« ce livre des maximes contraires à la religion
« et à l'autorité du roi : si cela est, il faut
« brûler ce livre; si cela n'est pas, il faut brû-
« ler les calomniateurs. Mais malheureusement
« ce sont les ecclésiastiques qui vous accusent,
« et ils ne veulent pas avoir tort. Je ne sais
« que penser sur tout cela, mais je sais quel

« parti prendre : c'est de ne m'en mêler en au-
« cune manière; les prêtres sont trop dange-
« reux. Cependant tout le monde me dit du
« bien de vous; on estime votre mérite, on ho-
« nore votre vertu.

« Sur ces témoignages, qui vous sont si glo-
« rieux, je vous crois presque innocent, et je
« me ferai un plaisir de vous obliger en toute
« autre chose. La proscription de l'Encyclopé-
« die est un point résolu, sur la déposition des
« dévots, qui ne sont pas toujours justes et vrais.

« Si ce livre n'est pas tel qu'ils le disent, je
« ne puis que vous plaindre et détester l'hypo-
« crisie et le faux zèle, en attendant que vous
« m'offriez une autre occasion de vous être
« utile, etc., etc. »

C'était beaucoup pour madame de Pompadour que de conserver une parfaite neutralité dans une circonstance aussi délicate. Le roi, excédé des commérages de la cour et de la polémique plus sérieuse des parlements et du clergé, voulut à tout prix obtenir la paix. Trop peu éclairé pour apercevoir la cause du mal, trop faible pour y appliquer un remède efficace, il avait eu recours à la voie des négociations, et c'était évidemment compromettre sa dignité.

D'Argenson déplaisait à tous les partis, parce

qu'il n'avait pu se concilier l'estime d'aucun : il était surtout odieux au parlement. Le roi chargea de la négociation M. de Machault : les pourparlers ont été très-longs. Les membres du parlement étaient dispersés dans différentes provinces; on trouvait partout des exilés, et cela produisait le plus mauvais effet; rien n'était plus propre à augmenter le nombre et l'irritation des mécontents. Mais, dans les choses les plus importantes, on ne s'arrête qu'à la superficie, et la politique même semble avoir pris pour règle ce mot d'un jeune littérateur, qui a le bon sens de n'avoir fait de la littérature même qu'un moyen de fortune, *qui sait si le monde durera trois semaines?* et l'on va au jour le jour sans songer au lendemain. Le parlement rentrera, l'Encyclopédie sera condamnée au feu, et l'ouvrage n'en réussira que mieux.

J'ai presque consolé Diderot; s'il m'avait prévenu, je lui aurais épargné la peine d'écrire à madame de Pompadour, qui avait bien autre chose en tête que l'Encyclopédie et ses auteurs. Le roi ne voyait que par elle : jamais favorite n'avait joui d'un empire aussi absolu; toute la cour était à ses pieds, le dauphin et les siens exceptés. Son frère, qu'elle avait fait marquis de Marigny, n'abusa jamais de sa faveur, et

n'employa son crédit que dans l'intérêt des arts et des artistes. Il avait rétabli l'école d'architecture, provoqué l'exécution des plus beaux monuments de la capitale, fondé des prix pour l'encouragement des jeunes artistes, et il paraissait étonné lui-même des hommages dont les plus grands seigneurs l'accablaient. « Je ne « puis pas laisser tomber mon mouchoir, di- « sait-il, qu'à l'instant des cordons bleus ne se « baissent pour se disputer l'honneur de le ra- « masser. » Le roi l'admit à ses petits soupers, et l'appelait familièrement *petit frère*.

Il dînait un jour tête à tête avec sa sœur; le roi survint; madame de Pompadour voulut renvoyer Marigny. « Non, dit le prince, votre « frère est de la maison; au lieu d'ôter le cou- « vert préparé pour lui, il n'y a qu'à en ajouter « un de plus, nous dînerons tous trois en- « semble. »

Il y avait dans cet excès de faveur de quoi faire tourner la tête au plus modeste, et Marigny ne s'oublia pas un seul instant. Le département des beaux-arts n'a jamais été mieux administré. Toutes les manufactures royales, qui étaient restées stationnaires et presque inactives sous la direction de leurs nobles administrateurs, qui ne s'occupaient que du soin de

toucher de lucratifs appointements, reprirent sous M. de Marigny, *plébéien* à peine anobli, une grande et heureuse activité. La peinture au pastel, l'art de fixer l'émail sur l'or, sont deux inventions toutes françaises, et datent de cette époque. Cette nouvelle impulsion donnée par un seul homme à tous les genres d'industrie, se fit remarquer aux fêtes célébrées pour la naissance d'un fils du dauphin. Le roi lui donna le nom de duc d'Aquitaine, mais les cérémonies de ses obsèques suivirent de près celles de sa naissance.

Les bouffons nous revinrent d'Italie : les canevas informes des pièces déplurent. On veut en France une action dramatique, même dans les vaudevilles; mais les deux genres de musique se confondirent et se perfectionnèrent l'un par l'autre, et la révolution lyrique fut consommée. On se trouvait sur la voie des améliorations, et depuis, ses progrès n'ont plus rencontré que de faibles et impuissants obstacles.

Cependant la marquise (on n'appelait que de ce nom la favorite) fixait l'attention de la France et même de l'étranger. Elle avait agrandi l'état de sa maison; et depuis qu'elle avait obtenu le rang et les prérogatives de duchesse, elle s'était donné à Paris un palais. Elle avait consacré

600,000 fr. à l'acquisition de l'hôtel d'Évreux : elle avait pour écuyer un chevalier de Saint-Louis, pour intendant général de sa maison un procureur au Châtelet, Mᵉ Colin, qu'elle avait fait décorer de la croix de cet ordre, et pour femme de chambre une demoiselle de condition. Elle avait voulu faire son frère cordon bleu. Un bon mot d'un vieux courtisan éclaira le roi sur l'inconvenance de cette nouvelle prétention de la favorite. « Le poisson, avait-il dit, n'est pas « assez gros pour être mis au bleu. » Mais le roi l'avait nommé secrétaire de l'ordre, et en lui conférant le titre de marquis de Marigny, il fut stipulé dans les lettres d'érection de ce marquisat que le titulaire jouirait des honneurs attachés à la haute noblesse. Il fut présenté à la cour.

La marquise, enhardie par ce succès, ne songea plus qu'à s'allier à une famille puissante. Elle avait une fille unique née de son mariage avec le financier Le Normand d'Étioles. On l'appelait *mademoiselle* ou *madame* Alexandrine. Élevée au couvent de l'Assomption, elle avait le train d'une princesse de la famille royale. La marquise lui destinait le duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu, qui lui faisait une cour assidue, et asservi à ses moindres caprices.

La demoiselle était d'ailleurs brillante de jeunesse, de grâces et d'attraits. Le vieux maréchal avait brigué l'honneur de présider aux petits spectacles de la cour. Le projet de la marquise paraissait d'une facile exécution. Les *Viguerot*, qui ont pris depuis le nom de Richelieu, n'étaient pas d'une extraction fort recommandable, et si elle pouvait dater du règne de Louis XI, ce n'était point par un fait dont elle pût s'honorer. La marquise n'ignorait pas que tout récemment encore, lorsque le maréchal succéda au duc de Rochechouart, un courtisan lui avait fait ce singulier compliment : « Je vous félicite, monsieur le duc; enfin vous « voilà gentilhomme. » Le mot avait été répété par toute la cour.

Le maréchal se trouva fort embarrassé de la proposition de la marquise. Sa vanité en fut vivement blessée, mais il ne songea qu'à gagner du temps. Il répondit qu'il était sensible au choix de madame la marquise, et à l'honneur qu'elle voulait faire à son fils, mais que celui-ci appartenant par sa mère aux princes de la maison de Lorraine, il ne pouvait en disposer sans l'agrément de la famille, et qu'il allait se hâter de le demander, si elle persistait dans sa résolution. La marquise ne fut point dupe de cette

ensuite à la société, y reportaient le goût de la débauche et tous les vices dont elles s'étaient imprégnées dans cette école de corruption. Le nombre, les exigences des employés de cette vaste agence de prostitution, l'or prodigué aux sous-ordres, les *indemnités* accordées à celles qui avaient le malheur de ne pas appeler l'attention du monarque, à celles qu'il avait rendues mères, enfin l'entretien même du sérail, absorbaient des sommes immenses. Le trésor s'épuisait, sans que la cause de la déprédation des finances pût être constatée. Alors commencèrent ces *acquits du comptant*, qui s'augmentèrent d'année en année avec une progression toujours croissante. L'administration du trésor public n'avait rien à redouter de la censure de la cour des comptes. Les *acquits du comptant* étaient admis sans examen. On appelait ainsi les sommes délivrées par le trésor public sur la simple signature du prince, sans énonciation de motifs.

Le parlement de Paris en révéla l'existence, dans ses fameuses remontrances, auxquelles on avait répondu par des lettres de cachet; les acquits du comptant qui, sous Louis XIV, n'avaient pas excédé dix millions, s'élevaient sous Louis XV à plus de cent millions chaque an-

née. Il fallait imaginer sans cesse de nouveaux expédients, pour couvrir tant de dépenses qu'on n'osait avouer, et pour comble de malheur, l'état de guerre devenait une nécessité pour servir de prétexte à l'aggravation des impôts. Les armées mal payées, et recevant leurs généraux des caprices de la faveur, étaient exposées à tous les genres de revers. Des combats sans gloire se terminaient par des traités sans honneur et sans consistance durable. Les ministres changeaient de porte-feuilles ou passaient du conseil à l'exil, et avec eux changeait le système de gouvernement.

Cependant le roi se voyait renaître dans une nouvelle génération : la duchesse de Bourgogne venait de lui donner encore un nouveau prince, le duc de Berry, qui fut depuis Louis XVI. La cour était alors à Choisy ; le courrier, porteur de cette nouvelle, fit une chute qui faillit lui coûter la vie. Aucun prince n'avait assisté à la naissance du duc de Berry : le chancelier, le garde-des-sceaux, le contrôleur général, en avaient été les seuls témoins.

CHAPITRE VI.

Retour du comte de Friese à Paris. — Cahuzac. — Le baron de Besenval. — Ma correspondance. — Raynal et Diderot. — Mort du comte de Friese. — L'abbé favori et le diplomate autrichien. — Le droit des gens. — Assassinat de Jumonville. — Le chevalier de Villers. — Les premières armes de Washington. — Bussy à Londres. — Guerre de 1756. — Mort de Montesquieu. — Les deux jésuites. — Le père Routh. — La clef. — Les manuscrits. — Madame d'Aiguillon. — Le curé de Saint-Sulpice. — Alliance autrichienne. — Les Guises continués. — La favorite. — Son abbé de Bernis. — Médaille monumentale. — Les maréchaux de boudoir. — Richelieu et le prince de Soubise. — Misère et vanité. — La courtisane et le gentilhomme.

Le comte de Friese, qui, à Paris, ne s'occupait que de ses plaisirs et passait sa vie dans les salons et les boudoirs, semblait ne pouvoir plus s'occuper que de politique dans le cours de ses voyages en Allemagne, et je lui envoyais des extraits de ma correspondance *officielle*. Son retour me causa la joie la plus vive. J'eus bientôt la preuve que mes notices politiques l'avaient plus occupé que le récit de quelques aventures scandaleuses dont j'avais bigarré mes articles historiques. Il ne m'en remercia pas moins. Je

lui avais été d'un si grand secours auprès de quelques graves diplomates des cercles, qu'il ne lui avait pas été difficile de s'y faire considérer comme l'homme le mieux initié aux secrets des cabinets des grandes puissances.

Il trouva ma position heureusement changée sous le rapport de la fortune : j'avais, en effet, une existence tout-à-fait honorable et indépendante. Mon attachement pour lui fut toujours le même, et cet attachement était tout-à-fait désintéressé, quoi qu'en ait pu dire Rousseau. Nul motif d'intérêt ne pouvait désormais m'attacher au comte de Friese ; je hasardai quelques conseils pour l'avenir. Les plus hauts grades militaires lui étaient offerts ; l'héritier du maréchal de Saxe ne devait pas végéter dans une obscure oisiveté. Mais le comte était sans ambition, toujours aimable et toujours gai, généreux sans ostentation ; ami de tous les plaisirs, il portait le bonheur et la joie dans tous les cercles ; il ne tourmentait que les fausses prudes ; l'hypocrisie était à ses yeux le vice le plus bas et le plus intolérable, et dans un siècle aussi corrompu, les victimes s'offraient d'elles-mêmes à sa vengeance ; inconstant en amour, il restait fidèle à l'amitié, et il paya de sa vie l'exaltation de son dévouement.

M. de Cahuzac eut la rougeole. C'était alors l'usage qu'un malade ne fût gardé que par ses plus intimes amis : le comte de Friese et le baron de Besenval s'établirent auprès de lui. M. de Cahuzac entra bientôt en convalescence; mais le comte de Friese tomba malade. La rougeole que les médecins et Senac lui-même avaient annoncée, se tourna en petite vérole, qui ne put percer. Je ne quittai pas le chevet du comte; il souffrait des douleurs inouïes, avec une courageuse résignation; la fin de son long supplice fut marquée par un effrayant délire; je l'entendais, dans ses accès de fureur, m'appeler à son secours; ses yeux fixes ne me reconnaissaient plus. Tant d'efforts avaient épuisé les sources de son existence; et après deux heures de tourments, il expira.

On fut obligé de me rapporter chez moi, épuisé de douleur et de fatigue. J'avais fait une perte irréparable; son souvenir me suit partout, et souvent je suis forcé de m'arracher aux amis qui me restent, pour aller dans le silence de la solitude pleurer le généreux protecteur de ma jeunesse.

Il fallut reprendre ma correspondance, trop long-temps interrompue. J'avais laissé Diderot et Raynal continuer la partie littéraire; mais

les circonstances politiques devenaient chaque jour plus graves, et bientôt l'Europe entière allait se trouver sous les armes. Je repris la plume, et ne m'occupai de littérature et de spectacle que par distraction.

Les relations que le hasard seul semblait avoir fait naître entre l'abbé de Bernis et le prince de Kaunitz allaient prendre une grande consistance. L'impératrice-reine s'était déjà expliquée pour un traité d'alliance avec la France contre la Prusse. Elle avait hasardé cette première confidence à Blondel, alors chargé d'affaires de France à Vienne. Blondel était revenu tout exprès à Paris. L'impératrice, par le conseil du prince de Kaunitz, s'était déterminée à correspondre avec madame de Pompadour, qui bientôt lui fut tout acquise. Un rôle plus flatteur pour son ambition lui était offert; elle l'avait accepté, sans en apprécier le motif secret et les graves conséquences.

Cependant la favorite n'osa pas d'abord faire porter la chose au conseil. Au moindre soupçon d'une alliance qui n'offrait à la France aucun avantage réel, et l'exposait aux chances d'une guerre qui la déshonorerait sans aucune espèce de compensation, les ministres attachés aux maximes de l'ancienne politique repoussaient

cette monstrueuse innovation. Comment, sans motifs même apparents, rompre le traité avec la Prusse, encore si récent? Point d'argent au trésor, point d'armée organisée, une marine délabrée, rien, en un mot, pour ouvrir une campagne, même pour les causes les plus légitimes et les plus honorables.

Madame de Pompadour et son conseil intime, l'abbé de Bernis, alors de retour de son obscure ambassade de Venise, et qui voulait à tout prix être ministre, reculèrent devant tant d'obstacles, et l'impératrice-reine fut priée d'attendre une autre occasion pour exécuter ses projets et pour armer la France contre l'Angleterre. Cette dernière puissance ne la fit pas long-temps attendre, et provoqua la guerre par un de ces grands attentats si familiers au cabinet britannique.

Un fait qui ne fut long-temps qu'une conjecture, et qui depuis a été démontré comme une vérité historique, c'est l'influence du gouvernement anglais dans les conseils mêmes des rois de France. Le règne des favorites et des favoris ouvrait une voie facile à la corruption, et l'Angleterre a toujours entretenu des agents à Versailles; ses ministres étaient mieux instruits que ceux du roi de France, et que le roi lui-

même. Les intrigues secrètes de Marie-Thérèse avec la favorite et ses entours furent bientôt sues à Londres, et l'on s'y prépara à la guerre, sans prendre la peine de la déclarer. Bientôt la France y fut contrainte par la force même des circonstances. Elle avait, par le traité d'Utrecht, fait à l'Angleterre le sacrifice de l'Acadie. La proximité de cette contrée avec le Canada ouvrit le champ à des discussions sur les limites des deux colonies. Les Anglais, impatients d'accroître leur territoire et de s'emparer du commerce des deux pays, firent élever, sur les terres en litige, un fort dont le commandement fut confié au major Washington, dont la destinée fut de faire ses premières armes sous les bannières anglaises, et d'affranchir sa patrie de la tyrannie britannique avec le secours de ces mêmes Français qu'il avait autrefois combattus.

Le maréchal de camp, commandant les troupes françaises stationnées sur l'Ohio, envoya le lieutenant Jumonville avec trente hommes, et le chargea d'une lettre par laquelle il demandait au commandant anglais de rester fidèle aux traités entre les deux puissances, et de s'éloigner du territoire qui appartenait à la France.

Jumonville, que protégeait un caractère sa-

cré et respecté par les nations les plus barbares, fut impitoyablement assassiné. Les soldats qui l'accompagnaient furent jetés dans des cachots infects. A la nouvelle de cet attentat toute la France jeta un cri de douleur et d'indignation : elle apprit en même temps qu'elle avait été vengée, mais qu'elle n'avait obtenu qu'une insuffisante réparation.

Le chevalier de Villers, frère du malheureux Jumonville, avait immédiatement reçu du général français la double mission de venger l'assassinat de son frère et de délivrer les prisonniers. Il précipite sa marche, arrive sous les murs du fort *la Nécessité*, l'attaque et arbore bientôt sur ses remparts le drapeau de France. Il ne vengea point un crime par un autre crime : il pouvait être cruel sans être injuste; mais vainqueur aussi généreux que brave, il accorda une capitulation à la garnison vaincue. Le major Washington prit l'engagement de renvoyer, sans délai à Québec, les trente soldats français qui avaient accompagné Jumonville, et qui déjà avaient été conduits à Boston comme prisonniers de guerre; mais au mépris de cet engagement, qui dût être sacré, trois Français seuls furent rendus à la liberté. Washington, il faut rendre cette justice à son noble caractère, n'a-

vait épargné ni sollicitations ni prières pour que les conditions du traité reçussent une exécution pleine et entière. Les mêmes causes renouvelèrent les mêmes hostilités sur les bords du Missisipi : à l'assassinat près, la conduite des Anglais et les résultats furent les mêmes; ils furent vaincus. Le cabinet de Londres éclata en menaces. Le duc de Maillebois, ambassadeur de France, répondit à ces menaces : « Mon « maître regardera le premier coup de canon « tiré en mer d'une manière hostile, comme « une déclaration de guerre. » Il fallait soutenir la fierté de cette réponse; mais Louis XV se borna à envoyer Bussy, premier commis des affaires étrangères, pour négocier avec le ministre du monarque anglais qui venait d'arriver dans son électorat. Bussy traita et se conduisit en commis.

La guerre n'en était pas moins imminente, et le seul homme de guerre qui pouvait aspirer à l'héritage de gloire de Maurice de Saxe, le maréchal de Lowendal, que les vœux de toute l'armée appelaient au commandement, venait de mourir. De sinistres présages semblaient annoncer de nouvelles calamités : la terre, ébranlée sur ses bases, se couvrait de cendres et de ruines. Une grande partie de la capitale du

Portugal avait été engloutie, dans une épouvantable secousse, dont la commotion se fit sentir spontanément sur les points les plus éloignés, en Espagne, sur les côtes d'Afrique; et en France, le Rhône, franchissant ses limites, inonda le territoire d'Arles, couvrit l'île entière de la Camargue et ravagea toute la Provence.

Ce fut sous ces effrayants auspices que s'ouvrit la guerre de 1756. La France venait de perdre, l'année précédente, Montesquieu. Les jésuites, à l'affût de tous les vieillards illustres par leurs talents et leurs succès littéraires, avaient fait introduire auprès de Montesquieu leur P. Routh, qui, malgré les instances et les prières mêmes de madame d'Aiguillon, tourmentait avec une impitoyable opiniâtreté les derniers moments du vieillard philosophe, qui avait réclamé lui-même les secours et les consolations de la religion, dans laquelle il avait vécu, et dans laquelle il voulait mourir.

A la première nouvelle de sa maladie, le roi lui avait envoyé M. le duc de Nivernois. L'amitié avait déjà réuni autour de lui le chevalier de Jaucourt, M. et madame Dupré de Saint-Maur, M. Darcet; madame d'Aiguillon ne le quittait presque jamais. Sa famille, qui était loin de prévoir sa fin prochaine, était à Bordeaux, et

dans ses terres de Lagenois et à la Brède. Le P. Routh l'obsédait : un autre jésuite, le P. Castel, que Montesquieu appelait *l'arlequin de la philosophie*, s'était adjoint à son confrère. Tous deux rivalisaient de zèle, ou plutôt d'importunité auprès du mourant, qui, fatigué de leur obsession, disait à M. Darcet : « Tâchez « de me débarrasser de ces deux moines; il « faudrait, pour leur plaire, faire leur volonté, « et je suis accoutumé à ne faire que la mienne. » Les jésuites insistaient sans relâche pour qu'il leur remît les rectifications manuscrites des *Lettres persanes*. « Je sacrifierai tout à la reli- « gion et à la raison, dit-il en remettant son « manuscrit à madame d'Aiguillon, mais rien « aux jésuites : voyez avec mes amis si cela doit « paraître. »

Le P. Routh épiait toutes les occasions de se trouver seul avec le malade. Il avait saisi un instant où madame d'Aiguillon venait de le quitter pour aller dîner, et entrant brusquement dans la chambre, il en fit sortir le secrétaire, ferma la porte à clef, et recommença ses instances pour la remise du manuscrit. Madame d'Aiguillon était rentrée plus tôt que le R. P. ne s'y attendait. Elle approche et entend disputer avec une extrême chaleur : elle a bientôt distingué

la voix de Montesquieu, qui parlait avec une émotion extraordinaire; elle frappe vivement à la porte; le P. Routh ouvre enfin. « Pourquoi, « dit-elle au jésuite, tourmenter ainsi un ma- « lade dont le repos est le premier besoin? » A son heureuse apparition Montesquieu a repris courage. « Voilà, dit-il, le P. Routh qui vou- « drait m'obliger de lui livrer la clef de mon « armoire pour enlever mes papiers. »

Madame d'Aiguillon, aussi indignée que surprise, reprocha au trop zélé confesseur son inexcusable conduite. « Madame, répond froi- « dement le jésuite, il faut que j'obéisse à mes « supérieurs. » Il n'obtint rien.

Le curé de Saint-Sulpice vint lui-même porter le viatique au malade; mais avant de l'administrer il demanda au P. Routh *si le malade avait satisfait.* « Comme un grand homme, « répondit le moine. »

« Monsieur, ajouta le curé en s'adressant à « Montesquieu, vous comprenez mieux qu'un « autre combien Dieu est grand!... — Oui, ré- « pond brusquement le mourant; et combien « les hommes sont petits. »

Jusques au dernier moment il se montra fidèle à ses principes. « J'ai toujours, dit-il d'une « voix ferme, respecté la religion... La morale

« de l'Évangile est une excellente chose, et le « plus beau présent que Dieu pût faire aux « hommes. »

Il cessa de vivre le 20 février 1755, après treize jours de maladie. Il commençait sa soixante-septième année. Ses obsèques furent remarquables par le nombre et le choix des personnes qui composaient le cortége. C'était une fête funèbre vraiment nationale. Toute l'Académie y assista en corps : les magistrats, les savants, les artistes les plus distingués, s'étaient empressés de payer, aux mânes du grand homme, leur dernier tribut d'estime et de regret. Beaucoup d'étrangers s'associèrent aux hommages des Français dans cette imposante solennité. C'était surtout un devoir pour moi, que l'illustre président avait honoré de toute sa bienveillance.

J'avais réuni sur l'histoire de cette guerre de 1756 de nombreux matériaux; ils étaient d'un grand intérêt pour les augustes personnages auxquels ils étaient destinés, et qui les ont reçus; mais tout a été dit, depuis cette époque, sur cette longue guerre, et des événements plus importants en ont rendu le souvenir moins précieux. Mais ce qui est moins connu, ce qui ne saurait avoir trop de publicité, ce sont les intrigues sourdes, les manœuvres honteuses qui

ont amené cette guerre, qui en ont rendu le succès impossible et les revers irréparables pour la France.

Une lettre de Marie-Thérèse avait tourné la tête à madame de Pompadour. Cette monstrueuse alliance avec la maison d'Autriche, ennemie née de la France, et qui changeait le système de sa politique suivi par tous les ministères qui s'étaient succédé depuis Henri IV, répugnait à tout ce qui portait un cœur français. Une femme sans mœurs, sans talents politiques, sans plan fixe, et contre les intérêts du prince qui l'avait comblée d'honneurs et de bienfaits, elle et les siens, avait opéré cette étonnante révolution dans la diplomatie européenne.

L'abbé de Bernis lui-même, créature de la favorite, avait long-temps résisté avant d'attacher son nom à ce traité, qui fut signé à Versailles le 2 mai de la même année. Mais, en France, quel prélat devenu ministre n'a point sacrifié ses devoirs envers son prince et son pays, à l'espoir de voir sa défection récompensée par le chapeau de cardinal : Duprat, sous François Ier; Birague, sous Charles IX; Dubois, sous la régence du duc d'Orléans.

Il ne faut point compter dans ce nombre Ri-

chelieu, qui resta Français sous la pourpre romaine. Mazarin était étranger. Le cardinal de Lorraine avait porté ses vues plus haut, il aspirait à la tiare, et voulait substituer sa famille à la dynastie des Valois.

Madame de Pompadour n'a cru régner que du jour où fut signé ce traité fameux. Elle montrait à toute la cour la lettre de remercîment que lui avait écrite l'impératrice-reine. Elle fit plus : elle voulut perpétuer, par un chef-d'œuvre numismatique, cette grande alliance. Elle la fit graver sous ses yeux par *Le Guay*, le plus fameux artiste en ce genre, sur une agate onyx de la plus étonnante beauté. Elle plaça ce petit monument dans son cabinet, et se plaisait à le montrer aux étrangers.

La guerre maritime précéda la guerre continentale. L'impératrice-reine n'avait eu pour but que *d'écraser* le roi de Prusse. Le ministre plénipotentiaire de ce monarque avait reçu ordre de quitter Versailles, et M. Valori, ambassadeur de France à Berlin, celui de revenir, sans prendre congé.

La guerre continentale résolue, le maréchal d'Estrées, après s'être concerté avec la cour de Vienne, marcha sur la Westphalie. La France ne s'était obligée qu'à fournir une armée

auxiliaire de vingt-quatre mille hommes; elle fut portée à cent mille sous les ordres de ce maréchal : lui seul n'avait pas été nommé par madame de Pompadour; il devait s'attendre à tous les genres de contrariétés. Richelieu, envoyé sur le Rhin, et le prince de Soubise sur le Mein, pouvaient compter d'être bien secondés par le ministère. L'un et l'autre étaient du choix de la favorite. Le comte d'Estrées n'avait été appelé au commandement de la principale armée qu'à la sollicitation de la cour de Vienne. Une basse jalousie ligua contre lui les généraux courtisans. Les mêmes intrigues agitaient les cabinets des ministres, le boudoir de la favorite et les états-majors des armées. Je vais tâcher d'en esquisser le tableau.

Parvenue à jouer le rôle de madame de Maintenon, madame de Pompadour nommait les ministres, les généraux, les ambassadeurs; correspondait avec les puissances étrangères. L'abbé de Bernis disposait du conseil, depuis qu'il y était entré : il avait retrouvé dans madame de Pompadour tout le dévouement que lui avait témoigné madame d'Étiole; pour lui, il n'y avait de changé que le nom, aussi étaient-ils devenus inséparables. Le roi, charmé d'avoir pu se débarrasser du fardeau du gouverne-

ment, paraissait tenir plus que jamais à une liaison où les sens n'étaient plus pour quelque chose; et l'intimité de madame de Pompadour et de l'abbé de Bernis lui paraissait naturelle et parfaitement dans les convenances, et surtout fort innocente.

Ce prince parut revenir à un plan de conduite moins scandaleux, et bientôt, par son ordre, toutes les communications secrètes de son appartement, à Versailles, et dans tous les autres châteaux, furent murées. Madame de Pompadour fut nommée dame du palais de la reine, et pour que rien ne manquât à cette singulière promotion, madame de Pompadour fut présentée, en sa nouvelle qualité, par la duchesse de Luynes, la femme la plus austère de la cour, et la confidente intime de la reine.

Le duc de Richelieu avait refusé pour son fils, la main de l'unique et riche héritière de la favorite; mais le duc de Richelieu était riche, et les mésalliances n'étaient pas, à cette époque, un événement fort rare. On voyait souvent des familles titrées, mais pauvres, s'allier à des familles roturières et fort opulentes. Ces mésalliances ne sont point tolérées dans notre Allemagne, où le fils du plus pauvre baron réduit à ferrer les chevaux, pour ne pas mourir

de faim, repousserait avec une noble indignation la main et la fortune d'une plébéienne millionnaire.

Ce n'est point chez nous que Destouches a trouvé l'original de son *Glorieux,* à qui l'appât d'une grande fortune fait oublier sa noble origine; moins orgueilleux qu'intéressé, il s'allie au millionnaire *Antoine*, malgré la roture de son nom et de ses manières. L'or du vilain va changer de nature en passant dans les mains du gentilhomme. *Sa noblesse va purifier la source dont il vient.*

Un pareil trait eût été sifflé à outrance sur les théâtres de la Germanie, mais en France, on n'a fait qu'en rire. Les mœurs n'y sont point les mêmes. Il n'y a de noblesse chez les nations du Nord que celle de l'épée; on n'en connaît point d'autre : mais en France, des charges d'échevin, de magistrat, de secrétaire du roi, confèrent la noblesse : toutes ces charges se vendent, et nul ne veut rester roturier.

C'est à cette manie qu'il faut attribuer l'indifférence des nobles de race pour leurs prérogatives, qu'ils sont exposés à partager avec le premier laquais parvenu, qui aurait cent mille francs à verser dans le trésor royal, pour se faire décrasser.

Mais cet impôt honteux mis par le fisc sur les vanités plébéiennes, a des conséquences plus funestes et plus graves ; il brise et frappe de stérilité la branche la plus féconde de la prospérité publique ; il arrête dans leur source les développements du commerce ; il rend la France tributaire de l'industrie étrangère, dont elle fut le berceau. Dès qu'un commerçant est parvenu à se créer, à force de travail et de privations, une fortune un peu considérable, il rougit de sa profession et s'empresse de faire graduer son fils, et de lui acheter une charge dans la magistrature, et le voilà anobli. Avec les mêmes capitaux, il eût pu agrandir le cercle de ses spéculations, donner à sa manufacture, à ses relations un grand accroissement ; et il s'est arrêté au moment où il pouvait être utile à son pays et devenir un véritable négociant.

Je sais que toutes les grandes fortunes improvisées n'ont pas une origine si pure. Il en est dont on ne peut sans honte avouer la cause; telle est celle d'une de nos plus fameuses courtisanes, la Defresne. Après avoir été à tout le monde et à tout prix, elle est tombée au prince de R..... qui lui a donné des terres, un hôtel, des rentes. Elle a formé dès-lors le projet de

devenir honnête femme; il n'y a pas une fille du monde à qui cette folie n'ait passé par la tête.

Il ne lui manquait plus qu'un nom respectable, et un époux qui lui permît de prendre le sien. Elle apprend qu'il y a de par le monde un marquis ruiné, qui, ayant perdu l'espoir de recouvrer de gros biens en Savoie, d'où sa famille était originaire, était réduit à une telle misère qu'un écu obtenu par l'importunité était pour lui une bonne fortune. Elle lui fait proposer de l'épouser. Le marquis J. de Fleu.. accepta avec transport cette offre au moins inconvenante, mais qu'il jugea très-avantageuse.

Dès le même soir, la Defresne lui envoya par sa femme de chambre les conditions auxquelles devait s'effectuer cette union, imposée par la vanité opulente à la pauvreté titrée. Cet étrange contrat a fait événement; des copies circulaient dans les salons de la bonne compagnie. Il m'en est tombé une entre les mains, la voici :

Conditions auxquelles je veux bien me marier avec M. le marquis J. de Fleu..

Article I[er].	Réponse.
M. le marquis de Fleu.. m'épousera mardi 28 de ce mois, à l'église Saint-Roch,	Accepté pour mardi 28; si les cinquante écus suffisent, je me mêlerai de

ma paroisse; et comme je n'ai pas le temps de songer aux dépenses et aux publications des bancs, M. de Fleu.. se chargera de ce soin, moyennant cinquante écus que je lui ferai remettre après la signature de ces conditions.

tout, mais je prie mademoiselle Defresne de faire attention que je ne puis sortir, faute d'habits et de perruque.

ARTICLE II.

Monsieur le marquis se trouvera mardi 28, à quatre heures du matin, à Saint-Roch, à l'entrée de la chapelle de la Vierge, avec un de ses amis connus, et aussitôt qu'il me verra avec un des miens, il me donnera la main jusqu'à l'autel où l'on nous mariera.

RÉPONSE.

Accepté pour l'heure et le rendez-vous, quoiqu'il soit humiliant pour moi de ne point vous prendre dans votre maison; mais refusé pour l'ami, ma triste situation ne m'ayant conservé que mon cordonnier, que j'amènerai à tout événement.

ARTICLE III.

Immédiatement après l'acte de célébration de mariage, je remettrai trois cents livres à monsieur le marquis, pour le premier quartier de la pension viagère de douze cents livres, que je m'engage à lui faire jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de l'ôter de ce monde; hypothéquant, pour sûreté de cette pension, un contrat que j'ai du marquis de Firmarion, de la somme de vingt-quatre mille livres.

Monsieur le marquis aura soin d'avoir en poche sa quittance de trois cents livres, toute signée.

RÉPONSE.

Bon pour les trois cents livres, dont j'ai grand besoin; mais refusé le contrat, à moins qu'il ne soit garanti par une personne solvable, ou que mademoiselle Defresne ne donne en place des actions sur la Compagnie des Indes, ou un contrat sur la ville; car enfin il n'est pas juste que je donne mon nom pour rien.

Article IV.

Monsieur le marquis s'engagera le plus solennellement qu'il sera possible, de reconnaître ma fille et mes trois garçons, de s'en avouer le père, et de leur permettre de prendre, ainsi que moi, les titres, le nom, les armes et la livrée de la maison de Fleu..

Réponse.

Accordé, puisqu'il le faut; mais c'est se faire père de quatre enfants pour un morceau de pain.

Article V.

Monsieur le marquis me quittera au sortir de l'église, prendra un fiacre pour se retirer où bon lui semblera avec son ami, et s'engagera ici, par écrit, de ne jamais mettre le pied chez moi, ni dans tous les endroits où je pourrai me trouver.

Réponse.

Accordé de grand cœur, aussi bien vous serais-je inutile.

Article VI.

Monsieur le marquis enverra tous les trois mois chez le sieur Lenoir, notaire, au coin de la rue de l'Échelle, qui lui remettra trois cents livres, sur sa quittance en bonne forme.

Réponse.

Je n'ai garde d'y manquer.

Article VII et dernier.

Et comme il convient que je fasse respecter le nom que je vais porter, je m'engage de passer six mois, à commencer de demain,

Réponse.

Soit, mais cette retraite me paraît bien inutile; au reste, un mari de douze cents livres n'a pas trop la voie de représentation; ain-

dans une maison religieuse, où je prendrai un air de décence convenable à mon nouvel état.

Fait à Paris, le 22 octobre 1755.

DEFRESNE.

si, tout comme il vous plaira.

Fait à Paris, le 22 octobre 1755.

Marquis de FLEU..

Toutes ces conditions furent fidèlement exécutées [1]. Quelles mœurs que celles d'une époque où de pareilles conventions sont au moins très-vraisemblables ! Le nom d'un noble capable de subir une pareille dégradation, ne valait pas en conscience plus qu'il n'a coûté. Un noble breton, plutôt que de s'imposer un tel affront, eût suspendu son épée à son chevet et labouré lui-même son dernier morceau de terre. On a vu en France la noblesse de cour descendre à des rôles plus honteux encore que celui du marquis de Fleu.., et briguer les plus vils emplois, auprès d'une courtisane en faveur. Il est vrai que ces grands seigneurs se faisaient payer plus cher. La noblesse de province a mieux conservé le sentiment de ses devoirs et de ses droits; et

[1] La Defresne paya moins qu'elle n'avait cru le titre de marquise, l'anoblissement et la légitimation de ses quatre enfants. Elle en fut quitte pour le paiement de deux quartiers de pension. Le marquis de Fleu.. mourut huit mois après la cérémonie nuptiale.

quand une révolution inévitable et prochaine, provoquée par l'effrayante progression de tous les genres d'abus et d'immoralité, éclatera, cette partie, la plus éclairée, la plus respectable de la noblesse française, se ralliera à l'honnête bourgeoisie, contre cette noblesse de cour, maintenant si fière et si dégradée.

CHAPITRE VII.

Le nerf de la guerre. — Les petites économies. — Le comte d'Argenson. — Instruction pastorale de l'évêque de Troyes brûlée par le bourreau. — L'auteur en exil. — Les pensions. — Le cardinal de Tencin. — Les neveux de monseigneur. — Le pauvre M. d'Argental. — Correspondance secrète de Louis XV. — Les bêtes de mademoiselle de Tencin. — Les torys et les whigs. — Le prince Eugène à Londres. — Révélation du comte de Torcy. — Politique anglaise. — Émeutes. — Assassinats organisés à Londres. — Les jésuites. — Damiens. — Son attentat. — Son procès. — Son supplice. — Le duc d'Ayen. — La favorite à Bellevue. — Girouette de cour. — Disgrâce de M. d'Argenson. — De M. de Machault. — Les lettres de cachet. — Aventure de jeu. — Le roi avare et le courtisan libéral. — Le maréchal d'Estrées vainqueur et disgracié. — Madame d'Épinay. — Diderot. — Encore moi. — Bouderie de J.-J. Rousseau. — Il veut partir pour la Suisse. — Sa lettre à un ami.

—

On avait commencé la guerre sans trop songer à ce qui en est le nerf, l'argent. Les peuples étaient foulés, une augmentation d'impôts était impossible ; on parla d'économie, et pour donner l'exemple, le roi réforma quelques équipages de chasse ; on fit vendre à l'encan des chevaux de course dont le roi n'avait plus

besoin depuis long-temps ; on fit sonner bien haut de chétives réductions dans les frais des petits voyages ; les petits spectacles de la cour furent supprimés, et les travaux du Louvre suspendus.

Les ministres eux-mêmes riaient de cette hypocrite économie, dont les résultats, disait le comte d'Argenson, suffiraient à peine pour enrichir un directeur des vivres. Bientôt les choses reprirent leur train ordinaire, et le désordre fut toujours croissant. Il y eut changement de ministres, et non pas de ministère; et, chaque fois, les remplaçants valurent moins encore que leurs prédécesseurs. Chaque disgracié se retirait avec une pension plus ou moins considérable. On ajouta aux impôts existants des subventions de guerre, qui n'étaient autre chose que des impôts sur des impôts, et toujours avec la promesse de les supprimer à la paix.

L'impératrice de Russie avait adhéré au traité de Versailles; elle avait promis des secours. Le marquis de l'Hôpital que je connaissais comme savant, avant d'avoir avec lui des relations comme diplomate, fut envoyé en qualité d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, pour cimenter l'alliance de la France avec la Rus-

sie, alliance approuvée par la saine politique.

Tout était en pleine conflagration au dedans et au dehors de la France. Le clergé et les parlements se faisaient une guerre moins meurtrière, mais non moins funeste aux intérêts et au repos de l'État. Le parlement fit lacérer et brûler par le bourreau une instruction pastorale de l'évêque de Troyes. Le prélat, irrité, publia un mandement par lequel il cassait l'arrêt du parlement, et défendit de le garder ou de le lire, sous peine d'excommunication. Le roi, dont ce mandement évidemment séditieux attaquait l'autorité, exila le turbulent prélat à l'abbaye de Meurback, dans le fond de l'Alsace.

Au dehors la guerre allait se compliquer encore davantage; une partie de la noblesse suédoise, plus dévouée au roi qu'aux lois du pays, avait conspiré contre le sénat. Le coup devait être frappé le 22 juin 1739; les conjurés s'ajournèrent à huit jours, mais dès le lendemain 23, le complot fut découvert; plusieurs chefs furent arrêtés avec leurs complices, et neuf furent décapités. Cette conjuration, bien qu'elle eût échoué, avait indisposé la nation suédoise contre le roi, et le roi de Prusse lui déclara la guerre.

Tandis que la cour parlait d'économie, il n'était nullement question des pensions portées à une somme exorbitante et prodiguées avec une profusion scandaleuse. C'était peu de réduire ces dépenses inutiles et si nombreuses, si l'on jetait encore les pensions à la tête du premier solliciteur qui n'en avait nul besoin. Je ne pense pas qu'avec un revenu tel que celui de l'archevêché de Lyon, un prélat ait eu besoin des *secours* du roi; aussi n'est-ce pas pour lui que le cardinal de Tencin accabla de lettres le nouveau contrôleur général, M. de Moras; mais pour ses neveux, il n'y a rien à objecter à sa demande. Le cardinal a été ministre, comme chacun sait : le roi est dans l'usage d'accorder aux filles des ministres une pension de dix mille francs. Monsieur le cardinal ne peut pas dire qu'il ait des filles, mais il a des neveux, et le moins qu'il puisse donner à ceux qui portent son nom est mille écus, et quatre mille à son autre neveu, le pauvre d'Argental, qui déjà muni d'un très-bon emploi, jouit d'une pension personnelle de douze mille francs; il sollicite en même temps, pour un sien parent, l'évêché de Macon devenu vacant, *et qui ferait bien son affaire*.

Non content d'écrire au ministre qui pour-

rait bien faire la sourde oreille, le prudent cardinal a spécialement chargé les maréchaux de Belle-Ile et de Richelieu de l'appuyer auprès de l'excellence dispensatrice des pensions ; il n'a rien oublié, et le voilà minutant une supplique respectueuse à madame de Pompadour, qui la recevra des mains du galant maréchal. Les services dont le cardinal réclame la récompense ne devaient pas être d'un grand poids auprès de la favorite, dont l'opinion bien connue était absolument contraire au parti ultramontain, si chaudement soutenu par le cardinal, qui n'était alors qu'archevêque d'Embrun ; mais un solliciteur ne doit rien négliger, le succès justifie tout. Je transcris sa missive.

« Lyon, 12 octobre 1756.

« Vos anciennes bontés [1], madame, auto-
« risent ma confiance : le Roi a coutume d'ac-
« corder des pensions aux filles de ses minis-
« tres : ne puis-je pas en solliciter pour des
« neveux ? Mes services, qui dans tous les temps
« ont mérité les témoignages les plus distin-

[1] Le cardinal, devenu ministre d'État, en 1742, s'était retiré dans son diocèse ; il était tout-à-fait inconnu à madame de Pompadour, qui n'avait paru à la cour que quatre ans après la retraite du cardinal.

« gués de la satisfaction de sa majesté, sem-« blent me permettre de prétendre à de pa-« reilles grâces. Je demanderais donc dix « mille francs de pension, à répartir sur trois « neveux, six mille francs sur deux de mon « nom, trois mille à chacun, et quatre mille « pour un autre neveu, enfant d'une sœur[1], « et qui a un véritable besoin d'être secouru « pour pouvoir vivre à Paris[2], où sa charge « l'oblige de résider. J'ose me flatter que vous « voudrez bien m'accorder, dans cette occasion, « vos bons offices. Vous ne sauriez douter, « madame, du respect et de l'attachement « avec lesquels je suis, etc.

Le cardinal avait mal pris son temps : il n'avait eu que le titre de ministre d'État, sans fonctions, et eût-il eu des filles, leur droit

[1] Ce n'était point l'ex-religieuse qui fit annuler ses vœux, et usa si largement de sa liberté. Cette autre sœur, dont parle ici le cardinal, est une bonne mère de famille qui n'a jamais fait parler d'elle.

[2] C'était ce pauvre comte d'Argental qui tenait à Paris un si bel état ; recevait la cour et la ville ; jouissait d'un grand revenu ; ami intime de Voltaire et de beaucoup d'autres gens de lettres, au nombre desquels j'étais admis. Madame sa tante recevait la même société, tenait un bureau d'esprit, et appelait les gens de lettres *ses bêtes*.

à la pension eût été très-contestable; et les circonstances étaient difficiles. Le roi ne venait-il pas de réformer sa maison, et de renvoyer sans pension une partie de ses domestiques? Aussi le cardinal n'obtint que neuf mille francs; ce fut tant pis pour M. d'Argental; sa part ne fut que de mille écus. Je lui dois la justice de dire que son oncle ne l'avait nullement pressenti sur cette pension, et qu'il ne l'eût point lui-même sollicitée. « Je suis plus heureux et plus fier, me disait-il, de la confiance dont le roi m'honore, que de ses bienfaits. » Je savais que depuis long-temps M. d'Argental était, avec le général Monet, l'un des principaux agents de la correspondance secrète de Louis XV.

Je n'ai cité qu'un trait sur mille autres tout aussi ridicules, tout aussi scandaleux: notre noblesse allemande ne subira jamais ces honteux reproches; elle sait combattre, souffrir et se taire, et attend avec une respectueuse confiance la juste récompense de ses services *réels*, et sur ce point, la mémoire et la munificence de leurs augustes maîtres n'est jamais en défaut.

Mais ce qui est horrible, c'est un fait que viennent de révéler à l'Europe entière les

mémoires de M. de Torcy[1], publiés par ses héritiers, et qui dévoilent tous les secrets de la politique des cours de Londres et de Vienne. Ce fait publié dans l'intérêt de la France n'a jamais été réfuté, et n'a pas été compris par les auteurs de cet inconcevable traité de 1756, autrement la lettre de l'impératrice-reine à la favorite fût restée sans réponse, et le cabinet de madame de Pompadour n'eût pas été enrichi du singulier chef-d'œuvre de Duguay; et la guerre de 1756 n'eût pas ensanglanté l'Europe pour venger une femme et un abbé des épigrammes de Frédéric Ier.

Le prince Eugène s'était rendu à Londres pour renverser le ministère tory, qui allait conclure la paix avec la France : et trouvant d'insurmontables obstacles au succès de sa mission diplomatique, il résolut d'employer la force et la violence pour obtenir ce qu'il ne pouvait plus attendre de ses représentations.

Il consulta Malborough, le chef des *whigs*, les révolutionnaires de cette époque. « La na-

[1] Le marquis de Torcy, secrétaire d'État et ambassadeur de France à Londres, auprès de la reine Anne, était témoin des événements qu'il raconte. C'était un diplomate aussi probe qu'éclairé, plein d'honneur et tout dévoué aux intérêts de son prince et de son pays.

« tion, lui répondit Malborough, se soucierait « peu de trois têtes, reste du parti de Crom- « well; et les torys, particulièrement, se- « raient les plus indifférents à leur perte. »

« Il proposa, pour réussir, d'employer des « gens sans aveu, qui insulteraient de nuit les « passants, ajoutant que dans ce désordre il « ne serait pas difficile de faire assassiner tel- « les personnes dont on jugerait à propos de « se défaire, et d'en rejeter le crime sur cette « bande licencieuse.

« On a fait honneur au prince Eugène d'a- « voir rejeté un projet si odieux, mais la pro- « position qu'on lui attribue était plus détesta- « ble encore; elle consistait, si l'on en croit des « gens peut-être mal informés [1], à mettre le « feu en différents quartiers de la ville de Lon- « dres, choisissant le temps où la garde serait « commandée par un officier affidé. Malbo- « rough, à la tête de gens armés, devait sur- « venir au moment que l'incendie causerait

[1] Plusieurs faits encore présents à tous les souvenirs, et qu'il est inutile de rappeler, n'ont-ils pas prouvé depuis, que le cabinet anglais n'a jamais reculé devant un crime, dès qu'il l'a cru nécessaire aux intérêts de sa politique? M. de Torcy craint d'affirmer ici un fait dont il est cependant convaincu. (Voyez *Mém. de Torcy*, t. 3, p. 266.)

« plus de désordre, et de se saisir de la tour et « de la personne de la reine, qu'on aurait « obligée alors de convoquer un nouveau par- « lement; etc., etc.

« Sinzerdoff conseilla au prince Eugène de « prendre si bien ses mesures, que si quelques- « uns de ses projets étaient admis, il en prévînt « l'exécution en sortant auparavant du royaume « d'Angleterre.... ; etc.

« Les ministres d'Angleterre reçurent plu- « sieurs avis de ces complots. On doubla la « garde de la reine : on en donna une au prince « Eugène, sous prétexte de le garantir des in- « sultes du peuple. Son départ seul calma les « agitations..... ; etc. »

Les jésuites, depuis leur origine, ont joué un grand rôle dans la politique; il est démontré pour tout homme sans prévention qu'ils n'ont été étrangers à aucune des catastrophes, à aucun des grands crimes qui ont signalé l'époque où je suis arrivé. Le dauphin ne cachait point son entier dévouement à cette faction qu'il faut bien appeler par son nom.

Les écrits des philosophes et des jésuites sont entre les mains de tout le monde; le voile mystérieux qui couvrait alors les manœuvres des

partis est levé, et on peut prononcer avec pleine connaissance de cause.

Il n'entre pas dans mon sujet de reproduire les débats de ce grand procès essentiellement politique. Un forfait aussi horrible qu'imprévu signala les premiers jours de l'année 1757. Le 5 janvier, à dix heures du soir, le roi montait en carrosse avec le dauphin, dans la cour de Versailles, pour aller souper et coucher à Trianon; la nuit était sombre, et le temps très-froid; on n'apercevait dans la route, peu éclairée, que quelques courtisans et quelques oisifs. Tous étaient enveloppés dans leurs redingotes. Un homme ainsi vêtu s'approche du roi et le frappe avec une lame de canif. Le roi se sent blessé, son sang coule; il aperçoit un inconnu qui, seul, a le chapeau sur la tête; le prince s'écrie : « C'est cet homme qui m'a frappé; qu'on l'arrête, qu'on ne lui fasse pas de mal. » L'assassin criait de son côté : « Qu'on prenne garde à monsieur le dauphin, qu'il ne sorte pas de la journée. » Les gardes du corps et les cent-suisses entourent l'assassin. Le duc d'Ayen, capitaine de service, donne les ordres pour interroger sur-le-champ le coupable, et pour lui arracher son funeste secret. Les gardes du corps et les cent-suisses lui tenail-

lent les jambes avec des pincettes rouges. Ce supplice anticipé allait le dérober aux investigations de la justice, si le grand prévôt de l'hôtel ne se fût emparé du prisonnier. On sut bientôt qu'il se nommait *Robert-François Damiens*, né à Tieuloy, dans l'Artois, en 1715. Il avait servi chez les jésuites et chez quelques magistrats. Déjà coupable de vol, d'assassinat, d'empoisonnement; d'une humeur sombre, ardente, tous les crimes fermentaient dans son cœur, et son sang vivement agité lui avait exalté le cerveau jusqu'à la démence. Soumis à la question ordinaire et extraordinaire, les plus horribles tortures ne purent lui arracher aucune révélation; il persista à soutenir qu'il n'avait point de complices, qu'il méditait son dernier crime depuis trois ans, qu'il avait voulu se faire saigner en arrivant à Versailles; que s'il l'eût fait, il n'eût pas songé à l'exécuter; qu'il n'avait voulu qu'effrayer le roi par une blessure légère. Et une circonstance remarquable, c'est que le couteau, instrument du crime, avait deux lames; l'une de grande dimension, qu'il n'avait pas même ouverte; l'autre n'était qu'une lame de canif, et c'était avec cette dernière qu'il avait frappé le roi.

Sa translation à la prison du palais se fit

la nuit avec des précautions extraordinaires, et sous la protection d'une nombreuse escorte. Tous les habitants avaient été prévenus de fermer leurs fenêtres. Il avait été ordonné de faire feu sur les imprudents qui oseraient se montrer à leurs croisées ou dans les rues. Les détails des tortures et du long et horrible supplice qui les suivit, sont partout. Mais ce qui n'est pas aussi connu, et ce que des hommes graves affirment, c'est une réponse de Louis XV au président Molé, l'un des juges de Damiens, après l'exécution de l'assassin : « Si vous pouviez penser un seul instant de qui part le coup que j'ai reçu, tous vos cheveux se dresseraient d'horreur [1]. »

A la première nouvelle de la blessure du roi, le parti du dauphin n'avait pas perdu un instant pour faire écarter madame de Pompadour. Le prince était entré au conseil. Les courtisans oublièrent le chemin de Bellevue. On remarquait sur toutes les figures plus de surprise que d'effroi. Madame de Pompadour se trouva tout-à-fait isolée. Toute sa cour avait disparu. Mais dès qu'on fut rassuré sur l'exis-

[1] Cette anecdote est reproduite dans le *Siècle de Louis XV*, ouvrage posthume d'Arnoux d'Affrey ; publié par Mathon de La Varenne. Paris, 1796. 2e vol. p. 149 et 150.

tence du monarque, tout reprit l'ancien train. Madame de Pompadour reparut plus puissante que jamais.

Deux ministres éprouvèrent les effets de son retour en faveur : l'un, sa créature, l'avait abandonnée au moment du danger. L'autre, qui la croyait également perdue sans retour, mais qui jusqu'alors avait caché la haine qu'il lui portait sous des formes respectueuses, témoigna étourdiment sa joie et ses espérances. Tous deux furent disgraciés. Mais les lettres de cachet qui leur furent adressées s'énonçaient différemment.

Le roi avait écrit sèchement à M. d'Argenson : « Votre service ne m'est plus nécessaire ; « je vous ordonne de m'envoyer votre démission « de secrétaire d'État de la guerre, et de tout « ce qui concerne les appointements y joints, « et de vous retirer à votre terre des Ormes. »

Le renvoi de M. de Machault lui fut notifié en termes moins durs, le roi paraissait n'avoir cédé que malgré lui. « Les circonstances présentes, lui écrivait-il, m'obligent de vous redemander les sceaux..... Soyez toujours certain de ma protection et de mon estime. » M. de Machault fut généralement regretté. M. d'Argenson eut la consolation d'avoir pour succes-

seur, de Paulmi, son neveu. M. de Moras succéda à M. de Machault, mais ne le remplaça pas.

C'était déjà beaucoup pour lui que le fardeau du ministère des finances, et bientôt on y ajouta celui de la marine. Louis XV se réserva les sceaux, et les garda pendant quelques années. On compte huit cents expéditions scellées en sa présence. Il se faisait payer exactement les rétributions attachées à ces fonctions. Ce trait de cupidité vulgaire en rappelait un autre, mais qui n'eut pas la même publicité ; il s'était passé dans l'intérieur des petits appartements de Versailles.

« On jouait dans l'appartement du roi qui « gagna beaucoup, mais il se passa une scène « qui m'a déplu [1]. Il avait devant lui un gros « monceau d'or. Voilà subitement que sa man« che fait tomber un louis d'or, et il se baisse « pour le ramasser. Le prince de .... qui faisait « sa partie, et qui avait observé son action, en « renverse sur-le-champ une centaine à dessein, « et ne daigne pas y faire attention. Le roi lui « dit : Mon cousin, pourquoi ne ramassez-vous « pas ce qui est tombé ?.... Bagatelle, reprit son

[1] Lettre de madame de Pompadour à madame la comtesse de Mailly.

« altesse, c'est pour les balayeurs. Sa majesté « sentit le trait de satire, et quitta le jeu. »

Mais le prince qui lui donnait cette leçon, savait à quoi s'en tenir sur le compte du roi, qui, quinze jours auparavant, avait payé pour lui un million de dettes. Il était temps, car il n'avait plus crédit que chez son pâtissier.

La France n'avait qu'un bon général, c'était l'élève et l'émule du maréchal de Saxe; il met l'ennemi en pleine déroute, et reçoit sa destitution. Le prince de Soubise se fait battre platement à Rosbach, par une armée inférieure à la sienne; il est rappelé, revient à la cour, n'est pas même blâmé. Il dit n'avoir été que malheureux, on le croit; et on le reverra recevoir un autre commandement pour aller se faire battre encore.

Les chansons, les épigrammes pleuvaient sur l'auteur de la honteuse déroute de Rosbach.

En Angleterre, Bing avait été fusillé parce qu'il n'avait pas vaincu. Toute l'Angleterre le plaignit, sans accuser son gouvernement d'une injuste sévérité.

J'avais souvent pensé, comme Rousseau, que la solitude peut être une bonne chose. Mais avec le même goût qui, au demeurant,

ne m'a pas tenu long-temps, nous n'avions pas les mêmes motifs. Je ne m'attendais pas qu'après avoir tout fait, avec notre ami commun Diderot, pour l'établir à l'Hermitage chez l'excellente madame d'Épinay, j'aurais aussi une petite guerre à soutenir pour mon compte; je n'avais déjà que trop à m'occuper de celle des puissances. Fatigué d'aller recueillir des nouvelles, toujours les mêmes, et dont la monotonie est le moindre défaut, je me sauvais à La Chevrette, où j'étais sûr de trouver Rousseau; mais madame d'Épinay et moi nous nous occupions des moyens d'assurer à mademoiselle Levasseur et à sa mère une existence paisible et indépendante, et ce ne pouvait être qu'à Paris. Il fallait avant tout les en prévenir, pour les arranger à leur convenance; eh bien, ce projet tout-à-fait innocent et de simple obligeance, c'est une conjuration, un complot effroyable contre le repos, la liberté de Rousseau; et le voilà écrivant à Diderot des lettres pleines de fiel et de haine, et boudant madame d'Épinay.

Il ne veut plus nous voir; si Diderot et moi approchons de sa retraite, il va s'enfuir au bout du monde. Il n'y avait pas moyen d'y tenir. C'est une misanthropie incurable; cette maladie a éloigné tous ses amis, bien qu'elle n'ait

pas été contagieuse pour eux. Il n'aime que lui et ne se tourmente qu'en haine des autres; que pouvais-je faire ? le plaindre et l'éviter. Fallait-il, à chaque boutade, aller humblement lui demander pardon d'avoir osé vouloir le rendre heureux en dépit de lui-même ? Ç'aurait été à recommencer chaque jour.

Madame d'Épinay avait projeté un voyage en Suisse; elle avait prié Rousseau de l'accompagner, et le voilà qui bat la campagne. Il ne peut voyager avec elle dans la crainte de la compromettre, il ne veut pas voyager à ses dépens; il faudra donc qu'il suive sa voiture à pied. Et de conséquence en conséquence, il arrive à Diderot dont il est séparé par un long intervalle; il est pauvre, souffreteux; la saison et les chemins sont insupportables. Diderot a tort de se plaindre de ce qu'il ne va pas le voir. Et il termine cette longue lettre par se démontrer à lui-même qu'il a seul raison, et dans cette philippique si aigre, si morose, il paraît m'excepter des objets de sa colère.

Je pouvais m'appliquer tous les reproches dont il accabla notre ami commun. Je me sentais aussi coupable que lui. Il fallait, suivant Rousseau, prendre la besace des anciens philosophes, ou renoncer à ce titre. Je ne citerai

que la fin de son épître écrite au milieu des bois.

« Je vois d'où viennent tous les chagrins qu'on « me donne, c'est parce que j'ai des sociétés hors « de mon état; c'est parce que tous les gens avec « qui je vis me jugent toujours sur leur sort, « jamais sur le mien, et qu'ils veulent qu'un « homme qui n'a rien vive comme s'il avait dix « mille livres de rente.

« Personne ne sait se mettre à ma place : on « ne veut pas voir que je suis un être à part, « qui n'a point le caractère, les maximes, les « ressources des autres, et qu'il ne faut pas ju- « ger sur leurs règles; si l'on fait attention à « ma pauvreté, ce n'est que pour m'en rendre « les charges plus insupportables.

« C'est ainsi que le philosophe Diderot, dans « son cabinet, au coin d'un bon feu, dans une « bonne chambre, bien fourré, veut que je fasse « trente lieues par jour en hiver pour courir « après une chaise de poste; parce qu'après « tout, courir et se crotter est le métier d'un « pauvre. Quoi qu'il arrive, soyez bien sûr que « le philosophe Diderot, s'il ne pouvait sup- « porter la chaise, ne courrait de sa vie après « personne.

« Cependant il y a du moins cette différence,

« qu'il aurait de bons bas et de bons souliers, « une bonne camisole, qu'il aurait bien soupé « la veille et se serait bien chauffé en partant; « au moyen de quoi l'on est plus fort pour cou- « rir, que celui qui n'a de quoi payer ni le sou- « per, ni les fagots, ni la fourrure ; ma foi, si « la philosophie ne sert pas à faire ces distinc- « tions, je ne vois pas à quoi elle sert.

« Pesez bien mes raisons, mon cher ami, et « puis dites-moi ce que je dois faire. Je veux « remplir mon devoir : mais dans l'état où je « suis, en vérité, l'on ne doit rien exiger de plus.

« Si vous pensez que je doive partir, préve- « nez-en madame d'Épinay. Prenez quelques « mesures pour ne pas laisser ces pauvres fem- « mes seules en hiver au milieu des bois; puis « envoyez-moi un exprès, et soyez sûr que je « pars pour Paris, à la réception de votre ré- « ponse.

« J.-J. Rousseau. »

Que pouvais-je répondre à ce long plaidoyer épistolaire, dont je n'ai cité que la péroraison? Il savait bien lui-même tout ce que je pourrais lui dire. Les *femmes* n'avaient rien à craindre pour l'hiver : elles ne seraient pas restées seules au milieu des bois; il n'aurait pas voyagé à pied, mais fort commodément et sans qu'il lui en

coûtât rien : tout avait été prévu. Il était bien convaincu de tout cela ; mais il ne voulait être l'obligé de personne, il ne voulait rien devoir à ses meilleurs amis. Cette lettre fut à peu près la dernière qu'il m'écrivit ; ce fut du moins la plus longue et celle qui m'a fait le plus de mal, et bientôt les torts qu'il me supposait devinrent plus graves à ses yeux. Madame d'Épinay, qu'un devoir sacré appelait en Suisse, au milieu d'une saison rigoureuse, ne pouvait voyager seule ; elle voulut bien accepter mes services, et Rousseau ne vit plus en moi que le plus perfide des amis et le plus scélérat des hommes. Il fallut prendre mon parti, et me contenter de n'être en effet ni l'un ni l'autre.

scène ne pouvait me faire illusion : j'avais mes entrées aux coulisses et dans les petites loges. Je n'ai su, il est vrai, qu'avec tout le monde, les divers échecs éprouvés pendant cette guerre par les Anglais, sur les côtes de Bretagne et de Normandie. Le combat de Saint-Cast réhabilita un peu le duc d'Aiguillon dans l'opinion; mais les Bretons pouvaient, à bon droit, s'attribuer une partie de ce succès. Les Français n'ont rien perdu de leur bravoure native et de leur caractère belliqueux, et leur histoire atteste qu'à toutes les époques, les habitants ont défendu avec un héroïque dévouement leur territoire contre les invasions des armées étrangères.

Mais ce qu'il m'a été agréable d'apprendre avant tout autre, et ce que le public a presque toujours ignoré, c'est ce qui se passait dans les cabinets même étrangers. La double disgrâce de M. d'Argenson et de M. de Machault, dont j'ai déjà dit un mot, avait étonné toute la cour et tout Paris. J'en étais aussi, sur ce fait, à de vagues conjectures, mais je sus bientôt la vérité.

Quelque temps après l'attentat de Damiens, madame de Pompadour avait envoyé chercher Janet, intendant des postes [1], pour lui recom-

[1] Cet intendant, comme tous ceux qui l'avaient précédé et qui l'ont suivi, avait un cabinet particulier où l'on ouvrait

mander de soustraire, dans les extraits, tout ce qui pouvait rappeler au roi ce funeste événement. Janet promit de *se conformer à ce qu'elle lui prescrivait ;* mais il en rendit compte sur-le-champ à M. d'Argenson, surintendant des postes, qui, furieux, lui demanda pourquoi il prenait les ordres de madame de Pompadour, et le menaça de le faire mettre en prison, s'il cachait la moindre chose au roi. Janet, tremblant, alla tout raconter à madame de Pompadour. Elle n'avait pas vu le roi depuis sa blessure : le ton impérieux du ministre devait lui faire craindre qu'elle ne fût disgraciée. Elle ne pouvait rester dans cette cruelle incertitude, et demanda une entrevue à M. d'Argenson.

Ce ministre était avec le président quand il reçut le billet de madame de Pompadour, qui le priait de passer chez elle. Le président le détermina à s'y rendre. L'entretien fut vif. Voici exactement le dialogue qui s'établit entre la favorite et le ministre.

Madame de Pompadour. « Je suis surprise, « monsieur, de l'ordre que vous avez donné à

toutes les lettres, et chaque dimanche il en portait les extraits au roi : depuis, ces extraits ont été remis chaque jour. C'est ce que le public appelait *la chronique scandaleuse du cabinet noir.*

ment. Le moindre incident et l'isolement même du roi devaient nécessairement amener le rapprochement qu'on semblait craindre. Après une absence de quelques jours, le roi, parcourant l'intérieur du château, se trouva en face de l'escalier de communication avec l'appartement de la favorite; l'habitude l'entraîna, et il se trouva, presque sans s'en être douté, dans l'appartement de sa maîtresse.

Le triomphe de madame de Pompadour ne fut pas un instant douteux. Rassurée contre une disgrâce, elle ne songea plus qu'à se venger de M. d'Argenson. Elle pénétra avec beaucoup d'adresse les intentions secrètes du roi. Il n'était pas moins indisposé contre M. d'Argenson, qui, le premier, avait proposé de faire entrer le dauphin au conseil; et madame de Pompadour fut plus que surprise d'entendre le roi lui dire, avec une extrême tranquillité, que M. d'Argenson serait renvoyé quand elle le voudrait. Il avait contre M. de Machault un autre grief. Il l'avait chargé de faire éloigner madame de Pompadour; il avait son secret, il fallait l'en punir. Aussi ne mit-il qu'une seule condition au renvoi de M. d'Argenson; ce fut celle-ci : *Oui, si vous consentez à celui de M. de Machault.* Les deux lettres furent écrites à l'instant même. Ma-

dame de Pompadour fit les fonctions de secrétaire d'État; le roi ne fit de changement qu'à celle pour M. de Machault.

Ainsi, dans ce conflit d'intrigues, M. d'Argenson avait voulu sacrifier le roi au dauphin pour prolonger son pouvoir; le roi avait voulu sacrifier sa maîtresse à l'opinion, et M. de Machault n'avait pas hésité à servir d'intermédiaire pour hâter son éloignement; et les deux ministres furent sacrifiés à l'amour.

L'abbé de Bernis avait dû à cette révolution de cour le porte-feuille des affaires étrangères; il avait succédé à M. de Rouillé. Le honteux traité de 1756 et la guerre désastreuse qui en fut le résultat étaient son ouvrage. Il voulut réparer sa faute : il pouvait espérer y réussir. Le roi et madame de Pompadour ne voyaient que par ses yeux. Son pouvoir paraissait à l'épreuve de toute disgrâce; mais du moment qu'il eut manifesté son opinion pour la paix, il déplut. Madame de Pompadour était si fière de ses relations avec l'impératrice-reine qui l'appelait *ma cousine!* La vanité l'emporta sur l'amour, et l'abbé de Bernis perdit les bonnes grâces de sa maîtresse et le ministère.

Il ne témoigna ni surprise ni regret, et il écrivit de son exil à son ami Pâris Duverney :

« On m'a fait danser sur un grand théâtre,
« avec des fers aux pieds et aux mains. »

Il eut pour successeur, sur ce grand théâtre, un homme qui, plus adroit et plus heureux, s'y mit beaucoup plus à son aise. Son ambassade à Rome avait été marquée par plusieurs traits qui en d'autres temps, et dans une autre cour, auraient entraîné son rappel.

Que de guerres n'ont eu pour cause que les caprices impertinents d'un ambassadeur! Mais à Rome on cède bassement, ou l'on ne se venge que par le stylet. M. de Choiseul y fut impertinent sans danger; d'autres ont, depuis, payé de leur vie le plus noble dévouement aux intérêts de la France, qu'ils représentaient dans la capitale du monde chrétien.

Les aventures du comte de Stainville, depuis duc de Choiseul, peignent parfaitement les mœurs du lieu et de l'époque. Il me suffira de rapporter celles qui ont eu quelque éclat.

La loge du gouverneur de Rome, au spectacle, est celle du fond : elle est décorée de l'écusson papal. Au côté, et à la droite, celle de l'ambassadeur de France, puis suivent à droite et à gauche, selon le rang, celles des autres ambassadeurs. La noblesse romaine tire au sort les loges qu'elle doit occuper. Cet état de cho-

ses s'était conservé jusqu'à l'arrivée de M. de Stainville. Les dames romaines, choquées de la préférence accordée à des étrangers, avaient obtenu de Benoît XIV, que toutes les loges indistinctement seraient tirées au sort. Le nouvel ambassadeur se plaignit, et déjà il faisait des dispositions de départ. Le pape, effrayé, lui rendit la loge auparavant réservée au ministre du roi très-chrétien; mais l'ambassadeur se montra plus exigeant, et réclama, pour réparation, la loge même du gouverneur. Le pape transigea sur ce point : il fit plus, il assura l'ambassadeur qu'il chargerait Arquinto, alors gouverneur, de lui faire les honneurs de sa loge. Mais devenu plus hardi par les concessions mêmes que lui faisait le pape, il lui déclara qu'il voulait avoir la loge à lui, en faire ôter les meubles du gouverneur, et y placer les siens. Il réussit, garda la loge un an, et reprit ensuite la sienne.

Arquinto ne dissimula point son juste ressentiment de la condescendance du pape, et ne reparut pas au spectacle. M. de Stainville fut informé que le pape, qui aimait beaucoup Arquinto, allait lui donner la place de secrétaire d'État, vacante par la mort du cardinal *Valenti*. L'ambassadeur avait alors une affaire im-

portante à terminer ; et il craignait avec raison de la manquer par l'opposition du nouveau secrétaire d'État. Il résolut de s'opposer à la nomination d'Arquinto. Il vint trouver le pape. Tous deux étaient également vifs et impétueux : la conversation s'échauffa. Benoît XIV trouvait fort mauvais qu'un étranger osât lui dicter des lois dans sa cour, et le contrarier dans le choix de ses ministres. *Fa el papa* (fais le pape), dit-il à M. de Stainville : *Non*, répondit celui-ci, *non, saint-père ; remplissons chacun notre charge ; continuez à faire le pape, et moi je ferai l'ambassadeur*[1].

Convaincu qu'il s'opposerait en vain à la volonté bien prononcée du saint-père, il lui fit sentir combien il était important qu'il fût bien avec le nouveau ministre de sa sainteté, et qu'il n'y avait pour cela qu'un seul moyen, c'était qu'il allât de ce pas annoncer à Arquinto sa nomination, et lui dire que c'était à sa sollicitation qu'il obtenait cette place. Le pape, qui d'ailleurs aimait l'ambassadeur, y consentit, et M. de Stainville se rendit immédiate-

[1] Benoît XIV, apercevant, d'une croisée, l'ambassadeur de Sardaigne qui satisfaisait un besoin pressant dans une avant-cour, lui cria : *Monsieur l'ambassadeur, ne pissez pas là, ou l'ambassadeur de France voudra pisser dans mon cabinet.*

ment chez Arquinto, avec tous les carrosses de l'ambassade, et cette solennité d'apparat qu'en Italie on appelle *in fiochi*. Il lui annonça qu'il venait de solliciter et d'obtenir pour lui la place de secrétaire d'État. Arquinto et l'ambassadeur furent, depuis cette époque, de la meilleure intelligence.

Et quelle était cette affaire si grave, si importante, qu'il avait à traiter avec le pape? Une lettre de sa sainteté à l'archevêque de Paris, pour l'engager à faire cesser le scandale des billets de confession. Le pape pouvait-il agir lui-même contre sa fameuse constitution *Unigenitus?* la lettre demandée était d'ailleurs contraire à tous les usages de la chambre apostolique. Le pape n'écrit que par bulle, et il s'agissait d'une invitation toute confidentielle. Arquinto n'était encore que gouverneur lors de cette négociation. Le cardinal Valenti vivait, mais ses infirmités le retenaient chez lui, et M. de Stainville ne parvint qu'avec beaucoup de peine à obtenir du vieux cardinal qu'il en parlerait au pape. L'ambassadeur le prévint, se présenta au pape, obtint la lettre désirée, et vint l'annoncer au scrupuleux Valenti. « *Ah! mon Dieu*, s'écria Valenti en frappant sur sa table, *il va écrire une hérésie!* »

Le génie de M. de Stainville se trouvait gêné dans le cercle de ces mesquines minuties; déjà il méditait les plus vastes projets dans la politique des cours. Né sujet de l'empereur, il était tout dévoué à la cour de Vienne; il brûlait de se voir à la tête des affaires, pour ménager un rapprochement entre les cours de France et d'Autriche. Il ne s'agissait de rien moins que de changer un système suivi depuis deux cents ans. C'est dans ces circonstances qu'il revint à Paris, et qu'il remplaça le cardinal de Bernis, au ministère des affaires étrangères.

Le favori de madame de Pompadour n'avait été ministre que seize mois. Il avait eu envers sa maîtresse un tort que les femmes ne pardonnent jamais. Avant de le punir, elle avait tenté une dernière épreuve; elle s'aperçut bientôt que ses charmes ne lui inspiraient qu'une humiliante indifférence; elle le trouva froid et inflexible. Elle ne peut plus contenir sa fureur; elle accable son perfide de reproches, l'appelle cent vingt fois ingrat et parjure, et lui déclare qu'elle le fera rentrer dans l'obscurité d'où elle l'a tiré. L'heure où le roi venait ordinairement chez elle approchait; le cardinal se retira. Il était résigné à son sort, qui n'avait rien de bien effrayant : madame de Pom-

padour ne pouvait lui ôter qu'un porte-feuille dont il se souciait peu. Il lui restait une place éminente et un grand revenu, qui ne pouvaient plus lui échapper.

Il parut le soir même au souper du roi. Son renvoi était décidé; le roi l'avait signé. Sa majesté était triste, embarrassée; ses efforts pour faire au cardinal un gracieux accueil trahissaient son secret. Il lui adressa souvent la parole, mais sans le regarder. Les courtisans ont un instinct d'observation qui les trompe rarement. Le bruit de la disgrâce du cardinal fut, dès le jour même, le bruit de tout Versailles, et dès le lendemain il reçut la lettre de cachet qui l'exilait en son abbaye de Saint-Médard.

Cependant madame de Pompadour n'était point tranquille; elle sentit que le dépit l'avait entraînée trop loin; peut-être aussi craignait-elle de justes représailles. Le cardinal pouvait être indiscret; elle ne lui rendait pas justice sur ce point : il se respectait encore dans la femme qu'il avait aimée dans une condition privée, et à une époque où elle ne pouvait espérer un autre sort. Il n'avait pas oublié que la petite modiste, devenue grande dame, lui avait ouvert le chemin des honneurs et de

la fortune. La marquise ne pouvait se rendre compte à elle-même des sentiments qui l'agitaient : on ne rompt pas sans regret une liaison aussi intime, et qui durait depuis près de dix années. C'est dans cette fluctuation d'idées opposées qu'elle reçut du cardinal une lettre par laquelle il la sollicitait de faire cesser son exil. Elle s'empressa de lui répondre avec moins de franchise que d'embarras :

« Votre situation me touche, quoique vous « l'ayez méritée ; et si je pouvais changer votre « fortune, je le ferais encore, comme si vous « en étiez digne : mais il y a des choses que je « ne puis demander ni obtenir. Souvenez-vous « de ce que vous étiez il y a quelques années ; « vous étiez pauvre, mais heureux et aimable. « Votre ambition et mes bontés vous ont gâté. « A peine avez-vous été employé dans les af- « faires, qu'on s'est aperçu qu'il y avait une « grande différence entre le talent de faire de « petits vers et celui du gouvernement : les « fautes que vous commettiez, tous les jours, « dans le département le plus difficile de tous, « m'affligeaient ; mais je n'osais vous croire in- « capable, et j'attribuais au défaut d'expérience « ce que j'aurais dû attribuer au défaut de lu-

« mières. J'espérais toujours, lorsqu'on a été « obligé de vous renvoyer.

« Vous n'ignorez pas que j'ai personnelle- « ment beaucoup à me plaindre de vous : néan- « moins, tout mon ressentiment se borne à ne « parler de vous ni en bien ni en mal. J'ai « gardé le silence qui me convenait, et si vous « avez, à la fin, été sacrifié, ce n'est pas à moi, « mais au bien de l'État.

« Mais parlons sérieusement, pourquoi déplo- « rez-vous si amèrement votre prétendue dis- « grâce ? Qu'avez-vous perdu ? Les inquiétudes « et les tourments de l'ambition ; et vous avez re- « trouvé le repos et la liberté, avec un grand « revenu et de grandes dignités. Vous êtes mal- « heureux en une chose, c'est de ne pas sentir « votre bonheur actuel, et de regretter le trou- « ble, les inquiétudes et les peines qui accom- « pagnent l'administration des affaires publi- « ques.

« Toutes ces réflexions sont très-vraies, quoi- « que mon cœur ne les sente pas aussi bien que « ma raison ; et si j'étais à votre place, peut- « être serais-je aussi faible que vous, mais j'en « rougirais, et ne le dirais à personne. Je suis « honteuse de vous prêcher ; c'était plutôt de « vous que j'aurais dû attendre des exhorta-

« tions pour m'encourager à souffrir avec pa-
« tience les vanités du monde et de la gran-
« deur.

« .... Voici ma résolution, que je ne chan-
« gerai jamais. Je ne m'opposerai jamais à vo-
« tre retour, ni aux faveurs qu'on pourra vous
« faire en ce que vous désirez ; mais si cela ar-
« rivait, ne prenez pas la peine de m'en sa-
« voir gré, car soyez sûr que je n'y aurais au-
« cune part. »

M. de Stainville en entrant au ministère avait été fait duc de Choiseul ; il aurait été arrêté dès le premier pas dans la brillante carrière qui venait de s'ouvrir pour lui, s'il se fût piqué d'une scrupuleuse loyauté dans ses procédés. Il s'était bientôt aperçu qu'une de ses parentes avait été remarquée par le roi ; déjà on s'écrivait. Le succès de cette intrigue pouvait le servir, mais le plus léger retour à madame de Pompadour pouvait le perdre, et il connaissait tout son ascendant sur l'esprit du roi : il se montra plus prudent que délicat. Il s'assura d'abord de toute la confiance de sa parente, qui bientôt n'eut plus de secret pour lui. Elle le consultait sur tout.

Le roi demandait un rendez-vous, et son billet respirait la passion la plus ardente. Le

duc de Choiseul aidait souvent sa parente dans cette correspondance mystérieuse; il parut hésiter sur la réponse à faire au roi; elle devait être décisive. Il feignit d'avoir besoin d'y réfléchir, et maître du précieux billet, il se présenta chez madame de Pompadour. « Vous me « regardez, lui dit-il en entrant, comme un « de vos ennemis, vous me faites l'injustice de « me croire leur complice pour vous faire per- « dre les bonnes grâces du roi... Tenez, lisez et « jugez moi. » Et tandis qu'elle parcourt le billet du roi, il raconte comment il le possède, et n'ignore pas à quel danger il s'expose pour la servir; mais il préfère le bien de l'État et le bonheur de son maître à ses propres intérêts.

Madame de Pompadour n'eut pas de peine à déjouer cette intrigue : sa rivale fut sacrifiée, et le duc de Choiseul reçut le prix d'un service aussi important. Il était encore jeune et ardent; il remplaça l'exilé dans le cœur de la marquise, et devint son confident et son conseil. Ils n'eurent plus dès-lors que les mêmes amis et les mêmes ennemis. Jamais ministre n'était parvenu à un si haut degré de pouvoir et de considération. Sa réputation d'habileté et de probité politique était si bien établie, qu'on ne lui imputait aucune des nombreuses

fautes du gouvernement. Il réunit bientôt au département des affaires étrangères, ceux de la guerre et de la marine.

L'amitié m'unissait à M. le marquis de Castries depuis plusieurs années. Il commandait sur le Bas-Rhin : nous étions séparés depuis le commencement des hostilités. Je ne pus résister à ses pressantes invitations, et je partis de Paris pour aller passer quelques jours à son camp de Rhimberg. J'y étais le jour du combat si connu par le dévouement d'un militaire français. Le mot sublime *à moi, Auvergne, voilà l'ennemi!* appartient au valeureux Dubois, sergent de ce régiment; mais par une erreur, presque inévitable dans un jour de combat, ce mot fut attribué à un jeune officier appelé *d'Assas*. M. de Castries le crut, comme tant d'autres, mais lorsque après ce combat il eut forcé le prince héréditaire à repasser le Rhin et à lever le siége de Wesel, des renseignements positifs apprirent que le chevalier d'Assas n'était pas entré seul dans le bois, mais accompagné de Dubois, sergent de sa compagnie. Ce fut celui-ci qui cria *à nous, Auvergne, c'est l'ennemi!* Le chevalier fut blessé en même temps, mais il n'expira pas sur le coup, comme Dubois, et une foule de témoins affirmèrent à M. de

Castries, que cet officier avait souvent répété à ceux qui le transportaient au camp : *Enfants, ce n'est pas moi qui ai crié, c'est Dubois.*

A mon retour à Paris, on ne parlait que du beau trait du chevalier d'Assas, et il n'était pas plus question de *Dubois* que s'il n'eût jamais existé. Je savais le contraire : je ne pus convaincre personne; et l'histoire, qui a recueilli ce fait si honorable pour les guerriers français, n'en consacrera pas moins une grave erreur de fait et de nom.

Depuis François I[er], les femmes avaient joué un grand rôle à la cour, et il est assez singulier que dans le seul pays de l'Europe où, d'après une coutume qui n'est basée sur aucune loi, mais sur une tradition qui en tient lieu, les femmes sont exclues de la succession au trône, elles peuvent néanmoins régner comme régentes, et règnent de fait comme épouses ou maîtresses. Tout annonçait que sous le ministère de M. de Choiseul la favorite n'aurait plus la direction suprême des affaires, ou que du moins il ne se laisserait pas gouverner lui-même par une femme; mais bientôt il subit le sort commun. Il gouvernait madame de Pompadour, qui gouvernait le roi, mais il fut à son tour gouverné par une maîtresse, et cette mai-

moiselle Julie, première femme de chambre de madame de Pompadour, initia au doux mystère le bel enfant, le jeune Lausun. Madame de Grammont l'avait, sans s'en douter, jeté dans les bras de sa rivale en le conduisant chez madame de Pompadour, qui habitait alors sa belle terre de Menars.

Un événement grave révéla le mystère des désastres dont la France gémissait. L'établissement de l'ordre de mérite militaire en faveur des protestants était un premier pas à un plus grand acte de justice, à l'espoir de les voir rentrer dans leurs droits civils. C'était beaucoup que d'assigner des récompenses au courage sans avoir égard à la différence des croyances religieuses; mais cette amélioration dans une partie du personnel de l'armée ne pouvait remédier à des abus, dont l'évidence frappait tous les regards. Les généraux avaient cessé de s'entendre. La disgrâce évidemment injuste et impolitique du maréchal d'Estrées à l'ouverture de la campagne n'avait été que le prélude de cette effrayante progression de désordres qui rendaient nos victoires inutiles et nos revers irréparables.

La désastreuse bataille de Minden avait fait tomber entre les mains du prince Ferdinand, qui la gagna, les papiers du maréchal de Con-

tadel. Le vainqueur se hâta de faire imprimer la correspondance du maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, avec ce maréchal. Cette publicité fit plus de mal à la France que la perte de la bataille : elle excita un cri général d'indignation dans les cours d'Allemagne alliées de la France.

« S'il y a des pertes, de la fatigue ou des hasards à risquer, écrivait le ministre au maréchal, il vaut mieux qu'ils tombent sur les troupes étrangères que sur celles du roi. »

On lisait dans une autre lettre : « Il faut toujours revenir à dire qu'il est très-incommode d'avoir à faire la guerre chez des amis, et de n'avoir pas d'argent..... Le roi vous laisse le maître de détruire et d'enlever la plus grande partie des ressources des pays que vous abandonnerez. »

Enfin la défaite de Minden devint le texte des accusations que se renvoyèrent les généraux. Le maréchal de Contadel dénonça le duc de Broglio. L'armée et la France crièrent à la calomnie, et la cour imposa silence à ces justes clameurs en rappelant Contadel et en élevant le duc de Broglio à la dignité de maréchal.

Après un tel éclat, M. de Belle-Isle ne pouvait plus garder le porte-feuille de la guerre. On

Rome les jésuites et leur témoignait une bienveillance toute particulière; mais l'ambassadeur ne voulut pas leur confier le soin de sa conscience ni les affaires de l'État. Il savait bien que le véritable motif des visites quotidiennes des PP. *Gallic*, assistant général, *Flachard*, procureur général, et de plusieurs autres, n'était qu'un espionnage assez mal déguisé.

L'ambassadeur négociait alors avec le pape pour faire cesser les ridicules et scandaleux désordres causés par cette bulle *Unigenitus*, fabriquée à Paris par les jésuites, et sur laquelle le pape n'avait mis sa signature que sur l'assurance que la réception de cette bulle en France n'éprouverait point la plus légère difficulté. L'ambassadeur n'avait pas eu de peine à prouver à sa sainteté qu'elle avait été trompée; et on pouvait espérer que la négociation obtiendrait un prompt succès. Les jésuites avaient le plus grand intérêt à s'y opposer; aussi n'ont-ils pas cessé depuis de le poursuivre de leurs calomnies. C'était, entre eux et lui, une guerre sans trêve, et qui ne pouvait finir que par la ruine de l'un des deux partis.

CHAPITRE IX.

Les vieux abus. — Louis XV et la France. — Benoît XIV. — Coup de partie. — Choiseul et les jésuites. — Louis XV et son fils. — Reproches. — Résignation. — Aveu terrible. — Intrigues de bureau. — Le dauphin, instrument et victime de la ligue. — Démission offerte et refusée. — L'enquête. — Le prince et le premier commis. — Le mémoire anonyme. — Caractère national. — Procès des jésuites. — Arrêt qui abolit la société. — Congrégations. — Serments inutiles. — Grand coup d'autorité, qui se termine par un arrangement. — La robe et le manteau court. — Le père Desmarets. — Le maréchal d'Estrées et M. de Maillebois. — Justice de cour. — Exil et faveur. — Combien la voiture du roi ? — Abus incurable. — Voltaire. — Les deux oppositions littéraires. — La femme, l'amant et le mari. — Le portrait mis en gage. — Le ministre des parties casuelles. — Sophie Arnoux et le comte de Lauraguais. — Mademoiselle Hus. — Sa petite maison de Passy. — Les deux clefs. — Le saut par la fenêtre. — L'abbé de Voisenon. — La bague et les petits vers. — Les étrennes à deux. — MM. de La Poplinière et d'Épinay rasés de la liste des quarante des fermes. — Oubli de l'abbé de Boismont. — Quiproquo. — La petite lettre.

M. de Choiseul, dans son premier travail avec le roi, lorsqu'il fut chargé du ministère de la marine, avait exposé franchement au monarque l'affligeant tableau de notre situation

maritime, la cause des pertes que la France avait essuyées, et de celles plus grandes encore dont elle était menacée, étant dans l'administration même : impéritie des chefs, insubordination partout. La guerre était en pleine activité ; ce n'était pas assez de s'occuper de réformer tous les abus, tout était à refaire ; mais avant tout il fallait en rétablir le matériel et compléter les équipages. Le moyen est facile en France : c'est un appel aux grands corps de l'État, aux cités, au patriotisme de tous les Français.

« Mais il faut que vous soyez fou, lui avait « répondu le roi ; j'ai entendu tenir le même « propos à tous les ministres de la marine, sans « qu'aucun ait jamais pu parvenir à en rien « faire : croyez-moi, renoncez à vous flatter « d'en venir à bout[1]. »

Mais dès le jour même le nouveau ministre écrivit à l'archevêque-président des États de Languedoc, alors assemblés, et l'engagea à proposer à cette assemblée de faire présent d'un vaisseau au roi. La proposition faite par M. de

[1] Benoît XIV s'étonnait de voir la France se soutenir au milieu de tous les éléments de corruption et de ruine. « Est-« il besoin, disait-il, d'autre preuve de l'existence d'une Pro-« vidence, que de voir prospérer le royaume de France sous « Louis XV ? »

Laroche-Aimon fut accueillie avec transport, et l'offre d'un vaisseau fut votée par acclamation. Marseille, la Bretagne, et d'autres grandes cités des provinces, votèrent aussi les frais d'autres vaisseaux de guerre. Celui offert par la capitale devait être et fut en effet de cent dix canons.

Le ministre connaissait mieux que son maître le caractère français. Il avait recommandé le plus profond secret à monsieur l'archevêque de Narbonne, quand il lui proposa de faire prendre l'initiative aux États de Languedoc, et ce secret fut bien gardé.

On pouvait espérer en finir avec les puissances en guerre contre la France, mais avec les jésuites, devenus plus forts, plus audacieux que jamais, il fallait s'attendre à en être écrasés. M. le duc de Choiseul aurait été leur première victime; et le désir d'assurer l'autorité du roi contre les entreprises de cette faction ne fut pas le seul motif qui détermina le duc à tout tenter pour la réduire à l'impossibilité de nuire. Il y allait de son existence politique.

Madame de Pompadour avait le même intérêt. Le bien public pouvait en être le résultat, mais n'en fut que le prétexte : l'occasion était favorable. La banqueroute de Lavalette, la ruine de Lyoncy de Paris, et des correspon-

dants de cette maison, l'assassinat du roi de Portugal, l'insolence des chefs de la société, leur scandaleuse mauvaise foi, et leur cupidité non moins évidente, la publication de critiques approfondies de leurs maximes, démontrées par la double autorité des faits et de la raison, avaient déjà décrédité cette société, plus politique que religieuse. Les écrivains philosophes associèrent leurs efforts et leurs talents au projet du premier ministre et de la favorite; c'était déjà un spectacle assez étonnant que de voir marcher sous la même bannière un principal ministre, la maîtresse du monarque, et le monarque lui-même, les parlements et les écrivains dont ils avaient fait brûler les livres.

De l'autre côté se trouvaient le dauphin, le duc d'Aiguillon, et la plupart des prélats du royaume.

Cependant la favorite ne dissimulait ni ses vœux ni ses projets, tandis que le duc de Choiseul ne se laissait nullement pénétrer, même dans une occasion importante où il pouvait se prononcer sans se compromettre.

Le roi étant à Choisy reçut un paquet du chancelier M. de Lamoignon : c'était le premier arrêté du parlement provoqué par M. de Laverdy, alors conseiller de la grande chambre.

Le roi avait demandé à M. de Choiseul ce qu'il en pensait. Il répondit qu'il était assez difficile de dire sur-le-champ son opinion sur plusieurs articles de cet arrêté, mais que ce n'était point là l'état de la question; qu'il fallait, avant tout, savoir si sa majesté voulait conserver les jésuites ou s'en défaire : que si son intention était de les chasser de ses États, comme avait déjà fait le roi de Portugal, il n'y avait qu'à laisser faire le parlement; que si, au contraire, elle prétendait les garder, il fallait sur-le-champ casser l'arrêté du parlement, parce qu'alors l'affaire ne serait plus qu'une querelle particulière du souverain à son parlement, querelle qui traînerait en longueur, mais où le souverain aurait gain de cause.

Si on attendait, bientôt ce premier arrêté serait suivi d'autres qui compliqueraient tellement l'affaire qu'il ne serait plus possible de s'en tirer. Le roi adopta cet avis, et le chancelier reçut l'ordre de casser l'arrêté. Mais M. de Choiseul, qui voyait plus loin que le chancelier, écrivit à ce chef de la magistrature qu'il n'était pas temps encore de prendre un parti violent. Il en arriva ce que le duc avait prévu : le parlement, sur la proposition de l'abbé Chauvelin, prit un arrêté plus décisif et plus violent.

M. de Choiseul ne balança plus, et consulté de nouveau par le roi, il lui dit franchement qu'il fallait se défaire de ces gens-là. *Soit*, répondit le roi; *je ne serai pas fâché de voir le P. Desmarets en abbé.* Ce jésuite était confesseur de sa majesté.

M. de Choiseul devint dès-lors l'objet des attaques les plus redoutables et les plus astucieuses. N'ayant point de provinces dans son département, il n'allait que très-rarement au conseil des dépêches, lorsqu'il s'agissait d'une affaire d'intérêt général. Mandé par le dauphin, il fut invité par ce prince à se rendre au premier conseil; qu'il y serait question des congrégations des jésuites. Il finit par inviter le duc à leur être favorable, et par lui demander ce qu'il pensait de la société. M. de Choiseul répondit « qu'élevé chez elle, il ne lui était point « contraire, et, quant aux congrégations, qu'il « y avait assisté étant au collége; qu'il n'y voyait « aucun inconvénient; que monsieur le dauphin pouvait être sûr qu'au conseil, où il se « rendrait d'après ses ordres, il les soutien- « drait. » Il demanda à son tour au dauphin ce qu'il en pensait lui-même : le prince lui répondit en faisant de la *société* l'éloge le plus pompeux. Jamais il ne l'avait entendu parler

avec tant de chaleur et d'enthousiasme. Le duc ne put se contenir, et s'écria : *Ah! fi! un dauphin peut-il être aussi chaud pour des moines !*

J'étais si bien servi par mes relations, que j'appris tous ces détails le lendemain même de ce singulier entretien. J'étais impatient d'en connaître les suites, qu'il était bien facile de deviner.

M. de Choiseul se montra au conseil tel qu'il l'avait promis, et tint la parole qu'il avait donnée au dauphin. Il était bien persuadé que le prince ne s'arrêterait pas à cette première démarche : il ne s'était pas trompé. Il le vit quelques jours après remettre au roi un mémoire au moment où sa majesté entrait dans sa garde-robe. Il ne parut pas y faire la plus légère attention. Il s'aperçut bientôt de quelque embarras dans ses relations avec le roi. Il voulut s'en expliquer avec madame de Pompadour, qui d'abord se montra très-réservée. Mais il parvint à lui faire avouer que le dauphin avait remis au roi un mémoire fait par M. d'Amecourt, conseiller au parlement, et dans lequel on dévoilait une intrigue de lui (M. de Choiseul) avec le parlement, pour la destruction des jésuites en France.

Ce mémoire entrait dans les plus grands dé-

tails; l'abbé de Chauvelin était signalé comme l'agent de M. de Choiseul dans le parlement; toutes les dispositions du plan y étaient développées avec la plus exacte précision, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les faits exposés dans ce mémoire, le développement des moyens, étaient alors tout d'imagination, et se sont ensuite réalisés. Pour mieux assurer le succès de ce mystérieux *factum*, on n'y avait pas épargné le roi, ni même le dauphin : le premier était signalé comme entièrement subjugué par ses entours, sans volonté personnelle, sans caractère, sans courage; le dauphin, comme un enthousiaste sans principes fixes, sans système arrêté. On en concluait que toute cette affaire, dont on faisait tant de bruit, s'en irait en poussière.

M. de Choiseul prit sur-le-champ le seul parti qui lui convenait, pour sortir du moins avec honneur d'une attaque aussi perfidement combinée. Dès le lendemain, dans son travail avec le roi, après avoir arrangé ce qu'il désirait qui fût fait avant de quitter le ministère, il remit sa démission à sa majesté, et s'expliqua franchement sur les motifs de sa résolution.

« Votre majesté, dit-il, n'a point jugé à

« propos de me communiquer le mémoire « qu'on lui a donné contre moi, je dois en con-« clure qu'elle a cessé de m'honorer de sa con-« fiance; il m'est impossible de lui faire agréer « dorénavant mes services. Mais elle n'exigera « pas sans doute le sacrifice de mon honneur; « je la supplie de trouver bon que M. d'A-« mecourt soit traduit devant le parlement, les « chambres assemblées; *là on jugera qui est « coupable et qui sera puni.* »

Le roi parut embarrassé de la résolution du duc de Choiseul; il l'engagea à ne faire aucune démarche auprès du parlement, et le pressa en termes très-obligeants à retirer sa démission qu'il ne voulait pas accepter.

« Je continuerai donc mon service auprès « de votre majesté puisqu'elle veut bien en-« core les agréer; je m'abstiendrai de porter l'af-« faire au parlement, puisque cette démarche « lui déplaît; mais qu'elle daigne du moins me « permettre de faire interroger M. d'Amecourt « devant tous les ministres assemblés; monsieur « le premier président et monsieur le lieutenant « général de police, qui écrira les réponses de « M. d'Amecourt, pour être remises sous les yeux « de votre majesté; je réclame de l'impartiale « équité et de la bienveillance de votre ma-

« jesté, qu'elle daigne ensuite faire interroger « M. d'Amecourt en sa présence, M. de La Vril- « lière en tiers, pour écrire les réponses. Je « supplie enfin votre majesté de vouloir bien « me permettre d'avoir une explication avec « monsieur le dauphin. »

Le roi consentit à tout; l'enquête eut lieu devant les ministres et les deux magistrats demandés par M. de Choiseul. L'explication fut courte et précise.

Le duc de Choiseul, à M. d'Amecourt. Monsieur, me connaissez-vous?

Réponse. Oui, monsieur, pour avoir été une seule fois chez vous, vous parler au sujet d'un mariage que vous désiriez qui se fît.

Le duc de Choiseul. Avons-nous jamais traité ensemble aucune affaire qui ait regardé les jésuites?

Réponse. Non; je me rappelle seulement que le jour que je fus chez vous, comme je m'en allais, vous me fîtes une plaisanterie sur leur compte.

Le duc de Choiseul. Le mémoire qu'on a donné au roi contre moi est-il de vous?

Réponse. Non, monsieur.

Le duc de Choiseul. En avez-vous connaissance?

Réponse. Oui, pour avoir été vivement sollicité de prendre part à cette affaire, sans avoir voulu y consentir.

Le duc de Choiseul. Par qui ?

Réponse. Je le dirai au roi, s'il veut m'accorder une audience [1].

M. d'Amecourt signa sa déclaration. M. de Choiseul fit ensuite entrer M. labbé Chauvelin ; il lui demanda combien il y avait de temps qu'ils ne s'étaient vus, après avoir été fort liés. L'abbé répondit qu'il y avait sept ans.

M. d'Amecourt parut devant le roi quelques jours après; il avait été introduit par M. de La Vrillière. Il répéta les mêmes choses en mêmes termes. Le roi ne put s'empêcher de s'écrier en portant la main devant ses yeux : *Ah! mon fils m'a menti !*

Il ne restait plus à M. de Choiseul qu'à s'expliquer avec monsieur le dauphin. L'explication fut vive de la part de M. de Choiseul, qui finit par lui dire : « Peut-être, monseigneur, serai-« je assez malheureux pour être un jour votre « sujet, mais certainement je ne serai jamais « votre serviteur. » Le dauphin, outré de cette réponse, s'en plaignit au roi qui lui répondit :

[1] Cet interrogatoire a été copié sur l'original, communiqué par M. de Choiseul à M. le baron de Besenval.

« Mon fils, vous avez tellement blessé M. de « Choiseul, qu'il faut tout lui passer. »

On sut bientôt que toute cette intrigue avait été tramée par M. le duc de La Vauguyon, affilié et partisan enthousiaste des jésuites; que le mémoire avait été fait par un jésuite, préfet de M. de Saint-Maigrin, et un autre jésuite nommé *Perès*, dévoué à M. de La Vauguyon, qui le logeait dans son hôtel.

M. de Choiseul, que je voyais souvent à Paris et à Chanteloup, m'a assuré qu'il était convaincu que M. de La Vauguyon en était l'auteur; que cependant il n'avait été jamais brouillé avec lui; qu'il le voyait souvent, et qu'il n'avait jamais laissé échapper une occasion de lui être agréable, et lui avait accordé tout ce qu'il lui avait demandé; qu'il se rappelait seulement l'avoir choqué une seule fois et sans en avoir eu l'intention, et voici dans quelle circonstance :

M. de La Vauguyon désirait d'entrer au conseil, et pour prouver sa capacité en affaires, il avait remis à madame de Pompadour un mémoire sur l'administration. Elle l'avait communiqué à M. de Choiseul, sans lui en dire l'auteur.

Ce ministre, en le lui rendant, lui avait dit

qu'il n'avait pas le sens commun, et que celui qui l'avait fait ne savait pas même la géographie. Il a toujours soupçonné madame de Pompadour d'avoir rapporté cette réponse à M. de La Vauguyon, qui vraisemblablement ne lui a pas pardonné.

Explique qui pourra ce qu'on appelle le caractère national de chaque peuple. En France, on se venge par une épigramme ou une chanson, des prodigalités de la cour, de l'impudente fiscalité d'un ministre des finances; mais on n'en paie pas moins l'impôt : le Français souffre plus patiemment une exaction qu'une injure. Sous les drapeaux, il sourit à un jugement de discipline qui le condamne à la prison, et il se ferait tuer plutôt que de recevoir un coup de cravache de son officier; dans notre Allemagne, nos soldats, au moindre signe, présentent leur dos pour recevoir la schlague, et se croient déshonorés par une heure de prison.

Pierre le Grand faillit causer une révolution et perdre son trône et sa vie pour avoir introduit un changement dans la toilette de ses sujets. Préjugés ou non, il est des choses au fond fort insignifiantes, auxquelles une tradition séculaire a donné une force irrésistible, et qu'il faut respecter. C'est ce qu'aurait dû sa-

voir le comte de Saint-Germain, avant de faire ses fameuses ordonnances sur la discipline militaire; né Français, il avait, fort jeune encore, servi dans les troupes de Bavière, et fait une étude approfondie de la stratégie. Rentré en France, il s'était fait remarquer par son courage et ses talents dans les campagnes de 1756 et 1757; appelé au ministère de la guerre, il avait voulu introduire l'ordre et une discipline plus sévère dans les différentes armes; les ordonnances rendues sur ses plans eussent produit une réforme salutaire; mais les *coups de plat de sabre* ordonnés comme peine disciplinaire étaient de trop, et rendirent toutes ses réformes inutiles. Il quitta, comme je le dirai bientôt, et le ministère et le service de la France. On ne fut étonné, à la cour, que du renvoi de ses cordons et de ses brevets de pension. Il est rentré dans sa patrie après la révolution de Danemark, et a repris de l'emploi mais sans être plus heureux.

L'affaire des jésuites occupait toute la France, la cour, les ministres et les parlements. L'acte d'accusation étant dressé, l'information était de droit et de nécessité; une déclaration du roi ordonna la remise des constitutions de la société aux greffes des parlements. Des commis-

sions d'examen furent nommées dans quelques cours souveraines, et dans d'autres, les procureurs généraux seuls furent chargés de ce travail.

Partout fut établie la preuve que l'existence de la société était en opposition avec les maximes de la religion, le droit public du royaume et l'intérêt des mœurs. Point d'autres enquêtes que le texte même des statuts de l'ordre et les doctrines consacrées par ses chefs et ses principaux écrivains. La cause était jugée au tribunal de l'opinion avant même que les tribunaux eussent prononcé. Les jésuites ont joui pleinement du droit de défense.

Partout ils ont trouvé, même parmi leurs juges, d'ardents et intrépides défenseurs. Le procès fut instruit avec une rare circonspection et une grande solennité. Le roi ne fit que sanctionner les arrêts des parlements, et la société fut dissoute, ses maisons fermées[1]; mais

[1] Avant de prendre un parti décisif contre les jésuites, le roi avait fait proposer à leur général Visconti quelques changements salutaires dans le régime de la société. Le père-général répondit : *Sint ut sunt aut non sint.* « Qu'ils soient ce qu'ils sont, ou qu'ils ne soient plus. » Cette réponse, outrageante pour l'autorité du monarque, le révolta, et il n'hésita plus à signer le fameux édit de la destruction des jésuites en France.

par une inconcevable imprévoyance, il leur fut permis de rester en France, sous la seule condition de quitter leur costume, et de se soumettre par serment aux lois de l'État, aux quatre propositions de l'assemblée du clergé de France de 1682, et cependant l'on ne pouvait ignorer qu'un des plus grands reproches faits aux jésuites, était cette restriction mentale qui les affranchit des liens du serment. Comment accepter une pareille garantie de la part de gens qui ne croyaient pas à la sainteté du serment, qui avaient enseigné que le parjure n'était pas même une faute légère, et qui n'admettaient qu'un seul serment irréfragable, celui que les initiés prêtaient aux chefs des congrégations !

Ces congrégations n'étaient et ne pouvaient être atteintes par l'édit de destruction de l'ordre; aussi les jésuites n'ont rien perdu, et la persécution est venue ajouter encore à leur pouvoir et à leur influence, qui ne tarda pas à se faire cruellement sentir par la proscription des magistrats qui avaient montré le plus de talents et de courage dans l'instruction du grand procès. Il suffit de rappeler les noms des deux Lachalotais, et de Ripert de Montclar.

Il ne m'appartient pas, à moi profane, de

donner mon opinion sur une question aussi grave, mais je n'ai rappelé que le fait, et le fait appartient à l'histoire des mœurs et du caractère de l'époque.

Dans nos réunions philosophiques, nous nous amusions beaucoup de nous voir placés au rang des accusateurs, et soit pour se donner une apparence d'impartialité, soit pour tout autre motif qu'il ne nous a pas été donné de pénétrer, messieurs les procureurs généraux et messieurs les conseillers-rapporteurs ne traitaient pas mieux les philosophes que les jésuites, et les confondaient souvent dans la même accusation.

De leur côté, les jésuites et leurs partisans appelaient sur le patriarche de Ferney et les encyclopédistes, tous les foudres du Vatican, en attendant mieux. Ils pouvaient espérer avec l'aide de la sainte inquisition, dont la France ne repousserait pas toujours les bienfaisantes institutions, faire brûler Voltaire et d'Alembert, qui avaient publiquement applaudi aux arrêts des parlements et à l'ordonnance royale. Mais Frédéric n'était pas un simple particulier, et il avait écrit et pensé comme Voltaire et d'Alembert sur les jésuites, qu'il maintenait pourtant dans la Silésie, non par dévotion, mais par esprit de tolérance philosophique.

Pendant les deux années qu'a duré cette orageuse polémique, je recevais chaque jour, des différentes cours du Nord et de quelques publicistes du Nord, des lettres, qui toutes énonçaient les mêmes questions, et réclamaient les mêmes renseignements. La presse était libre sur ce point, et le parlement de Paris qui faisait brûler l'*Émile* de Rousseau, laissait publier et circuler librement tout ce qu'on imprimait pour ou contre. Je recevais de toutes parts des messages, ce qui était fort incommode pour moi et mon secrétaire qui avions bien autre chose à faire, et qui d'ailleurs, comme hérétiques, n'avions, ainsi que nos augustes patrons, rien à démêler avec l'évêque de Rome, le conclave, le roi très-chrétien, et le révérend père-général Visconti.

Qu'est-il résulté de tant de procédures, de factums, d'arrêts et d'ordonnances? Rien ne changea à la cour. Il y eut dans la milice monacale un uniforme de moins et voilà tout; et j'ai vu, à Saint-Germain en Laye, dans une belle et grande maison élégamment meublée, un des nouveaux martyrs qui ne paraissait pas du tout fâché d'avoir échangé pour l'habit et le manteau, sa vilaine robe, et l'ordinaire du couvent, pour une table bien servie et bien

variée. Ce martyr s'était établi à Saint-Germain, après s'être débarrassé de l'insignifiante cérémonie du serment, et se trouvait à portée de continuer la direction des consciences de la cour.

« Les jésuites ne croient pas à la religion dont « ils se disent les défenseurs par excellence, « nous dit d'Alembert, et voilà tout le secret de « leur doctrine et de leur puissance, s'écria le « démocrate Fréret, et je doute qu'ils croient à « Dieu. » Il travaillait alors à son livre de l'*Examen des Apologistes du Christianisme*, dont la publication lui coûta, quelques années après, la liberté. Tout le monde fut de son avis; mais ce secret, ajouta Voltaire, n'est connu que du général et de ses assistants; et notre amphitryon, le baron d'Holbach, nous cita à ce sujet des passages de sa *Contagion religieuse*.

Il ne fut plus question de jésuites dans nos soupers, mais ils continuèrent à être le sujet obligé des entretiens de l'hôtel Boulainvilliers, pour faire enrager ce bon abbé Couet, aussi bon gastronome, que savant théologien.

Un autre grand procès, qui n'avait rien de plaisant, s'instruisait devant le tribunal des maréchaux de France; c'était celui du maréchal d'Estrées et de M. de Maillebois. Toute l'armée était pour le maréchal.

Son adversaire, gendre de M. Paulmi, s'était moqué de l'accusation, tant que son beau-père avait eu le porte-feuille du ministère de la guerre; mais privé de cet appui, il sentit le besoin d'une justification, et peut-être eût-il mieux fait de garder le silence; mais il publia un mémoire qui ne fut lu qu'avec prévention. Le maréchal répondit avec le calme et la dignité de l'innocence outragée [1].

Après de longs débats, les maréchaux donnèrent séparément leurs avis cachetés, qui furent immédiatement remis au roi. Ils ne furent pas rendus publics; on présuma qu'ils avaient conclu à la peine capitale : Il est du moins certain que le comte de Maillebois fut arrêté à Dunkerque, conduit à Dourlans, et dépouillé de tous ses emplois. On considéra cette

[1] A la bataille d'Haitembeck (en 1756), où commandait le maréchal d'Estrées, l'ennemi était en pleine déroute, lorsque le bruit se répandit que l'armée française était tournée. Le maréchal cesse de poursuivre le duc de Cumberland, qui put dès-lors faire sa retraite en bon ordre. La nouvelle était fausse; le maréchal fut rappelé; on accusa le comte de Maillebois d'avoir donné la fausse alerte, qui avait sauvé l'ennemi d'une entière défaite. Toutes les lettres de l'armée, en dévoilant la vérité, excitèrent l'indignation contre le comte de Maillebois, jaloux du maréchal, auquel il espérait enlever le commandement en chef de l'armée.

punition comme une grâce. Le roi ne pouvait punir le comte sans compromettre M. de Paulmi, et madame de Pompadour, dont le comte n'avait fait que servir les secrètes intentions.

Sa protectrice lui épargna les ennuis d'une longue captivité; il reparut bientôt à la cour, et obtint de nouvelles places. Madame de Pompadour, avec de pareils procédés, ne pouvait manquer de courtisans dévoués, mais elle compromettait la dignité du roi, et la sûreté même de l'État.

Louis XV n'ignorait pas les graves abus de son gouvernement; mais il manquait de fermeté pour les réformer. Il avait été choqué de la mauvaise administration de la capitale, et il s'était contenté de dire que *s'il était lieutenant de police, il y mettrait bon ordre*. Il était de même pour les affaires de sa maison. Un fait moins connu, et que m'a confirmé le baron de Besenval, que je continuais de voir souvent depuis la mort du comte de Friese dont il était le meilleur ami, me confirma dans l'opinion que j'avais de la faiblesse de caractère de ce prince, qu'une excessive confiance livrait à la merci de ses entours.

« Combien croyez-vous que m'a coûté le car-

« rosse où nous sommes? disait-il un jour à « M. de Choiseul, qui l'accompagnait à la « chasse.—Je me fais fort, répondit le ministre, « d'en avoir un pareil pour cinq mille francs; « mais comme votre majesté paie en roi, cela « pourrait bien aller à huit.... Vous êtes loin du « compte, répliqua tranquillement le prince, « cette voiture, telle que vous la voyez, me « revient à trente mille francs. »

Le maréchal de Noailles, et deux autres seigneurs étaient dans le carrosse, le roi ne poussa pas plus loin l'entretien; mais quelques jours après, travaillant seul avec le duc de Choiseul, il lui rappela cette conversation. Le duc lui témoigna sa surprise de ce qu'il ne mettait pas ordre à une telle dilapidation, que s'il voulait le seconder, il se faisait fort d'y remédier. Voici les termes mêmes de la réponse du roi.

« Mon cher ami, les voleries, dans ma mai« son, sont énormes, mais il est impossible de « les faire cesser : trop de gens, et surtout trop « de gens puissants y sont intéressés, pour se « flatter d'en venir à bout. Tous les ministres « que j'ai eus, ont toujours formé le projet d'y « mettre de l'ordre; mais effrayés de l'exécu« tion, ils l'ont abandonné. Le cardinal de « Fleury était bien puissant, puisqu'il *était le*

« *maître de la France*[1]. Il est mort sans oser « effectuer aucune des idées qu'il avait eues sur « cet objet : ainsi, croyez-moi, calmez-vous, « et laissez subsister un vice incurable. »

Madame de Pompadour, qui écrivait à Voltaire des lettres si flatteuses; qui tout récemment encore, venait de le remercier de lui avoir recommandé la famille Calas, et professait la plus haute estime et la plus grande admiration pour le poète philosophe, qu'elle appelait la sentinelle de l'État, et le premier homme de son siècle et de la France, lui opposait comme un rival redoutable, Crébillon.

La favorite était venue un peu tard pour l'auteur de *Rhadamiste;* il avait soixante-dix ans quand elle le pressa d'achever son Catilina; et il était plus qu'octogénaire quand elle lui fit composer son *Triumvirat*, que la même cabale voulait opposer à *Rome sauvée.* Cette petite intrigue rappelle le commérage de l'hôtel Rambouillet, avec cette différence que la distance de Crébillon à Voltaire était moindre que de Pradon à Racine. Pradon est mort tout entier, et Crébillon nous a laissé *Rhadamiste.*

Le bon Crébillon n'était pour rien dans cette

[1] Quel mot dans la bouche d'un roi! Louis XV se peint ici lui-même.

petite cabale, bien qu'il en fût l'instrument. Il croyait ne céder qu'à un sentiment honorable, la reconnaissance qu'il devait aux bienfaits de madame de Pompadour.

Ce poète vient de terminer ses jours et sa longue carrière littéraire. Son fils a continué son nom en littérature, mais dans un genre absolument opposé. Ses petits contes ne sont que d'agréables colifichets, c'est la peinture la plus vraie des mœurs et du mauvais goût de ses contemporains ; le succès de ses ouvrages n'est qu'un scandale de plus. La cour lui fournissait tous les originaux de ses romans. En voici un sur mille ; je tiens l'anecdote de la comtesse de Baschi, qui a été en correspondance intime avec la favorite, et c'est madame de Pompadour elle-même qui l'a consignée dans une de ses lettres, que madame de Baschi appelle les *archives* de la cour.

« On raconte des merveilles de la Beauvil-
« liers [1] ; elle est folle à lier. Hélas ! c'est l'a-
« mour, le tendre amour qui en est la cause.
« L'autre jour, elle fut si contente de son
« amant, qu'elle lui donna son portrait enrichi
« de diamants, qu'elle avait reçu la veille, de

[1] La dame que madame de Pompadour traite si familièrement n'était que duchesse.

« son mari. Mais il faut vous dire que cet « homme aime encore plus le jeu que sa maî- « tresse. Il avait beaucoup perdu; voilà qu'il « tire le mari à part, et lui demande cent pis- « toles sur son bijou. La pauvre Beauvilliers « est enragée de cette marque de mépris, et « veut tout de bon renoncer à l'amour; personne « n'en croit rien, mais en attendant, elle fait « pitié. »

Il y a un siècle que l'on représente *le Joueur* de Regnard. Qui oserait encore soutenir que la comédie corrige les mœurs? Homme de cour, l'amant de la duchesse de Beauvilliers savait par cœur la scène la plus piquante du chef-d'œuvre de Regnard.

Voilà les gens qui traitaient d'abominables, de conciliabules séditieux, impies, d'écoles de corruption, et de crimes, nos soirées philosophiques. On ne nous voyait pas, il est vrai, le même jour au sermon et dans les tripots; mais aucun de nous, que je sache, n'eût mis le portrait de sa maîtresse en gage chez son mari, eût-il été duc et pair.

Je pourrais aussi citer de grands seigneurs qui partageaient nos gais repas et nos inoffensives conversations, et qui n'étaient pas entrés à l'Académie par droit de naissance. En se rap-

prochant des gens de lettres, ils font un grand bien à eux-mêmes et à l'État. C'est depuis que l'esprit philosophique a pénétré dans les hautes classes de la société que les mœurs se sont épurées, que les arts et les sciences ont avancé l'ère de la civilisation, et que des réformes utiles ont été tentées dans toutes les parties de l'administration. On abuse de tout, mais entre la barbarie et la licence il y a autre chose, et c'est ce que veulent les philosophes. J'ai vu une époque où on les accusait d'avoir provoqué les plus funestes écarts; une autre, où on leur reprochait une lâche modération. Ces préventions, également injustes, auront un terme, et l'on a enfin l'heureuse certitude de l'atteindre. La vérité marche avec le temps, et comme lui. Son guide la perd quelquefois, mais ils se retrouvent, et ils finiront par ne plus se quitter.

La guerre était partout, en deçà et au-delà des frontières, chez tous les prélats; les uns tenaient pour les libertés de l'Église gallicane, les autres pour les jésuites, qu'une ordonnance n'avait pu détruire qu'officiellement. La nation fournissait au roi de l'argent et des soldats en murmurant contre les ministres. Mais en France une aventure de coulisse tant soit peu graveleuse faisait oublier tout le reste.

Celle dont mademoiselle Arnoux fut l'héroïne intéressait doublement, et par le nom des principaux personnages et par la singularité des détails. Dans l'état actuel des mœurs, un grand seigneur, même dans l'âge où les passions sont, sinon éteintes, du moins amorties, peut avoir une maîtresse sans que sa femme puisse en être contrariée; ce n'est plus un scandale, c'est une sorte de privilége attaché à sa qualité. Le comte de Lauragais et sa maîtresse Arnoux s'aimaient comme au bon vieux temps; mais l'amant était d'une jalousie insupportable. Grand seigneur et bel-esprit, il lui avait pris fantaisie de faire une tragédie : il voulut s'assurer des suffrages du grand maître; il partit pour Ferney. Mademoiselle Arnoux, profitant de son absence pour se soustraire à sa tyrannie, avait renvoyé à madame de Lauragais tous les billets que lui avait adressés son mari, tous ses présents, et même le carrosse qu'il lui avait donné; et pour que la rupture fût complète, elle avait mis dans la voiture deux enfants qu'elle avait eus de lui. Elle n'avait négligé aucune précaution pour se soustraire à la violence d'un amant irrité, et s'était placée sous la protection du lieutenant général de police. Le comte revint furieux; tout Paris fut plein de ses élégies. Enfin

l'accès se calma, et on en vint aux négociations.

Le comte se présenta à l'entrevue qui devait être la dernière avec un contrat de 6,000 fr. de rentes viagères, que mademoiselle Arnoux refusa. Madame de Lauragais était intervenue elle-même au traité : elle insista pour faire accepter le contrat, en ajoutant qu'elle pourvoirait elle-même au sort des deux enfants, qu'elle traiterait comme les siens. Il y eût eu plus que de l'inconvenance à résister à un procédé si délicat. Ce n'était encore là que l'exposition du drame. M. Bertin, nouveau contrôleur général, allait le continuer. Il était inconsolable de l'infidélité de mademoiselle Hus, de la Comédie-Française, dont il avait été amoureux jusqu'au délire : il l'avait prouvé par les dépenses prodigieuses qu'il faisait pour elle. Mille fois de bons amis, et surtout de bonnes camarades de mademoiselle Hus, avaient prévenu monseigneur des tours de son infidèle; il était sous le charme. Il avait donné à mademoiselle Hus une fort jolie maison à Passy, et l'avait meublée avec le plus grand luxe. Il y arrive un soir sans être attendu; il entre et arrive sans obstacles à la chambre à coucher, et trouve le meuble principal occupé par sa maîtresse et le fils de l'entrepreneur des bains de Passy.

M. Bertin menace de le faire jeter par la fenêtre : il appelle ses gens; mais son jeune remplaçant est brave ; il s'est emparé d'une épée que M. Bertin avait laissée dans l'alcove, et se fait jour à travers les valets accourus à la voix de leur maître.

L'aventure avait eu de l'éclat. Monsieur le contrôleur général abandonna mademoiselle Hus, à laquelle il avait donné, en meubles et en diamants, plus de 500,000 fr. Il s'était présenté à mademoiselle Arnoux, qui s'empressa de le consoler. Mais avant d'arrêter les dernières conditions, M. Bertin vit M. de Lauraguais. Tout s'était arrangé le mieux du monde. Personne ne songeait plus au voyage du comte, à ses élégies, et à cette séparation si solennellement convenue. M. Bertin était dans la plus heureuse sécurité; mais il était décidé qu'il serait encore sacrifié; non à un vil intérêt, mademoiselle Arnoux était incapable d'un tel procédé : elle faisait exception à l'Opéra, et même ailleurs; mais un tendre retour la rapprocha de son premier amant : ils s'aiment plus que jamais; l'infortuné contrôleur général ne sait plus où trouver des consolations. Ce qui prouve incontestablement la bonne foi de mademoiselle

Arnoux, c'est qu'elle a rompu avec le chef de la finance la veille des étrennes.

Madame de Pompadour recevait en même temps un cadeau du maréchal de Soubise, qui n'est heureux qu'à Versailles. C'est un riche anneau de diamants. L'abbé de Voisenon, chargé de présenter les étrennes du maréchal, y avait joint de petits vers bien graveleux de sa façon. L'abbé s'était mis en verve pour le nouveau chef-d'œuvre. On cite encore de lui d'autres petits vers tout aussi lestes, qu'il a déposés lui-même sur la toilette de mademoiselle Marquise, maîtresse du duc d'Orléans : l'abbé ne célébrait que les beautés titrées; ses madrigaux de boudoirs l'ont fait enregistrer sur la feuille des bénéfices.

L'époque n'a pas été pour moi de bonne augure. Une vieille amitié m'unit à MM. de La Poplinière et d'Épinay, et j'apprends qu'ils viennent d'être rayés de la liste des fermiers généraux. Ils faisaient le plus noble usage de leurs charges, mais la fortune qui leur reste leur permet encore de ne rien changer à leurs habitudes ni à leurs goûts. J'allais leur témoigner mes regrets; j'avais mal pris mon temps : ils ont pris bravement la chose, et ne songent

qu'à profiter de leur retraite pour mieux jouir de leur indépendance.

Tout Paris a été scandalisé de l'algarade de monsieur l'archevêque de Paris. Les comédiens français, pour remplir un devoir que leur imposaient toutes les convenances, et pour ne point blesser la susceptibilité ombrageuse de monsieur l'archevêque, ont fait célébrer une messe de *Requiem* dans l'église de Saint-Jean de Latran, qui appartient à l'ordre de Malte, hors de la juridiction de monsieur l'archevêque; et voilà le malheureux curé condamné à une pénitence canonique et à une amende pour avoir *communiqué avec des histrions*. Le prélat s'en plaint à l'ambassadeur de Malte, qui, moins jaloux de soutenir les priviléges de son ordre que de plaire à monsieur l'archevêque de Paris, a fait rendre cette injuste autant que ridicule décision. Le beau sujet d'édification que de réparer une erreur inaperçue, par un grand scandale public!

On ne comprend rien au singulier scrupule du haut clergé, qui compte dans ses rangs les heureux titulaires de riches bénéfices. Voilà qu'un abbé de Boismont, possesseur d'une opulente abbaye, et membre de l'Académie, s'avise de ne pas payer ses dettes : et quelle dette? une pension assignée, sur les revenus de son ab-

baye, au doyen de Valenciennes. Cette pension est-elle la condition d'une simonie? Je n'en sais rien; mais elle n'est point payée. Le vieux doyen vient d'arriver à Paris. Nous n'avons pas encore à Paris d'almanach des adresses : et puis il y a tant d'abbés mitrés et non mitrés dans la capitale! L'on ne met pas, sur les almanachs, les maisons où ces gros bénéficiers vont dépenser le *bien des pauvres*. Le doyen se trompe de nom; un prêtre flamand peut bien ne pas prononcer un nom français comme un abbé qui n'a pas quitté Paris : il prend Voisenon pour Boismont, et on lui indique la demeure du joyeux chansonnier, à Belleville. Le doyen s'y rend à pied, par économie. L'abbé n'était point chez lui : le doyen laisse un billet qui explique clairement le motif de son voyage.

La réponse de l'abbé ne s'est pas fait attendre. La voici :

« Je suis fâché que vous ne m'ayez pas trou-
« vé, monsieur; vous auriez vu la différence
« qu'il y a entre M. l'abbé de Boismont et
« moi. Il est jeune, et je suis vieux; il est fort
« et robuste, et je suis faible et valétudinaire;
« il prêche, et j'ai besoin d'être prêché; il a
« une bonne et grosse abbaye, et j'en ai une
« très-mince; il s'est trouvé de l'Académie, sans

« savoir pourquoi, et je me demande pourquoi
« je n'en suis pas; il vous doit une grosse pen-
« sion, et je n'ai que le désir d'être votre dé-
« biteur. »

CHAPITRE X.

Guerre désastreuse. — Traité honteux. — Reprise des hostilités parlementaires. — Lits de justice multipliés. — Exils. — Emprisonnements. — Le chancelier Lamoignon de Blancménil. — Chronique scandaleuse. — Rousseau et son *Émile*. — Madame de Braschi. — La maréchale de Luxembourg. — Le concert de société. — Geliote. — Lettre de madame de Pompadour sur Rousseau. — L'homme de lettres et le valet. — Le prince de Conti. — Nouveau voyage en Suisse. — Voltaire et Tronchin. — Nouvelles tracasseries. — Le chancelier. — Faute grave et repentir. — Il pleut des Anglais. — Un milord et la petite comtesse. — Orgueil et lubricité. — Madame Paters. — M. Paters. — Flammareur et de Chapt, galants éconduits. — La belle Hollandaise et Louis XV. — La czarine et d'Alembert. — Négociation délicate. — Lettre modèle. — Le roi de Prusse. — Manuscrit curieux. — Le père Guilleret. — Le cabinet des parfums. — Problème résolu. — La postérité de Louis XIV. — Le poison et les jésuites.

—

Toutes les fautes possibles avaient été commises pendant les sept années qu'avait duré cette désastreuse guerre de 1756. Quelques succès avaient à peine interrompu tant de revers. Le mauvais choix des généraux, qui n'étaient jamais d'accord entre eux, l'indiscipline, le découragement des troupes, toutes les intri-

gues de l'œil de bœuf reproduites dans les camps; partout l'ambitieuse médiocrité écartant le mérite modeste. Un seul général, capable et dévoué, avait été privé du commandement, au moment même où il allait remporter une victoire qui pouvait être décisive. Telle était l'histoire de cette guerre, la dernière et la plus malheureuse du long règne de Louis XV. Une paix honteuse en fut l'inévitable résultat, et elle fut accueillie comme un bienfait. Elle avait été signée en novembre à Fontainebleau, et le fut enfin à Paris, le 10 février 1763. Les dissensions intérieures, que la guerre n'avait pas même suspendues, reprirent une nouvelle activité. Les prétentions antinationales du clergé, les désordres de l'administration, les dilapidations du trésor public, justifiaient la résistance des parlements. La cour cherchait à corrompre les magistrats qu'elle ne pouvait effrayer.

Elle en donna un nouvel exemple dans ses procédés envers le parlement de Besançon, qui, avec plus de courage, se montrait moins personnel que celui de Paris; il paraissait guidé moins par l'esprit de corps que par un sentiment de patriotisme. Son premier président réunissait à sa charge les fonctions d'intendant, fonctions évidemment incompatibles; et

plus courtisan que magistrat, M. de Boynes s'était fait homme de parti, à une époque où la faveur tenait lieu de droits et de talents. Il avait débuté par la charge de procureur général de cette chambre royale imaginée pour dominer les parlements en attendant qu'elle les remplaçât, et qui n'eut qu'une courte et honteuse existence. Ce premier acte de dévouement fut récompensé par la place de premier président du parlement de Besançon; et il se conduisait de manière à se rapprocher du ministère. Son entrée en fonctions dans cette cour souveraine fut signalée par la scission de trente de ses membres qui se séparèrent de leur chef.

Tous les autres parlements de France prirent fait et cause pour celui de Besançon : alors se renouvela le système qui s'était déjà manifesté en 1753. Les parlements ne formaient qu'un seul corps divisé par classes; ce système les assimilait à la cour des pairs. Cette prétention fut vivement combattue par le conseil; les *factums* des deux partis inondèrent la France, et l'on combattait avec d'autant plus d'animosité qu'on ne pouvait se comprendre. Les deux partis s'étaient placés dans une fausse position.

Le conseil d'État n'était que le conseil privé du monarque, et il se prétendait cour su-

prême de justice. Les parlements n'étaient que des tribunaux supérieurs, et ils prétendaient s'attribuer la puissance législative, et la haute administration, qui, d'après la loi fondamentale de la France, n'appartenait qu'aux états généraux. La cour flottait indécise entre les deux partis, ne savait ni sévir ni céder à propos. Le roi, qu'il était si facile d'effrayer, avait rappelé en 1761 les membres dissidents du parlement de Besançon qu'il avait fait exiler, et M. de Boynes perdit sa place de premier président, mais pour passer au conseil d'État.

Les lits de justice, jadis si rares, se multiplièrent sans nécessité et sans résultat décisif. Celui du 31 mai 1762 n'eut pour objet, comme ceux qui l'avaient précédé, que l'enregistrement des édits bursaux. Dans cette lutte si longue, si orageuse, l'esprit de corps dirigeait seul tous les mouvements ; l'intérêt national n'en était que le prétexte. Si les parlements, se renfermant dans le cercle de leurs attributions, se fussent bornés à refuser l'enregistrement des nouveaux impôts, par le motif que ces impôts ne pouvaient être légalement établis que par les états généraux, leur résistance n'eût eu rien que de légitime et d'honorable ; mais aucune voix ne proclama cette vérité : les

cours ne résistaient que dans l'intérêt de leurs prérogatives, qu'elles voulaient étendre au-delà de toute mesure. Il était dès-lors aisé de prévoir quel devait être le résultat plus ou moins éloigné de cette lutte; un mot pouvait la terminer, et ce mot, personne n'osait encore le dire.

Le chancelier Lamoignon de Blancménil, oubliant qu'il était le chef de la magistrature, et que le bien de l'État et l'intérêt de la paix publique lui imposaient le devoir de maintenir les cours de justice dans leurs attributions et de réprimer leurs écarts, ne vit dans leur résistance qu'une rebellion, et les exils et les emprisonnements portèrent la désolation et le désordre dans toutes les branches de la magistrature, et poussa aux derniers excès l'irritation des esprits.

J'étais excédé de fatigue : il me fallait chaque jour faire des extraits de remontrances, d'édits, de déclarations, d'arrêts, de libelles, de pamphlets de toute couleur; je pris le parti de me constituer juge d'un débat que tout cet amas d'écrits, essentiellement hostiles, ne faisait qu'obscurcir et compliquer. Je m'adressai à un de ces hommes rares, érudits, sans pédantisme, d'un jugement sûr et sans préven-

tion. Les faits m'étaient bien connus, il ne s'agissait que d'en bien connaître la cause, et de voir les titres sur lesquels chaque parti fondait ses prétentions.

J'appris bientôt que ces titres n'existaient pas, ou du moins ne s'expliquaient point assez clairement, et que tout se réduisait à des traditions bien constatées par des faits dont la notoriété ne pouvait être sérieusement contestée.

Mon bon homme de jurisconsulte me mit bientôt au courant : je renonçai à un travail pénible, et j'écrivis sur les événements du jour les lignes que je viens de tracer. Je me bornai désormais à l'envoi des journaux et des mémoires qui occupaient toutes les presses des villes parlementaires.

Je repris mes habitudes ordinaires et ma correspondance littéraire : la suite de ma chronique scandaleuse et les matériaux ne me manquèrent pas. L'affaire de Rousseau, que j'ai toujours aimé en dépit de lui-même, est celle de tous les gens de lettres. Le voilà de nouveau errant, proscrit pour son *Émile;* il n'avait éprouvé que des tracasseries peu sérieuses pour un autre ouvrage, dont la magie de son talent a fait tout le succès. Mais la *Nouvelle*

Héloïse, que son auteur lui-même ne regardait pas comme sans danger pour les mœurs, n'avait excité que des plaintes et des poursuites peu alarmantes. Son *Émile* vaut mieux; son système peut être blâmé, mais il n'est pas dangereux, et je suis de l'avis de *Buffon* : il a rendu un immense service, il a rappelé les mères au devoir sacré que leur imposait la nature, et qu'elles avaient oublié; et son livre n'eût-il produit que ce prodige, il fallait récompenser l'auteur : mais le proscrire, attenter à sa liberté, le réduire à chercher un asile sur une terre étrangère, c'est une lâcheté, c'est une injustice, dont le parlement de Paris ne pourra jamais se justifier.

Je sais bien que Rousseau eût pu prévenir le malheur qui l'accable, et dont les gens de bien gémissent. Il s'est privé lui-même du seul appui qui lui restait; il devait imiter la prudente condescendance des auteurs de l'*Encyclopédie*. Son refus de se laisser présenter au roi, qui l'avait demandé, et surtout sa lettre à madame de Pompadour, ont indisposé contre lui, sans retour, le prince et la favorite.

Il est resté sans appui contre l'archevêque de Paris et le parlement : il avait rompu toute relation avec ses anciens amis. Il lui restait

M. de Malesherbes et madame de Luxembourg, mais M. de Malesherbes ne pouvait le servir sans se compromettre, et en temps de paix, c'est peu de chose que la protection d'un maréchal.

Diderot, qui n'a point oublié les visites de Rousseau au donjon de Vincennes, craignait à chaque instant d'apprendre que ce malheureux l'y avait remplacé. Je me décidai à faire une démarche auprès de madame de Braschi, liée de la plus étroite amitié avec madame de Pompadour; mais le seul moyen de réussir était d'éviter tout ce qui pourrait annoncer de ma part un dessein réfléchi.

Je me trouvai à une soirée de madame la maréchale de Luxembourg, un jour que madame la comtesse y était attendue; je ne fis pas même confidence de mon projet à madame la maréchale, que je savais être en correspondance très-suivie avec le malheureux proscrit.

Madame de Braschi ne se fit pas attendre; elle raffolle de la musique nouvelle. On faisait de la musique dans un salon; je tins le clavecin; un heureux hasard amena près de moi madame la comtesse, qui abhorre le jeu. Nous avions ce jour-là Geliotte et mademoiselle Arnoux, et la salle du concert fut bientôt encombrée. J'avais près de moi beaucoup de musique; je

pris, comme par hasard, une partition du *Devin de Village*. J'avais les yeux fixés sur madame de Braschi; et j'ouvris un morceau que l'auteur avait copié pour madame de Pompadour.

Madame de Braschi tourna brusquement plusieurs feuillets, et ferma même entièrement le cahier en me disant :

« Laissez cela, je vous conjure : cette musique me rappelle un souvenir pénible et surtout dans ce moment.

« Oserai-je vous demander à qui s'adresse ce reproche, à l'auteur ou à l'ouvrage ?

« Depuis long-temps je suis brouillé avec M. Rousseau, et cependant..... »

Madame de Braschi m'interrompit, et ajouta : « Ce n'est pas ici le temps ni le lieu d'en parler. » Geliotte me passa à l'instant même le duo qu'il se disposait à chanter avec mademoiselle Arnoux, et qui le fut parfaitement par tous les deux. Madame de Braschi en fut enchantée, et voulut l'avoir. J'offris de lui en porter moi-même une copie; mon offre fut acceptée, et dès le surlendemain j'étais chez elle.

Je veux lui parler de Rousseau; elle m'arrêta dès le premier mot, et après m'avoir fait l'éloge de la générosité, de *l'excellent cœur* de

son amie, elle m'assura, avec l'expression du plus vif regret, qu'elle ne pouvait rien faire pour lui. Elle me rappela la fameuse lettre par laquelle Rousseau avait refusé un *cadeau* offert avec la plus délicate libéralité. Madame de Pompadour ne lui pardonnera jamais ce refus; et pour ne me laisser aucun doute à cet égard, elle ouvrit son secrétaire, en tira un porte-feuille très-élégant, fort épais et rempli de lettres; elles étaient toutes de madame de Pompadour. Elle en tira une qu'elle me fit lire, et voulut bien me permettre d'en prendre copie, avec prière de la garder pour moi seul; je puis maintenant être indiscret sans scrupule et sans danger. La voici :

« .... J'ai vu quelque chose de la *Nouvelle* « *Héloïse*, mais je n'ai pas eu la patience d'al- « ler jusqu'au bout. Quelle maussade créature « que cette Julie d'Etanges! combien de raison- « nements et de babil vertueux pour coucher à « la fin avec un homme! Je crois que le pau- « vre Rousseau est un peu fou, malgré tout son « mérite; il a des idées si singulières, et écrit « d'une manière si irrégulière, si arrogante, « que je n'ai pas bonne opinion de sa tête; car « la sagesse est simple, unie, douce et sociale. « La folie de cet homme est d'être admiré pour

« sa conduite comme pour ses écrits; il s'appli-
« que à être bizarre, bourru, grossier avec au-
« tant de soin que d'autres à être amusants,
« gais et polis.

« Il y a quelque temps qu'ayant appris qu'il
« était pauvre, je voulus lui envoyer une ba-
« gatelle; mais on m'avertit que pour faire
« cette bonne œuvre, il fallait user d'artifice,
« et donner le change à sa délicatesse ou à son
« orgueil, comme vous voudrez l'appeler. Je
« lui envoyai donc quelqu'un qui lui porta
« quelques cahiers de musique à copier. Il fit
« l'ouvrage dont je n'avais réellement que faire,
« et on lui compta cent louis [1] pour sa peine.
« *Non, non, c'est trop*, dit Rousseau, *il ne me*
« *faut que douze francs*. Il prit donc les douze
« francs, laissa le reste, et se renferma sur-le-
« champ dans la caverne pour se caresser et
« s'admirer soi-même.

« Vous m'avouerez, ma chère amie, que

[1] Le commissionnaire n'en offrit que cinquante. Mais lors même qu'il se serait acquitté fidèlement de son message, la conduite de J.-J. Rousseau eût été la même, et l'honnête valet perdit la part qu'il s'était préalablement attribuée sur la libéralité de madame de Pompadour.

(*Note de l'Éditeur.*)

« voilà un original d'une nouvelle espèce [1]. Les « anciens cyniques méprisaient tout, l'or, la « table, les plaisirs et les rois, pour s'estimer « eux-mêmes. Le pauvre Rousseau n'est pas « bien éloigné de ressembler à ces gens-là, et « n'en est que plus à plaindre. Les cyniques « avaient grand nombre d'admirateurs, et ils « avaient quelquefois la satisfaction d'insulter « à des rois qui étaient assez bons pour les al- « ler voir. Mais ce temps passé n'est plus ; et je « ne crois pas que jamais Jean-Jacques ait eu « le plaisir de dire à Louis XV : *Ote-toi de mon « soleil.*

« Cependant, j'admire son éloquence et la « force de son style : j'ai fait du bien à des « gens qui valaient moins que lui, et je l'aurais « obligé très-volontiers, s'il avait voulu. Après « tout, cet homme-là n'est pas un auteur pour « moi : il est trop sombre, toujours grondant, « toujours mordant, toujours argumentant, et « cela ne me plaît pas ; il me faut une philo-

[1] Pas tant original. Madame de Pompadour avait pris un mauvais moyen pour faire une bonne action. Tous les hommes de lettres qui se respectent, eussent, en pareil cas, agi comme J.-J. Rousseau. Un simple copiste de musique eût dû accepter avec reconnaissance ; mais J.-J. Rousseau était mieux que cela. Il avait droit à une pension, et on lui offrait une aumône.

« sophie aimable, douce, sans raisonnements
« alambiqués, sans argument d'avocat et sur-
« tout sans mauvaise humeur... N'êtes-vous pas
« de mon goût?

« Ne montrez cette lettre à personne, etc. »

« Vous voyez, monsieur le baron, me dit madame de Braschi, je suis indiscrète; mais il fallait justifier mon amie, et je ne voulais pas vous laisser contre elle une prévention injuste, ni vous donner des espérances qu'il n'est pas en mon pouvoir de réaliser. Il faut laisser passer le gros orage : je crois qu'on se bornera à des menaces.

« Mais le parlement a voulu se réhabiliter dans l'esprit des dévots.

« L'archevêque a remué tout son monde, et vous connaissez son mandement?

« Et la lettre de Jean-Jacques?

« Oh! parfaite : nous l'avons lue.

« Tant mieux; et le mandement?

« Nous avons fait comme l'archevêque. »

Le sourire dont madame de Braschi accompagna ces derniers mots me rassura un peu sur le *pauvre Rousseau*. J'emportai du moins la certitude que madame de Pompadour resterait neutre, et c'était beaucoup.

Je vis aussi M. le prince de Conti, tout-à-fait

retiré de la cour depuis l'épigramme à propos de *l'excellent coucher* de madame de Pompadour. Son obligeance n'avait pas besoin d'être stimulée : il m'assura que la liberté de Rousseau ne serait pas compromise, non que le parlement ne le voulût pas, mais parce que tout était prévu pour empêcher l'exécution du fatal décret, s'il était lancé. Le prince croyait madame de Pompadour dans la ligue des persécuteurs de son ami. Ce n'était pas le cas de le détromper.

Le prince fut parfaitement servi : prévenu quelque temps après que le décret de prise de corps était passé, il avait envoyé, dans la nuit du 8 au 9 juin, un courrier à madame de Luxembourg, qui fit partir le proscrit sur-le-champ. Tout était si bien disposé, qu'il arriva le 14 à *Yverdun*. On le crut plus en sûreté dans cette petite ville qu'à Genève.

J.-J. Rousseau y fut reçu par le vénérable Daniel Roguin ; mais on ne l'y laissa pas longtemps tranquille : MM. de Berne devaient lui faire notifier l'ordre de sortir du territoire de la république. Le coup partait de Genève ; mais venait de beaucoup plus loin. J.-J. Rousseau en accusa Voltaire et Tronchin. Lui seul avait pu croire qu'ils pourraient se rendre complices des petites passions de monsieur l'arche-

vêque de Paris. Le malheur rend méfiant outre mesure, et le pauvre Rousseau l'était par nature, en tout temps, contre toute justice et toute vraisemblance. Peut-être ne lui avait-on donné à Yverdun qu'une fausse alerte. Dès le 11 juillet, il était à Motiers-Travers. Le livre fut condamné et reçut les hommages du feu : son succès ne pouvait plus être douteux, et il surpassa même les espérances de l'auteur, qui revint à Paris dans les premiers jours de novembre suivant.

Le chancelier Lamoignon de Blancmenil sentit trop tard la faute qu'on lui avait fait commettre, en tourmentant la magistrature, que son devoir et son intérêt même l'obligeaient de protéger ; il sentit qu'on l'avait fait aller trop loin. Il s'était retiré dans ses terres. On n'avait pu le déterminer à donner sa démission : le roi conservait toujours les sceaux, mais il ne pouvait exercer les autres attributions du chancelier. On imagina pour la première fois de créer une charge nouvelle, et de la donner au vieux Maupeou, pour le récompenser des services qu'il avait rendus ou cru rendre à la cour, dans la charge de premier président du parlement de Paris. Il fut nommé *vice-chancelier*. Le sobriquet de *vice* lui fut appliqué.

Nous le verrons devenir chancelier en pied, pendant vingt-quatre heures, et se démettre, le lendemain même de sa nomination, en faveur de son fils, qui depuis s'est rendu fameux par la révolution de l'ordre judiciaire.

Depuis la paix, les Anglais affluent à Paris; ils viennent chercher en France du plaisir et de la santé : on leur donne du plaisir pour leur argent; pour la santé, c'est autre chose. Un des aimables habitués de la petite comtesse [1] vient de me communiquer une lettre d'un lord qui, dans son impatience amoureuse, ne s'est pas donné le temps de passer la barrière. Milord ne manque pas de bonne opinion de lui-même et de sa nation.

« Madame,

« Il y en a quelques anees, depuis jeus eu le « plus grand envie du monde de faire connais- « sance avec vous, qui estes partout ce que, je « puis entendre, la reine du plaisir et si savant « dans la volupte, que vous estes faite, si je « puis dire pour me procurer les plus grands « delices.

« Pour venir au bout, je suis un homme de

[1] Madame Gourdan. On lui donne ce nom dans la bonne compagnie.

« condition, Anglais, cest a dire, franch, ge-
« nereux et riche. Il ny en a pas rien que je ne
« veux pas faire pour enjouer quelques femmes
« charmantes, rare et de la premiere beauté et
« luxuriance. Comme dans la situation actuel
« des affaires, entre les deux couronnes, et pour
« des raisons particuliers je ne puis pas faire
« mon apparence a Paris et jai des raisons pour
« etre le plus secret possible a Saint Germain,
« et en ce moment, que mon equipage m'a
« laissé ici, je le renvoie a Paris et je voudrait
« rester incog : envoié moi tout ce quil est rare
« que vous pouvez me procurer : vous n'avez
« que penser un moment sur cette sujet.

« A la meme temps pensez que vous avez af-
« faire avec un Anglais, qui n'a point de bornes
« a son generosite, et ne traittez pas cette
« affaire en bagatelle. Vous n'avez que venir
« vous même et je vous diré plus que peut etre
« contenu en papier.

« Mon adresse est a M. Robertson a la chasse
« Royale ou poste restante. Envoyez un reponse,
« par cette drole et sur le champ et croyez moi
« votre ami en attendant, etc. »

Au cours, aux Tuileries, au Palais-Royal, aux spectacles, tous nos coureurs de bonne fortune suivent une belle Hollandaise : le mari,

extrémement jaloux, et plus qu'il ne convient à un homme de bon ton, ne s'accommode pas de cette foule de visiteurs qui affluent chez lui. Vainement il leur a répondu : « Je suis sensi-
« ble, messieurs, à l'honneur que vous me
« faites; mais je ne crois pas que vous vous
« amusiez beaucoup, car je suis toute la jour-
« née avec madame, et la nuit je couche avec
« elle. »

Ce stoïcisme conjugal n'étonna point dans les premiers jours de leur arrivée à Paris; mais l'air qu'on y respire produisit sur le couple étranger son effet ordinaire. MM. de Flammarens et de Chapt, qui avaient fait les dernières campagnes de Hollande, avaient beaucoup vu M. et madame Paters, à la Haye : ils leur firent les honneurs de la capitale de la France. M. Paters, indépendant par son état et sa fortune, avait résolu de se fixer à Paris : déjà il y avait loué un bel hôtel, et avait envoyé à la Haye l'ordre d'y vendre une partie de ses meubles et de lui envoyer ses chevaux. Madame paraissait enchantée du projet de son époux; mais bientôt il partit pour la Hollande, et partit seul : il avait laissé à sa femme une lettre de reproches et de menaces.

Madame Paters, bien conseillée, suivit de

près son époux, mais se retira chez ses parents. M. Paters, qui avait pris goût à la vie indépendante et voluptueuse de Paris, avait repris le même train en Hollande. Querelle entre les époux. Une séparation amiable a mis fin à leurs débats domestiques. Les deux familles sont intervenues : il y a eu partage des meubles et des biens; et on parle déjà du retour de madame Paters, qui, cette fois, reviendra seule, et sans autre suite qu'une jeune femme de chambre française, dont son mari n'a pu la déterminer à se défaire; et c'est là, dit-on, un des grands motifs de leur séparation. Il n'est pas de projet, de spéculation même, que n'ait inspiré la beauté vraiment extraordinaire de cette dame. Il a été question de la faire voir au roi dans une rencontre de chasse. Il y a déjà des paris ouverts qu'elle succèdera à madame de Pompadour; et, après tout ce qu'on a vu, il n'y aurait dans cela rien que de très-ordinaire.

Les hommes distingués dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, que possède la France, sont mieux appréciés à l'étranger qu'en France même. Sa majesté impériale la czarine me fit l'honneur de me demander sur chacun d'eux des renseignements que je m'empressai de prendre avec la plus scrupuleuse

exactitude. Mon travail n'avait pu parvenir à sa majesté que depuis un mois, lorsque je reçus une lettre de cette auguste souveraine, avec l'ordre de la transmettre immédiatement à M. d'Alembert.

Le savant académicien se trouvait encore à Paris; il m'avait parlé lui-même, peu de jours auparavant, d'un voyage à Berlin, et il avait fixé son départ à une époque très-prochaine : je craignais de le trouver parti pour Ferney, car il devait aller faire ses adieux au patriarche avant de quitter la France.

Je fus agréablement surpris, en arrivant chez lui, de n'apercevoir aucun préparatif de voyage, et d'apprendre qu'il n'avait à cet égard donné aucun ordre. Je le trouvai cloué dans son bureau, et absorbé dans une profonde méditation : je me nommai, et il interrompit son travail; il prit la lettre de sa majesté impériale, et me la rendit pour la lire moi-même : il paraissait plus surpris que flatté de l'auguste message.

J'ai déjà répondu, me dit-il, à l'invitation dont m'honore sa majesté. Il m'est pénible de ne pouvoir répondre à la confiance qu'elle veut bien m'accorder; je ne me sens point capable de remplir ses intentions, et j'en serais indigne si

je pouvais abuser à ce point de cette preuve de son estime. Tenez, lisez vous-même, baron; demain j'irai vous remettre ma réponse. Elle sera la même.

« Moscow, le 13 novembre.

« Monsieur d'Alembert, je viens de lire la « réponse que vous avez écrite au sieur Odard, « par laquelle vous refusez de vous transporter « ici pour contribuer à l'éducation de mon fils. « Philosophe, comme vous êtes, je comprends « qu'il ne vous coûte rien de mépriser ce qu'on « appelle *grandeurs* et *honneurs* dans ce monde. « A vos yeux, tout cela est peu de chose, et « aisément je me range de votre avis.

« A envisager les choses sur ce pied, je re- « garde comme très-petite la conduite de la « reine Christine, qu'on a tant louée, et si « souvent blâmée à plus juste titre; mais être « né et appelé pour contribuer au bonheur, et « même à l'instruction d'un peuple entier, et « y renoncer, il me semble que c'est refuser le « bien que vous avez à cœur.

« Votre philosophie est fondée sur l'huma- « nité; permettez-moi de vous dire que ne « point se prêter à la servir, quand on le peut, « c'est manquer son but. Je vous sais trop hon-

« nête homme, pour attribuer vos refus à la va-
« nité; je sais que la cause n'est que l'amour
« du repos [1] pour cultiver les lettres et l'ami-
« tié. Mais à quoi tient-il? Venez avec tous
« vos amis : je vous promets, et à eux aussi,
« tous les agréments et aisances qui peuvent
« dépendre de moi, et peut-être vous trouve-
« rez plus de liberté et de repos que chez vous.

« *Vous ne vous prêtez pas aux instances du*
« *roi de Prusse et à la reconnaissance que*
« *vous lui devez.* Mais ce prince n'a point de
« fils. J'avoue que l'éducation de ce fils me tient
« si fort à cœur, et vous m'êtes si nécessaire,
« que peut-être je vous presse trop.

« Pardonnez mon indiscrétion en faveur de
« la cause, et soyez assuré que c'est l'estime
« qui m'a rendue si intéressée, etc. »

Dans ce siècle, où l'argent et ce qu'on appelle les honneurs sont tout, le refus de d'Alembert sera considéré comme une folie : la cabale l'a simplement accusé de vanité. C'est bien sottement apprécier l'homme et la chose; il pouvait y avoir vanité à accepter, mais nullement à refuser un sort si brillant, une mission si honorable.

[1] D'Alembert avait alors quarante-cinq ans.

La double proposition faite par la czarine et le roi de Prusse à d'Alembert n'est pas un des événements les moins remarquables du dix-huitième siècle : il faut avouer qu'elle est unique. Cette observation de fait pourrait être prise en mauvaise part si je la développais : elle n'en serait pas moins vraie ; mais elle est inutile pour les lecteurs éclairés, de bonne foi, et c'est pour eux seuls que j'écris. Sa majesté ne traitait pas le savant académicien comme un gouverneur ordinaire : elle ne donnait aucun titre à ses fonctions; il devait, non pas faire, mais diriger l'éducation du jeune prince pendant six ans.

Son traitement aurait été celui des ambassadeurs, avec tous leurs priviléges et leurs franchises; un hôtel magnifique, et l'état de cent mille livres de rente, dont les fonds, à l'expiration des six années, lui seraient assurés, à perpétuité, en terres, maisons, ou autres effets, à sa volonté, qu'on achèterait en France.

Sa majesté traitait en souveraine d'un grand empire, et d'Alembert tenait à ses goûts, à ses habitudes. Une immense entreprise réclamait tous ses soins et l'emploi du reste de ses années. Transplanté au milieu d'une cour, assujetti aux exigeances d'une grande représentation, il ne

pouvait plus disposer de lui-même. Il ne motiva son nouveau refus que sur son insuffisance personnelle à l'importance des fonctions qui lui étaient offertes.

Ce trait d'un grand homme, et d'un homme de bien, honore cette philosophie du siècle, si niaisement calomniée par les petits esprits, qui n'ont que de l'ambition et de la vanité. Telles sont ces turbulentes coteries qui criaient à tout venant que le renvoi des jésuites porterait un coup terrible, irréparable, à l'éducation publique, et que toutes les écoles seraient désertes.... Où trouver, disait-on, des professeurs dignes de les remplacer? Eux seuls possédaient le secret d'une bonne éducation; eux seuls avaient tous les moyens de satisfaire à ce premier besoin d'un État civilisé.

Ils sont partis, et l'éducation, loin de perdre à leur absence, y a beaucoup gagné. Les sciences, les arts, les lettres, stationnaires sous la direction de la *Société célèbre*, ont fait depuis de grands et utiles progrès, c'est un fait d'une telle évidence, qu'il n'a pas besoin d'être démontré.

Deux nouveaux plans d'éducation ont été proposés, au parlement de Rennes, par M. de Lachalotais père, au parlement de Dijon, par

M. Guython de Morveau, avocat général. Celui de M. de Lachalotais parut le premier; il concentrait l'éducation dans la haute classe de la société. Celui de M. Guython de Morveau était conçu sur un plan plus large et plus philosophique; il étendait le bienfait de l'instruction à la population tout entière, et donnait la préférence aux professeurs *laïcs*. L'expérience a prouvé la sagesse de son système.

A propos des jésuites, on a découvert parmi les livres de leur bibliothèque du collége de Louis-le-Grand, un manuscrit *in-folio*, coté et paraphé par M. d'Argenson, lieutenant général de police, contenant, non pas un plan d'éducation, mais bien celui d'une conspiration formée par les révérends pères et l'archevêque de Paris, du Harlay, contre les jours de Louis XIV; cette conspiration avait été découverte par l'abbé Blache.

Cet abbé, né à Grenoble, après avoir pris les ordres dans son pays, était venu à Paris, où il avait obtenu la place d'aumônier des religieuses de la Ville-l'Évêque, dans le faubourg Saint-Honoré. Un heureux hasard lui fit découvrir la conspiration; il consulta sur ce qu'il avait à faire, trois jésuites, les RR. PP. *Dupuis* et *Guilleret*, et un autre dont le nom n'est

point connu. Leur réponse fut unanime ; tous trois furent d'avis qu'il fallait laisser agir la Providence, et qu'il n'était point en conscience obligé à la révélation.

Cette réponse si vague, si singulière, ne satisfit pas le scrupuleux abbé : il crut devoir consulter séparément le prieur de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, et celui des Blancs-Manteaux, qui furent tous deux d'une opinion contraire. L'abbé Blache n'hésita plus sur le parti qu'il avait à prendre, il fit en conséquence parvenir à M. Letellier, alors chancelier, un mémoire très-circonstancié de tout ce qu'il savait de cette conspiration. Il pria le chef de la magistrature de ne pas lui faire de réponse directe, mais de vouloir bien lui faire savoir que son mémoire lui était parvenu, et pour cela, il le priait de faire mettre en rouge, dans la *Gazette de France*, une lettre initiale au titre du numéro du 31 décembre 1683 : c'est ce qui fut exécuté. Cette lettre majuscule est grise dans toutes les autres gazettes qui avaient paru avant celle-ci, ou qui ont paru depuis.

Cette même année, le *cabinet des parfums* fut détruit ; c'était là, et par le moyen des *odeurs*, qu'on devait faire périr Louis XIV,

comme jadis on avait fait périr Jeanne d'Albret, Gabrielle d'Estrées, etc. La conspiration avait pour cause ce qui s'était passé à l'assemblée du clergé, de 1682. Le clergé venait de publier les quatre fameux articles : ils avaient reçu la sanction royale : Louis XIV les avait fait enregistrer dans toutes les cours souveraines, et son ordonnance en avait prescrit l'observation à tous les professeurs de théologie du royaume.

Cet acte d'autorité avait brouillé la cour de France avec celle de Rome, et la paix ne se rétablit entre elles, que par la révocation de l'édit de Nantes, arraché à la faiblesse de Louis XIV, par madame de Maintenon, à la sollicitation des jésuites, qu'on a toujours vus aux pieds de toutes les favorites qui ont bien voulu le permettre.

L'abbé Blache a été arrêté en 1704, en vertu d'une lettre de cachet, et mis à la Bastille, où il est mort. Un inventaire exact de ses papiers a été dressé le jour même de son emprisonnement, par le lieutenant général de police. Ces papiers ont été cotés et paraphés par M. d'Argenson, et c'est parmi ces papiers qu'a été trouvé le manuscrit dont il est ici question.

Il a été déposé au greffe le 14 juillet, par messieurs les commissaires du parlement, chargés de l'inventaire du mobilier, meubles, livres et

papiers du collége Louis-le-Grand et des autres colléges de Paris dirigés par les jésuites [1].

La bibliothèque du collége Louis-le-Grand était en grande partie composée de celle du président du Harlay, qui l'avait léguée aux jésuites à la seule condition qu'ils la rendraient publique : ce qu'ils n'ont point fait. Cette bibliothèque a été revendiquée par M. le prince de Tingry, héritier de la maison de Harlay. Le parlement a fait droit à cette réclamation ; mais, attendu qu'il convient de distraire ceux qui n'ont aucune marque qui rappelle le nom du donataire, et que l'inventaire originaire fixe le prix à vingt-cinq mille francs; cette somme sera prélevée sur le produit de la vente et remise à l'héritier. N'eût-il pas été plus convenable, plus utile, de conserver cette bibliothèque pour l'usage du collége et du public, et que le gouvernement, ou, à son défaut, la ville de Paris, remboursât à M. de Tingry, cette somme de vingt-cinq mille francs.

La bibliothèque de la maison professe, rue

[1] En juillet 1763, on a trouvé au collége Louis-le-Grand, une médaille du temps de la ligue, portant le millésime 1590, et représentant le cardinal de Bourbon, élu roi de France, sous le nom de *Charles X*, par les ligueurs, à la tête desquels étaient, comme chacun sait, les jésuites.

Saint-Antoine, a été vendue, non pas aux enchères, mais en bloc, à un Allemand tout-à-fait inconnu, et pour le prix de quinze mille francs, sans aucune concurrence ni publicité. L'acquéreur et la bibliothéque ont disparu en même temps[1].

[1] M. D..... possède le catalogue de cette bibliothèque, sur lequel se trouve une note manuscrite qui constate ce fait.

CHAPITRE XI.

Les nouveaux ligueurs. — Je vais au sermon. — L'abbé Labbat. — M. de Bissy. — Encore un académicien de qualité. — Le comte de Guerchy et le ou la d'Éon. — Correspondance secrète. — La cour des poisons. — Le roi et l'ami de ces dames. — Avis officieux. — La marquise d'Alluye et madame de Polignac. — Fortune littéraire de La Harpe. — Le poète Gilbert. — Statue monumentale de Louis XV. — Adulation et satires. — Les plus courtes épigrammes. — M. Dumesnil à Grenoble. — L'histoire en chansons. — Le bout d'oreille. — Le duc de Fitz-James à Toulouse. — Le procès de l'administration du Canada. — Encore l'officieux Janet et son cabinet secret. — Mort de madame de Pompadour.

Le clergé s'évertue, comme du temps de la ligue. On ne rencontre plus de processions armées, conduites par un frère Ange de Joyeuse, par un évêque de Senlis et un prieur des Chartreux, tenant d'une main un crucifix, de l'autre une hallebarde ; mais les amateurs du genre peuvent se donner le plaisir d'entendre des sermons qui ne le cèdent en rien à ceux du petit père Bernard, feuillant, du jésuite Commolet, et du cordelier François Fruzardent, apôtres

de la sainte ligue. Toutes les places sont retenues à la paroisse Sainte-Marguerite, du quartier Saint-Antoine, pour mercredi prochain. L'abbé Labbat, prêtre habitué de Saint-Eustache, doit y prêcher un sermon. Cet abbé est né trop tard pour sa gloire; ses talents l'auraient mené tout droit à l'épiscopat dans le bon temps de la ligue.

Je suis curieux et galant, et toutes les sœurs de l'église du patriarche voulaient assister à ce sermon. Madame de..... me pria de l'accompagner. Un négligé simple était de rigueur : on aurait pris ma belle comtesse pour une dame de paroisse, et je ne ressemblais pas mal à un aspirant marguillier. Les plus prudents avaient laissé leur carrosse à cent pas de la paroisse. Il faisait une chaleur étouffante, et l'église se trouva pleine en un instant. Nous étions en face de la chaire. Voici le texte du sermon : ce prédicateur avait le rare mérite d'annoncer clairement le sujet.

« *Nemo vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam.* »

..... Voilà le commencement, et voici la péroraison. C'est le résumé du sermon tout entier:

« .... Dans les règnes précédents, les princes « marquaient leur religion en protégeant les

« ministres de l'Église..... Les magistrats per-« sécutent l'innocent, et oppriment la reli-« gion.... Les esprits se soutiennent par une « modération forcée et une politique momen-« tanée..... Tôt ou tard, la révolution éclatera « dans un royaume où le sceptre et l'encensoir « s'entre-choquent sans cesse.... La crise est « violente, et la révolution n'est peut-être que « trop prochaine.... »

L'abbé Labbat avait mal pris son temps; le Châtelet s'en mêla, et dès le lendemain il fut décrété de prise de corps. Un sermon serait-il plus dangereux qu'un écrit....? La justice en faisant emprisonner le prédicateur de la paroisse Sainte-Marguerite, laissait circuler librement dans Paris, le père Cérutti, élevé à la maison professe de Lyon, et attaché depuis au couvent des RR. PP. à Nancy. Il est en costume d'abbé, et n'a que vingt-quatre ans. Il a débuté par l'*Apologie des Jésuites*. C'est ce même abbé Cérutti que l'on a vu partager les travaux et la célébrité de Mirabeau, dans la révolution de 1789. L'apparition à Paris, de l'auteur de l'apologie d'une société proscrite, parut d'autant plus singulière, que le jeune père fit le même jour une visite à d'Alembert et à Duclos; une telle visite vaut une abjuration.

Ce bon M. de Bissy ne doute plus qu'il ne soit un grand orateur, depuis qu'il lui est permis d'occuper un des quarante fauteuils qui meublent une des salles du Louvre. M. de Bougainville a laissé le sien vacant, et on parlait beaucoup de M. Thomas comme devant lui succéder. On s'entretenait à ce sujet devant le roi, et quelques seigneurs assuraient à sa majesté que M. Thomas serait le candidat élu. « Non, sire, dit avec un ton de suffisance M. de Bissy, M. Thomas ne s'est pas même mis sur les rangs, car il n'est pas venu me voir. — C'est qu'il ne vous croyait pas de l'Académie, » répondit sa majesté. L'épigramme royale a été répétée dans tous les salons.

Les conversations, alors tournées à la politique, trouvèrent un nouvel aliment dans le singulier débat entre le comte de Guerchy, ambassadeur de France en Angleterre, et la ou le chevalier d'Éon, ministre plénipotentiaire à la même cour dans l'*interim*. Était-ce un homme ? Était-ce une femme ? Mille bruits contradictoires entretenaient les doutes à cet égard. Et, pour bien des gens, la question est encore indécise.

Je ne renouvellerai pas la discussion : je ne pourrais le faire sans courir le risque d'ennuyer,

et la chose, au fond, est aujourd'hui sans intérêt. Cette contestation dont je parle, est née de la publication d'un gros recueil, lancé dans le monde politique et littéraire par cet être mystérieux, dont le véritable sexe n'est pas bien connu, et qui peut-être participait de tous les deux.

Dans son lourd recueil, des hommes marquants de l'époque, les ducs de Choiseul, Praslin et de Nivernois, se peignaient eux-mêmes par leurs dépêches. Toute la cour était en émoi. Les personnages attaqués étaient à la tête du pouvoir. Il avait été question de faire enlever l'indiscret écrivain : l'ordre du roi avait été obtenu; mais ce prince, qui avait des raisons secrètes de connaître les moyens que l'on avait imaginés pour arrêter *le coupable*, voulut en connaître les moindres détails. Rien ne lui fut caché.

Le roi était depuis long-temps en relation avec le *chevalier* d'Éon. C'était l'un des principaux agents de la correspondance qu'il entretenait dans plusieurs cours étrangères. Ce prince, qui venait de signer l'ordre d'enlever son confident à Londres, l'instruisit sur-le-champ de la manière dont cet enlèvement devait s'exécuter, et le projet manqua sans que M. de Choi-

seul et les siens aient pu en deviner la cause [1].

D'Éon continua de rester à Londres, et ne revint que long-temps après. Louis XV lui avait accordé une pension secrète de douze mille francs. Les termes du brevet sont remarquables :

« En conséquence des services que le sieur « d'Éon m'a rendus, tant en Russie que dans « mes armées, et *d'autres commissions que je « lui ai données*, je veux bien lui assurer un « traitement annuel de douze mille livres, que

[1] Ce trait de Louis XV signant l'ordre d'enlever d'Éon, et lui écrivant en même temps de pourvoir à sa sûreté, rappelle un autre trait de Louis XIV. Les empoisonnements s'étaient tellement multipliés sous le règne de ce prince, qu'il fut obligé d'instituer un tribunal exprès pour juger ce genre de crime. Catherine Deshayes veuve, Monvoisin, une autre femme appelée Vigoureux, Lesage, prêtre, et d'autres scélérats, vendaient du poison aux gens de cour. Plusieurs dames de qualité furent assignées devant ce tribunal extraordinaire, qu'on appelait *cour des poisons*. La comtesse de Soissons, la marquise d'Alluye et madame de Polignac furent compromises dans ces procédures. Louis XIV fit prévenir la première, que si elle était innocente, il la servirait comme un véritable ami ; mais il lui donnait en même temps le conseil de fuir, si elle était coupable. La comtesse de Soissons était accusée d'avoir empoisonné un valet de chambre qui avait le secret de ses amours, la marquise d'Alluye d'avoir empoisonné son beau-père. Toutes deux partirent aussitôt que la première eut reçu l'avis officieux du roi. (*Lettre de Bussy Rabutin au sieur de La Rivière*, 27 *janvier* 1680.)

« je lui ferai payer exactement tous les six mois,
« dans quelque pays qu'il soit (hormis en temps
« de guerre chez les ennemis), et ce jusqu'à ce
« que je juge à propos de lui donner quelque
« poste, dont les appointements soient plus con-
« sidérables que le présent traitement. — Ver-
« sailles, le 1[er] août 1766. »

La ou le chevalier d'Éon, rentré en France, continua à écrire, et sa polémique avec Beaumarchais a quelque temps occupé les oisifs; un ordre supérieur lui a enjoint de reprendre les habits de femme, et d'Éon ne les a plus quittés. Je l'ai souvent rencontré sous ce costume, qui lui paraissait tout-à-fait étranger; sa démarche était toujours celle d'un capitaine de dragons. C'était, après le fameux Saint-George, une des meilleures lames de France.

La fortune littéraire de La Harpe est encore une preuve que tout réussit à qui sait attendre. Médiocre sous tous les rapports, nul ne porta plus loin le talent de l'intrigue et de l'adulation, nul n'a mieux justifié ce mot si profond, si simple de Sedaine, dans une de ses comédies[1], que, pour parvenir, il ne fallait avoir ni honneur

[1] *La Gageure imprévue*, qui est restée au répertoire de la Comédie-Française, et que Contat et Molé jouaient parfaitement.

ni humeur ; à l'humeur près, rien ne manquait à La Harpe pour réussir. On le dit fils d'un porteur d'eau et d'une ravaudeuse, un enfant trouvé enfin, qui ayant eu occasion d'être connu de M. Asselin, principal du collége d'Harcourt, y fut reçu sans payer pension. Il justifia, par de petits succès, les bontés de son protecteur; il devint un des jeunes coryphées lauréats de l'Université ; il concourut, dans la suite, heureusement à quelques prix proposés par l'Académie. Cela lui fit une sorte de réputation. Il s'était d'abord livré au genre de la satire, où depuis il a trouvé son maître (le malheureux et vraiment poète Gilbert); il n'épargna pas même M. Asselin et ses anciens maîtres. Ils se plaignirent, et on envoya M. La Harpe rimer de nouvelles satires au For-l'Évêque : c'était la prison de la petite littérature.

Depuis, il a fait des *héroïdes* qui ont médiocrement réussi ; il avait le ton tranchant et pédantesque, et s'érigea en Aristarque de tous les auteurs anciens et modernes. C'est le plus inévitable parasite de Paris ; il se glisse partout. Incapable de se créer une réputation imposante, il s'attacha au patriarche de Ferney, dont les conseils lui ont été fort utiles pour ses premières productions dramatiques. Il parvint enfin, à

force de s'offrir à tout le monde, à une correspondance littéraire avec un prince et un grand seigneur étranger. Sans caractère, sans principes fixes, on l'a toujours vu passer sous la bannière du parti dominant, quel qu'il fût, et tâcher, par l'exagération de son langage et de ses écrits, de se signaler par tous les genres d'excès les plus contradictoires.

Gilbert a tracé en très-beaux vers le portrait de La Harpe ; il est frappant de ressemblance :

Si j'évoque jamais du fond de son journal [1]
Des sophistes du temps l'adulateur banal,
Lorsque son nom suffit pour exciter le rire,
Dois-je, au lieu de La Harpe, obscurément écrire :
C'est ce petit rimeur, de tant de prix enflé,
Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
Tomba de chute en chute au trône académique.

Voilà bien La Harpe, tel que l'ont connu tous ses contemporains ; j'écrivais ceci en 1789, et je n'y trouve pas un seul mot à changer. La Harpe s'est montré depuis dans les rangs des plus furieux démagogues, et avait écrit et parlé comme l'orateur le plus extravagant du parti. Depuis il a tâché de couvrir de boue l'i-

[1] La Harpe était un des fournisseurs du *Mercure*.

dole qu'il avait encensée : ses derniers écrits sont d'un ligueur, et lui ont valu le sobriquet de *capucin*.

C'est rendre un très-mauvais service aux princes, que de leur ériger des statues de leur vivant; Louis XIV aurait dû servir d'exemple. Mais rien n'égale l'audace et la causticité des placards, des satires dont la statue de Louis XV devint le théâtre et l'objet. On y trouva, le 6 juin de cette année (1763), cette inscription si courte et si énergique : *Statua statuæ*. Le monument n'était pas encore solennellement inauguré.

La fermentation des esprits allait toujours croissant. Vainement la cour, pour flatter le parlement de Paris, prit dans son sein le nouveau contrôleur général, M. de Laverdy : il avait les meilleures intentions, et fit quelque bien dans son ministère; mais malheureusement pour la France et pour lui-même, il traîna après lui son ancien confrère, le conseiller-clerc abbé Terray, qui depuis s'est rendu si fameux par ses exactions, et son audacieuse immoralité. Mais avant la promotion de l'honnête Laverdy à ce ministère si difficile, la France devait être le théâtre de nouveaux troubles parlementaires.

Grenoble, Toulouse et Rennes, étaient les

principaux foyers de cette fermentation volcanique, dont l'explosion plus ou moins éloignée, mais inévitable, devait se faire sentir dans toute l'Europe.

Des lettres de Grenoble m'annonçaient l'irritation la plus menaçante contre le commandant, M. Châtelier Dumesnil; on peut en juger par ce couplet :

Margot la ravaudeuse
A dit à Dumesnil :
« Cousin, je suis bien gueuse,
Viens rebattre mon lit,
Comme ton ayeul Blaise,
Qui jadis l'a battu
Pour un quart d'écu. »

On avait affiché un placard le plus séditieux de tous ceux qui avaient paru jusqu'alors. C'est un appel formel à une révolte générale.

« O France! ô peuple esclave et servile! en « méprisant les lois, on t'arrache tes biens « pour t'en former des chaînes. Le souffriras- « tu, peuple malheureux? »

C'était un autre volcan que la cour, mais un volcan à demi éteint, dont un bruit sourd et de rares et faibles éruptions annonçaient l'existence. Les deux partis semblaient moins combattre que s'observer, et c'est encore une occasion

favorable pour l'attaque. D'un côté, le duc de Choiseul et les siens, qu'il avait pourvus des principaux emplois, et madame de Pompadour; de l'autre, le dauphin, les jésuites, le duc d'Aiguillon, que son activité, son audace, avaient placé au premier rang, le duc de Richelieu, toujours avide de bruit et de jouissances, et qui ne pouvait pardonner aux Choiseul, de l'avoir éloigné des affaires, et de l'intimité du roi.

Les philosophes, sans intérêt comme sans ambition politique, mais puissants par l'opinion, ne prenaient aucune part active dans ce conflit d'intrigues, dont ils étaient plus affligés que surpris. Les parlements luttant à la fois contre le parti du dauphin, sans ménager ses adversaires, et toujours en guerre ouverte contre les intendants, les gouverneurs des provinces, avaient encore à repousser les manœuvres sourdes, mais toujours actives, du clergé. Tel était le tableau que présentait aux yeux de l'étranger cette France naguère si florissante et si belle.

Le parlement de Paris trahit le secret de ses prétentions dans une circonstance extrêmement importante. Les hommes sans prévention ne purent plus douter que le véritable but de tant de remontrances, où l'on faisait sonner si

haut les malheurs du peuple, les violations aux lois fondamentales d'État, l'intérêt de la nation tout entière, n'était qu'un prétexte pour s'appuyer de l'opinion, et pouvoir avec plus de succès affecter des prérogatives contraires au droit commun, au bonheur, à l'indépendance de la France, à la dignité et à la stabilité du pouvoir royal, tel que l'avaient constitué les lois de l'État, dont les parlements altéraient et l'esprit et la lettre par d'aussi ridicules interprétations.

Juger d'après les lois, n'est pas le droit d'en faire, et c'est ce que les parlements ne voulaient pas comprendre; et ils disputèrent à la couronne un pouvoir qui n'appartenait qu'au roi et aux états-généraux. Il est difficile, dans une cause aussi compliquée, de conserver toujours la même marche et le même système.

Tous les parlements ne forment qu'une seule cour souveraine, divisée en plusieurs classes, avait dit le parlement de Paris; les autres parlements avaient répondu à cet appel évidemment séditieux. Dix ans s'étaient écoulés depuis, et le parlement de Paris, plus orgueilleux que prudent, l'oublia dans la fameuse affaire du duc de Fitz-James.

Le duc chargé de faire exécuter, à Toulouse,

les ordres du roi, avait éprouvé la plus vive opposition de la part du parlement; les magistrats avaient été exilés. On les crut assez punis, mais à peine rentrés en fonctions, ils décrétèrent de prise de corps le duc de Fitz-James, et se hâtèrent d'envoyer son arrêt et toute la procédure au parlement de Paris, pour y faire juger le duc par les pairs.

M. de Choiseul, trop homme d'État pour sacrifier l'autorité royale à un ressentiment personnel, sentit tout l'avantage qu'il pouvait tirer de la démarche du parlement de Toulouse, et de la vanité du parlement de Paris.

L'occasion pour diviser la magistrature était trop belle pour la laisser échapper. Les pairs se rendirent au parlement, et firent observer aux chambres assemblées que celui de Toulouse avait empiété sur leurs droits, que le parlement de Paris était seul cour des pairs. La procédure de Toulouse fut immédiatement cassée, sur ce motif que le parlement était incompétent, pour connaître d'une affaire qui intéressait la Pairie. Bientôt surgirent des protestations de tous les parlements contre cet arrêt de la *classe* de Paris.

Tandis que les parlements déclamaient, écrivaient, protestaient sur un point de com-

pétence, qu'il leur eût été difficile de bien comprendre, une commission du Châtelet, instituée par lettres patentes pour juger les principaux membres de l'administration supérieure du Canada, prévenus de concussion et de dilapidation et des plus scandaleux abus de pouvoirs, terminait, par un jugement non moins extraordinaire, ce grand procès.

Convaincus d'avoir commis des monopoles, des abus, des vexations, des prévarications, qui ont porté un grand préjudice, et causé la ruine de plusieurs habitants, en abusant du nom du roi, l'intendant de la colonie du Canada, *Rigot*, le commissaire-ordonnateur *Varrain*, le contrôleur *Bréard*, le major *Péan* et le munitionnaire général *Cadet*, furent condamnés à douze millions de restitution.

Ce procès eut beaucoup d'éclat, et le public ne fut nullement satisfait du jugement de la commission. Une peine pécuniaire, quelque considérable qu'elle fût, ne paraissait pas assez forte : nouvelle preuve, disait-on, qu'avec de l'argent, les grands coupables peuvent toujours se tirer d'affaire.

On assure que les avocats qui les ont défendus ont reçu trois cent mille livres; on citait de hauts personnages, qui auraient été encore plus

magnifiquement gratifiés. Le duc de Choiseul lui-même parut n'avoir pas été étranger à *cet acte d'indulgence et de faveur*, quand on vit, sans nulle opposition de sa part, le fils du contrôleur Bréard épouser, bientôt après le jugement, une de ses parentes.

Une accusation moins invraisemblable et plus grave, et sans doute aussi mal fondée, s'éleva bientôt contre ce ministre; madame de Pompadour, dont la santé ne paraissait qu'affaiblie depuis quelques mois, venait de mourir à Versailles; on n'avait pu croire sa maladie bien sérieuse, puisqu'elle n'avait cessé d'habiter Versailles, depuis son retour d'un voyage de plaisir qu'elle avait fait à Choisy.

Le roi ne l'avait point quittée; il lui prodiguait les soins les plus touchants, les plus assidus; il avait continué de la consulter sur toutes les affaires d'État. Le docteur Tronchin lui-même conservait, ajoute-t-on, beaucoup d'espoir de la sauver. Les ministres lui témoignaient les mêmes égards, la même déférence, sa cour n'avait point diminué; elle expira les rênes du royaume dans les mains, et peu d'heures avant qu'elle rendit le dernier soupir [1],

[1] Elle mourut le 15 avril 1764. Madame de Maintenon était morte à la même date, du même mois, 1719.

Janet était venu, à son ordinaire, lui rendre compte du secret de la poste... Elle se sentit mourir : elle touchait à son heure dernière ; le curé de la Madeleine, paroisse de son hôtel à Paris, était venu la voir ; il se retirait : « Un « moment, lui dit-elle, monsieur le curé, « nous nous en irons ensemble. »

A peine expirée, tout le prestige de grandeur qui l'environnait encore s'évanouit ; son corps fut sur-le-champ jeté sur une civière, et transporté dans son hôtel à Versailles. Louis XV vit passer son convoi avec une froide indifférence. Son frère, le marquis de Marigny, recueillit son opulente succession [1].

1 Les registres secrets de Louis XV, qui ont été découverts depuis, et publiés à l'occasion d'un procès fameux, contiennent les sommes payées par le trésor à la favorite et à son frère, le marquis de Marigny, en 1762 et 1763. Elles s'élèvent à trois millions quatre cent cinquante-six mille livres.

Madame de Pompadour avait reçu de la munificence de Louis XV, en 1749, un hôtel à Fontainebleau, la terre de Crécy, le château d'Aulnay, *Brimborion* sur Bellevue, qu'il avait bâti pour elle à grands frais, la terre de Marigny, celle de Saint-Remy ; en 1752, un hôtel à Compiègne ; en 1753, l'Hermitage, un hôtel à Versailles, le château de Bellevue, la terre et le château de Ménars, l'hôtel d'Évreux, à Paris, qui coûta huit cent mille francs : le roi dépensa en outre des sommes considérables pour la restauration et l'embellissement de cet hôtel, qui était considéré comme le plus beau de la capi-

Son hôtel de Paris, où se trouvèrent exposés au milieu du plus riche mobilier, les curiosités les plus rares, une précieuse collection de tableaux, les plus riches étoffes, une vaisselle du plus grand prix, fut ouvert au public. La vente dura plus d'une année.

Madame de Maintenon, il y avait moins de cinquante années, était morte avec le titre d'épouse de Louis XIV, et la valeur de sa succession mobilière n'excédait pas celle d'une bourgeoise aisée.

Cette mort n'était que le funeste prélude d'autres trépas plus illustres, tous imprévus, et qui se succédèrent avec la plus effrayante rapidité.

tale. Ces châteaux et hôtels étaient plus richement meublés que les palais du roi. On trouve dans le même registre, que ce prince fit compter, après la mort de madame de Pompadour, à son frère, le 7 mars 1773, pour rente viagère, cent cinquante mille francs; au même, le 11 juillet de la même année, à Compiègne, aussi pour rente viagère, quatre cent mille francs; et le même jour, *pour l'aider à payer les dettes de madame de Pompadour, deux cent trente mille francs.* (*Note de l'Éditeur.*)

CHAPITRE XII.

Voltaire et l'abbé Chauvelin. — Le ministère à l'Académie. — Le livre de *l'Esprit* condamné. — Helvétius à Berlin. — Le *Dictionnaire philosophique*. — Prétentions à la succession de madame de Pompadour. — Le concours. — Le maréchal de Soubise et sa madame d'Esparbès. — Mademoiselle de Romans. — Les amours de Passy. — Le petit prince. — L'abbé de Lustrac. — Le beau rêve. — L'exil et le couvent. — Symptôme d'amendement. — Maladie et mort du dauphin. — Le roi à Fontainebleau. — Voile funèbre sur la famille royale. — Les comédiens réclament le titre de valet de chambre. — Voltaire est nommé gentilhomme ordinaire. — Lally. — Ses accusateurs. — Ses juges. — Son supplice. — Le chevalier de La Barre et le lieutenant particulier d'Abbeville. — Assassinat juridique. — La procession et l'échafaud.

Une lettre de Voltaire à l'abbé Chauvelin, sur les troubles qui agitaient la France, circulait dans tous les cercles de Paris, et fut diversement jugée. Mais le temps ne tarda pas à justifier les tristes conjectures du vieillard; et cette lettre prédisait la grande catastrophe qui éclata moins de dix ans après la mort de son auteur.

« ..... Tout ce que je vois jette les semences

« d'une révolution, qui arrivera immanquable-
« ment, et dont je n'aurai pas le temps d'être
« témoin. Les Français arrivent trop tard à tout,
« mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tel-
« lement répandue de proche en proche, qu'on
« éclatera à la première occasion, et alors ce
« sera un beau tapage. Les jeunes gens sont
« bien heureux; ils verront bien des choses... »
(*Corresp.* t. VIII, *Ed. de Beaumarchais*.)

Je n'en finirais pas avec les parlements, et celui de Bretagne seul fournirait matière à plusieurs volumes, sans doute fort intéressants, mais je n'écris pas une histoire générale : il me suffira d'indiquer les résultats de cette scandaleuse affaire du duc d'Aiguillon et de MM. de La Chalotais, soutenus par les vœux et l'opinion de toute une province. J'y reviendrai.

L'Académie-Française ne sera bientôt plus qu'une société comme tant d'autres. Le maréchal de Saxe, sans savoir l'orthographe, était homme de génie et homme d'épée. Qu'importe que son livre de stratégie, le meilleur de ce genre qui ait été publié, ait été écrit sous sa dictée par son neveu le comte de Friese? l'ouvrage était bien de l'illustre maréchal, et beaucoup d'académiciens n'avaient pas autant de droit de s'asseoir au rang des quarante immor-

tels ; qu'importe qu'il ait ou n'ait pas écrit lui-même à ce sujet : *Il velent me fere de l'akademi, ca miré come un bag a un gat?* il n'en avait pas moins conçu et publié un excellent livre, et il refusa d'être académicien.

M. de Laverdy, ex-conseiller au parlement, d'un caractère d'ailleurs fort honorable, n'a pas été aussi scrupuleux : l'Académie vient de lui déférer les honneurs du fauteuil. Est-il donc de rigueur que le ministère soit représenté dans cette compagnie ? Et M. d'Argenson, qui avait été académicien parce qu'il était ministre, ne pouvait-il être remplacé que par M. de Laverdy, nouveau contrôleur général des finances ?

J'étais à Voré quand cette double promotion de M. de Laverdy au contrôle général et à l'Académie eut lieu ; j'avais été passer quelques jours chez Helvétius. On y respirait le bonheur, la paix : c'était le tableau fidèle des mœurs patriarcales. Helvétius, condamné pour son livre de *l'Esprit*, par la Sorbonne et par l'Inquisition romaine, proscrit par le parlement de Paris et par le conseil, n'était pas même étourdi du bruit que faisait son nom. Ce fracas de ridicules persécutions, tout ce grand tapage a fait à son livre une immense réputation. Il est déjà traduit dans toutes les langues de l'Europe. On ne le compren-

dra bien en France que dans le silence des passions, et lorsque toutes les préventions contemporaines seront éteintes.

Helvétius ne verra point cette époque, que de nouveaux orages éloigneront encore de notre génération et de celle qui s'élève. Il avait depuis long-temps projeté un long voyage dans le Nord, et j'avais été recevoir les adieux de l'amitié. Je l'ai vu peu, depuis son retour de Londres, où il avait été l'année précédente. Le roi de Prusse l'avait vivement sollicité de faire un second voyage et de se diriger sur Berlin. Helvétius voyageait par goût et pour son instruction; mais sans les persécutions qu'il avait éprouvées, et qui le menaçaient encore, je crois qu'il n'aurait jamais passé la frontière. Son pays lui était si cher, et il se trouvait si heureux au milieu de sa charmante famille et de ses amis! Il passait toute la belle saison à la campagne, et nous ne le possédions à Paris que l'hiver.

Nous nous étions promis de nous écrire souvent pendant son absence : une telle correspondance, pour moi, n'était pas une peine de plus, mais une agréable distraction. Les princes d'Allemagne, dont il visita successivement les résidences, lui firent tous l'accueil le plus flatteur : ils s'empressèrent à l'envi de lui faire oublier

les chagrins dont on l'accablait dans sa patrie. Frédéric l'admit souvent à sa table, et ne négligea rien pour le retenir dans sa capitale. Il prolongea autant qu'il lui fut possible son séjour à Berlin.

Je reçus la nouvelle de son prochain retour, par le *pape* Klupffel, qui depuis quelques années a quitté Paris, à son grand regret, pour suivre le prince héréditaire à Gotha, et en même temps un exemplaire du *Dictionnaire philosophique* du patriarche. L'apparition de ce nouvel ouvrage de l'inépuisable, a soulevé de nouveau contre lui le parlement et la Sorbonne : ces deux puissances ne suspendent leurs hostilités, que pour attaquer les apôtres de la raison et de la vérité. La Sorbonne censure l'ouvrage et le parlement le fait brûler. C'est l'usage. Le Dictionnaire de Voltaire n'échappera pas à l'honneur qui l'attend. Louis XV, qui a bien autre chose à faire qu'à lire les ouvrages anciens et nouveaux, est déjà *prévenu :* de bonnes âmes lui ont peint et l'œuvre et l'auteur sous les couleurs les plus noires. Le président Hénault était à la tête de la députation de l'Académie, nommée pour aller offrir à sa majesté les hommages de la compagnie, à l'occasion de la nouvelle année. Dès que la dépu-

tation fut présentée, le roi dit au président Hénault : *Voilà donc encore votre ami qui fati des siennes !*

Depuis la mort de madame de Pompadour, les grands seigneurs s'évertuaient à donner au roi une nouvelle maîtresse. M. le prince de Soubise, qui avait appris aux pieds de la défunte favorite, qu'on pouvait gagner le bâton de maréchal ailleurs que sur un champ de bataille, avait produit madame d'Esparbès, qui ne put occuper l'auguste vieillard que quelques jours.

C'était une dame de qualité, et le roi en avait tant *vu !* Il tenait non par goût mais par habitude à mademoiselle de Romans, qu'il avait distinguée parmi cet essaim de jeunes filles destinées à peupler le *harem* du *Parc-aux-Cerfs :* mademoiselle de Romans avait, par un sentiment de modestie bien rare, repoussé d'abord les caresses du monarque, et n'avait cédé qu'à la condition de ne point entrer dans le *sérail.* Le roi s'était attaché à elle ; il lui avait acheté une maison à Passy. Un mobilier élégant sans faste, un carrosse, quelques domestiques, suffisaient aux vœux et aux besoins de mademoiselle de Romans. Elle n'était pas sortie de l'état d'une bourgeoise aisée ; le roi l'avait rendue

mère, et lui avait permis de faire baptiser l'enfant sous son nom, avec promesse de le reconnaître un jour. Ce fut un fils : elle l'avait nourri elle-même. Elle avait la puérile naïveté de lui rendre des hommages anticipés ; elle ne l'appelait que *monseigneur*, le plaçait sur le derrière de son carrosse, et se plaçait sur le devant. Ses domestiques, sa famille, les étrangers qui fréquentaient sa maison, n'approchaient le *petit prince* qu'avec le plus profond respect.

Louis XV s'amusait de ce singulier commérage, tout se passait dans l'intérieur, et mademoiselle de Romans sortait rarement de sa retraite, n'allait jamais à la cour, et ne témoignait nulle envie d'y paraître. Aussi les ministres et madame de Pompadour voyaient sans jalousie une liaison aussi simple et sans conséquence. Le *petit prince* avait grandi, et sa mère aurait continué de vivre dans son obscure tranquillité, sans l'abbé de Lustrac, qui faisait sonner bien haut sa noble origine. Ce gentilhomme tonsuré s'était impatronisé chez mademoiselle de Romans, sous prétexte de concourir à l'éducation de son fils. Madame de Pompadour venait de mourir. Personne n'avait plus de droit à la remplacer que la mère du *prince Louis*.

Bientôt l'intrigant abbé devint le confident, le conseil et le secrétaire de la future favorite. Il écrivait ses lettres au roi; il persuada à mademoiselle de Romans, que son excessive timidité priverait son fils des avantages que lui assurait son illustre naissance; mademoiselle de Romans n'avait ni assez d'esprit, ni assez de prudence, pour découvrir les motifs secrets des conseils intéressés de l'abbé gascon. Elle ne cessa de presser le roi de tenir la promesse qu'il lui avait faite de reconnaître son fils. Le roi éludait toujours.

L'abbé insistait, et mademoiselle de Romans cessa de se contraindre; elle ne garda plus aucune mesure, affecta des airs de grandeur et de protection. Le motif de sa liaison avec le roi ne fut plus un mystère, elle s'en vantait hautement, et le *prince Louis* fut présenté aux hommages de la petite cour bourgeoise de Passy.

L'abbé se voyait déjà évêque, en attendant mieux. Il n'avait conseillé cet éclat à mademoiselle de Romans, que pour forcer le roi à reconnaître l'auguste enfant. Mais le roi prit de l'humeur; les ministres, à peine débarrassés de la tyrannie d'une maîtresse impérieuse, n'étaient nullement disposés à se remettre sous le

joug. L'adresse avec laquelle l'abbé de Lustrac avait ourdi cette intrigue, leur faisait craindre un rival redoutable, si mademoiselle de Romans était déclarée favorite. Le roi, qu'épouvantait la moindre contrariété, laissa faire les ministres. Une lettre de cachet termina l'intrigue de Passy : mademoiselle de Romans fut enlevée sans pitié, sans les égards qu'exigeait sa position, et conduite dans un couvent; l'abbé fut enfermé dans un château-fort, et l'innocent objet de tant de manœuvres et d'alarmes, l'enfant fut séparé de sa mère, et on n'en a plus entendu parler.

Cette aventure fit du bruit, et il fut aisé de donner le change à l'opinion. On faisait répéter partout que le roi s'était amendé, et que pour faire oublier le scandale de sa vie passée, il avait rompu avec sa maîtresse, pour ne plus s'occuper que de son salut, et rétablir l'ordre dans sa maison et dans les affaires de l'État. Il parut en effet se rapprocher de sa famille, et de son fils (1).

Le duc de Choiseul, sans avoir le titre de

[1] Ce prince, qu'offensait la vue d'une gorge nue à une époque où l'étiquette interdisait aux femmes de porter un fichu ni rien qui en tînt lieu, appelait madame de Pompadour *maman putain*.

premier ministre, en avait toute l'autorité : il réunissait les trois ministères les plus importants ; car le duc de Praslin qu'il avait placé à la guerre, était à sa discrétion, et ne conservait que la signature des actes de son département. Le duc de Choiseul s'était rendu aussi puissant que l'avaient été les cardinaux Richelieu, Mazarin et Fleury. Il bravait, sans trop s'inquiéter, le parti du dauphin, auquel s'était attaché le duc d'Aiguillon, dont la turbulente ambition avait bouleversé la Bretagne, et compromis, dans cette province, l'autorité du roi ! Un jeune maître des requêtes, Calonne, avait joué dans cette saturnale politique un rôle plus éclatant qu'honorable, et tâchait de tirer avantage des deux partis qu'il méprisait également. Mais l'intérêt du moment l'avait rapproché de celui du ministre régnant.

Cependant un voile funèbre s'étendait sur la famille royale, le dauphin naguère brillant de force et de jeunesse, étant tombé dans un état de langueur depuis la mort de madame de Pompadour. On se perdait en conjectures sur ce dépérissement si soudain, si imprévu. Le roi lui-même en parut vivement affecté : toute la famille était à Fontainebleau, la saison était très-avancée, on approchait de l'hiver ; le roi ne

s'éloigna point de cette résidence. La dauphine ne quittait plus le chevet de son époux, et lui prodiguait les soins les plus assidus et les plus tendres.

Le prince ne se dissimulait pas le danger de sa maladie; les courtisans voyaient à regret le roi prolonger son séjour dans cette triste résidence. Ils n'attendaient que le moment fatal pour en voir partir le roi et le suivre; le dauphin voyait de son lit tout ce qui se passait dans la cour du château. Il sentit s'approcher sa dernière heure, et déjà il s'apercevait que chacun s'empressait de faire ses préparatifs; on jetait les paquets par les fenêtres, on chargeait les voitures; il dit à Labeuille, son médecin, qui cherchait à dissiper ses alarmes, et à lui rendre l'espoir d'une prompte convalescence : « Vous cherchez en vain à me faire illusion; *il faut bien mourir, car j'impatiente trop de monde.* » Quelques instants après il n'était plus; il cessa de vivre le 20 décembre 1765.

Le roi partit immédiatement de Fontainebleau.

Dans ces moments terribles, qui dans les conditions privées sont consacrés à la douleur, la première pensée des principaux officiers de la couronne, fut de demander à sa majesté

quel rang tiendrait désormais la dauphine à la cour. Louis XV répondit avec une dignité calme : « Il n'y a que la couronne qui puisse « décider absolument du rang; le droit naturel « le donne aux mères sur leurs enfants ; ainsi « madame la dauphine l'aura sur son fils, jus-« qu'à ce qu'il soit roi. »

Cette mort, prévue depuis une année, donna lieu aux bruits les plus sinistres et les plus contradictoires. On raconte à cet égard une anecdote qui fait frémir, et qu'heureusement repoussent la raison et toute vraisemblance. Assez de crimes étaient prouvés contre la société de Jésus, qui avait continué toutes les erreurs et tous les forfaits de la ligue. On se rappelait que le poignard et le poison avaient successivement détruit les trois derniers princes de la branche des Valois, et le chef de celle de Bourbon; l'attentat de Damiens était récent. L'assassinat du roi de Portugal appartenait à la même époque. Les jésuites se trouvaient impliqués dans cette longue série de forfaits, quelques-uns l'avaient expiée sur l'échafaud ; le père Malagrida avait été pendu à Lisbonne, comme l'un des chefs de la conjuration tramée contre la vie et le trône du roi. On savait de quoi *la société* était capable, et la France

voyaient avec douleur l'héritier présomptif du trône s'honorer du plus aveugle dévouement à cette association, si puissante et si dangereuse.

Dans un entretien particulier, le roi avait voulu faire un dernier effort pour éclairer son fils sur le danger de ses funestes relations avec les jésuites. Le jeune prince ne répondit qu'en déclarant que rien ne pourrait l'en séparer, et que si les R.R. P.P. lui ordonnaient un jour de renoncer au trône, il n'hésiterait pas à en descendre. « Et aujourd'hui, s'ils vous disaient d'y monter? » dit le roi étonné..... Le jeune prince se tut.

Louis XV, profondément affligé de cet enthousiasme de son fils pour les jésuites, et convaincu par ses paroles et surtout par son silence sur sa dernière question, qu'il était attaché à cette société par d'indissolubles liens, ne put s'empêcher de témoigner ses alarmes au duc de Choiseul, qui aurait voulu prévenir, par un crime, le crime que redoutait le roi... Mais la durée de la maladie du dauphin, les circonstances qui l'ont accompagnée, ne permettent pas même le moindre doute accusateur. Il est bien vrai que le duc et sa sœur ont été signalés comme coupables, dans des mémoires et des

chansons; mais ces libelles, ces satires, partaient de la cabale du duc de La Vauguyon, gouverneur des fils du dauphin, et qui inspira à ses jeunes élèves, contre le duc de Choiseul et toute sa famille, une prévention que le temps même n'a pu affaiblir.

Voltaire, dérogeant à la supériorité du rang qu'il avait obtenu dans tous les genres de littérature, s'était oublié lui-même jusqu'à grossir la foule des écrivains à la suite de la favorite, et il avait composé quelques brillantes bagatelles pour les petits théâtres qu'on avait établis dans toutes les résidences royales et dans les châteaux de madame de Pompadour. Sa complaisance lui avait valu le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre, et des gratifications dont il aurait pu se passer. Je ne sais si c'est là ce qui détermina les comédiens à solliciter aussi, en 1765, le titre de valets de chambre du roi, qui ne pouvait les honorer; ils en furent du moins pour leurs frais de sollicitations. Le duc de Saint-Florentin attachait une grande importance au succès de cette burlesque négociation : les comédiens furent assez heureux pour être refusés, et le roi interrompit un éloquent rapport que faisait leur noble Mécène, par cette brusque apostrophe. « Je

« vois où vous en voulez venir; les comédiens « ne seront, sous mon règne, que ce qu'ils ont « été sous celui de mes prédécesseurs : qu'on « ne m'en parle plus. »

Le duc appuyait la demande des comédiens, sur des lettres-patentes de Louis XIII, que personne, avant le duc de Saint-Florentin, ne s'était avisé de regarder comme une chose sérieuse.

Louis XV devait survivre à tous les objets de ses plus chères affections. Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis qu'il avait perdu son fils unique, quand il apprit la mort du roi Stanislas son beau-père. La sagesse de son administration en Lorraine avait fait regretter aux Polonais de n'avoir pas tout sacrifié pour le conserver à leur pays, dont il eût fait le bonheur; mais Louis XV n'était long-temps affecté que des objets présents. Il dut toutes les fautes, tous les malheurs de son règne, à la faiblesse, à l'inégalité de son caractère, et a son excessive confiance dans ses ministres. Cette confiance était moins chez lui l'effet d'un sentiment que d'une apathique indolence. Il reculait devant le plus léger travail; il ne retrouvait d'activité que pour le plaisir et le prestige de la représentation. Il ne put jamais se passer de maitresse et de cérémonies d'éclat : il eût pu

faire le bonheur de la France et le sien, s'il eût été secondé; mais il ne sut jamais choisir ce qui convenait le mieux à sa dignité et à ses véritables intérêts.

Serait-il vrai que le général Lally, qui, dans l'Inde, n'avait fait de mal réel qu'aux ennemis, ait été sacrifié au ressentiment d'un cabinet étranger? Accusé en France, tandis qu'il était prisonnier à Londres, il sollicite et obtient sa liberté, pour venir se justifier dans sa patrie, et se remettre lui-même sous la main de la justice. Depuis plus de trois ans il demandait des juges; un arrêt du parlement du 6 juin 1763 l'avait, sur la plainte du procureur général, renvoyé devant le Châtelet.

La plainte du procureur général, qui avait donné lieu à ce fameux procès, était basée sur un mémoire trouvé chez le jésuite *Lavaur*, décédé à l'hôtel de la Compagnie des Indes, où il avait obtenu un logement et un modique emploi. Le P. Lavaur avait fait deux mémoires, l'un pour, l'autre contre le général Lally; il avait jeté le premier au feu, quand il prévit que le général succomberait sous le poids de l'accusation, ou plutôt du parti qui avait conjuré sa mort, et ce parti était appuyé par le ministre tout-puissant.

Ce mémoire accusateur devait néanmoins paraître d'autant plus suspect, qu'on avait trouvé dans la cassette de l'auteur, qu'on était fondé à croire dans un état voisin de l'indigence, cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix francs en or, diamants, et en très-bons effets; ce qui cependant ne l'avait pas empêché de solliciter une pension, pour aller finir ses jours dans son pays, et ne pas y mourir de faim.

Des lettres-patentes avaient reconnu la nécessité de remonter à la source des malheurs, que nous avions essuyés dans l'Inde. Le général Lally, pour y rétablir l'ordre dans l'administration et la discipline dans l'armée, avait déployé une inflexible sévérité, qui lui avait fait beaucoup d'ennemis. On faisait dire au roi, dans ces lettres-patentes du 12 janvier 1764: « Comme dans un grand nombre de mémoires, « on nous aurait exposé que les pertes, si multipliées et si funestes, auraient été occasionées par des déprédations, des concussions, « des divertissements de deniers, il est de notre justice que ces délits soient approfondis, « par une procédure juridique. »

Cette accusation ne précisait aucun fait particulier, ne signalait aucun coupable; mais il

existait une plainte contre le général Lally, et lui seul était présenté aux investigations des magistrats instructeurs. Madame de Pompadour, qui s'intéressait au général, était morte le 15 avril 1764. A peine eut-elle fermé les yeux, que de nouvelles lettres-patentes appelèrent sur la tête du général tout le poids de l'accusation.

Ses principaux témoins furent pris parmi ses domestiques, ce qui était formellement contraire à la jurisprudence criminelle de la France; tous les adversaires de l'accusé s'étaient enrichis dans l'Inde. Il n'y avait pas augmenté sa fortune; ils le redoutaient, et le perdirent pour se sauver.

Il faut du moins rendre cette justice à madame de Pompadour, à laquelle on a d'ailleurs tant de torts à reprocher, qu'elle s'étudiait continuellement à calmer le caractère irascible du roi, que les résistances de la magistrature jetaient souvent dans des accès de fureur, qui pouvaient avoir les plus terribles conséquences. « Si une fois, disait-elle, le roi exige de « répandre du sang, je le connais, la cour « peut en être inondée. »

C'était peut-être l'unique cause de l'intérêt qu'elle prenait au général Lally. Mais cet

appui lui manquant, il restait seul et sans défense en présence d'une cabale irritée et puissante. S'il était difficile de prouver juridiquement des faits qui s'étaient passés plusieurs années auparavant, et à deux mille lieues de distance, il ne l'était pas moins d'en démontrer la fausseté. Mais c'était à l'accusateur à justifier les faits articulés dans la plainte, et les cinq magistrats chargés du rapport déclarèrent d'abord entre eux, après une longue information, que le général Lally n'était point coupable.

Cependant le jour de la clôture du rapport, deux opinèrent pour la peine capitale, les deux autres pour son absolution. Le cinquième pouvait décider du sort de l'accusé ; il hésita..... et flottant de doute en doute : Qu'il meure, s'écrie-t-il, mais finissons... « Lally fut déclaré « atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts « du roi, de son État, et de la Compagnie des « Indes ; d'abus d'autorité, vexations et exac- « tions contre les sujets du roi, étrangers et « habitants de Pondichéry. »

Des magistrats avaient même proposé le supplice de la roue. « Si vous voulez qu'il meure, « répliquait un autre, désignez un autre genre « de mort ; le roi ne souffrira jamais que Lally

« soit rompu vif. » On dit encore, ou plutôt on prête à quelques juges cette inconcevable excuse : « Il faut un exemple à la nation, et ne trou- « vant pas des faits à citer au public, c'est sur « l'ensemble, que nous l'avons condamné. »

Les conclusions qui précèdent le terrible arrêt sont encore plus extraordinaires ; elles semblent appartenir à un autre pays, à un autre siècle. « Un procès de cette nature, y est- « il dit, est hors du cours ordinaire de la jus- « tice. Dans les règles, il n'est pas de notre « compétence : il faut que vous vous éleviez « au-dessus de la loi ; que vous fassiez un exem- « ple éclatant sur un coupable illustre. »

C'est donc là ce que chez des nations qui se disent civilisées on appelle la *raison d'État*, et des Crillon, des Montmorency, qui avaient été les compagnons d'armes du général, avaient vainement demandé à être entendus comme témoins. Mademoiselle Dillon, parente de l'accusé, et qui s'était dévouée à son sort, avait vainement supplié le roi de faire entendre ces témoins ; le roi fut inflexible. Madame de La Heuse, parvenue jusqu'au monarque, s'était précipitée à ses pieds ; ses larmes, ses prières, ne purent l'émouvoir.

Les circonstances du supplice ne sont pas

moins extraordinaires que la procédure : toutes les avenues de Choisy furent fermées; le roi fut réellement prisonnier de son principal ministre. Nul ne put approcher du prince. Le général fut jeté dans un tombereau, et par ordre du conseiller-rapporteur, le bourreau lui ferma la bouche par un bâillon. Toute la population de Paris était en mouvement. La place du supplice et toutes les rues adjacentes étaient hérissées de troupes.

Ce spectacle horrible avait attiré une affluence considérable. Des fenêtres ont été louées au poids de l'or. Arrivé sur l'échafaud, Lally se mit à genoux près du billot fatal, et commençait sa prière, quand le premier bourreau le frappe et le manque; deux autres se joignent à lui..... et la tête de Lally roule sur l'échafaud.

Ainsi périt un guerrier, qui avait obtenu le grade de brigadier des armées sur le champ de bataille de Fontenoy, le gouverneur de nos possessions dans les Indes, fameux par dix batailles, dix prises de place, et qui pendant neuf mois, avec sept cents hommes de garnison, et sans un seul bâtiment de guerre, soutint un blocus contre une armée anglaise de quinze

néchaussée de Ponthieu, et siége présidial d'Abbeville [1].

L'information commença trois jours après la plainte; soixante-dix-sept témoins furent entendus; l'évêque d'Amiens, M. Delamotte, vint en même temps faire amende honorable. Tous les magistrats d'Abbeville assistèrent à cette cérémonie. L'évêque voua au dernier supplice les auteurs encore inconnus des mutilations du crucifix, et accorda quarante jours d'indulgence à tous les fidèles qui visiteraient le christ outragé, qu'on avait transporté dans l'église royale de Saint-Vulfran, et y réciteraient les prières indiquées dans le mandement de monseigneur.

Cette cérémonie présidée par l'évêque, les pieds nus et la corde au cou, avait échauffé les esprits, et cependant les témoins entendus n'avaient déposé que de choses étrangères à la mutilation du crucifix.

Quelques dépositions indiquaient vaguement *que quelques jeunes gens* avaient tenu des discours et fait des actions impies. Suivant un

1 Il faut bien répéter tous les titres qu'ils se donnent sur le premier acte de ce procès fameux. Ils avaient leurs raisons pour n'en omettre aucun, et j'ai aussi les miennes pour n'y rien retrancher.

témoin unique, *l'un de ces jeunes gens inconnus*, parlant d'un crucifix de plâtre qui était dans la chambre d'un autre jeune homme, aurait dit qu'il voulait le briser; que des *jeunes gens*, sans autre désignation, avaient, deux mois auparavant, passé à cinquante pas d'une procession de capucins sans ôter leurs chapeaux.

Le procureur du roi requit une nouvelle information *sur ces discours et ces actions impies*. Les témoins de la première information furent interrogés de nouveau. Trente-huit autres déposèrent aussi devant le magistrat, et ces cent quatre dépositions ne fournirent aucun indice sur les auteurs de la mutilation du crucifix du Pont-Neuf.

Un seul juge avait dirigé cette instruction. Cinq jeunes gens des premières familles du pays, et dont le plus âgé n'avait que dix-neuf ans, et le plus jeune quatorze, furent accusés par le lieutenant criminel, Duval de Soicourt, sur des ouï-dire, des propos extrêmement vagues. La première plainte avait pour objet la *mutilation du crucifix du Pont-Neuf à Abbeville*, et cent témoins, interpellés sur ce fait, ne disent absolument rien qui puisse appeler le plus léger soupçon contre les accusés ni aucun autre.

La seconde plainte ne parle que de discours

et actions impies, qu'elle ne précise en aucune manière, et l'information faite sur cette plainte est encore muette sur la mutilation du crucifix, mais désigne, et toujours vaguement, quelques-uns des accusés, comme coupables d'avoir chanté des chansons irréligieuses et de n'avoir pas ôté leurs chapeaux devant une procession de capucins. Aucun indice ne s'élevant contre eux, ni aucun autre sur l'objet de la première plainte, il ne pouvait y avoir lieu à poursuivre que sur le fait de la seconde, et le lieutenant criminel, Duval de Soicourt, fait prononcer par son tribunal la jonction des deux plaintes, pour y être statué par un seul jugement.

Quel motif avait porté ce Duval de Soicourt à poursuivre avec tant d'acharnement cinq jeunes gens que leurs relations, leur rang et leur parenté, attachaient aux premières familles d'Abbeville? Quel motif surtout l'avait porté à appeler l'infamie et la mort sur le jeune de La Barre, dont la personne et le nom n'étaient désignés par aucun témoin? Un sentiment de vengeance aussi injuste dans sa cause qu'atroce dans ses moyens : il avait voué une haine implacable à la famille Lefèvre de La Barre.

Madame Feydeau de Brou, abbesse de Villancourt, avait fait élever, près de son couvent,

le jeune de La Barre, fils d'un lieutenant général des armées et son cousin germain. Elle avait fait retirer à Duval de Soicourt la tutelle d'une jeune pensionnaire de son couvent, et rompre un mariage projeté par le fils de ce magistrat, qui brûlait de venger ce qu'il appelait son affront.

Le chevalier de La Barre et son ami d'Étalonde de Morival, invités à dîner chez l'abbesse de Villancourt, s'y rendaient le 6 juin 1765; ils étaient pressés d'arriver, et déjà il pleuvait; ils avaient gardé leurs chapeaux sur la tête à la vue d'une procession de capucins qui passait à une distance de cinquante pas.

Duval de Soicourt, informé de cette circonstance, et que ces deux jeunes gens ne s'étaient point détournés de leur chemin pour se mettre à genoux, annonça hautement son dessein de faire de cette triple irrévérence le sujet d'un procès, contre le cousin de l'abbesse de Villancourt; *seulement pour l'inquiéter et lui faire voir qu'il était un homme à craindre.*

Survint l'événement du crucifix; il confondit ces deux événements, et écrivit à l'évêque d'Amiens qu'il y avait une conspiration contre l'Église catholique romaine; que chaque jour on mutilait à coups de bâton un crucifix de la

mission ; que des hosties consacrées avaient été enlevées, percées à coups de couteau ; et que, *d'après le bruit public*, elles avaient répandu du sang. Les mêmes assertions avaient été répétées dans l'instruction du procès, insinuées aux témoins avant leurs dépositions, signalées dans les monitoires, publiées dans toutes les églises, affichées avec profusion. Cette publicité, ces monitoires, cette procession expiatoire, la cérémonie de l'amende honorable, rien n'avait été omis pour frapper, comme dans le procès de Calas, l'imagination de la multitude.

Toute la ville était plongée dans la consternation ; l'abbesse de Villancourt avait été forcée de quitter son monastère pour aller chercher à la cour quelque appui contre les fureurs du lieutenant criminel. Celui-ci profita de son éloignement pour accélérer la plus épouvantable procédure. Il n'avait qu'un seul assesseur assez inepte ou assez corrompu pour s'associer à son iniquité.

Il manquait un troisième juge, à défaut d'assesseur en fonctions, il ne pouvait être pris que parmi les gradués du siége ; et il se trouva là un nommé Broutelle qui avait été successivement marchand de vin, de bœufs et de cochons. Ce Broutelle se trouvait titulaire d'une

charge de procureur à Abbeville ; il était même alors frappé de deux sentences du tribunal consulaire d'Amiens, qui, sur des plaintes très-graves, lui avait enjoint de produire ses livres.

Tels furent les juges de de La Barre et d'Étalonde, Moisnel, Dumainiel de Saveuse, Douville de Maillefer.

La terreur, la séduction, les insinuations les plus perfides, les faux les plus scandaleux, tous les moyens les plus infâmes ont été employés dans l'instruction du procès, les interrogatoires des cinq accusés et l'audition des témoins.

Soicourt et Broutelle avaient exhumé, on ne sait d'où, une sentence rendue, il y avait plus de trente ans, sur quelque accusation de sacrilége pendant les troubles de Picardie. Cette sentence leur servit de modèle pour celle qu'ils rendirent contre des enfants à qui tous moyens de défense avaient été interdits ; aucun avocat ne fut appelé. Et ces juges, joignant l'ineptie et l'ignorance à la plus monstrueuse atrocité, motivèrent la condamnation à la peine capitale, sur une déclaration de Louis XIV, de 1682, à l'occasion des empoisonnements par les femmes Voisin, Vigoureux, et deux prêtres.

Il n'y avait, il ne pouvait y avoir nulle analogie entre les crimes avoués et prouvés de

la Voisin et de cette bande d'empoisonneurs, nobles et prêtres, qui avaient jeté la terreur dans la capitale, et les prétendus actes d'impiété imputés à quelques adolescents d'Abbeville, et nullement prouvés.

Le chevalier de La Barre, et Moisnel, âgé de quatorze ans, avaient été seuls interrogés. Moisnel avait toute la timidité, toute l'imprévoyance du jeune âge. Au mot d'attentat contre la religion, sa raison s'égare; il se précipite aux genoux de son juge, et lui fait une confession générale comme à un prêtre. Il n'est plus à lui, il répond *oui* à toutes les questions qu'on lui adresse : de La Barre plus instruit, moins timide, répondit toujours avec une franchise calme et courageuse; il oubliait ses propres dangers, pour disculper Moisnel.

La terrible sentence fut prononcée le 28 février 1764. Le chevalier de La Barre et d'Étalonde furent déclarés coupables d'*avoir chanté des chansons abominables et exécrables contre la Vierge Marie, les saints et saintes*, et condamnés à la torture, au supplice de la langue arrachée, et à être jetés dans les flammes.

D'Étalonde était contumace. De La Barre se pourvut au parlement de Paris contre la sentence de la sénéchaussée d'Abbeville. Il fut

transféré dans les prisons de la Conciergerie. Une consultation de huit avocats les plus distingués, et parmi lesquels étaient Gerbier, Muyart de Vouglans, auteur du fameux *Traité des Matières criminelles*, ouvrage qu'on croirait écrit sous la dictée des Torquemada et des Laubardemont, démontra avec la plus grande évidence les nombreuses nullités de la procédure d'Abbeville, l'ignorance et la partialité des juges. La sentence n'en fut pas moins confirmée par le parlement, à la majorité de deux voix. Le parlement de Paris se trouvait ainsi au pair avec celui de Toulouse; les juges de de La Barre n'avaient plus rien à reprocher aux juges de Calas. L'arrêt du parlement de Paris consacra le dernier triomphe du fanatisme religieux. Cet arrêt est sous mes yeux; ma plume se refuse à le transcrire, il est d'une prolixité insoutenable; qu'il suffise de savoir qu'il est daté du 4 juin 1766, et collationné *Massieu*.

La minute resta dix jours sans être signée; le parlement avait sollicité la clémence du roi. Le chevalier de La Barre était allié à la famille d'Ormesson, l'une des plus considérées de la haute magistrature. Louis XV fut inflexible.

Le chevalier de La Barre fut ramené à Abbeville dans une chaise de poste, accompagné

de deux exempts, et escorté par des cavaliers de la maréchaussée déguisés en courriers, et la voiture entra dans la ville par une porte opposée à celle de la route de Paris. Le prisonnier fut reconnu; il salua, sans affectation, ceux qu'il connaissait. La foule se pressait sur son passage, et partout régnait le silence de la douleur et de l'effroi. Sa grâce était encore vivement sollicitée; on prenait chaque cavalier qui arrivait de Paris pour le porteur de la nouvelle si impatiemment attendue; cette espérance se maintint jusqu'au moment de l'exécution.

Au milieu de la douleur générale, la jeune victime montrait le plus stoïque courage. Son confesseur, le père Bosquier dominicain, versait des larmes. De La Barre le pressait de dîner avec lui : « Prenons un peu de nourriture, lui « disait-il, vous aurez besoin de forces autant « que moi, pour soutenir le spectacle que je vais « donner. » Le triste repas achevé, le moment fatal approchait : « Maintenant, prenons du « café, lui dit-il gaîment; il ne m'empêchera « pas de dormir. »

En allant au supplice il disait encore au père Bosquier : « Ce qui me fait le plus de peine « en ce jour, c'est d'apercevoir aux croisées « des gens que je croyais mes amis. »

Parvenu au portail Saint-Vulfranc, où il devait faire amende honorable, il soutint avec fermeté qu'il n'avait pas offensé Dieu. Il refusa de réciter la formule qui lui fut présentée; on la récita pour lui, et sur son refus de présenter sa langue, les bourreaux ne firent que le simulacre de la brûler. En montant à l'échafaud, il laissa tomber une pantoufle sur l'escalier; il descendit pour la reprendre, et remonta avec la même tranquillité.

Cinq bourreaux avaient été réunis pour cette exécution : « Tes armes sont-elles bonnes? dit-« il à celui de Paris; est-ce toi qui as tranché la « tête au comte de Lally? — Oui. — Tu l'as « manqué! Ne crains rien, je me tiendrai bien « et ne ferai pas l'enfant. » Il se banda lui-même les yeux, et reçut le coup fatal. Son corps fut précipité dans le bûcher, où l'on affecta de jeter le *Dictionnaire philosophique*.

Cette mort est-elle d'un impie? Tant de courage, de sang-froid, de sécurité au milieu des bourreaux et de l'appareil du plus effrayant supplice....! La victime n'avait que dix-neuf ans.

On avait vu quelque temps auparavant, dans la même ville, une populace superstitieuse chercher avec une avide curiosité, dans un au-

tre bûcher, les cendres d'un jeune scélérat de noble condition, qui avait empoisonné son père, sa mère, et tenté d'empoisonner le reste de sa famille et trente autres personnes, qu'il avait réunies dans un splendide repas; mais il affectait la plus minutieuse dévotion, et de fanatiques mains recueillirent ses cendres avec piété, comme celles d'un martyr[1].

Cette même populace se rua sur le bûcher du chevalier de La Barre, et en dispersa les cendres avec une stupide férocité. Ce fut la première et l'unique victime de cette épouvantable procédure. Le jeune Moisnel ne resta pas long-temps dans les fers; Dumainiel de Saveuse et Douville de Maillefer furent absous par sentence du 10 septembre 1766; ils étaient contumaces.

J'ai appris toutes ces particularités dans un voyage que je fis en Picardie du temps des troubles des parlements; Duval de Soicourt n'était plus. Depuis le supplice du chevalier de La Barre, il cherchait à apaiser ses remords par les pratiques de la plus minutieuse dévotion. Une sombre mélancolie avait hâté le terme

[1] L'arrêt du parlement de Paris est un monument historique fort curieux et trop peu connu. On le croirait rédigé à Madrid, et il perdrait trop à être analysé.

de ses jours; il était mort en mars 1771.

Il ne m'a pas été difficile de découvrir le motif qui avait déterminé Voltaire à ne pas défendre de La Barre avec autant de chaleur et de persévérance que Calas : c'est que dans cette cause, il se trouvait pour ainsi dire partie, puisque l'on attribuait à la lecture de son *Dictionnaire philosophique* les prétendus sacrilèges qui avaient coûté la vie à ce jeune homme.

Ce trait appartient à l'histoire des mœurs et de la religion. Je n'ai pas la même raison pour garder le silence, je n'ai pas de dictionnaire de ma façon à offrir aux honneurs du bûcher.

Ainsi, dans l'espace de cinq ans, on avait vu trois grands procès historiques, *Calas*, *Lally*, et *de La Barre*. Deux appartiennent à l'histoire de la superstition dans le dix-huitième siècle. On reconnait dans tous les trois l'influence d'un parti; les arrêts se réfutent d'eux-mêmes; les oracles de la justice, impassibles comme la loi, n'ont pas cette expression passionnée qui ne convient pas même à l'accusation. Mais la condamnation de Lally avait été dictée par la politique étrangère. Lally avait humilié l'orgueil britannique dans l'Inde, arrêté dans leurs développements les

vastes projets du cabinet de Londres; il fallait à tout prix empêcher les Français d'avoir dans ces contrées des établissements militaires et commerciaux.

Le général Lally avait eu à lutter contre tous les genres d'obstacles; il n'a pas eu le choix de ses moyens d'attaque et de résistance. L'ordre pouvait être facilement rétabli, le gouvernement n'avait rien fait pour soutenir ses efforts et son courage; et par ce criminel abandon on avait rendu ses derniers revers inévitables, et son retour dans la même colonie impossible. La tête de Lally avait été demandée par l'étranger, elle lui a été livrée.

Si Lally eût été coupable, aurait-il sollicité comme une grâce la permission de venir se constituer prisonnier? Un coupable fuit ses juges et ne court pas au devant d'eux. Cette première démarche est déjà une forte présomption qu'il n'est pas un traître, et l'accusation est conçue en termes si vagues! La condamnation ne précise aucun fait positif, il faut donc en chercher ailleurs les motifs. Les Anglais voulaient la souveraineté des Indes, ils la voulaient à quelque prix que ce fût.

Un fait récent et encore présent à tous les souvenirs, montrait sans voile ce vaste projet

d'envahir un grand empire. Avait-on oublié la conduite de Dupleix à Pondichéry?

Simple négociant, il avait fait aimer les Français et respecter leur pavillon; sans armées, sans caractère public, il avait jeté les fondements d'une grande puissance commerciale. Secondé par le gouvernement, chargé de ses pouvoirs, il multiplie, il étend les relations de la France avec les souverains de ces pays; ses paisibles conquêtes s'agrandissaient, sans qu'il en coûtât un regret à l'humanité.

Le gouvernement britannique s'alarme, il excite la division entre les nababs, intervient comme auxiliaire. Les agents qu'entretenait son or, jusque dans le conseil intime du roi[1], se mettent en mouvement. Dupleix était le seul obstacle à l'ambition de l'Angleterre, Dupleix fut rappelé, disgracié; ses réclamations ne furent point entendues; il méritait des éloges et ne reçut que des affronts. La calomnie l'avait frappé d'un coup mortel, il périt avant le temps:

[1] Il est démontré aujourd'hui, par une foule de documents dont l'authenticité ne peut être sérieusement contestée, que l'Angleterre salariait des agents dans le cabinet de Versailles. Les favorites étaient même, sans le savoir, les complices et les instruments de ces manœuvres. Les noms des coupables, et jusqu'au tarif de leurs salaires, tout est maintenant démontré.

un voile mystérieux couvre ses derniers instants.

Ce système d'opposition à toute espèce d'établissements des Français outre mer s'est toujours manifesté par les mêmes moyens. Il suffit de se rappeler les premières opérations dans les deux Florides, cette puissance fondée avec un si prodigieux succès par un Français, sous Charles IX ; que l'on suive la série des faits pendant ce long espace de temps, et l'on ne doutera plus. Voltaire n'a soulevé qu'une partie du voile, une main plus heureuse et plus hardie l'a depuis déchiré tout-à-fait.

CHAPITRE XIII.

Les partis. — Les ducs de Choiseul et d'Aiguillon. — L'abbé Terray. — L'homme de toutes les oppositions. — Madame de Clercy. — Le château de la Motte. — Vie privée de l'abbé. — La mère et l'enfant se portent bien. — La France acquiert la Corse. — Nouveau moyen de battre monnaie. — Le pacte de famille. — Le roi monopoleur. — Intrigues du sérail Terray. — Exil de la sultane Clercy. — Madame de La Garde lui succède. — Mort de la dauphine. — La guerre au pain. — Arrivée du roi de Danemarck. — Les deux rois. — Madame de Fontanelle. — Mademoiselle l'Ange. — Les tripots. — Le gros Dubarry. — Une soirée de bonne compagnie. — Mademoiselle Tétard. — Le duc de Lauzun. — Le financier du Ronné. — La messe d'amour. — Le pélerinage à Notre-Dame. — La cabale d'Aiguillon. — Une scène de bazar. — La nouvelle favorite. — Rivalité. — La duchesse de Grammont. — Les scrupules.

Les intrigues de la cour, la lutte continuelle du parti du feu dauphin et des jésuites, qui était devenu celui de M. le duc d'Aiguillon, contre le duc de Choiseul, avaient rendu inutiles les sollicitations de la famille et des amis du malheureux chevalier de La Barre. M. de Choiseul avait assez à faire de contre-miner la faction qui lui était opposée et que le duc de La Vauguyon,

ces, était un homme de bien. C'est à lui que les municipalités du royaume devaient le rétablissement de leurs priviléges; mais il avait eu l'imprudence de se donner pour conseil l'abbé Terray, qui, aussi ambitieux que l'abbé de Bernis, espérait comme lui parvenir à une grande fortune et aux premières dignités de l'Église; mais il n'avait ni les talents ni la sage circonspection de son modèle; il affichait dans ses mœurs le cynisme le plus effronté; tous les moyens lui étaient bons pour parvenir à son but. Avide de plaisirs et peu délicat sur le choix de ses affections, il bravait l'opinion.

M. de Laverdy avait été, comme lui, conseiller au parlement, et leur intimité datait de cette époque. Pour un homme jaloux de parvenir rapidement, l'opposition parlementaire était un mauvais moyen. L'abbé Terray se voua au ministère, et signala son zèle lors des démissions en 1755; lui seul n'avait point donné la sienne.

Cette défection le fit remarquer par les ministres, il devint dès-lors le rapporteur de toutes les affaires de la cour. Il faisait partie de la grand'-chambre, et fut chargé du rapport de toutes les causes d'intérêt public; il se prononça avec éclat dans l'affaire des jésuites; il se montrait toujours hors ligne pour se faire distinguer.

Ce fut alors qu'il se lia avec madame de Clercy. Cette jeune femme d'un lieutenant de maréchaussée était venue solliciter à Paris, pour son mari impliqué dans une affaire criminelle. L'abbé Terray en était rapporteur; la solliciteuse lui plut. Instruit de son peu de fortune, il lui proposa tout simplement de pourvoir largement à tous ses besoins et de lui faire gagner son procès. Chez lui l'amour n'est pas une passion, ce n'est qu'un besoin de tempérament.

Il installa sa nouvelle maîtresse dans sa belle terre de la Motte, dont elle fit les honneurs; madame de Clercy devint mère, et accoucha d'une fille; l'abbé la fit élever sous ses yeux, dans sa maison; il ne mettait nul mystère dans son intérieur; et madame de Clercy et lui échangeaient devant tout le monde les caresses les plus privées. De grandes affaires l'appelèrent à Paris; il quitta la campagne, la mère et l'enfant le suivirent; l'abbé ne changea rien à sa manière de vivre.

Une telle liaison ne pouvait durer. L'abbé ne se piquait pas d'une romanesque fidélité, et madame de Clercy ne tarda pas à en faire la triste expérience. Elle fut elle-même la cause involontaire de sa disgrâce.

Madame de Clercy avait pour amie une ma-

dame de La Garde. C'était une de ces femmes mariées pour avoir un nom, mais dont on ne voit jamais le mari. Elle s'était d'abord établie dans un couvent, en attendant l'occasion d'en sortir avec éclat. Elle avait connu dans le monde madame de Clercy; il ne lui fut pas difficile de renouer avec elle. Elle lui écrivit, lui fit quelques visites; bientôt elle devint sa confidente. L'abbé tenait un grand état de maison; il recevait beaucoup de monde, à la ville et à la campagne. Madame de Clercy, que les mauvais plaisants appelaient madame l'abbé Terray, ne pouvait suffire à tant de soins. Il lui fallait une amie qui l'aidât; cette amie si nécessaire fut madame de La Garde.

Une fois dans la maison, il lui fut facile de se mettre bien avec le maître; le hasard la servit à point. Madame de Clercy, appelée pour affaire dans son pays, fit une courte absence; à son retour elle trouva la place prise. Madame de La Garde régnait; madame de Clercy ne fut plus qu'en sous-ordre, et sa fille fut le seul lien qui l'attachât désormais à l'abbé.

Ces petites tracasseries domestiques amusaient le sultan en rabat; mais il n'était pas homme à s'endormir au sein des plaisirs, et s'occupait sans relâche de son avancement. Il

semblait avoir le pressentiment de son avenir, et dès que M. de Laverdy eut été appelé au contrôle général des finances, en 1764, il ne le quitta plus.

Homme de bien plus qu'homme d'État, le nouveau ministre, avec les meilleures intentions du monde, se fourvoyait souvent dans ses opérations, et l'abbé travaillait à le dépopulariser, en lui faisant multiplier les édits bursaux, dont l'accroissement faisait crier le parlement et les provinces. M. de Laverdy, qui tenait plus à sa conscience qu'à sa place, ne pouvait garder long-temps son porte-feuille; il fut révoqué; l'abbé se flattait de le remplacer. Il se trompa cette fois; M. Maynon fut porté au contrôle général par M. de Choiseul. La leçon du moins ne fut pas perdue, et l'ambitieux abbé devint le plus humble des serviteurs du ministre tout-puissant, et qui disposait à son gré des porte-feuilles.

La mort de madame la dauphine ne changea rien à la situation de la cour, ni au système du gouvernement, qui n'était que celui de M. de Choiseul, que l'impératrice de Russie appelait plaisamment le *cocher de l'Europe*. Ce fut sans doute dans d'excellentes intentions, et comme moyen d'encouragement,

que des lettres de noblesse furent accordées au commerce. Mais ce n'en était pas moins une mesure impolitique; les lettres d'anoblissement, loin de rendre au commerce une salutaire activité, devaient produire un effet tout-à-fait contraire.

On aurait dû ne pas oublier que Jacques Cœur, argentier de Charles VII, devenu son ministre, n'avait point cessé d'être commerçant, et avait, en conservant ses comptoirs et ses relations, rendu d'importants services au roi et à l'État. C'était à la fois un acte de justice et de sagesse, que de récompenser les chefs des grandes manufactures; mais il aurait fallu que l'ordonnance qui les anoblissait, leur inspirât la condition expresse de ne point quitter le commerce. C'est ce qu'on n'a point fait, et les nouveaux anoblis se hâtèrent de renoncer à l'honorable profession, à laquelle ils devaient leur élévation. On eut des nobles de plus, et des citoyens utiles de moins, et on ne fit que donner plus d'influence au funeste préjugé qu'il fallait détruire.

La disposition de cette ordonnance était en opposition avec ses motifs. Les termes du préambule étaient un hommage à la probité industrieuse; le texte des articles condamnait le ci-

toyen utile et laborieux à n'être plus qu'un oisif privilégié. Le but de l'ordonnance était d'honorer et de favoriser le commerce ; le but fut manqué, on crut en effet l'honorer ; mais, loin de favoriser ses progrès, on les paralysa.

Dans cet état de choses, la France pouvait avoir des marchands et des banquiers, mais non pas des négociants, de petites fabriques, mais point de grandes manufactures. Le commerce restait stationnaire, et la France avec ses immenses ressources restait tributaire de l'industrie étrangère. Voilà ce que n'ont point vu les économistes avec leur *produit net* et leur impôt unique. Les bonnes gens se donnaient beaucoup de peine et faisaient beaucoup de bruit, pour n'enfanter que de petits projets de réformation et faire de grandes fautes; ils n'avaient mis que de la métaphysique dans leur système de *production*.

Mais tout allait changer de face à la cour et dans le gouvernement. La France s'était agrandie de la Corse; mais c'était pour elle, moins une conquête qu'une nouvelle charge. L'administration intérieure subissait toujours les mêmes désordres, les mêmes abus, et tandis que les économistes s'évertuaient en belles théories, sur la liberté du commerce des blés, le roi s'é-

tait fait monopoleur. Son bureau était couvert de carnets, de bulletins du prix des grains; ses châteaux étaient transformés en magasins; une compagnie exploitait en son nom, et l'accaparement était érigé en système. La famine n'était plus que l'effet d'une odieuse spéculation; de là ces émeutes si multipliées, ces nombreux procès criminels contre une foule de malheureux, que la misère et le défaut de subsistance poussaient à tous les excès.

Quelques parlements hasardèrent des enquêtes, pour parvenir à la source de ces honteux désordres. Mais il eût fallu remonter trop haut, et les chefs échappaient par leur crédit et leur rang à la censure et même aux investigations des cours de justice.

Une assemblée des notables fut convoquée à Paris, en 1768, pour aviser aux moyens de faire cesser la disette. Cette réunion avait été appelée *assemblée de la police générale*. Elle eût pu opérer un grand bien, mais les membres du parlement s'y trouvaient en majorité, et le président de cette assemblée était vendu à la cour; l'assemblée manqua de nerf et de courage.

Le président *Choart* déclara franchement à la cour des aides dont il était membre, « que

« cette assemblée n'était qu'un leurre pour « tromper le peuple, et lui persuader que le « roi s'occupait de ses maux, tandis qu'il y « coopérait lui-même. » Ce secret révélé au grand jour eût mis toute la France en mouvement, mais les membres de l'assemblée effrayés des conséquences d'une telle révélation, se séparèrent sans avoir rien décidé.

Telle était la France quand le roi de Danemark vint la visiter; les seigneurs à la suite de S. M. s'empressèrent de voir les étrangers résidant à Paris, qui pouvaient les mettre au courant d'un pays où tout était absolument nouveau pour eux. Je me liai avec quelques-uns d'entre eux, et je dois à un échange de confidences, quelques anecdotes de l'intérieur de la cour; le contraste de ses mœurs et des usages avec ceux de la ville les étonna.

Le roi Louis XV revenait de la chasse, lorsque l'illustre voyageur se présenta pour la première fois à Fontainebleau. Il le fit attendre pour s'habiller, et lui en demanda excuse, en disant qu'à son âge on avait besoin d'un peu de toilette; l'étranger après avoir vu les enfants de France, félicita leur aïeul d'être si bien entouré; ces mots rappelaient au vieux monarque des pertes récentes. S. M. danoise lui fit observer

que la nombreuse famille qui lui restait était un dédommagement bien précieux. « J'en ai « une infiniment plus nombreuse, répondit « Louis XV, dont le bonheur ferait vraiment le « mien. »

Mais cette réponse ne partait malheureusement que des lèvres, et le roi de Danemark en reconnut bientôt la nullité, lorsque sur la route il vit son carrosse entouré de gens de la campagne, qui lui demandèrent du pain, en l'accablant de placets, où ils le suppliaient d'apprendre au roi la triste situation de son royaume, lorsqu'il sut enfin que ces scènes se renouvelaient chaque jour autour du carrosse de Louis XV, et toujours avec aussi peu de succès.

Louis XV n'était point méchant par caractère, et ne se fâchait nullement de la vérité, quand elle lui était présentée avec esprit. Il demandait un jour des nouvelles d'un de ses commensaux, on lui répondit qu'il était mort; je le lui avais bien annoncé, dit-il; puis s'adressant à l'abbé de Broglie, *à votre tour, l'abbé,* lui dit-il.

Cet abbé était caustique et emporté; il ne put se contenir : il répliqua, » Sire, votre ma- « jesté était hier à la chasse. Il est venu un « orage ; elle a été mouillée comme les autres. »

Et il sortit bouillant de colère. « Voilà comme « est cet abbé de Broglie, s'écrie le roi, il se « fâche toujours. » Et il n'en fut pas autre chose.

M. Laverdy excédé des satires, des épigrammes dont on l'accablait, se retira du ministère. L'abbé Terray s'attendait à lui succéder, il ne fut pas même question de lui, et le porte-feuille fut donné à M. Mayno Dinvault, président du grand conseil ; mais il était d'une faible santé, peu laborieux et nullement intrigant ; il ne fit que passer au ministère. L'abbé Terray obtint enfin ce qu'il désirait depuis si long-temps.

Les jeunes courtisans, qui n'étaient pas dans le secret des intrigues du jour, passaient leur vie dans les maisons de jeux, dont les maîtres avaient soin de réunir de très-jolies femmes. Le jeune duc de Lauzun fréquentait la plus fameuse de ces maisons, celle du comte Dubarry; il y avait vu mademoiselle Vauvernier que les familiers appelaient l'*Ange* et qui en avait la beauté, mais non pas l'innocence.

Le contraste de sa beauté naïve et de ses manières, la rendait plus piquante. « Mais rien, « me disait le duc, n'est plus plaisant que la « figure du maître. La première fois que je vis « le comte Dubarry, il avait une superbe robe

« de chambre, son chapeau sur la tête, et ses
« mains retenaient sur ses yeux deux pommes
« cuites qu'il y avait appliquées par ordre de
« son médecin; il se faisait tout à tous et ne
« refusait pas même sa maîtresse en titre aux
« fantaisies de ses amis.

« Je vis chez lui avec l'*Ange*, madame de
« Fontanelle, belle Lyonnaise, venue tout exprès
« de son pays, avec le projet d'être maîtresse
« du roi, et l'étant du premier venu, en at-
« tendant. J'en eus envie, et l'obligeant Dubarry
« arrangea pour le lendemain une partie pour
« moi avec madame de Fontanelle, qui fut
« exacte au rendez-vous; je ne l'ai plus revue.

« Depuis, l'*Ange* m'inspira des désirs et ne re-
« fusa pas de les satisfaire; mais les yeux rouges et
« la santé équivoque du comte m'en imposaient.
« J'osai être sage. M. de Fitz-James fut plus hardi
« et encore plus heureux, il réussit et la garda;
« ce qui n'empêcha pas sa belle d'avoir pour
« moi toutes les petites complaisances, qui
« étaient sans danger pour l'un et pour l'autre. »

Le duc était en train de causer et je le laissai faire. On avait beaucoup parlé d'une aventure qui avait précédé de peu de jours, son départ pour la campagne de Corse, qui ne fut en effet qu'une promenade militaire.

Lauzun avait été nommé aide de camp de M. de Chauvelin ; « le jour où cela fut publié, « me dit-il, le prince de Conti en parla dans « sa loge à l'Opéra ; vous y étiez.

— « Oui, il m'en souvient ; mais je n'ai vu que « le commencement de la scène, c'est la fin que « j'ignore, et c'est la partie la plus piquante de « l'aventure ; continuez je vous prie.

— « Vous savez donc, ajouta-t-il, qu'il y avait « plusieurs filles ; une fort jolie et très-mauvaise « tête se mit à pleurer à chaudes larmes et « dit en sanglotant : « J'en suis au désespoir, « car, je m'aperçois que je l'aime à la folie ; « Monsieur, me dit-elle, je me donne absolu- « ment à vous, vous ferez de moi tout ce que « vous voudrez, jusqu'à votre départ. »

« On ne pouvait s'offrir d'une manière plus « originale et plus gracieuse.

« Elle était entretenue par M. du Romé, « homme fort riche, à qui elle avait, avec la « même franchise, avoué cette passade senti- « mentale. Il voulut se fâcher, mademoiselle « Tétard, ainsi se nommait notre commune « maîtresse, lui notifia qu'il fallait qu'il en passât « par là ou qu'il renonçât à elle.

« Je rends cette justice à la petite, qu'elle me « laissa régner, sans partage ; mais son monsieur